TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 257 — 34 PAGES — SAMEDI 21 JANVIER 1978

L'épiscopat français se prononce contre la peine de mort

LIRE PAGE 12

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le premier bilan de M. Carter

Le discours que M. Carter a prononcé le 19 janvier devant le Congrès n'était que le hors-d'œuvre du menu excessivement copieux de documents et autres messages que la Maison Blanche déverse traditionnellement sur le pays au moment de la rentrée du Congrès. Cette allocution n'était qu'une « adresse », sorte de synthèse rhétorique, voire lyrique, traitant de l'état de l'Union.

M. Carter a confirmé qu'il proposera cette année la première grande réforme de la fonction publique depuis un siècle. Deux innovations sont à noter. D'abord l'administration fera de nouveaux efforts pour obtenir une nouvelle loi sur les « lobbies », ces groupes de pression qui jouent, dans les couloirs du Congrès notamment, un rôle de première importance dans la politique américaine. Ceux-ci devront être enregistrés et leurs activités contrôlées, alors que jusqu'à présent seuls les lobbies travaillant pour des puissances étrangères étaient soumis à ces contraintes.

Autre innovation, la création d'un département spécial de l'éducation, qui sera détaché du ministère ingouvernable qu'était devenu ces dernières années le departement de la santé, de l'assistance sociale et de l'éducation (HEW). Il était paradoxal qu'une seule administration coiffât ces trois domaines si disparates, dont chacun a grossi depuis dix ans au point de faire du HEW le ministère le plus dépensier du gouvernement, bien avant la défense. Le démantèlement de cette forteresse rapproche les Etats-Unis des autres pays industrialisés, encore que le nombre des ministères du plus grand Etat du monde — douze seulement jusqu'à aujourd'hui — reste infiniment réduit par rapport à ce qui se voit ailleurs.

Dans le domaine économique, la bonne nouvelle annoncée par M. Carter était connue depuis trop longtemps pour constituer une surprise : le président a confirmé que les réductions fiscales applicables pour la plupart à partir du 1er octobre prochain porteront sur un montant de 25 milliards de dollars au total, dont 17 milliards touchant l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

La partie du message consacrée à la politique étrangère n'a pas apporté de révélations importantes. Le président n'a pas fait allusion à l'interruption des pourparlers israélo-égyptiens, sinon pour assurer que l'occasion qui se présente de régler le conflit « pourrait ne jamais se reproduire au cours des années qui nous restent à vivre ». Mais son message continue de distribuer également les éloges entre le président Sadate et M. Begin.

La première priorité assignée au Congrès en politique étrangère sera la ratification des traités relatifs au canal de Panama. Les perspectives à cet égard paraissent plus favorables après les prises de position positives de plusieurs sénateurs jusqu'à présent indécis. Il est possible, toutefois, que les législateurs demandent une modification des textes, ce que M. Torrijos, le président du Panama, n'a pas exclu pour sa part. Le second grand problème que M. Carter soumettra sans doute au Congrès dans le courant de l'année sera un second accord SALT avec l'Union soviétique. Les Etats-Unis feront cependant « plus que tenir bon » en face des ambitions soviétiques. C'est ainsi que les dépenses pour l'équipement de l'armée de terre augmenteront de 18 % en un an, notamment à cause de l'effort déployé pour renforcer le dispositif de l'OTAN.

Au total, M. Carter s'est gardé de déclarations retentissantes et d'imprudentes promesses. Les initiatives qu'il propose au Congrès s'inscrivent dans le droit-fil de « réformes » qui, à Washington, sont depuis des années à l'ordre du jour. Acclamé il y a un an comme rénovateur moral de l'esprit public, il reste, douze mois après, au président en exercice à faire la preuve qu'il pourrait être aussi un novateur.

(Lire nos informations page 34.)

La visite de M. Barre à Pékin

M. Teng Hsiao-ping célèbre le « rôle croissant » joué par l'Europe occidentale

M. Barre reprendra samedi 21 janvier, à Pékin, ses entretiens avec les dirigeants chinois, et notamment avec M. Hua Kuo-feng, président du P.C. et chef du gouvernement. Après une première conversation, vendredi matin, avec le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, M. Barre a relevé « une grande convergence de vues », *bien que les discours prononcés la veille aient mis en évidence des appréciations différentes sur les bienfaits et les risques de la détente.*

M. Teng a salué les efforts de la France « pour promouvoir l'union de l'Europe occidentale » *et s'est félicité du « rôle croissant » de la C.E.E.* « dans l'arène internationale ». *Des négociations entre la Communauté et la Chine s'ouvriront le 30 janvier, à Bruxelles, en vue de la conclusion d'un accord de cinq ans tendant à accroître les échanges.*

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — M. Barre a terminé, ce vendredi matin 20 janvier, sa première séance de travail avec M. Teng Hsiao-ping. A l'issue de cette discussion, M. Barre s'est déclaré très satisfait. « *Ces entretiens,* a-t-il dit, *ont été extrêmement intéressants. Ils ont été consacrés à l'étude des problèmes internationaux : la détente, le désarmement, les rapports entre pays développés et sous-développés, l'Asie, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique.* » Selon le premier ministre, ces discussions « *très approfondies* » ont fait apparaître une « *grande convergence de vues* », les deux pays étant animés par les mêmes principes : « *Le souci de leur indépendance nationale et la volonté de travailler pour la paix.* »

Une deuxième séance de travail doit avoir lieu samedi matin. Elle sera consacrée aux problèmes bilatéraux. C'est aussi de problèmes bilatéraux que se préoccupent, ce vendredi après-midi, M. de Guiringaud et M. Huan Hua, ministres des affaires étrangères français et chinois, et MM. Rossi et Li Chiang, ministres du commerce extérieur. Vendredi après-midi, M. Barre déposa une gerbe au mausolée où repose la dépouille du président Mao et visite la Cité interdite et le Temple du ciel. Il doit, enfin, participer à une réception à l'ambassade de France offerte pour la colonie française de Pékin, avant d'assister, dans la soirée, à une représentation de l'opéra *Rebelles malgré eux*, la première à Pékin depuis la *révolution culturelle*. On prévoit que le premier ministre sera reçu samedi par le président Hua Kuo-feng.

Le banquet offert jeudi soir a été l'occasion d'une rentrée diplomatique pour M. Teng. La dernière visite officielle d'un chef d'Etat ou de gouvernement étrangers à laquelle il avait ainsi présidé était celle du président Ford en décembre 1975. Depuis son retour au pouvoir, l'été dernier, il n'a pris part qu'à des rencontres privées ou strictement bilatérales auxquelles n'étaient pas conviés, comme jeudi soir, tous les chefs de mission diplomatique en poste à Pékin. Aux diplomates qui ne l'avaient pas vu depuis plus de deux ans, M. Teng a paru très en forme, parlant d'une voix nette et parfois tranchante, très sûr de son autorité.

Contrairement à M. Barre, qui a passé en *revue* point par point la situation dans le monde, M. Teng n'a abordé dans son toast que deux sujets : les relations franco-chinoises et la critique des « *super-puissances* (qui) *intensifient avec un zèle redoublé leur lutte pour l'hégémonie mondiale* ».

JACQUES AMALRIC et ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 5.)

LES HAUTS-DE-SEINE
la nouvelle banlieue

« Le Monde » publiera dans ses éditions datées 22-23 janvier un supplément de sept pages sur les Hauts-de-Seine.

Ce supplément est le premier d'une série qui sera consacrée aux départements de l'Ile-de-France.

L'impasse au Proche-Orient

Les Israéliens n'ont pas répondu à l'acte de foi de M. Sadate

nous déclare le ministre d'État égyptien aux affaires extérieures

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est arrivé ce vendredi matin 20 janvier au Caire, où il aura des entretiens avec le président Sadate, afin d'essayer de relancer les négociations de paix israélo-égyptiennes interrompues mercredi. Selon la presse égyptienne, M. Vance est porteur d'un message du président Carter au raïs.

La mission du secrétaire d'Etat américain s'avère difficile. Dès jeudi après-midi, M. Begin a réaffirmé les thèses intransigeantes de Jérusalem, soulignant qu'« aucune pression américaine ne parviendrait à modifier les positions israéliennes ». Il s'est déclaré prêt toutefois à participer à un « sommet » américano-israélo-égyptien à Washington.

Au cours d'un entretien qu'il a eu avec notre correspondant au Caire, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires extérieures, a souligné que les Israéliens n'ont pas répondu à l'« acte de foi de M. Sadate ».

« Monsieur le ministre d'Etat, est-ce la rupture ou la suspension des pourparlers ?

— Pour le moment, il s'agit d'une suspension. Comme l'a dit M. Cyrus Vance, dans toute négociation il y a des hauts et des bas.

— Pourquoi cette suspension ?

— Les déclarations publiques de MM. Begin et Dayan ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En présentant de cette façon leur politique, ils rendaient la poursuite des pourparlers inutile. Mais le *fond* de l'affaire, c'est le refus par les Israéliens de la réalité palestinienne, alors qu'ils sembleraient plus enclins à reconnaître la réalité égyptienne. Ils pensent qu'un dialogue avec nous les dispenserait de prendre langue avec les Palestiniens. Pour qu'il n'y ait pas de doute sur leur refus du fait palestinien, ils avaient déposé dans nos chambres à Jérusalem de la propagande anti-palestinienne enfantine. »

Propos recueillis par J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

Le Yémen du Nord : des tribus contre un État

Dans une région dont l'importance stratégique est considérable, le Yémen du Nord tente d'imposer l'autorité de l'Etat à des tribus traditionnellement turbulentes et largement influencées par l'Arabie Saoudite voisine. Le président Hamdi, principal artisan de cette politique, a été assassiné, il y a trois mois, dans des circonstances demeurées mystérieuses.

Notre envoyé spécial, Jean Gueyras, fait un premier bilan de l'action de son successeur et des problèmes qu'il rencontre dans une enquête dont nous commençons la publication, page 4.

Les exportations aéronautiques ont totalisé 23 milliards de F en 1977

L'industrie aéronautique française a enregistré en 1977 pour environ 23 milliards de francs de commandes à l'exportation, ce qui couvre plus de 40 % des dépenses pétrolières de la France. Ce montant total des prises de commandes étrangères est plus de deux fois supérieur à celui de l'année précédente (9 710 millions de francs en 1976), et, pour les trois quarts de la somme, il est dû à des exportations de matériels militaires. La majorité des contrats a été conclue durant les derniers mois de l'année.

A elles seules, cinq sociétés privées et nationalisées ont réalisé l'an dernier pour près de 94 % des prises de commandes étrangères : la société Dassault-Breguet avec 10 700 millions de francs ; Matra avec 4 500 millions de francs ; la SNIAS avec 3 milliards de francs ; la SNECMA avec 1 900 millions de francs et Thomson-C.S.F. avec 1 400 millions de francs.

C'est la première fois que l'industrie aéronautique française connaît de tels résultats à l'exportation, qui lui assurent, selon de premiers calculs, pour trois années d'activités garanties. Toutefois, les premiers effets de ces commandes étrangères ne se feront pas réellement sentir avant le début de l'année prochaine — en raison de la longueur des cycles d'approvisionnement des matières premières et de la fabrication dans la construction aéronautique, — et il y a tout lieu de croire que l'année 1978 ne sera pas exceptionnelle : les industriels escomptent, cependant, que les activités de 1978 seront au niveau de celles de 1973, ce qui veut dire que les usines retrouveront leurs activités d'avant l'année de la « crise ».

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 29.)

Un entretien avec le physicien Robert Havemann sur la contestation en Allemagne de l'Est

« Les contradictions vont s'aiguiser dans le pays et dans le parti »

La contestation se développe depuis plusieurs mois en République démocratique allemande. L'interdiction faite au chanteur Biermann de rentrer dans son pays a provoqué un mouvement de protestation. Les autorités ont alors pris de nouvelles mesures contre les opposants.

Le premier en date et sans doute le plus illustre des contestataires est sans doute le professeur Robert Havemann, physicien spécialiste de photosynthèse. Membre du parti communiste depuis 1932, exclu du SED en 1964, ce résistant anti-hitlérien de la première heure représente une opposition socialiste et humaniste qui a trouvé un écho en milieu étudiant. Il a dénoncé la sclérose du marxisme, exigé une liberté totale d'information, salué le « printemps » de Prague, protesté contre les « internements psychiatriques ». Depuis qu'il a dénoncé la mesure prise contre Biermann, il est astreint à résidence.

S'adressant pour la première fois à un public français, dans l'interview accordée au germaniste J.-P. Hammer, M. Havemann décrit les contradictions en R.D.A. Nous publions également page 7 un article de Manuel Lucbert sur les répercussions de la contestation au sein du parti.

« Wolf Biermann, qui fut votre élève avant de devenir votre ami, a été déchu en novembre 1976 de la citoyenneté est-allemande. Quelle analyse faites-vous de cette mesure ?

— Par expérience, je sais que des dirigeants non démocrates sont prêts à tout pour empêcher la critique de s'exercer. L'exclusion de Biermann m'a directement frappé, surpris, mais non étonné. C'est un acte de répression qui montre la force — policière — et la faiblesse politique — des autorités de mon pays, lesquelles sont prêtes à toute provocation.

» L'initiative des écrivains en faveur du retour de Wolf Biermann, est, à mon sens, un signe nouveau et prometteur. Dès que nous avons appris l'existence de cet appel, nous avons tout fait pour le populariser et le faire signer par le plus grand nombre de personnes. Et ce nombre est extraordinairement élevé dans les différentes villes de R.D.A., si l'on considère les difficultés rencontrées.

» Cette campagne ne constitue donc pas un travail de « conspirateurs », mais bien plutôt un sursaut démocratique et socialiste dans la meilleure tradition ouvrière. Dès le 18 novembre 1976, j'ai écrit personnellement une lettre à Erich Honecker, que le *Spiegel* a reproduite. A la suite de ce message et de sa publication à l'Ouest, au lieu d'une réponse de Honecker, j'ai reçu la visite de la police. Deux officiers m'intimèrent l'ordre de les suivre. Ils me conduisirent au tribunal de Fürstenwald, où je fis l'objet d'une procédure d'urgence. Le procureur me demanda si l'article paru dans le *Spiegel* était bien de ma main, ce que je confirmai. Le procureur déclara alors qu'il ne réclamait aucune peine contre moi, mais que, désormais, ma liberté de circulation en R.D.A. serait restreinte au seul territoire de Berlin, et que mes sorties seraient limitées. La raison de ces mesures ? J'avais porté atteinte, me dit-il, à l'ordre et à la sécurité de la R.D.A. J'objectai qu'aucun citoyen de R.D.A. ne pouvait acheter le *Spiegel*, et qu'en conséquence, cela n'avait pu porter atteinte à la sécurité de l'Etat. Mais, le 21 novembre, la police m'interdit de sortir de chez moi.

» J'appelai donc mon vieil ami Götz Berger, avocat, ancien de la guerre d'Espagne, vieux membre du parti et très considéré. Il vint me voir et me dicta un texte adressé au tribunal pour protester contre les mesures illégales dont j'étais victime. Sur ces entrefaites, et alors que nous conversions tranquillement, arriva un représentant du procureur général de la République. Cet homme connaissait mon ami et lui déclara que le procureur était prêt à renoncer à l'application du jugement de Fürstenwald, à condition que je renonce de mon côté à tout lien avec l'étranger.

Propos recueillis par J.-P. HAMMER.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Coups de points...

En voilà au moins un qui ne complique pas les choses ! Rejetant le fatras des programmes, M. Poniatowski réduit le discours politique à une dizaine de mots et à une seule forme grammaticale : sujet, verbe, complément. Il supprime toutes les ponctuations, et, du même coup croit-il, toutes les équivoques, procédant par affirmations :

Les socialistes sont récupérables. Point. La majorité n'a pas de problèmes. Point. Les communistes sont staliniens. Point.

A quand : « L'Etat, c'est nous ». Point. Perfection du discours politique minimum.

FRANÇOIS DIANI.

« PORGY AND BESS » par l'Opéra de Houston

Une peinture unanimiste

Si « Porgy and Bess », de George Gershwin, ne figure pas au répertoire habituel des grands opéras du monde, c'est parce qu'il réclame des conditions d'exécution exceptionnelles : une troupe entière de chanteurs noirs et une mise au point tant musicale que scènique absolument parfaite, en raison de sa complexité, de l'enchevêtrement des actions et des chants qui en font typiquement un article de Broadway, où l'œuvre fut créée après un essai à Boston, le 10 octobre 1935 à l'Alvin Theatre. Gershwin avait trente-sept ans et mourut deux ans plus tard.

Ces conditions exceptionnelles sont réunies au Palais des congrès, où l'opéra de Houston offre un spectacle rodé par dix-huit mois de représentations aux Etats-Unis et au Canada, d'où l'on sort ébloui, la tête bourdonnante de rythme, de chansons et de « spirituals », le cœur touché par tant d'aventures, où la misère, la brutalité, la violence sexuelle, la veulerie, sont perçues comme des dominantes primaires de la condition humaine rachetées par la tendresse, la poésie, l'humour, la fraternité, qui fleurissent dans ce ghetto noir et s'épanouissent en chants et en danses d'un indéracinable espoir.

L'ouvrage n'avait été représenté jusqu'ici, tant à la création qu'au cours des célèbres représentations de l'Empire dans les années 50 ou à Toulouse en 1967 par la troupe d'Ann Brown (la première Bess), qu'avec de nombreuses coupures.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 22.)

idées

FEMMES

POUR LE TEMPS PARTIEL

par HÉLÈNE MISSOFFE (*)

A une époque où les problèmes de qualité de la vie prennent une grande dimension, le moment paraît favorable de proclamer une *liberté nouvelle, celle de l'organisation du temps de travail.* La conciliation des nécessités du fonctionnement des entreprises avec les nécessités de la vie familiale est devenue un problème majeur de notre temps.

Qu'il s'agisse des horaires variables ou du travail à temps partiel, de l'abaissement de la durée générale du travail ou de la revalorisation de certains métiers pénibles, l'évolution de notre société tend à ce que le travail devienne progressivement un facteur d'épanouissement et d'accomplissement de la personnalité, sans que la part culturelle, *familiale, personnelle* de nos vies soit dévorée par notre vie professionnelle.

C'est dans cette optique que prend sa valeur propre la formule du travail à temps partiel, selon la définition donnée par le Bureau international du travail : *« Travail effectué d'une façon régulière et volontaire pendant une période sensiblement plus courte que la durée normale. »* A ce titre le travail à temps partiel se distingue du travail temporaire ou occasionnel. La loi *française du 27 décembre 1973,* relative à l'amélioration des conditions de travail, autorise les horaires à temps réduits compris entre la moitié et les trois quarts de la durée légale hebdomadaire du travail (soit *entre vingt et trente heures par* semaine), ce qui semble un peu trop restrictif ; pourquoi ne pas aller jusqu'à trente-deux heures, soit quatre journées ; de huit heures ? Cette loi prévoit, d'autre part, *« que l'application des horaires réduits ne peut avoir pour effet d'aggraver pour un même poste de travail, ou pour un même emploi, la charge supportée par les employeurs au titre de la part patronale des cotisations aux régimes de Sécurité sociale dont relèvent leurs salariés ».* Ces dernières dispositions ont été mises en œuvre par un décret du 9 juin 1975. Ce texte a pour objet d'éviter *que les entreprises employant du* personnel à temps partiel soient, du fait de l'existence d'un plafond pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale, pénalisées par rapport aux entreprises n'employant que du personnel à temps complet : une régularisation intervient *maintenant* en fin d'année, qui permet à l'employeur de main-d'œuvre à temps partiel d'être remboursé du montant de la surcharge qu'il a supportée. Sans doute, pourrait-on simplifier ce dispositif en dispensant les entreprises de *faire cette* avance de *fonds* remboursable.

Quatre conditions

Il s'agit là de modifications, somme toute, mineures au regard d'une forme de travail qui semble revêtir un intérêt social de tout premier plan et non pas *seulement, comme on a trop* tendance à le croire, pour les mères de famille. Il est évident que, pour certaines femmes, le travail à temps partiel, pendant des années d'intense activité maternelle, peut être préféré à la cessation complète de toute activité professionnelle. Entre 1968 et 1975, en effet, un effectif supplémentaire d'un million de femmes s'est présenté sur le marché du travail (contre seu*lement trois cent soixante-dix* mille hommes pendant la même période). Les enquêtes prouvent qu'il s'agit surtout de femmes jeunes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas interrompre leurs activités après une maternité et qui sont, dans une écrasante *majorité, des salariés travaillant* hors de leur foyer.

Cependant d'autres catégories de la population seraient intéressées par le travail à temps partiel ; en particulier les étudiants, pendant leurs études universitaires, pourraient faire graduellement l'apprentissage de la vie professionnelle et acquérir une certaine autonomie financière : de même seraient intéressées des personnes plus âgées, *hommes et femmes, dans la* période qui précède la retraite et pendant laquelle les charges familiales diminuent. Ces groupes sociaux cités pour exemples, jeunes, mères de famille, personnes plus âgées, éprouvent un besoin de temps libre plus large que celui dont disposent, en général, dans la société actuelle, ceux qui exercent une activité professionnelle. Une certaine souplesse dans le cadre des *horaires* de travail *résoudrait* bien des difficultés.

Cependant, il ne faut pas se faire d'illusions. Pour que la formule du temps partiel ait des *chances de succès, un certain* nombre de conditions doivent être réunies :

1) Il convient de ne pas donner de statut spécial au tra*vail à temps partiel. Il faut affir*mer que le contrat de travail à temps partiel est un contrat normal et qu'il ne se distingue de la norme que sur le plan des horaires. Pour le reste, c'est-à-dire pour toute la protection prévue en faveur des salariés par le *droit du travail et de la sécurité* sociale, aucune distinction ne devrait être faite entre les deux types de contrat ;

2) Il est nécessaire que les candidats au travail à temps partiel acceptent une rémunération proportionnée à la durée de leur travail ;

3) Il ne faut absolument pas imposer le temps partiel à qui *que ce soit et où que ce soit.* Agir autrement reviendrait à déconsidérer l'institution. Contraindre une partie de la population à travailler à temps partiel afin de résorber le chômage aurait un effet psychologique désastreux. Ce qu'il faut, c'est informer l'opinion pour susciter éventuellement une demande réelle. Il se pourrait que le développement du travail à temps partiel ait pour conséquence une régression du chômage, mais ce n'est nullement certain, car la formule serait susceptible d'attirer d'autres demandeurs d'emploi sur le marché du travail. L'objectif essentiel d'une politique de travail à temps partiel est l'amélioration du genre de vie et non pas la diminution du chômage ;

4) Il serait superflu et même nocif d'imposer un certain type *d'horaires ;* il *faut* laisser aux intéressés la possibilité de conclure des arrangements à ce sujet, comme le prévoit la loi du 27 décembre 1973. On peut même concevoir que les horaires de travail varient selon les personnes et dans le temps.

La pratique du temps partiel est assez peu répandue en France. En effet, les employeurs ont été longtemps hostiles à la formule en raison des frais supplémentaires qui résultaient pour eux du mode de calcul des cotisations de Sécurité sociale, ce qui n'est plus vrai. L'aménagement *d'horaires à temps partiel* alourdit cependant les frais de gestion du personnel et demande un effort d'imagination sur le plan de l'organisation du travail. Est-il, pour autant, inconcevable ?

Nuisible à la promotion professionnelle

Les organisations de salariés sont réservées à l'égard du travail à temps partiel parce qu'elles craignent qu'une telle formule ne soit de nature à avoir sur les salariés un effet démobilisateur. On peut penser que des accommodements seraient possibles, sous la pression des demandeurs potentiels de travail à temps partiel, mieux informés des possibilités qui pourraient s'ouvrir à eux. Une claire définition du contrat de travail à temps partiel et des indications précises sur le maintien des droits des salariés prévus par la législation et la réglementation du travail et de la sécurité sociale favoriseraient cette prise de conscience.

Certaines associations, dites féministes, pensent que le travail à temps partiel, demandé surtout par *les femmes, serait discriminatoire* à leur égard et empêcherait leur promotion professionnelle. Il est probablement exact que le salarié à temps partiel aura moins de chances de promotion, mais certains ne consentiraient-ils pas à courir ce risque ? *Et, d'autre part, quelle* femme accepterait de gaieté de cœur d'accomplir des performances professionnelles en négligeant ses enfants ? Et, en toute hypothèse, le travail à temps partiel devrait résulter d'un choix et ne pas être une obligation.

Une enquête effectuée en 1975 par l'Office statistique des Com*munautés européennes montre* que, dans ce domaine, la France est en retard sur ses voisins. Parmi les personnes ayant un emploi principal, la proportion de celles qui travaillent à temps partiel était alors de 17 % au Danemark, 16,9 % en Angleterre, 9 % en République fédérale allemande et seulement de 6,6 % en France. Les exemples venus de *l'étranger montrent* que l'on devra pouvoir développer cette forme de travail et qu'une évolution en ce sens, qui n'exige d'ailleurs ni dépense spectaculaire ni transformation législative d'ensemble, serait sûrement utile et sans doute populaire. *Certes, il ne s'agit pas d'un* remède à tous les problèmes sociaux. Le travail à temps partiel ne prétend pas être une panacée, mais ce serait une contribution pour que les nécessités de l'économie s'adaptent un peu aux besoins si divers des hommes.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

RÉPLIQUES

Sur le « travail au foyer »

La publication de l'article de Mme Valentine Loth (le Monde *du 9 décembre) intitulé : « Notre place au foyer » et de la réponse de M. Jean-Jacques Dupeyroux* (le Monde *du 23 décembre) nous a valu un courrier abondant. Nous avons déjà publié quelques lettres à ce sujet. Voici d'autres répliques :*

Un état d'esprit inquiétant

Pourquoi croire à un gâchis de talents inexploités ? (Est-ce parce que M. Dupeyroux ne considère comme seul respectable que le travail « exploité » ?) Pourquoi une femme au foyer serait-elle fatalement oisive, et pourquoi les femmes ayant un métier seraient-elles seules actives ? La vie n'offre-t-elle pas une somme d'activités (indépendamment de tout ce qui peut être loisir et contentement de soi-même) à entreprendre en dehors du travail professionnel, qui permettent d'épanouir ses talents et virtualités ?

« Le statut de la femme entretenue est fragile... » En dehors du caractère déplaisant de cette expression, c'est bien là un scan*dale inacceptable,* et il faut lutter pour y mettre fin : car il est absolument anormal qu'une femme qui a passé le plus clair de son existence au service du foyer puisse se trouver dans le dénuement à la suite d'un décès ou abandon ou divorce. Et le regret exprimé dans cet article ne doit en aucun cas être une dissuasion à l'option que prend la femme restant au foyer.

On reproche ensuite aux femmes au foyer de ne pas participer aux charges de la collectivité par le biais des impôts ou charges sociales sur la rémunération fictive qui serait la leur pour les services rendus au foyer : d'une part, elles n'en paient ni plus ni moins que les femmes exerçant une profession et qui, au titre du service au foyer, peuvent aussi être considérées comme recevant une rémunération fictive de leur époux. D'autre part, souhaiter le paiement de charges sociales sur l'activité accomplie par soi-même à titre domestique me semble absurde : quand je récolte une salade dans mon jardin, quand je bricole chez moi sans faire appel à un salarié, est-ce que je manque de civisme parce qu'en même temps je ne paye pas de charges sociales à la collectivité sur ce travail ?

Cet article m'émeut surtout parce qu'il reflète un état d'esprit inquiétant pour l'avenir : pourquoi le travail professionnel serait-il la seule possibilité d'épanouissement et la seule façon d'être reconnu dans la société ? Pourquoi toute activité doit-elle avoir en contre-partie un salaire ? Que devient le bénévolat ? Par qui sera assumé le rôle irremplaçable que remplit une mère quand elle est au foyer pour l'éducation de ses enfants ?

J'ai six enfants et ma femme est au foyer. Bien sûr, elle aurait pu s'embaucher ailleurs comme gardienne, elle en a tous les talents, et j'aurais pu moi-même embaucher une gardienne pour mes propres enfants pendant les quinze années où cette garde était nécessaire... Le « gâchis », je l'aurais plutôt trouvé dans l'éducation de mes enfants laissés à eux-mêmes. Je me rends mieux compte de tout l'apport que *ma* femme fait à la collectivité grâce à son activité non professionnelle : bénévolat dans une bibliothèque, associations de consommateurs, associations éducatives... Alors, pourquoi tant d'acrimonie et de hargne ; pourquoi si peu de sympathie ?

JEAN-LOUIS BLANDIN.
(Epinal.)

Cela ne regarde qu'elle...

Je suis très étonnée de la réaction de vos correspondants à l'article de M. Dupeyroux. Certes, si une femme, mariée ou non décide de rester chez elle pour tenir sa maison ou pour se refaire les *ongles, cela ne regarde qu'elle* et son mari ou l'*homme* qui l'entretient, qu'il soit père, époux ou amant.

Mais dès qu'elle demande à la collectivité de rembourser ses *frais médicaux, on est en droit* de demander à qui profite sa présence à la *maison.* A ses enfants ? Bien entendu, mais cela est en partie compensé par des avantages sociaux consentis, je pense, *par la collectivité consciente,* comme M. Sauvy, que ces enfants auront finalement à payer la retraite de tout le monde. Mais c'est surtout son homme qui trouve avantage à retenir cette femme à son service ou à sa disposition et il semble tout à fait juste et logique qu'il cotise pour elle à la Sécurité sociale.

De même, si cette *femme* survit à son mari elle touchera jusqu'à la fin de ses jours 50 % de sa pension de retraite sans qu'il ait cotisé quoi que ce soit en contrepartie. Il serait donc juste et logique qu'un homme marié cotise pour cette reversion de pension sur la tête de son épouse et je pense que des maris comme M. Lefèvre ne seraient pas mécontents d'assurer ainsi l'avenir de leur femme. Les cotisations pourraient, bien entendu, être réduites ou pondérées en fonction du nombre d'enfants élevés.

Et si, par hasard, le mariage ne dure pas (décès ou divorce), ces années de cotisations lui seront beaucoup plus utiles que cet « éblouissement de la population » dont parle M. Sauvy, qui sera assurément beau à voir, mais qui ne paiera pas le loyer. D'autant plus que, à plus de quarante ans et sans expérience, elle aura beaucoup de mal à trouver un emploi bien rémunéré et que, sans cela, elle n'aura même pas le temps d'acquérir les sacro-saints « points de trente ans » pour une retraite valable.

Mme B.-M. DORE.
(Paris.)

Pitié pour les hommes

Pourquoi tient-on à me rappeler une fois de plus que ce sont toujours les autres qui se mêlent de décider pour moi, femme, de ce qui me convient : *« Ta place est au foyer... »,* c'est là que tu seras le plus utile, c'est là que tu seras le plus heureuse. Ou encore : ta place est dans la vie *active,* sale petite-bourgeoise exploiteuse de son mari, de ta bonne. Et ron et ron et ron.

Que cesse ce matraquage !

MA place, mon utilité, mon bonheur, c'est mon affaire à moi, du moins dans une société dite libre, et c'est à moi d'en décider. Et c'est là ma seule revendication en tant que femme : il est enfin *temps qu'on cesse de m'assigner* une place afin que je sache la trouver toute seule.

J'ai cependant une autre revendication à formuler, mais elle n'est pas pour moi : pitié pour les *hommes,* mes frères, mes compagnons de route, eux aussi matraqués, frustrés jusqu'à l'os et auxquels on ne laisse aucun choix. N'ont-ils pas droit eux aussi au « non-travail » ? N'avez-vous jamais pensé, madame, qu'il y a aussi des *hommes,* plus peut-être que vous ne le pensez, qui préféreraient avoir la possibilité de s'occuper de *leurs enfants sans être traités* de « ceci » ou de « cela ». Mais vous avez sans doute décidé (avec *d'autres d'ailleurs), pour eux,* que leur place n'est pas au foyer.

Oui, pitié pour eux, ce sont les *grands perdants, nous leur grignotons* déjà lentement droits et prérogatives, mal acquis, certes, *mais, en contrepartie, que leur* offrons-nous ? Même pas le droit de prendre soin de leurs enfants. Avez-vous *déjà prêté l'oreille,* madame, aux revendications des pères divorcés ? Je suppose que, *s'ils réclament le droit de garde,* c'est pour s'occuper eux-mêmes de leurs enfants, comme une mère, au foyer ou pas, et non pour les « refiler » aussitôt à une autre gardienne. Car, s'il en était autrement, bien sûr, leur revendication ne serait pas simplement guidée par l'amour paternel et aurait une autre portée.

Mme RODITI HATTEL
(Saint-Mandé.)

Injustice fiscale

L'article de Jean-Jacques Dupeyroux *m'incite à attirer votre* attention sur les injustices fiscales dont sont victimes les mères *de famille qui travaillent,* injustices particulièrement criantes si on les compare aux multiples avantages dont bénéficient les femmes au foyer, qu'elles aient ou non des enfants.

1) Dans un ménage avec deux enfants, l'existence d'un deuxième salaire a pour effet de multiplier les impôts du ménage par *quatre.* Même si toutes les mères de famille ne travaillent pas, ceci suggère que l'impôt sur le revenu est alimenté en grande partie par le travail féminin.

2) Même avec le jeu du quotient familial, le salaire d'une mère de deux enfants subit un prélèvement fiscal supérieur à celui d'une célibataire de même revenu. Autrement dit, une mère de deux enfants paie plus d'impôts que si elle était célibataire.

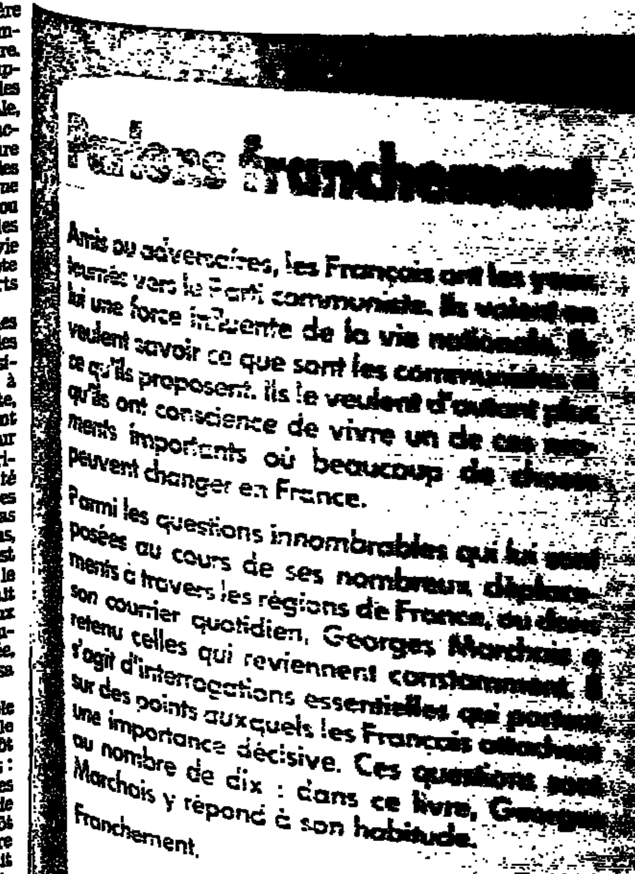
3) Un prélèvement fiscal supplémentaire est constitué par les cotisations de Sécurité sociale, *obligatoires pour les femmes actives.* Inversement, la couverture Sécurité sociale gratuite des *femmes au foyer, de même que* les pensions de réversion et/ou le minimum vieillesse dont elles *bénéficient à la fin de leur vie* devraient être pris en compte *dans* l'évaluation des transferts sociaux.

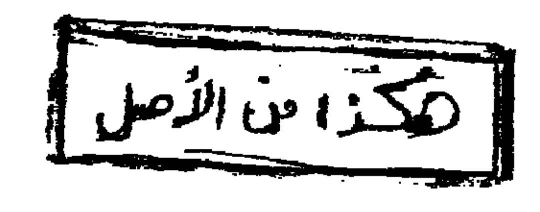
4) Les frais de garde des jeunes enfants représentent pour les *mères actives une dépense considérable* qui devrait donner lieu à une déduction fiscale importante, *jusqu'à ce que les enfants soient* assez grands (six-huit ans). Pour compenser, on pourrait supprimer *la couverture de Sécurité* sociale gratuite à toutes les femmes au foyer n'ayant pas *d'enfant de moins de treize ans,* ou de moins de dix ans. Il est d'autre part anormal que le salaire d'une *mère active, qui fait* garder ses enfants, subisse deux prélèvements successifs de Sécu*rité sociale, l'un comme* salariée, l'autre comme employeur de sa garde d'enfants.

En conclusion, il me semble que, pour les mères de famille actives, l'égalité devant l'impôt exigerait les *conditions suivantes :* imposition séparée des femmes mariées ; déduction des frais de *garde sur le revenu* avant impôt des mères de famille. Pour être équitable, cette déduction devrait être par *exemple* égale aux frais de garde chez une gardienne agréée.

Il faut noter à ce propos que le « complément familial » récemment créé, d'une part est *inférieur à de tels frais de garde,* d'autre part est soumis à des critères d'attribution tels que, *dans la pratique,* très peu de femmes actives pourront le percevoir.

FRANÇOISE HARTMANN,
maître de recherches au C.N.R.S.





Le Monde

étranger

LA TENSION APRÈS L'INTERRUPTION DE LA CONFÉRENCE DE JÉRUSALEM

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a confirmé jeudi 19 janvier qu'il était prêt à participer à un « sommet » américano-égypto-israélien, « si le président Carter l'invite à venir à Washington avec le président Sadate ». A Washington, cependant, le département d'Etat américain a indiqué qu'aucun projet de rencontre des chefs d'Etat égyptien et israélien n'était « pour le moment prévu » dans la capitale fédérale.

M. Begin a, d'autre part, indiqué que le secrétaire d'Etat, M. Vance, avec qui il venait de s'entretenir longuement, se rendrait ce vendredi au Caire pour tenter de convaincre le président Sadate de la nécessité de reconvoquer la commission politique. En ce qui concerne la prochaine réunion du comité militaire israélo-égyptien, M. Begin a noté que le président Sadate avait invité la délégation à venir au Caire samedi, jour du sabbat : « Nous ne voyageons pas le jour du sabbat », a-t-il rappelé. Il a ajouté que son gouvernement prendrait une décision sur la réunion du comité au cours de son conseil hebdomadaire de dimanche matin.

● AU CAIRE, l'agence du Moyen-Orient a rendu public, jeudi soir, le texte du projet de déclaration de principes proposé par l'Egypte à Israël au cours des travaux — interrompus mercredi — de la commission politique de Jérusalem. Ce texte comprend les cinq points suivants : 1) Retrait d'Israël du Sinaï, du Golan, de Cisjordanie et de Gaza, conformément à la résolution 242 de l'ONU et au principe de non-acquisition de territoires par la force ; 2) Nécessité de garantir la sécurité des territoires et l'indépendance politique de chaque nation de la région par des dispositions convenues entre les parties concernées sur la base du principe de la réciprocité ; 3) Respect du droit de tous les pays de la région à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique ; 4) Réalisation d'un règlement juste du problème palestinien, sous tous ses aspects, sur la base du droit à l'autodétermination, par des entretiens entre l'Egypte, la Jordanie, Israël et les représentants du peuple palestinien ; 5) Abandon du recours à la guerre et établissement de relations pacifiques entre tous les pays de la région par la conclusion de traités de paix conformément à la charte des Nations unies.

Le journal égyptien « Al Akhbar » qualifie de « ridicules » les rumeurs sur une imminente démission du président Sadate. « Pourquoi, écrit « Al Akhbar », le peuple égyptien devrait-il demander à Sadate de s'en aller ? Parce qu'il a défendu avec véhémence les droits de son peuple ? Celui qui devrait s'en aller, c'est Menahem Begin, lui qui a volé les Arabes et qui, ensuite, leur demande de composer avec lui comme s'il était un policier, un président du tribunal et un juge de tribunal d'appel. »

● A TRIPOLI, l'agence libyenne Jana avait évoqué la possibilité de cette démission. Sans exclure l'hypothèse d'une manœuvre, l'agence avait écrit que le président égyptien pourrait désigner comme successeur le général Gamassi, « au cas où les pressions américaines aboutiraient », ou M. Khaled Mohieddine, leader de la gauche égyptienne, « s'il [M. Sadate] voulait se venger des Etats-Unis, qui l'ont conduit à une impasse ». Jeudi, le président Kadhafi a renouvelé son offre de mettre à la disposition de l'armée égyptienne des centaines de chars, si celle-ci décidait de « libérer les territoires arabes occupés ». — (A.F.P., U.P.I., Jana.)

JÉRUSALEM : l'autorité du premier ministre demeure intacte

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien que les ponts ne soient pas coupés entre Le Caire et Jérusalem, le charme est rompu. Le brusque rappel par le président Sadate de la délégation égyptienne à la commission politique de Jérusalem et les accusations anti-israéliennes qui l'ont accompagné alors que les négociations progressaient, au dire des Egyptiens eux-mêmes, ont considérablement entamé la confiance qu'une majorité d'Israéliens avaient mise dans le désir du leader égyptien de faire la paix avec Israël. L'enthousiasme suscité par « *l'incroyable* » venue à Jérusalem du président Sadate, il y a exactement deux mois, s'est évanoui pour céder la place à la morosité.

C'est sur le ton désabusé qui leur était si familier « *avant* » que des Israéliens vous disent : « *Vous voyez, il n'y a pas moyen de discuter avec eux. Plus vous leur en proposez et plus ils en veulent. Si vous ne cédez pas à leurs exigences, ils claquent la porte et vous menacent de nouveau.* »

« Il parle un peu trop et trop fort »

D'autres estiment qu'en réalité M. Sadate n'a pas changé. Il espérait obtenir par des moyens politiques ce qu'il n'avait pas réussi à conquérir militairement, mais son objectif demeure fondamentalement le même que ceux des pays du Front du refus, à savoir, sinon détruire l'Etat d'Israël, du moins le réduire à des dimensions qui le condamnent à terme. M. Begin fait l'objet de beaucoup plus de ménagements. « *Il parle un peu trop et trop fort* », dit l'homme de la rue, ajoutant aussitôt que les exigences contenues dans le discours du ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamel, dès son arrivée à l'aéroport Ben-Gourion (évacuation totale de tous les territoires, y compris Jérusalem) nécessitaient une réaction énergique de la part d'Israël.

Dans les milieux politiques, les réactions sont moins passionnées, plus mesurées, mais l'autorité du premier ministre demeure intacte. Et si le président égyptien, par son geste spectaculaire, a voulu susciter des pressions sur le gouvernement dans la sens d'une plus grande souplesse, la manœuvre a échoué, du moins jusqu'à présent. Les travaillistes se contentent d'en appeler à la « *trêve des déclarations intempestives et superflues* ».

Pour le MAPAM (l'aile gauche travailliste), ce sont les dernières implantations dans les territoires occupés autorisées par le gouvernement qui sont à l'origine de la crise. Le journaliste Uri Avêri, du mouvement Shelli, affirme que le gouvernement a prouvé qu'il n'est pas à la hauteur de sa mission, qui est de faire la paix. Il doit donc démissionner au plus vite. Le parti communiste rappelle, pour sa part, que la paix passe par une révision fondamentale de la position israélienne et par le retour aux frontières de 1967. Dans les rangs du Likoud (majorité gouvernementale), les irrédentistes du Hérout sont satisfaits. Mme Géoula Cohen, leader du groupe des opposants au plan Begin, a félicité le premier ministre : « *Le gouvernement ne doit plus se laisser entraîner dans des concessions. Il doit entamer d'éventuelles nouvelles négociations avec les Egyptiens sur des positions de force.* » Le président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Moshe Arens (Likoud), est favorable, lui aussi, à une révision des positions israéliennes dans le sens d'un durcissement. Selon lui, il faut réclamer la souveraineté israélienne sur la région de Rafah, Yamit, ainsi que sur la position stratégique de Charm-El-Cheikh. « *Dans le cadre d'un accord avec l'Egypte, Israël doit s'assurer la jouissance des sources d'énergie du Sinaï* », a-t-il dit.

(Intérim.)



(Dessin de PLANTU.)

M. Begin : aucune pression américaine ne parviendra à modifier nos positions

Jérusalem. — *(U.P.I., A.F.P., Reuter).* — Parlant à Jérusalem devant une délégation de l'Appel juif unifié de France, M. Begin a défendu judi 19 janvier son plan de paix et critiqué la décision de l'Egypte de rompre les négociations, ajoutant que « *aucune pression américaine ne parviendrait à modifier les positions israéliennes* ». *Celles-ci,* a-t-il ajouté, sont « *souples et positives* » et « *on ne pourra exercer sur nous aucune pression pour que la justice devienne l'injustice. Que nul ne nous effraie avec cette idée inimaginable de pression exercée sur nous !* ».

M. Begin s'en est pris en particulier au ministre égyptien des affaires étrangères. « *Dès sa descente d'avion, il nous a dit qu'il nous faudrait abandonner Jérusalem... Jérusalem ! Il s'agit là de la déclaration la plus aberrante jamais faite par un hôte. Imaginez que je me rende en France et que je dise que Paris devrait être divisé en deux. Le lendemain même, on me demanderait de quitter la France.* » M. Begin a qualifié une telle attitude du mot hébreu *chutzpah* (insolence, impudence).

Il a ajouté qu'il avait clairement fait comprendre au président Sadate, lors de leur rencontre à Ismaïlia, qu'Israël n'abandonnerait jamais les colonies de peuplement juives dans le nord du Sinaï. « *Il s'agit là d'un des points vitaux de notre sécurité nationale. Aucun gouvernement israélien ne peut ordonner le démantèlement de ces colonies qui ont coûté tant de sueur et de travail.* » Le chef de l'Etat israélien s'est moqué des journalistes israéliens qui lui avaient dit que l'Egypte reconnaissait le droit d'Israël à l'existence. « *Israël,* a-t-il dit, *n'a jamais demandé à quiconque de reconnaître son droit à l'existence. Ses droits sur cette terre lui ont été conférés par le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.* »

M. Begin a affirmé : « *Si la sécurité et la défense de la Cisjordanie n'étaient pas confiées à Israël comme le prévoit le plan d'autonomie israélien, ces territoires tomberaient dans les vingt-quatre heures aux mains de l'O.L.P. Nous mettrions alors la partie la plus habitée d'Israël à la merci de l'ennemi le plus implacable que le peuple juif ait jamais eu depuis les nazis. Nous ne remettrons jamais la vie de nos femmes et de nos enfants aux mains des ennemis du peuple juif.* »

Un entretien avec M. Boutros-Ghali

(Suite de la première page.)

(Le ministre d'Etat nous montre alors une brochure où des lettres de sang sur fond noir préviennent qu'« un Etat-O.L.P. [*serait*] un danger mortel [*pour Israël*] ». *Le texte tend à démontrer que l'O.L.P. constituerait en Cisjordanie un Etat prosoviétique et anti-israélien.)*

« Vous avez donc buté essentiellement sur le problème palestinien ?

— Il y a eu aussi le contentieux proprement égypto-israélien, mais là on les sentait quand même un peu moins fermés. Il reste que la décision du président Sadate d'aller à Jérusalem est demeurée jusqu'à présent sans véritable réponse de la part des dirigeants d'Israël. A l'acte de foi dans les Israéliens fait par notre président n'a pas répondu l'acte de foi dans les Egyptiens, dans les Palestiniens, dans les Arabes, que nous étions en droit d'attendre de leur part. Le président Sadate est allé à Jérusalem autant pour les Egyptiens que pour les Palestiniens.

— *Mais l'Egypte n'a pas été mandatée par les Palestiniens pour parler en leur nom ?*

— Il ne s'agissait pas d'entrer dans les détails au nom des Palestiniens. Même sans mandat écrit nous avons une obligation morale envers l'ensemble des Arabes, envers les grands principes reconnus au cours des « sommets » arabes. Depuis sept mille ans nous jouons un rôle dirigeant dans cette région du monde et ce n'est pas aujourd'hui que nous allons abdiquer. Vous voyez que nous sommes loin de la paix séparée que certains stratèges nous accusent encore de vouloir conclure avec Israël. Notre souci constant a été d'obtenir une déclaration israélienne permettant d'amener les Palestiniens et les autres Arabes à la table des négociations.

— *Mais quels Palestiniens ?*

— Cela, c'est une autre étape. Mais il y a de nombreux Palestiniens modérés, y compris au sein de l'Organisation de libération de la Palestine.

— *L'équipe dirigeante israélienne est-elle apte, selon vous, à opérer la conversion psychologique nécessaire à la reconnaissance du fait palestinien ?*

— Pour M. Begin, les Palestiniens c'est une minorité en Israël, comme les Basques en Europe. Dans la vision coloniale et paternaliste de M. Dayan, ce sont des « indigènes ». Israël refuse en fait de reconnaître l'Autre, ou, plutôt, le désir légitime de l'Autre, le Palestinien, d'avoir sa propre entité. Pourtant il n'y aura pas de progrès dans le processus de paix tant que la nécessité de laisser se créer cette entité n'aura pas été reconnue par Israël. Or, à présent, nous nous trouvons devant un refus israélien s'appliquant surtout à l'entité palestinienne. L'opinion internationale ne peut plus ignorer maintenant que, à côté du refus de certains Etats arabes, il y a le refus de l'establishment israélien. Celui-ci est encore coincé dans ses vieilles conceptions, et ceux de ses membres qui reconnaissent non officiellement que cette attitude doit évoluer demandent du temps pour que leurs compatriotes puissent faire la révolution culturelle nécessaire à l'égard des Arabes en général et des Palestiniens en particulier.

— *Pourtant on dit que M. Begin est pressé de négocier pour offrir la paix à son pays à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de l'Etat hébreu cette année.*

— Parfois on a l'impression que les Israéliens veulent la paix très vite, au point de maudire vingt-quatre heures de retard, qu'ils ont peur de voir se refermer la « porte étroite » ouverte par le raïs. Mais, paradoxalement, ils demandent du temps pour s'adapter à ce que certains dirigeants d'Israël appellent l'« après-voyage de Sadate ».

— *N'ont-ils pas aussi l'obsession de la sécurité ?*

— Cette obsession est réelle, mais elle cache aussi des visées expansionnistes. Et puis Israël réclame des territoires, tantôt au nom de sa sécurité, tantôt au nom de la Bible. Le gouvernement israélien est déchiré entre le désir de paix et celui de garder les territoires, mais il sait qu'il ne peut avoir les deux. Il n'est pas encore parvenu à faire un choix.

— *La supériorité militaire des Israéliens leur donne peut-être le temps de réfléchir.*

— Parlons plutôt de leurs faiblesses face au monde arabe, dont ils sont de plus en plus conscients. Tout simplement, je crois qu'ils n'ont pas encore fait la révolution psychologique leur permettant d'imaginer leur pays dans un univers de paix. Ils n'ont pas réalisé non plus quel rôle modérateur l'Egypte, débarrassée de l'hypothèque israélienne, pourrait jouer dans l'ensemble afro-arabe. A M. Yadin, vice-président du gouvernement israélien, qui me disait : « *Laissez-nous nous habituer au choc créé par la venue de Sadate chez nous* », j'ai répondu : « *Attention, comme dans les tragédies grecques, il peut y avoir un « accident » qui oblige à tout faire repartir de zéro.* »

Propos recueillis par
J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



Un spécialiste du droit international

M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires extérieures, passe actuellement au Caire pour le responsable égyptien qui connaît le mieux les dirigeants israéliens, notamment MM. Begin et Dayan, ayant eu avec eux, lors de ses deux voyages à Jérusalem et au cours des entretiens d'Ismaïlia, plus de trente heures de conversations.

Spécialiste du droit international, M. Boutros-Ghali était à peine entré dans le gouvernement de M. Mamdouh Salem à l'automne dernier comme ministre d'Etat sans portefeuille qu'il était appelé, lors des journées agitées qui précédèrent le départ du raïs pour Jérusalem, à assumer la double fonction de ministre d'Etat aux affaires extérieures et chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères — les titulaires précédents de ces deux postes, MM. Ismaïl Fahmi et Mohamed Ryad s'étant récusés de peur que l'initiative du président Sadate ne tourne court.

Les affaires étrangères sont dirigées en Egypte par un ministre et un ministre d'Etat qui, protocolairement, sont sur le même pied, mais, traditionnellement, le ministre est considéré comme le numéro 1 de la diplomatie du Caire et son importance politique est plus grande que celle du ministre d'Etat. Devenu le numéro 2 lors de la nomination à la fin de décembre 1977 de M. Mohamed Ibrahim Kamel à la tête du ministère des affaires étrangères, M. Boutros-Ghali continue cependant d'être pleinement associé à la politique proche-orientale de l'Egypte. Le ministre d'Etat aux affaires extérieures dirigeait, aux côtés de M. Kamel, la délégation égyptienne que le raïs a rappelée cette semaine au Caire.

PROCHE-ORIENT

YÉMEN DU NORD : des tribus contre un État

I. — UN SYMBOLE ASSASSINÉ

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Sanaa. — « *Qui a tué le président Hamdi ?* » Cette question, *souvent posée, embarrasse* visiblement les dirigeants nord-yéménites : « *Cela a été une véritable tragédie, il vaut mieux ne pas en parler* », « *La vérité ne pourrait qu'envenimer les choses* », « *Attendons que la commission d'enquête se prononce* ». Formée au lendemain du drame, celle-ci n'a toujours *fourni* aucune *indication*, même vague, sur les circonstances de l'assassinat, à telle enseigne *que certains n'hésitent pas* à parler d'une véritable conspiration du silence.

Tant de discrétion a suscité une extraordinaire prolifération de récits chuchotés de bouche à oreille, qui ont contribué à rendre le mystère encore plus épais, brouillant ainsi les pistes. On a essayé de discréditer le président disparu en liant son assassinat à celui de deux jeunes Françaises tuées à la même époque dans des circonstances demeurées mystérieuses. Tenter dans ces conditions de débrouiller l'écheveau des différentes versions en présence relève de la gageure, tant est mince le dossier des faits vérifiables. Ce qui est connu avec certitude — en recoupant des *témoignages* que l'on ne peut contester — c'est qu'Ibrahim Hamdi, revêtu de l'habit traditionnel yéménite, et qui ne semblait rien redouter, s'était rendu le 11 octobre dernier, vers midi, au *domicile* de *son ami et principal* collaborateur, le lieutenant-colonel Ahmed Ghachemi, chef *d'état-major* de l'*armée*. Ce dernier, qui, depuis lors, lui a succédé à la tête de l'Etat, l'avait en vain invité à partager avec lui son repas. Dans la soirée, le corps du président était découvert, criblé de balles, dans une résidence « *discrète* » que le chef de l'Etat possédait sur la route circulaire de Sana, à proximité de la mission militaire saoudienne. Le corps de son jeune frère, Abdallah Hamdi, commandant des unités de choc du régime habituellement stationnées à Dhamar, au sud de la capitale, gisait à ses côtés, ainsi que celui du lieutenant-colonel Ali El Kannaf, chef de l'unité blindée de Sanaa.

Que s'est-il passé entre le début de l'après-midi et l'heure à laquelle furent découverts les corps des victimes ? Le saura-t-on jamais ? Dès le lendemain, la rumeur publique accusait le nouveau président Ghachemi, qui était pris à partie et publiquement injurié au cours des obsèques de son prédécesseur aux cris de : « *Enta el qatel, ya Ghachemi !* » (C'est toi l'assassin, ô Ghachemi). Ceux qui mettent en cause le nouveau chef de l'Etat font valoir que ce dernier, ainsi que plusieurs officiers supérieurs de l'armée, se trouvait déjà depuis un certain temps en conflit ouvert avec Abdallah Hamdi, qui, en sa qualité de commandant des unités de choc de Dhamar, empiétait constamment sur leurs prérogatives.

Un coup d'État déguisé ?

« *Vous perdez votre temps. L'affaire est déjà pratiquement classée. Tâchez plutôt de savoir qui sont les bénéficiaires de ce crime*, nous dit un jeune Yéménite. *Il ne faut pas s'y tromper, il s'agit bel et bien d'un coup d'Etat, minutieusement préparé dans le but de mettre fin à la politique du président Hamdi, qui avait su, depuis son arrivée au pouvoir en 1974, réduire les pouvoirs excessifs des tribus du Nord et mener une politique d'indépendance nationale à l'égard du puissant voisin saoudite.* » Les partisans de cette thèse font remarquer que le crime a eu lieu la veille du jour où le président Hamdi *devait* se rendre à Aden pour y signer une série de nouveaux accords destinés à renforcer les liens *entre les deux* « *régions du Yémen* ».

Le président Hamdi ne partageait *guère les options socialistes* du régime d'Aden, mais il admirait profondément l'organisation centralisée de l'Etat et de l'armée sud-yéménites. En sa qualité de commandant des forces militaires du nord du pays, il avait été fortement impressionné, lors de la guerre entre les deux Yémens de septembre 1972, par la discipline et l'efficacité des troupes sudistes, par opposition au laissez-aller des forces de Sanaa, réduites, à l'époque, à une juxtaposition d'unités régulières et de bandes tribales. « *Il avait alors*, nous a déclaré un de ses proches, *juré de consacrer sa vie à trois objectifs qu'il estimait essentiels : former une armée moderne et unifiée ; renforcer le pouvoir central à Sanaa, et imposer au pays la stabilité politique afin de permettre un développement économique continu.* » C'est dans ce but qu'il avait pris part au coup d'Etat de juin 1974 contre le pouvoir, exercé sans *vigueur*, du cadi Abdel Rahman El Iriani.

La reconquête du pouvoir

Le « mouvement de redressement national » dont Hamdi fut alors le symbole portait en lui toutes les contradictions de l'ancien régime. Les tribus du Nord, appuyées par l'Arabie Saoudite, s'étaient partagées les principaux postes. Les fonctions civiles avaient été attribuées aux Bakils du cheikh Sinane Abou Lohoum, dont le beau-frère, M. Mohsen El Ayni, avait été nommé à la *tête du gouvernement*. Les responsabilités militaires avaient été confiées aux Hacheds du cheikh Abdallah El Ahmer, *qui*, lui aussi, avait porté son beau-frère, le brillant et fougueux Mougahed Abou Chawareb, à *la* tête de l'état-major de l'armée.

De toute évidence, le président Hamdi était voué à jouer les potiches. Mais le nouveau chef de l'Etat s'employa à conquérir la réalité du pouvoir en divisant et humiliant ses adversaires, en manœuvrant habilement afin de gagner les faveurs de Ryad, tout en minant patiemment le pouvoir des féodaux sur lequel était, en fait, fondée l'influence saoudite dans le pays.

Dans un premier temps, il réussit à disloquer l'alliance des *cheikhs* en *persuadant* le *roi* Fayçal qu'il fallait à tout prix se débarrasser, à la *tête* du gouvernement, de *M. Mohsen El Ayni*, qualifié de « *dangereux révolutionnaire* », bien que ses options politiques fussent, en fait, proches de ses propres conceptions. Après le départ de M. Mohsen El Ayni en janvier 1975, il imposa la nomination du gouverneur de la Banque centrale, M. Abdel Aziz Abdel Ghani, *technocrate* prosaoudien sans grande envergure politique, évinçant ainsi le candidat de Ryad, qui était alors le puissant cadi Abdallah El Hijri, ancien royaliste rallié tardivement à la République. Puis ce fut l'éviction des membres du clan des Abou Lohoum, responsables d'avoir protégé le « *socialiste* » Mohsen El Ayni.

Il ne reste plus alors au président Hamdi qu'à *s'attaquer* au tout-puissant cheikh Abdallah El Ahmar. Rassurés par les orientations *antisocialistes* et pro-occidentales de Hamdi, le roi Fayçal et, plus encore, son successeur, le roi Khaled *acceptent* de l'aider à consolider le pouvoir central, en cessant de subventionner directement les chefs de tribu et les fonctionnaires, et en réservant leurs largesses à l'Etat, désormais chargé de les redistribuer aux intéressés. Les dirigeants de Ryad *placent* ainsi une arme redoutable, sans le vouloir vraiment, entre les mains du président Hamdi. Le chef de l'Etat s'assure, contre argent comptant, le loyalisme des tribus, au détriment de l'influence du cheikh Abdallah El Ahmar.

De plus en plus isolé, le cheikh El Ahmar se retire dans son fief de Khamer, d'où il organise la contre-offensive, jouant la carte du retour à une vie constitutionnelle normale. En dépit de ses engagements répétés, le président Hamdi continuait, en effet, d'ajourner la reconvocation de l'Assemblée consultative dissoute au lendemain du coup d'Etat de juin 1974, et au sein de laquelle les chefs de tribu étaient majoritaires, du fait d'un système électoral désuet. Un rétablissement pur et simple de l'Assemblée défunte ne pouvait que renforcer le pouvoir des cheikhs. Le président *envisage* donc la révision de la loi électorale afin de mettre un terme à la surreprésentation des tribus.

Pour calmer l'Arabie Saoudite, il accepte cependant de placer à la tête du comité supérieur chargé de superviser les futures élections, l'homme de confiance de Ryad, le cadi Abdallah El Hijri. Les dirigeants saoudiens comptent sur ce dernier pour mener à bien une mission de « *réconciliation nationale* » entre Hamdi et Abdallah El Ahmar. La situation suscite, en effet, de vives inquiétudes à Ryad, où l'on craint de plus en plus la reprise de la guerre civile. Au début de janvier 1977, une conférence tribale regroupant à Sir, près de Sanaa, les partisans de Sinane Abou Lohoum et d'Abdallah El Ahmar, lance un véritable appel à la guerre sainte contre le régime de Hamdi, qualifié de « *communiste et d'athée* ».

En avril, le cadi El Hijri est assassiné à Londres, où il était allé s'entretenir avec le roi Khaled afin d'aplanir les divergences entre Abdallah El Ahmar et le gouvernement. L'assassinat est un coup *sévère* pour l'Arabie Saoudite, qui constate qu'elle est en train de perdre le contrôle des événements au Yémen du Nord. Les tribus, avec, semble-t-il, le feu vert de Ryad, commencent à s'agiter.

Au bord de la guerre civile

La situation *se* dégrade rapidement dans le Nord : les guerriers hached, occupent Khamir, à 100 km au nord de Sanaa et Saada, à 60 km de la frontière saoudienne. Le pays est pratique*ment coupé en deux et les forces* tribales contrôlent six des gouvernorats du pays. Les routes *menant vers le glacis du Nord et* de l'Est sont coupées. Au cours de la dernière semaine de juillet, le Yémen du Nord se trouve au bord de la guerre civile : des blindés gouvernementaux interviennent à l'est et des Migs, récemment achetés à l'U.R.S.S., bombardent les positions tribales dans le Nord.

Le pire est évité, grâce à la médiation de Ryad, mais l'accord qui intervient entre le président Hamdi et le cheikh El Ahmar *est de pure forme*. Les deux adversaires s'engagent à mettre fin aux combats, mais de*meurent sur leurs positions*.

Le président Ibrahim Hamdi semble alors condamné : honni par les féodaux, suspecté par les Saoudiens, il mène un combat de plus en plus solitaire, refusant de s'appuyer sur les forces nationalistes et de gauche qui constituent pourtant ses alliés naturels. Ses méthodes personnelles irritent même ses plus proches collaborateurs. Adulé par les masses, il devient arrogant et ne consulte personne, sauf peut-être son frère Abdallah, sorte de condottiere, qu'il a placé à la tête des troupes de choc et dont il subit l'influence néfaste.

L'assassinat du président, le 11 octobre 1977, modifie de fond en comble la scène politique au Yémen du Nord : plus rien désormais ne s'oppose à la « *réconciliation nationale* », tant souhaitée par Ryad, entre le pouvoir central et les tribus du Nord. Au lendemain de la *nomination* du lieutenant-colonel Ghachemi, à la tête de l'Etat, le cheikh Ahmar *fait un geste de conciliation* remarqué en rouvrant les routes du Nord et de l'Est, pratiquement *coupées depuis le début de l'année*. Le nouveau président, dont le frère est un des chefs des tribus Hached, jouit de *la* confiance de l'Arabie Saoudite. Personnalité effacée, ne disposant pas du charisme de son prédécesseur, il semble pour l'instant acceptable par toutes les parties, d'accord pour estimer qu'un conflit embraserait tout le pays.

Une épreuve de force semble inévitable à plus ou moins long terme entre les différentes factions militaires. Le nouveau « *conseil de commandement* » qui assume la direction de l'État comprend, outre le lieutenant-colonel Ghachemi, le chef des unités de parachutistes, le commandant Abdallah Abdel Alem, un militaire à poigne, et *le premier ministre*, M. Abdel Aziz Abdel Ghani. Officiellement, l'entente la plus parfaite règne au sein de cet organisme. Mais il n'est un secret pour personne que des tractations sont en cours pour élargir cette instance afin d'« *isoler* » le commandant Abdel Alem, considéré par l'Arabie Saoudite comme un dangereux « révolutionnaire ». Très proche collaborateur et ami intime du président assassiné, cet officier s'est rallié depuis au président Ghachemi, estimant comme bon nombre de ses pairs qu'il était préférable de laisser la situation *se décanter*.

Pour l'instant, rien ne différencie apparemment l'action du *président Ghachemi de celle de* son prédécesseur. Sollicité à deux reprises par le cheikh Abdallah El Ahmar, *qui* lui a *proposé* une alliance en règle destinée à liquider le contentieux entre les tribus du Nord et le pouvoir central, le nouveau chef de l'Etat a préféré ne pas répondre. Jusqu'à quand pourra-t-*il* s'opposer aux pressions conjuguées de Ryad et du puissant chef de la confédération des Hacheds ?

Prochain article :

UNE MODERNISATION DIFFICILE

ASIE

SELON RADIO-HANOI

Une importante dissidence persiste à proximité du Cambodge

Trente-trois mois après la fin de la guerre au Vietnam, la dissidence *persiste dans la province* de An-Giang, dans le delta du Mékong, à la frontière du Cambodge, a annoncé *Radio-Hanoï le* 12 janvier. Dans le district de Cho-Moi, qui compte 250 000 habitants, « *il y a 23 000 membres de l'armée et de l'administration fantoches* (de l'ancien régime du général Thieu) ; *beaucoup d'entre eux — dont un nombre assez important d'officiers — ont refusé avec entêtement de se plier à la rééducation. Certains ont terminé leur rééducation mais refusent de travailler honnêtement pour vivre. Retournant à leurs anciennes habitudes, ils continuent de s'opposer à la rééducation et au peuple. Certains sont contrôlés par les* « *durs* », *et les autres suivent par aveuglement* ». En un an, trente-cinq ont été tués, deux cent cinquante capturés et quinze se sont rendus.

La situation est tellement sérieuse, a poursuivi Radio-Hanoï, que des villages ont formé des « *groupes de combat* » sous le commandement des autorités militaires et que des « *opérations de ratissage* » sont organisées contre l'« *ennemi* », qui peut être « *des infiltrateurs frontaliers* » (c'est-à-dire des Cambodgiens) ou « *des réactionnaires à l'intérieur du pays* ».

Il est rare que les Vietnamiens *parlent de dissidence*. Il est encore plus rare qu'ils la localisent si précisément et qu'ils lui donnent une *importance si grande*. La raison en est peut-être que cette région se trouve à proximité du *Cambodge, dans une des zones* les plus touchées par le conflit khméro-vietnamien. Il est possible que Hanoï veuille se débarrasser d'une insécurité latente sur ses arrières, et il n'est pas exclu que ces « *fantoches* » soient, du moins pour quelques-uns, d'anciens soldats d'ethnie khmère résidant au Vietnam — les Khmers khroms, — nombreux dans *cette* partie du pays. — P. de B.

PÉKIN RÉAFFIRME SON SOUTIEN A PHNOM-PENH

Mme Teng Ying-chao, veuve de l'ancien premier ministre Chou En-lai, en visite à Phnom-Penh, a prononcé, jeudi 19 janvier, un discours dans lequel elle a soutenu la position du Cambodge dans son conflit avec le Vietnam, tout en s'abstenant de critiquer ce dernier. Elle a félicité les forces armés khmères « qui ont pu défendre énergiquement l'indépendance de leur pays contre tous les ennemis ». Elle a aussi affirmé que, sous la direction du parti communiste, le Cambodge était devenu un pays fort et indépendant appliquant scrupuleusement les principes de la coexistence pacifique.

Radio Hanoï n'a diffusé aucune information sur la visite de Mme Teng, et continue de faire état d'attaques cambodgiennes contre le Vietnam.

Enfin, Pékin, par la voix de l'agence officielle Chine nouvelle, a accusé l'Union soviétique d'avoir provoqué les combats khméro-vietnamiens, afin de se débarrasser du régime au pouvoir à Phnom-Penh — qui n'a pas de relations diplomatiques avec Moscou, — et d'imposer sa domination sur l'Asie du Sud-Est. — (Reuter.)

AFRIQUE

Algérie

Le budget accorde une place plus large aux besoins immédiats de la population

De notre correspondant

Alger. — Contrairement à ce qui se passait les années précédentes, la loi de finances pour 1978 n'a pas été présentée à la presse par le *ministre des finances*, M. Benyahia, mais publiée par *El Moudjahid* du mardi 17 janvier. Pour la première fois, le projet de budget du gouvernement a été discuté, amendé et *voté par la nouvelle* Assemblée populaire nationale. M. Benyahia, qui accompagnait le président Boumediène dans son voyage au Proche-Orient, était absent d'Alger.

Ce *qui* frappe de *prime* abord dans ce budget par rapport à celui de l'an dernier, qui mettait l'accent sur les dépenses d'équipement, c'est qu'il accorde une place plus grande aux besoins immédiats des citoyens dans leur vie quotidienne. Autre innovation : *le texte de loi explique* les décisions prises.

Le total des dépenses s'élève à 32 465 millions de dinars (1 dinar vaut 1,20 FF) contre 27 750 millions l'an dernier. Les recettes sont de 32 565 millions (27 910 millions en *1977) soit, environ, 50 % de la pro*duction intérieure brute. Les crédits de fonctionnement augmentent de 14,6 % avec 18 165 millions contre 15 850 millions, l'an dernier, et ceux *d'équipement de 20,2 % avec 14 300* millions contre 11 900 millions en 1977, où ils s'étaient accrus de 37 %.

Comme d'habitude, l'éducation et la formation se taillent la part du *lion dans le budget de fonctionne*ment avec 4 905 millions (dont 883 millions + 20,9 % *pour* l'enseignement supérieur et la recherche scientifique), soit 27 % du total. *Les autres chapitres, dont les crédits* enregistrent les progressions les plus fortes, sont l'information et la *culture :* 231 millions (+ 59,9 %), l'hydraulique et la mise en valeur des terres, qui avaient *pris du retard et dont* dépend l'essor de l'agriculture : 163 millions (+ 20,4 %), la jeunesse et les sports 267 millions (+ 20,2 %). La défense, qui reçoit 1 843 millions, augmente de 12,2 % *contre 25 %, il* y a deux ans.

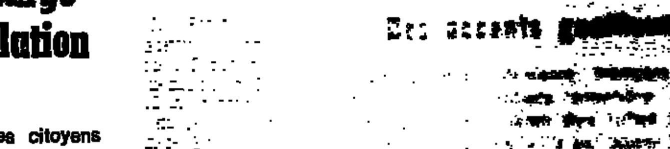
Le budget d'équipement met l'accent sur trois secteurs : l'éducation et la formation (3 300 millions, *+ 25 %), l'habitat rural et les équi*pements collectifs (4 400 millions, + 24 %), l'hydraulique (960 millions, *+ 21 %*).

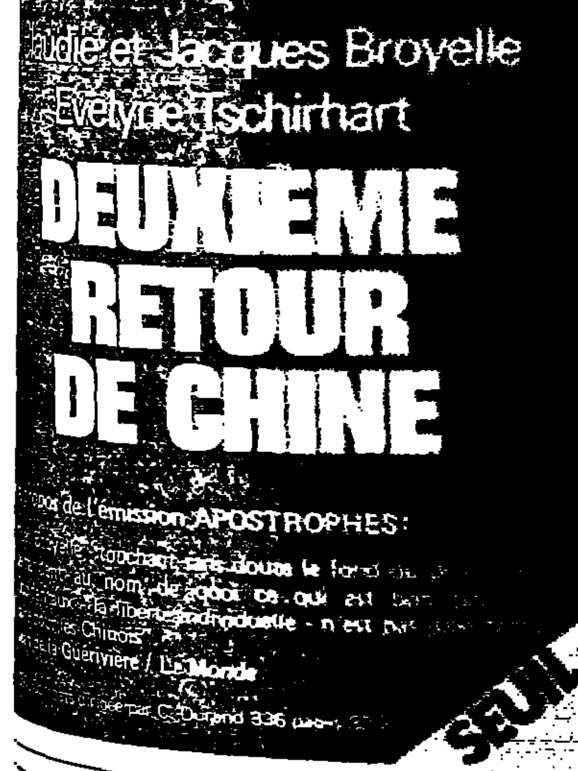
Pour tenir compte du désir des Algériens de mieux vivre après l'effort consenti depuis quinze ans, différentes mesures ont également été *prises dans plusieurs secteurs. Outre* l'augmentation des salaires, les produits de large consommation dont les prix ont fortement augmenté sur le marché international bénéficient de subventions *pour préserver* le pouvoir d'achat des citoyens.

De plus, des mesures fiscales doivent favoriser les activités culturelles (le taux d'imposition des auteurs et producteurs d'œuvres littéraires scientifiques et artistiques est ramené de 24 à 10 %) et sportives (les droits *de douane sur le matériel sportif* sont fortement réduits).

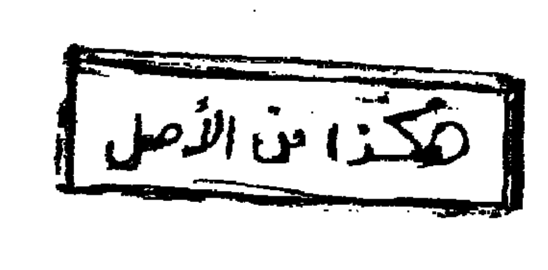
En revanche, la fiscalité est alourdie sur plusieurs produits : le prix de l'essence augmente de 6 centimes et *celui du super de 8*, ce qui porte le litre de super à 1,55 dinars. De nouvelles taxes sont instituées sur *les transactions de voitures d'occa*sion et sur les postes de radio et de télévision. Enfin, l'importation de voitures d'occasion *ayant* plus de trois ans est interdite pour introduire *plus de sécurité* dans la circulation routière et réduire *les* sorties en devises pour l'achat de pièces détachées.

PAUL BALTA.









DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. RAYMOND BARRE A PÉKIN

(Suite de la première page.)

Après avoir rappelé son voyage en France en 1975, il a affirmé que la Chine attache « *une grande importance aux échanges de vues directs entre les dirigeants de nos deux Etats* » et « *à l'extension des rapports sino-français* » voulue « *de leur vivant* » par Mao et Chou En-laï. Il a souligné que « *la Chine et la France ont de nombreux points de vue identiques ou proches sur des problèmes internationaux d'importance majeure* ».

Tout au long de son discours, M. Teng a donné l'impression de s'adresser surtout à la France en tant que pays membre de la Communauté européenne, exprimant son appréciation pour « *les efforts déployés par le gouvernement français pour promouvoir l'union de l'Europe occidentale* ». « *Nous nous félicitons*, a-t-il ajouté, *d'observer que la Communauté européenne accentue progressivement, en son sein, la coordination de la politique et de l'action et joue un rôle croissant dans l'arène internationale.* »

« Le danger de guerre grandit »

Cet éloge de l'Europe, dont la Chine souhaite qu'elle « *accroisse sa puissance* », venait après une dénonciation des visées « *hégémoniques* » des super-puissances qui « *étendent à tous les coins du globe leur rivalité, dont le point stratégique clé se situe en Europe* ». « *Le danger de guerre grandit sensiblement* », a dit M. Teng, qui a toutefois ajouté : « *Si les peuples du monde et tous les pays, refusant de se soumettre à l'intervention, au contrôle, à l'agression et à la subversion de l'hégémonisme, renforcent leur union, forment un large front international uni contre l'hégémonisme et mènent une lutte du tac au tac cintre sa politique d'agression et d'expansion, il leur sera possible de bouleverser son dispositif stratégique planétaire et de reculer l'échéance de la guerre.* »

La délégation française avait-elle fait savoir qu'elle souhaitait éviter tout incident, voire toute formule qui risquait de froisser certains diplomates présents, à commencer par l'ambassadeur d'U.R.S.S., que le protocole et l'ordre d'ancienneté placent désormais non loin de la table d'honneur ? Si oui, M. Teng a tenu compte de ce désir avec complaisance car il s'est abstenu de faire peser son blâme sur l'une des super-puissances plutôt que sur l'autre. Il a employé un langage exceptionnellement équilibré et dont on a perdu l'habitude à Pékin dans ce genre de circonstances. En octobre encore, devant le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Genscher, le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, ne s'était pas embarrassé de scrupules pour dénoncer « *cette super-puissance en particulier qui (...), sous le couvert de paroles mielleuses, poursuit encore plus activement sa politique d'agression* ».

Dans sa réponse, M. Barre a implicitement réprouvé certains des arguments que venait de développer son hôte. Réfutant l'idée d'une Europe occidentale qui ne trouverait sa justification que dans l'opposition aux super-puissances, et en particulier à l'Union soviétique, il a rappelé en ces termes les grandes lignes de la politique française : « *Fidèle à ses propres amitiés, membre de l'alliance atlantique, la France n'en entend pas moins contribuer à atténuer les tensions et abaisser les barrières politiques, administratives et je dirais même psychologiques — ce ne sont pas les moins lourdes à écarter — qui entravent encore la libre circulation des idées, des hommes et des biens sur le continent européen. Défense nationale, détente internationale, tels sont les deux volets* [de cette politique]. »

Ce passage du discours de M. Barre, ainsi, par exemple, que celui consacré aux problèmes du désarmement, *n'a pas pu satisfaire les Chinois*, mêmes'il ne les a pas surpris : aux appels à la « *résistance* » de M. Teng, le premier ministre répondait en soulignant la nécessité de rechercher des « *compromis réalistes* ».

Des accents gaulliens

Le premier ministre français — qui laisse volontiers entendre qu'il s'éloigne avec plaisir des luttes politiques intérieures — s'est aussi livré à une analyse détaillée de la situation internationale et des conflits en cours. De ce catalogue, on retenait en particulier un exposé de la position française sur le Proche-Orient assez sévère pour les initiatives — « *y compris les plus hardies et les plus neuves* » — de ces dernières semaines, puisqu'il y est rappelé que « *tout règlement, pour être définitif, doit être global dans son application et accepté par toutes les parties* ».

A propos de l'Afrique, M. Barre a trouvé des accents presque gaulliens, qui ne pouvaient que plaire à ses hôtes, pour « *en appeler à toutes les nations extérieures à l'Afrique pour qu'elles laissent les Africains régler entre eux les affaires de l'Afrique* ».

De l'Asie du Sud-Est enfin, il a parlé avec prudence, se bornant à souhaiter que « *la détente, incertaine et fragile encore, s'instaure définitivement entre les neuf Etats de la région* ».

Les relations bilatérales n'ont occupé qu'une place modeste dans l'allocution. Ces relations, a-t-il dit, « *sont fort bonnes, mais n'en sont pas moins susceptibles de progresser encore davantage. Il n'appartient qu'à nous d'étendre et d'approfondir une coopération qui, dans le domaine économique aussi bien qu'en matière culturelle ou scientifique, soit digne des ambitions de deux grands pays* ».

Six cents personnes avaient été conviées à ce banquet conforme aux traditions protocolaires, sinon, avouons-le, aux délicatesses les plus recherchées de la gastronomie chinoise. L'orchestre de l'armée, par contre, avait mis les petits airs dans les grands pour interpréter avec générosité Berlioz, aussi bien que Bizet, en passant par *le Chant des partisans* et *Sous les ponts de Paris*.

JACQUES AMALRIC. et ALAIN JACOB.

● *M. Michel Poniatowski*, en sa qualité d'envoyé personnel du président de la République, effectuera une mission en Pologne du 21 au 25 janvier prochains, a annoncé, jeudi 19 janvier, un communiqué de l'Elysée.

Au cours de son séjour, M. Poniatowski sera reçu par M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, à qui il remettra un message du président de la République.

M. TENG HSIAO-PING ET LA GAUCHE FRANÇAISE

(De notre envoyé spécial.)

Pékin. — Une certaine décontraction est à l'honneur à Pékin. On s'en est rendu compte vendredi, lorsque M. Teng Hsiao-ping a accordé une interview à Jacqueline Dubois, de TF 1. Souriant, l'œil brillant de malice, il a d'abord répondu à une question sur l'influence qu'aurait sur les relations entre Paris et Pékin une victoire de la gauche en France : « *Cela*, a-t-il dit, *dépendra de leur attitude* [des nouveaux dirigeants]. *Mais les peuples des deux pays ont toujours entretenu des liens d'amitié. S'ils continuent cette politique d'amitié, bien sûr, il n'y aura pas de problème.* »

Comme on lui demandait si une amélioration des relations sino-soviétiques était possible, M. Teng a répondu par une boutade : « *Croyez-vous que la nature social-impérialiste de l'U.R.S.S. va changer ?* » Même procédé pour la troisième question (Est-ce que certains des dirigeants chinois prônent un rapprochement avec l'U.R.S.S. ?) : « *Pas moi en tout cas.* » Un peu plus tard, M. Teng devait préciser : « *Nous n'avons pas de dispute entre nous.* »

Après avoir affirmé que la Chine « *n'a pas peur d'une guerre avec l'U.R.S.S.* », il a répondu en ces termes à propos du conflit vietnamo-cambodgien : « *Ils ne devraient pas se battre entre eux. Celui qui a déclenché cette guerre ne connaîtra pas une bonne fin. C'est toujours le cas pour d'agression. Ce fut le cas de ceux qui lancent des guerres la France. Ce fut le cas des Etats-Unis au Vietnam et au Cambodge. C'est pour cela que nous n'avons pas peur des Soviétiques. Ce qui compte, c'est de savoir si une guerre est juste ou injuste, même si ceux qui lancent ces agressions peuvent avoir le dessus un moment.* » — J. A.

EUROPE

Italie

M. Andreotti est invité à se succéder à lui-même

De notre correspondant

Rome. — *M. Giulio Andreotti ne s'est pas éloigné longtemps. Le 16 janvier, il présentait la démission de son gouvernement démocrate-chrétien, privé du soutien des communistes. Le 19 janvier, le président de la République l'a chargé de former le nouveau cabinet, mais le président du conseil sortant a réservé son acceptation, qu'il doit faire précéder de consultations.*

Ce choix n'étonne personne. En Italie, il est courant, quoique paradoxal, que le soin de dénouer la crise soit d'abord laissé à celui qui n'avait pu l'éviter. De la part de la démocratie-chrétienne, c'est une manière de ne pas le désavouer. De la part du P.C.I., aucune réaction.

« *Lui ou un autre, ce n'est pas important*, dit-on dans l'entourage de M. Berlinguer. *L'essentiel est que l'on affronte de la manière adéquate une situation d'urgence.* » Il est permis de croire que les dirigeants communistes s'intéressent tout de même de plus près au choix du chef du gouvernement.

M. Andreotti présente pour eux l'avantage d'être un homme politique avec qui il est possible de s'entendre. Pendant dix-sept mois, on s'est confronté à lui et il a bien joué le jeu. De ce fait même, ce Romain de cinquante-neuf ans ne rassure plus la droite démocrate-chrétienne. Mais, aux yeux des militants communistes, ne faudrait-il pas un visage neuf pour compenser la modestie du petit accord qui pourrait être trouvé ?

Par des phrases ambiguës, deux démocrates-chrétiens plus marqués à droite ont déjà fait savoir qu'ils étaient prêts à prendre la relève si M. Andreotti échouait : MM. Arnaldo Forlani, ministre des affaires étrangères, et Amintore Fanfani, président du Sénat. Ce dernier est publiquement appuyé par M. La Malfa, leader du parti républicain, qui, d'une part, ne peut pas souffrir M. Andreotti, et, d'autre part, pense faciliter ainsi sa propre accession au Quirinal à la fin de l'année.

Le président du conseil désigné a commencé la mission la plus difficile de sa carrière par un euphémisme : « *Les positions des partis sont plutôt divergentes.* » Plutôt, en effet, même si les communistes ont renoncé, semble-t-il, à un cabinet d'union nationale, et si les démocrates-chrétiens n'excluent plus tout à fait de les intégrer dans la majorité parlementaire.

M. Andreotti n'est pas au bout de ses peines. La crise sera longue, affirme-t-on de toutes parts. Certaines échéances la limiteront forcément : les élections locales du mois de mars et la nécessité de s'entendre sur l'ordre public et l'avortement, pour éviter que deux référendums sur ces sujets n'aient lieu *en juin.*

Les partis s'apprêtent à une confrontation plus dure que d'habitude. En intervenant dans les affaires italiennes, Washington a rendu confiance à la droite de la démocratie-chrétienne et a contraint les dirigeants communistes à hausser le ton. En rappelant ces derniers jours qu'il existe une majorité « laïque » au Parlement, M. Berlinguer n'a pas seulement *voulu empêcher le chantage* d'élections anticipées. Il a cherché aussi à rendre une gifle à la démocratie-chrétienne et à *montrer* que les Américains ne l'impressionnaient pas.

ROBERT SOLÉ.



Espagne

M. Carrillo répond aux attaques lancées contre l'eurocommunisme et le P.C.E.

Madrid. — M. Santiago Carrillo est entré en lice pour répondre aux attaques lancées de tous côtés contre l'eurocommunisme et le P.C. espagnol. *Sous le titre :* « *On ne nous fera pas reculer* », le secrétaire général du P.C.E. publie un long plaidoyer dans le numéro daté du 19 janvier de « Mundo Obrero », organe du comité central du parti. Sa riposte coïncide avec une information donnée par le quotidien madrilène « Diario 16 », en provenance de *Washington*, selon laquelle le gouvernement américain aurait fait connaître à celui de Madrid son opposition à la participation des communistes au pouvoir en Europe occidentale.

De notre correspondant

L'ambassade américaine à Madrid et le ministère espagnol des affaires étrangères ont démenti cette information. *Dans certains* milieux diplomatiques cependant, on indique que Washington s'est effectivement inquiété auprès du gouvernement *Suarez* de l'influence croissante du P.C.E. dans la vie politique espagnole, manifeste lors de la signature du pacte de la *Moncloa* et *disproportionnée* avec son importance électorale. Selon les mêmes sources, Bonn aurait exprimé les mêmes *appréhensions.*

Selon M. Carrillo, les impérialistes nord-américains ne s'en prennent pas à l'eurocommunisme parce qu'il sert l'expansionnisme soviétique ou menace la sécurité des Etats-Unis, mais parce que son projet pluraliste et socialiste risque d'avoir « *une influence sur la crise de la société capitaliste américaine* ».

De telles attaques, écrit-il, montrent que *l'OTAN aujourd'hui* sert davantage à peser sur la politique des pays alliés des Etats-Unis qu'à maintenir l'équilibre stratégique mondial. Ce que souhaitent les dirigeants impérialistes, ajoute M. Carrillo, ce sont des « *partis communistes inféodés à l'Etat soviétique* », incapables d'obtenir l'audience suffisante « *pour devenir des partis de gouvernement et entreprendre de transformer la société* ». Et le secrétaire général du P.C.E. explique pourquoi le veto opposé aux communistes lui semble dangereux : il bloque le fonctionnement du système démocratique, affirme-t-il, et peut conduire à « *l'instauration de systèmes autoritaires de l'un ou l'autre bord* ». Il risque de déstabiliser les démocraties européennes et de « *compromettre par conséquent la paix mondiale et l'équilibre des forces stratégiques* ».

Dans le même article, M. Carrillo répond pour la première fois au livre-réquisitoire de Jorge Semprun, l'ancien dirigeant du P.C.E. expulsé en 1964 (*le Monde* du 5 janvier). Après s'être justifié de son silence initial, et avoir affirmé que l'ouvrage contient des insinuations et des falsifications « *dignes des procès staliniens* », il s'interroge sur la polémique que le livre a provoquée, et qu'il considère comme une campagne menée contre son parti. *Le P.C.E. s'est efforcé d'oublier* les querelles et le sang du passé, dit-il. Il s'étonne donc que, à un moment où tout le *monde, d'un accord tacite, a décidé* de ne pas ouvrir de procès contre le franquisme, on s'en prenne exclusivement à lui, qui a lutté contre la dictature et pour la réconciliation nationale. M. Carrillo assure que les communistes espagnols ne se refusent pas « *à la critique et à l'autocritique historiques* », et il indique à ce sujet que le P.C.E. a rapatrié ses archives éparpillées dans le monde entier pour permettre précisément aux historiens de travailler.

Mais si le P.C.E. s'efforçait de répliquer à toutes les « calomnies » de Semprun, écrit-il, il permettrait « *aux juges de toujours d'ouvrir le procès de toujours* » contre lui.

M. Carrillo admet néanmoins qu'il y a du sang dans l'histoire du *parti. Parce qu'il y a eu* d'abord la guerre civile, explique-t-il, puis la lutte armée, puis une répression sans pitié. « *N'importe quel parti qui entre dans un pareil combat*, écrit M. Carrillo, *qu'il soit ou non influencé par le stalinisme, accepte une dialectique dans laquelle il y a du sang des deux côtés.* »

Avant M. Carrillo, deux membres du comité exécutif, MM. Manuel Azcarate et Federico Mel*chor, avaient pris position publi*quement sur l'ouvrage de Semprun. Le premier avait affirmé, dans un article publié par le quo*tidien El Pais, que les thèses dé*fendues en 1964 par MM. Fernando Claudin et Jorge Semprun, et qui avaient abouti à leur exclusion, « *exagéraient certains changements au sein du capitalisme espagnol et proposaient une orientation droitière* ». M. Federico Melchor, directeur de *Mundo Obrero*, avait dégagé les responsabilités du P.C.E. dans l'arrestation et l'exécution, en 1963, du dirigeant communiste Julian Grimau. En réponse aux insinuations de Semprun, il avait expliqué qu'il n'y avait eu aucun « *secret de sang* » entre Grimau et M. Carrillo, puisque les deux hommes s'étaient connus après la guerre civile. M. Melchor avait démontré également que l'actuel président du parti communiste catalan, M. Lopez Raimundo, n'avait rien eu à voir avec les persécutions contre les trotskistes du POUM en Catalogne.

Répliquant à l'article de M. Azcarate, Jorge Semprun avait affirmé dans *El Pais* que le P.C.E. avait été d'abord incapable de prévoir que la « *bourgeoisie monopoliste* » pourrait conduire le processus de transition en Espagne. Le parti avait ensuite fait un virage brutal pour devenir aujourd'hui « *l'une des forces politiques les plus acharnées à geler la situation et à freiner les potentialités offensives de larges secteurs populaires* ». Le P.C.E. est sans doute indépendant de l'Union soviétique, avait ajouté Semprun, mais cette indépendance « *ne prouve pas, à elle seule, la rupture avec le stalinisme* ».

CHARLES VANHECKE.

● *De violents incidents* ont éclaté, jeudi 19 janvier à Bilbao, à la sortie d'une messe dite à la demande des partis basques de gauche à la mémoire des trois militants de l'ETA, tués ces jours derniers au Pays basque. La police a chargé les participants à cette cérémonie. Plusieurs d'entre eux ont été blessés. Des arrestations ont été opérées. — *(A.F.P.)*



Pays-Bas

L'opposition reproche à la nouvelle coalition gouvernementale d'éviter les choix politiques

Le nouveau gouvernement néerlandais a recueilli, jeudi soir 19 janvier, la confiance de la Chambre des députés : bien qu'il n'y ait pas eu de vote d'investiture proprement dit, le rejet des motions déposées par les partis de gauche de l'opposition conclut en effet le débat ouvert le 16 janvier sur le programme gouvernemental de M. Van Agt.

De notre correspondant

Amsterdam. — Au cours *du débat qui a suivi la pré*sentation du programme de gouvernement de la nouvelle coalition du centre-droit (chrétiens-démocrates et libéraux) de M. Van Agt, l'ancien premier ministre socialiste, M. Den Uyl, s'est montré plus combatif qu'on ne s'y attendait généralement. Il a qualifié de « cauchemar » les six mois qui se sont écoulés entre les élections du 25 mai et la formation du gouvernement, et a assuré que la nouvelle coalition n'était « *pas conforme aux résultats du scrutin* ». *Il a reproché à l'équipe* de M. Van Agt de vouloir éviter les vrais choix politiques et l'a accusé d'avoir un programme « *nébuleux* ».

Dans sa réponse aux critiques de l'opposition, le premier ministre n'a pas donné beaucoup plus de précisions, sauf que le système de sécurité sociale sera plus ou moins maintenu dans sa forme actuelle. En ce qui concerne l'affaire des livraisons d'uranium enrichi au Brésil par le consortium germano-anglo-néerlandais URENCO (*le Monde* du 18 janvier), il a admis que le gouvernement avait conclu un accord international sans attendre que le Parlement exprime son opinion comme le faisait le gouvernement précédent. Mais, a-t-il ajouté, cet accord peut être annulé si la majorité du Parlement estime que les garanties du Brésil sur la non-prolifération d'armes nucléaires sont insuffisantes. Cette explication lui a valu une attaque assez sévère de M. Den Uyl, qui a demandé « *comment le gouvernement pouvait mettre ainsi l'autorité des Pays-Bas dans la balance en concluant un accord international qui peut être annulé ensuite* ».

Le caractère assez vif du débat a montré que le nouveau gouvernement aura des heures difficiles au Parlement, compte tenu de sa majorité de deux sièges. On aurait pu croire que l'aile gauche de la démocratie chrétienne aurait quelque peine à approuver la ligne de M. Van Agt, mais le caractère apolitique du programme de la démocratie chrétienne amène ses militants à faire des compromis. M. Aantjes, leader des calvinistes antirévolutionnaires, en est l'exemple parfait. Partisan d'une nouvelle coalition de centre-gauche, dirigée par *M. Den Uyl, il avait désavoué le* projet de coalition entre M. Van Agt et les libéraux. Ce qui ne l'a pas empêché d'accepter d'être élu leader du groupe parlementaire chrétien-démocrate pour succéder à M. Van Agt.

Ce changement de M. Aantjes *signifie peut-être que l'expérience* de M. Den Uyl, qui avait formé, pour la première fois dans l'histoire néerlandaise, un gouvernement à majorité de gauche, est bel et bien terminée et que les Pays-Bas vont retourner pour une longue période à un centrisme dominé par les institutions chrétiennes typiques de ce pays. C'est peut-être aussi pour cette raison que des socialistes de plus en plus nombreux pensent ouvertement à une coalition avec les libéraux. Ce projet était considéré comme un « péché mortel » dans les rangs de la gauche, il y a seulement six mois. On juge que ce serait peut-être là la seule façon de réduire l'influence d'éléments se réclamant peu ou prou de la démocratie chrétienne qui ont participé à tous les gouvernements, sans interruption, depuis la première guerre mondiale.

MARTIN VAN TRAA.



La contestation en République démocratique allemande

Les déclarations du professeur Robert Havemann

(Suite de la première page.)

J'ai demandé si l'interdiction s'appliquait aux seuls journalistes ou si elle concernait également les diplomates, etc. L'envoyé du procureur déclara qu'il ne pouvait répondre à cette question. Götz Berger me dit qu'il allait intervenir en haut lieu. Deux jours plus tard, j'appris qu'il avait été lui-même exclu de l'Association officielle des avocats de R.D.A. en tant que défenseur du « *contre-révolutionnaire Havemann* ». Et c'est ainsi qu'un avocat de renom a perdu tout emploi. »

— *Concrètement, en quoi consistent les mesures de surveillance prises contre vous ?*

— La rue où j'habite, la Burgwallstrasse de Grünheide (grande banlieue de Berlin-Est), est bloquée par un camion et une voiture de police, disposés en chicane. Un ou deux policiers contrôlent jour et nuit chaque piéton. Seuls mes proches les plus directs ont le droit de me rendre visite : mes fils, ma fille (mais elle *réside maintenant* en R.F.A., à la suite de l'expulsion de Biermann, auquel elle avait manifesté son soutien. En plus, il y a le pasteur de Grünheide, sa femme et une amie de ma femme.

» Quand je quitte Grünheide en voiture, je suis toujours suivi par des véhicules de police. De deux à cinq, selon les jours. Cinq lorsque ma femme m'accompagne. Dans la dernière voiture se trouve le chef du département de police. Il est seul et conduit lui-même. Nous l'appelons « *Schiebemütze* » (« *képi d'travers* »). Les autres policiers sont à trois ou quatre par voiture.

» En principe, j'ai le droit de me rendre partout à Berlin. Toute autre région m'est interdite, sauf autorisation spéciale. Mais si la police apprend que je dois rencontrer quelqu'un de non « autorisé », elle m'interdit toute sortie, ou bien m'empêche de rencontrer qui que ce soit. Ainsi, par exemple, lorsque, après une représentation de «Puntilla» à l'Opéra, mon vieil ami Hartmut Jäckel, vice-président de la Freie Universität de Berlin-Ouest et membre du Sénat de la ville au titre des sciences et des arts, voulut m'inviter à l'« Operncafé », la *Stasi* (1) se trouvait déjà devant l'entrée de ce lieu public et me dit : « *Il vous est interdit d'entrer ici.* » La police est au courant de tout.

» L'Etat me gratifie de plusieurs sentinelles. Une voiture de police stationne en permanence devant chez moi, un poste de police est installé devant ma porte ! Le terrain voisin du mien a été acheté par la *Stasi* il y a six mois. Plusieurs guetteurs s'y tiennent. La nuit, des projecteurs éclairent les limites de mon terrain. Un policier en uniforme se tient dans une baraque à côté de la mienne. De l'autre côté de mon terrain se trouve la maison de la veuve d'Erich Apel, ce haut commissaire au plan qui s'est suicidé parce qu'il trouvait inacceptables les conditions économiques imposées par l'U.R.S.S. à la R.D.A. Mais, en bordure de cette résidence, le terrain suivant appartient lui aussi à la *Stasi*, qui y a construit une « succursale ». C'est là que vivent, mangent et veillent « *mes* » policiers. Un autre poste de police a été établi à l'orée de Grünheide. Et là : il y a en permanence dix à vingt véhicules prêts à démarrer. Dès que je monte dans ma voiture, une voiture de police démarre de ce Q.G., puis une seconde se place derrière la mienne. Si je sors des limites du village, l'escorte passe à cinq voitures. A Grünheide, les gens trouvent ces mesures du plus haut ridicule. Quand je reviens de Berlin-Est ainsi escorté, quatre véhicules s'arrêtent avant Grünheide, un seul me suit jusque chez moi.

» Dès que j'adresse la parole à quelqu'un dans la rue, mes compagnons » en uniforme lui demandent immédiatement sa carte d'identité et l'inscrivent sur leurs listes. Ceci s'ajoute au fichage déjà très généralisé dans ce pays, et explique que toute tentative de nature conspiratrice soit, par avance, vouée à l'échec. C'est la raison pour laquelle je ne veux agir qu'à visage découvert, et que je prends toujours toutes mes responsabilités lorsque je fais une déclaration. Et je dois dire qu'autour de moi, et même chez des gens que je ne connais pas, je trouve une attitude de sympathie très révélatrice.

Parti et gouvernement n'ont plus aucun prestige

» Quant à « mes » policiers, je les ignore totalement. Et le sentiment de leur inutilité doit leur peser. Ils sont parfois dans un tel état de nervosité qu'ils s'amusent à faire aboyer les chiens en raclant le grillage de la clôture. Il leur arrive même de lancer des boîtes de conserve sur le toit de ma maison. On reste rêveur quant à la rentabilité « socialiste » de ce genre de travail. Il ne manquerait pas d'intérêt de calculer avec exactitude le coût global de ces soins diligents des autorités à mon égard. Et cela n'échappe pas à la population de ce quartier.

— *Quelle est, selon vous, la signification profonde de toutes ces précautions ?*

— Le parti et le gouvernement n'ont plus aucun prestige aux yeux de 95 % de la population. Ils ne jouissent même pas de la confiance de ceux qu'ils chargent d'exécuter les ordres. Ce manque de confiance général a atteint un degré inégalé jusqu'alors. Mais je veux souligner que le corollaire de ce manque de confiance du peuple dans le gouvernement est que le parti et le gouvernement n'éprouvent que méfiance à l'égard de la population. Ainsi l'organe central du S.E.D. (2), *Neues Deutschland*, est-il devenu comparable à un ridicule organe de presse d'une anachronique « cour » féodale. Personne ne s'intéresse plus à ce qui y est écrit. Plus personne ne s'intéresse aux congrès du parti et aux comptes rendus qui en sont faits. Le langage de la presse officielle qui procède par clichés et stéréotypes est un langage mort.

» La situation politique n'est même plus une situation politique ! Les gens ont renoncé à prendre les dirigeants au sérieux, et n'ont qu'un seul souci : survivre le mieux possible. Ils savent, certes, que le niveau économique de la R.D.A. est nettement supérieur à celui de tous ses voisins du bloc socialiste. Mais ils sont emplis de la crainte de se retrouver un jour au même niveau que la Pologne ou l'Union soviétique. Certaines mesures, comme celle qui a consisté à remplacer le café par un ersatz, le « *Mix* », ou surtout comme celle qui a généralisé les « *Intershops* », ces magasins officiels « *du peuple* » (!), où tout un chacun peut se procurer tous les produits occidentaux... à condition, évidemment, d'avoir des devises fortes, dollars, marks ouest-allemands, ont provoqué l'exaspération populaire. Il règne ici une admiration inconditionnelle pour l'Ouest. Le standing, c'est de posséder les objets occidentaux, qui ont une réputation de qualité que n'atteignent pas les produits de R.D.A. C'est souvent immérité, mais cela reste vrai dans l'opinion publique, qui exprime ainsi la méfiance à l'encontre de la politique officielle en matière d'économie.

— *D'une manière générale, les problèmes économiques ont-ils une grande influence sur le comportement privé des Allemands de l'Est ?*

— Il y a ce qu'on appelle le « *marché gris* ». Il consiste à se procurer, grâce à ses relations, des matériaux ou biens de consommation que la R.D.A. ne produit pas en quantité suffisante, ou bien, ce qui est assez fréquent, qu'elle produit en majeure partie pour l'exportation. Cela va du clou, de la vis, à la porcelaine, en passant par la punaise ou le crayon. Sans parler, évidemment, de produits encore beaucoup plus nécessaires à la vie de tous les jours. Notre appareil de distribution, complètement bureaucratisé, est à la fois paresseux, rigide et peu sûr. Aussi y a-t-il chez nous non seulement un mécontentement perpétuel, mais aussi une incroyable perte de temps consacrée à la recherche d'articles de consommation courante, qui n'apparaissent que très irrégulièrement sur le marché, et toujours en quantité nettement insuffisante.

Exploités et exploiteurs

» *Quant aux systèmes des prix*, je pense que c'est justement là un des facteurs essentiels de déséquilibre dans notre économie. C'est aussi l'une des clés du malaise que l'on y constate. Ce n'est pas un système des prix au sens habituel du terme, mais bien plutôt une sorte de grille arbitraire plaquée sur l'économie. On retrouve là les traits d'une politique volontariste qui se manifeste dans beaucoup d'autres domaines.

» Prenons des éléments tels que le prix des loyers, le prix de services comme les transports, l'électricité, les postes, ou encore le prix des denrées de première nécessité, comme le pain, les pommes de terre, le sucre, le sel, etc. Tout cela est ici extraordinairement bon marché. Le visiteur étranger pense que c'est là un des aspects extrêmement positifs de l'économie socialiste. En fait, c'est quelque chose de très malsain, car le prix de vente de ces produits ou services au consommateur ne couvre même pas leur prix de revient : au très bas prix de vente de ces produits correspondent les très bas salaires distribués à la majeure partie de la population. Ce bas niveau des salaires apparaît de manière frappante lorsqu'on constate le prix extraordinairement élevé des autres produits de consommation : pas seulement celui des automobiles, mais également celui des appareils électroménagers en général, et aussi celui des textiles. On ne doit pas mesurer les prix pratiqués dans ces domaines à ceux qui sont en vigueur dans les pays capitalistes, mais au prix de revient réel, qui, en R.D.A., est beaucoup plus bas qu'à l'Ouest, en raison, justement, du faible coût de la main-d'œuvre. C'est de la différence énorme qui existe entre le prix de revient et le prix de vente de ces articles au consommateur que l'Etat tire les subventions servant à maintenir les prix des denrées de première nécessité et ceux des services à leur bas niveau.

» La distorsion entre les deux classes de prix (objets courants d'une part, objets de confort ou de luxe d'autre part) correspond en *fait* à l'existence de deux groupes humains que je n'hésite pas, en fait, à appeler les exploités et les exploiteurs Pour les premiers : les bas salaires, ainsi que les denrées bon marché, permettant la reproduction de leur force de travail ; pour les seconds, les privilégiés : les hauts salaires et l'accès aux produits de luxe.

» La fausse redistribution des valeurs de production est ainsi à l'origine d'une « *morale de travail* » de très bas niveau. Un artisan, par exemple un maçon ou un électricien, ouvrier dans une usine ou dans une entreprise d'Etat, va, après son travail régulier, travailler « *au noir* » chez un riche privilégié, et ce, pendant quelques heures, le samedi ou le dimanche. Ces quelques heures « *au noir* » lui rapportent davantage que le travail de toute la semaine. Un ouvrier qualifié, gagnant, par exemple, 3 à 4 marks de l'heure à l'usine — ce qui est déjà un salaire très élevé — va, chez un particulier privilégié, gagner 10, 12, voire 15 marks de l'heure. Individuellement, il aura surmonté l'injustice inhérente à son trop bas salaire officiel. En fait, le salaire horaire qu'il perçoit pour son travail « *au noir* » correspond à peu près à la valeur réelle de son travail.

» Je suis frappé, d'autre part, par le haut pourcentage de suicides en R.D.A. : 35 pour mille, alors qu'il est de 22 pour dix mille en R.F.A. Les treize « points » de différence trouvent à mon avis leur origine dans ces raisons économiques et politiques. Ce qui ne signifie pas, évidemment, que je sois partisan du système capitaliste.

— *La nature même du régime, telle que vous l'analysez, peut-elle permettre une évolution ?*

— On peut l'espérer. Les voix critiques s'élèvent d'un peu partout. Des milieux intellectuels, mais aussi des milieux ouvriers. Ainsi, *récemment*, les *ouvrières* de l'entreprise Narva, de Berlin-Est, à la suite de la généralisation des « Intershops », se sont mises en grève. Elles savent que les lampes qu'elles fabriquent sont destinées à l'exportation et elles ont demandé qu'un tiers de leur salaire soit, en conséquence, payé en devises. Pendant des jours, la Stasi a dû chercher et reconduire à domicile chaque ouvrière, l'ordre apparent a été rétabli, mais que pensent aujourd'hui ces ouvrières?

» Il y a aussi les critiques théoriques et politiques, comme celles de l'économiste Bahro, pourtant sorti du plus strict sérail. Son emprisonnement, contre lequel je m'élève de la façon la plus nette, ne peut qu'aggraver les problèmes, et non les régler. Les solutions à envisager sont complexes. Je les aborderai dans un livre que je prépare et dirai simplement que les contradictions vont encore s'aiguiser davantage dans le pays et dans le parti. Seul un gouvernement parlant le langage dur mais efficace de la vérité pourrait sortir de l'impasse ce pays auquel je suis si attaché. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE HAMMER.

(1) Staatssicherei (Sûreté de l'Etat).
(2) Parti communiste est-allemand.
l'Etat)ô SDRO SDRO SDR SDRO

Les répercussions du document du «Spiegel» montrent l'isolement de M. Erich Honecker

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La tension soudaine entre les deux Etats allemands, provoquée par la publication dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* d'un document attribué à un groupe oppositionnel à l'intérieur du parti au pouvoir en R.D.A. (*le Monde* des 3, 5, 10, 11, 12 et 17 janvier), peut-elle déboucher sur une crise sérieuse ? La polémique menée par la presse de part et d'autre, la multiplication des protestations officielles et des coups d'épingle, même si elles devaient rester sans conséquences durables, replongent dans l'atmosphère de guerre de nerfs qui a souvent caractérisé dans le passé — avant la signature du « traité fondamental », en 1972 — les relations interallemandes.

Signe des temps : le cinquième anniversaire de ce traité, qui marqua la fin d'une ère de superbe ignorance réciproque, entrecoupée de violentes controverses, et devait ouvrir la voie à la normalisation des relations entre les deux pays, a été passé pratiquement sous silence en décembre dernier, aussi bien à Bonn qu'à Berlin-Est. Au néant a succédé l'indifférence. Est-ce mieux ? Est-il préférable, comme le disait jadis M. Egon Bahr, l'homme de l'Ostpolitik de la belle époque, « *d'avoir de mauvaises relations plutôt que de ne pas en avoir du tout* » ?

L'exercice consistant à se prononcer sur l'authenticité du texte publié par le *Spiegel* paraît, en l'état actuel des choses, assez stériles. Nul, en dehors de ses auteurs toujours anonymes, n'est de toute façon en mesure d'apporter une réponse fondée à cette question.

Le document contient trop d'incohérences pour être accepté tel quel sans réserve. Depuis sa *publication*, les responsables du *Spiegel* en ont du reste sensiblement réduit l'importance. Il ne s'agirait plus d'un manifeste, mais d'un « *document de travail destiné à la discussion* ». Son caractère composite s'expliquerait par le fait qu'il est la résultante de « *contributions d'auteurs différents* ». Il refléterait donc « *une conscience et des expériences politiques différentes qui n'ont pas encore pu trouver dans la forme un commun dénominateur* ». S'il en est vraiment ainsi — et dans l'hypothèse où le texte en question a bien été rédigé par des membres du P.C. est-allemand (SED), il y aurait tout lieu de croire ces explications, — on se demande pourquoi le *Spiegel* continue à parler d'une « *opposition organisée* » et d'une « *cassure au sein du SED* ».

D'un autre côté, les régimes communistes est-européens sécrètent aujourd'hui tant de contradictions en leur sein qu'on ne peut exclure *a priori* l'hypothèse de l'authenticité. Le voudrait-on, que cela ne changerait rien : vrai ou faux, le manifeste est là, et ce qui compte aujourd'hui, ce sont les réactions politiques qu'il a entraînées et les conséquences à plus long terme que cette affaire peut provoquer.

La publication du document intervient à un moment où un profond malaise social et politique règne en R.D.A. Surpris par la crise de l'énergie, contraints, en raison de la détente, à faire face à une pression idéologique accrue, les dirigeants est-allemands n'ont pas trouvé les réponses adéquates.

La crise économique

Commencée sous le règne d'un libéralisme apparemment plus grand dans le domaine culturel (la fin des tabous fut annoncée), et de la promesse d'une meilleure satisfaction des besoins de consommation, l'ère Honecker se caractérise aujourd'hui par une répression vigilante de toute activité dissidente et une situation économique difficile. Pour reprendre les choses en main, le secrétaire général du SED a dû rappeler à la tête du gouvernement, en octobre 1976, M. Willi Stoph. Mais cet administrateur rigoureux, que n'effraient pas le cas échéant des mesures draconiennes, n'a pas réussi à redresser la barre.

Le retour au pouvoir de M. Stoph a au contraire mis au jour toutes sortes de tensions qui existaient dans la société est-allemande. L'affaire Biermann puis le départ de nombreux écrivains et artistes vers la République fédérale ont révélé la fragilité de l'adhésion au régime d'intellectuels pourtant privilégiés, mais las de la censure et de l'arbitraire. Leçon d'autant plus amère pour les dirigeants communistes qu'ils se targuent d'entretenir « *les traditions démocratiques et humanistes du peuple allemand* ».

Pour satisfaire les consommateurs, la R.D.A. s'est lourdement endettée auprès des pays occidentaux, à commencer par la République fédérale : 16 milliards de marks-ouest dont 2,6 auprès de la R.F.A. Le déficit commercial s'élève à 3 ou 4 milliards de marks-ouest par an. Le pouvoir d'achat s'est accru, mais la multiplication des magasins à devises *Intershops*, en créant deux catégories de consommateurs — les détenteurs de DM et les autres, — a causé de profonds remous dans la population. Un vent de fronde règne dans l'appareil et chez les idéologues prêts à reprocher au secrétaire général son inconséquence.

Comment, en effet, justifier auprès de la population la stagnation des relations politiques avec la R.F.A., alors que l'on fait plus que jamais appel à elle pour approvisionner le marché intérieur en produits dont la qualité tend à démontrer la supériorité d'un régime supposé connaître « *une crise générale dont il n'arrivera plus jamais à se débarrasser* » ? Dans quelle mesure Bonn et Berlin-Est veulent-ils approfondir la détente ? A l'évidence, le chancelier Schmidt ne se passionne pas pour les relations avec l'autre Allemagne. Il a eu, il est vrai, jusqu'ici d'autres sujets de préoccupation plus brûlants.

Le désir de normalisation ne paraît pas non plus excessif chez les dirigeants est-allemands. Un accord pour l'agrandissement du point de passage de Helmstedt a certes été conclu récemment, mais après de longues négociations et grâce, pour l'essentiel, aux concessions financières de Bonn. Une fois de plus, la R.D.A. semble vouloir utiliser une *question juridique* — la *reconnaissance de la citoyenneté est-allemande* par la R.F.A. — sinon comme condition préalable à tout progrès dans les diverses discussions menées avec Bonn, du moins comme un levier lui permettant d'exercer quand bon lui semble une pression sur ces négociations.

D'une façon générale, la direction est-allemande fait une analyse plutôt pessimiste de la situation internationale. Dans son article du jour de l'an, M. Honecker a évité d'employer le mot « détente ». Il n'a pas hésité, en revanche, à estimer que, si « *la coexistence pacifique a fait de grands progrès dans certains domaines, la tension s'est accrue à la suite des manœuvres des anticommunistes agressifs et des fanatiques de la course aux armements* ». Faisant allusion aux traités qui ont renforcé ces dernières années la sécurité en Europe, il a déploré qu'aient lieu « *des tentatives visant à utiliser précisément ces traités comme moyens d'ingérence* ».

Ces jugements tranchent avec ceux portés actuellement dans d'autres pays de l'Est. M. Honecker essaie-t-il d'exploiter les incertitudes qui règnent en ce moment au Kremlin pour faire pression sur la direction soviétique afin d'obtenir un durcissement de la politique du camp socialiste à l'égard de l'Ouest ? Ou bien se contentera-t-il d'utiliser la nouvelle affaire du *Spiegel* à des fins intérieures, en incitant à serrer les rangs devant les « *provocations de l'ennemi ?* » Jamais, en tout cas, depuis son arrivée au pouvoir il y a six ans, il n'aura paru aussi isolé.

MANUEL LUCBERT.

EUROPE

Allemagne fédérale

Un vif débat sur le terrorisme oppose le chancelier Schmidt à M. Kohl

De notre correspondant

Bonn. — La rentrée parlementaire du 19 janvier a été consacrée à la *« déclaration gouvernementale » du chancelier*, sur le modèle du discours sur l'état de l'union. Le bilan — optimiste — *et le vaste tour d'horizon* de M. Helmut Schmidt *ont* cependant fait place après quelques heures à un débat passionné sur le terrorisme au cours duquel le chancelier a parfois été touché à vif par les réflexions et les critiques du chef de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Helmut Kohl.

Passant en revue les événements de l'année 1977, le chancelier a soutenu qu'en dépit du chômage et de la léthargie économique, les citoyens *de la République fédérale se retrouvent* dans une bien meilleure situation qu'il y a douze mois. La stabilité intérieure et *extérieure* de la R.F.A. aurait en tout cas été préservée, en dépit de bien des épreuves. Dans son analyse des difficultés *économiques du monde occidental*, M. Schmidt a affirmé que son pays a déjà *fait* beaucoup pour favoriser une relance internationale, *mais qu'il ne faudrait pas le considérer comme une « locomotive »* capable de tirer tous ses voisins du marasme. C'est ainsi qu'une hausse de 1 % dans la croissance économique de l'Allemagne de l'Ouest ne pourrait provoquer en France qu'une augmentation correspondante de 0,07 %.

Les affaires proprement allemandes ont surtout occupé les douze heures de débat du Bundestag. Le chancelier Schmidt se devait de condamner *l'attitude de la R.D.A. qui vient* de fermer le bureau du *Spiegel* à Berlin-Est et qui a *interdit* la venue du chef de la C.D.U., M. Helmut Kohl. Il a cependant soutenu que son gouvernement n'entend pas fournir à la R.D.A. le prétexte à un « durcissement » et que Bonn ne se laissera pas détourner d'une politique de détente à laquelle il n'y aurait aucune alternative. Cette thèse lui a valu *un peu plus tard de très vigoureuses* critiques de la part de M. Kohl, selon *qui une telle attitude ne pourrait* qu'encourager encore plus l'intransigeance des dirigeants de Berlin-Est.

L'affaire d'espionnage qui secoue actuellement la République fédérale a *fourni un* autre terrain d'attaque à l'opposition. Le chancelier a certes promis que rien ne sera négligé pour établir les éventuelles responsabilités. M. Kohl, lui, a répondu que plus la République fédérale parle de détente, plus la R.D.A. envoie des espions sur son territoire.

Sur l'affaire des écoutes téléphoniques dont le leader de la C.S.U. bavaroise, M. Franz-Joseph Strauss a été victime durant la campagne électorale d'il y a *deux* ans, le chancelier a promis une enquête tout à fait indépendante, mais les amis de *M. Strauss ont posé quelques questions* troublantes sur le rôle que *certains services officiels auraient pu* jouer.

C'est toutefois à propos du terrorisme que le leader de l'opposition a *porté les coups les plus durs* au chancelier. Celui-ci qui, entre deux prises de tabac, lisait ostensiblement les journaux pendant le discours de M. Kohl, a soudain paru figé sur son fauteuil en même temps qu'un *silence* impressionnant s'établissait dans la *salle de délibération.*

Le chef de la C.D.U. n'est pas ce que l'on appelle un grand orateur. Cependant, lorsqu'il évoqua les « six *semaines tragiques » durant* lesquelles la vie de M. Hans-Martin Schleyer était en jeu, il trouva un ton juste et émouvant. Puis *il* reprocha à M. Schmidt de n'avoir rien fait depuis lors, parce qu'il aurait été contraint de satisfaire une poignée de députés gauchistes du S.P.D. qui s'opposent à toute nouvelle mesure antiterroriste.

A deux reprises, dans la journée, et contrairement à toutes les coutumes, le chancelier, manifestement sensible à cette attaque, éprouva le besoin de reprendre la parole. Non sans passion, il a soutenu alors qu'il importerait avant tout de concilier les *deux « valeurs fondamentales » de* la sécurité et de la liberté.

JEAN WETZ.

Union soviétique

En l'absence de M. Brejnev

Plusieurs dirigeants se partagent les responsabilités du secrétaire général du parti

De notre correspondant

Moscou. — L'absence prolongée de M. Brejnev, l'annonce et l'ajournement de son voyage à Bonn, relancent les spéculations. Depuis le début de décembre, le secrétaire général n'a été vu que deux fois en public : le 8 décembre pour les obsèques du maréchal Vassilevski, et le 5 janvier pour une remise de médailles à plusieurs personnalités. Ce jour-là, il ne paraissait pas très bien portant.

Les journaux soviétiques avaient indiqué que, au plénum du comité central de décembre, M. Brejnev avait présenté un rapport qualifié de « très important ». Certains observateurs pensent que le secrétaire général n'a pas lui-même prononcé son discours, mais que le texte a été lu par un de ses protégés, M. Tchernienko. Cependant, *les formules employées dans* la presse à propos de ce discours, qui n'a pas été rendu public, laissent à penser que M. Brejnev était bien présent à la séance du comité central. *En tout* cas, M. Tchernienko, qui a été élu membre suppléant du bureau politique au mois d'octobre dernier, semble occuper une position stratégique, puisqu'il *serait chargé* des rapports avec les secrétaires des organisations provinciales.

Quand M. Brejnev est absent, la direction n'est pas paralysée. *Tout paraît fonctionner normalement.* Au sein du parti, c'est M. Kirilenko, un proche de M. Brejnev, officiellement *numéro deux du bureau politique*, qui dirige le travail. Il a reçu récemment une délégation de communistes italiens et a présidé, au siège du comité central, deux réunions consacrées aux questions économiques et aux questions de propagande.

Mais la politique générale paraît être le domaine d'une troïka composée de MM. Kossyguine, chef du gouvernement, Gromyko, ministre des affaires étrangères, et Souslov, secrétaire du comité central, dont les compétences dépassent de loin le seul domaine idéologique. Ces trois hommes sont politiquement très proches. Ce sont eux qui ont mené les négociations avec le président Boumediène. En fait, M. Souslov est le véritable numéro deux du parti, et depuis longtemps déjà, en *l'absence de M. Brejnev, souffrant* ou en voyage, il présidait les réunions du bureau politique. A cause de son âge (soixante-quinze ans) et de sa santé également fragile, *il n'est pas candidat* à la succession. Mais l'homme appelé, le cas échéant, à diriger le parti ne pourra pas se passer du soutien de celui qui fut l'artisan de la *chute de Khrouchtchev. Cependant*, c'est un sujet « tabou » en U.R.S.S. Même s'il est probable que les hauts dirigeants pensent à l'avenir, on ne trouve dans la presse aucun *signe* sur la préparation d'une relève.

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE PRESIDENT ARGENTIN VIDELA répondra, « *dans les prochains jours* », au message que lui avait *fait parvenir* M. Giscard d'Estaing au sujet des deux religieuses françaises disparues à Buenos-Aires les 8 et 10 décembre dernier, annonce un communiqué de l'ambassade d'Argentine à Paris, rendu public jeudi 19 janvier. Rendant compte d'un entretien qui s'était déroulé le jour même, au Quai d'Orsay, entre M. Jean-Marie Mérillon, directeur politique au ministère des affaires étrangères, et l'ambassadeur d'Argentine, M. Tomas de Anchorena, ce communiqué précise que le diplomate argentin a déclaré à M. Mérillon que le gouvernement de Buenos-Aires était « *profondément préoccupé par le sort des deux religieuses françaises, dont une est naturalisée argentine* ».

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a demandé jeudi 19 janvier aux Communes d'adopter la procédure d'urgence pour la discussion du projet de loi sur l'élection du *Parlement européen* au suffrage direct. Cette demande — destinée, a dit le porte-parole du gouvernement, à permettre à la Grande-Bre*tagne de tenir ses engagements* internationaux — a soulevé de vives protestations dans l'aile gauche travailliste. — *(A.F.P.)*

Portugal

● *LE PARTI SOCIALISTE (P.S.)* et le Centre démocratique et social (C.D.S.) ont signé jeudi 19 janvier à Lisbonne l'accord politique qui doit servir de *base au second gouvernement* constitutionnel du Portugal. Cet accord prévoit un « combat vigoureux » contre la crise économique et financière pour créer les *conditions* d'un développement « accéléré » du pays. Deux annexes ont été signées. La première prévoit la réduction du déficit extérieur, du chômage et de l'inflation, ainsi que la reprise dans les plus brefs délais des négociations avec le Fonds monétaire international (F.M.I.) pour l'obtention d'un prêt de 750 millions de dollars. L'accord reconnaît le « rôle fondamental » de l'initiative privée et l'importance des investissements étrangers. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● M. HEJDANEK, l'un des trois porte-parole *de la Charte 77*, a porté plainte auprès du procureur d'Etat pour avoir été maltraité, au cours de neuf heures de détention, par la police. Il a été passé à *tabac* et obligé à s'étendre nu par terre dans une pièce sans chauffage et à la fenêtre grande ouverte. D'autre part, *plusieurs dizaines de Tchécoslovaques* ont décidé de jeûner vendredi 20 et samedi 21 janvier pour protester contre la détention — depuis trois mois — d'*Ivan Jirous, le responsable* du groupe de rock interdit Plastic People of the Universe. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● LES TROIS OCCUPANTS DU YACHT AMERICAIN « BRILLIG », libérés par les Vietnamiens après trois mois de détention, sont arrivés à Singapour le 18 janvier. Leur bateau avait été arraisonné dans les eaux territoriales vietnamiennes et ils avaient été condamnés à une amende parce qu'ils transportaient de la marijuana. — *(U.P.I.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Carter nomme un républicain à la direction du F.B.I.

De notre correspondant

Washington. — M. Carter avait été malchanceux dans le choix du directeur du Bureau fédéral d'enquêtes (F.B.I.). *L'actuel titulaire* du poste, M. Clarence Kelley, nommé du *temps de M. Nixon, doit quitter ses* fonctions le 15 février prochain. En août 1977, le *président* marquait sa préférence, contre l'avis du groupe chargé de lui fournir un candidat, pour un juge fédéral de l'Alabama, M. Frank Johnson. Mais celui-ci dut subir une opération chirurgicale dont il se rétablit trop lentement et mal : *à la fin de novembre, avant même* d'avoir été confirmé par le Congrès, il *renonça à prendre* possession de ses fonctions. La recherche d'un directeur du F.B.I. dut *repartir* à zéro.

Un an après son entrée à la Maison Blanche, M. Carter a choisi M. William Webster, juge *fédéral dans* le Missouri, comme directeur du F.B.I. Agé de cinquante-trois ans, M. Webster n'a pas la réputation inattaquable dont jouissait le candidat *précédent*, *M. Johnson. Les avocats des droits* civiques ne sont pas entièrement *satisfaits de son comportement, et son* appartenance à deux clubs ultra-sélects de Saint-Louis, dont aucun Noir ni aucune femme n'a jamais été membre, risque de lui poser quelques problèmes lors des « hearings » qui doivent précéder la confirmation de sa nomination. On remarque encore que M. Webster, *autrefois avocat dans le secteur* privé, fut nommé juge fédéral par *M. Nixon, en 1971, et qu'il est membre* du parti républicain. Ces antécé*dents lui donnent* donc un profil plus conservateur que celui de bon nombre de hauts fonctionnaires nommés par M. Carter.

M. Webster *prendra* la direction du F.B.I. à un moment délicat. Cette citadelle de l'appareil *policier* intérieur subit, comme les autres agences de renseignements, et notamment la C.I.A., le contrecoup des déballages et des révélations de l'après-Watergate. La publication récente des archives d'Edgar Hoover, l'omni*potent et inamovible directeur du* F.B.I. de la période de guerre et *d'après-guerre*, a *terni* son image auprès du public en révélant une série de petits trafics et passe-droit. C'est d'ailleurs pour éviter l'apparition d'un nouveau Hoover que le mandat du directeur du F.B.I. a été limité par une loi récente à dix ans.

Les « sales trucs »

D'autres documents ont exposé les « sales trucs » auxquels les agents de M. Hoover se livraient pour infiltrer les organisations pacifistes ou radicales et intoxiquer le public à leur sujet. Le procès qui doit avoir lieu cette année d'un ancien agent *du F.B.I., M. Kearney, accusé de cambriolages*, d'écoutes téléphoniques illégales et de violation de *correspondance*, risque de mettre en cause bien d'autres personnages.

En même temps, la nomination de M. Webster *survient à point nommé* pour démontrer que M. Carter n'a pas tout à fait oublié ses promesses de la *campagne électorale* quant au *caractère « bipartisan » de ses nominations*. Contrairement à ces pro*messes, en effet*, le *président* a nommé infiniment plus de démocrates que de républicains aux postes de responsabilité judiciaire. Il a même profondément irrité les dirigeants républicains en insistant pour nommer un républicain « à lui », M. Zago*ria, à la commission* chargée de surveiller les opérations électorales, plutôt que le candidat *proposé* par les chefs du G.O.P.

Plus récemment, il a choqué encore plus une partie de la classe *politique de Washington, la presse* et peut-être le grand public, en « couvrant » le limogeage par le *ministre* de la justice, M. Bell, d'un procureur *fédéral en Pennsylvanie*, M. Marston, un républicain nommé par l'administration précédente. Mieux encore, le président a dû admettre qu'il avait donné suite à une requête person*nelle d'un représentant démocrate* de Pennsylvanie, M. Eilberg, lui de*mandant d'« accélérer » le remplacement* de M. Marston. Or il se trouve que ce dernier venait de lancer une enquête contre les agissements frauduleux de certains dignitaires démocrates de Pennsylvanie, dont M. Eilberg...

Cherchant à éviter le scandale, l'administration a esquissé un mouvement de recul et laissé entendre que le juge Marston pourrait rester à son poste au moins jusqu'à la conclusion de son enquête. Mais ce dernier entend exploiter son avantage et demande que son limogeage soit purement et *simplement* annulé.

Quelle que soit l'issue qui sera donnée à l'affaire, il semble que le président ait été une fois de plus trop complaisant ou trop confiant envers ses amis politiques et que ses bonnes intentions aient cédé trop vite aux pressions de la politique *politicienne. La nomination du* républicain Webster à la tête du *F.B.I. devrait permettre de rétablir* partiellement l'équilibre.

MICHEL TATU.

● *La Maison Blanche* a annoncé, jeudi 19 janvier, la nomination de M. William Schaufele, qui était depuis deux ans secrétaire d'Etat adjoint chargé des questions africaines, comme ambassadeur en Pologne. Il remplace M. Richard Davies qui a donné sa démission. — *(A.P.)*



Un événement dans le monde bancaire

Le Contrat Mutualiste

Quand une banque ne recherche pas le profit...

Un événement très important et en même temps insolite vient de se dérouler à Paris. Pour la première fois dans l'histoire récente, l'un des plus grands établissements bancaires français s'est engagé par contrat, passé devant le grand public, à poursuivre une finalité exclusivement sociale, plutôt que de rechercher le seul profit. En effet, à l'issue de leurs Premières Assises qui ont eu lieu les 9 et 10 décembre derniers au Palais des Congrès, 4 000 Administrateurs du Crédit Mutuel* venus de toutes les régions de France, ont lancé officiellement le Contrat Mutualiste. S'appuyant sur cette charte du fonctionnement qui est en même temps une philosophie de l'action, le mouvement mutualiste va prendre une nouvelle vigueur et notamment confirmer son originalité au sein du Système Bancaire Français.

POURQUOI DES ASSISES ?

Le Crédit Mutuel constitue aujourd'hui un des phénomènes les plus spectaculaires de croissance. Avec un taux de progression de ses dépôts de plus de 25 % par an, il constitue le réseau bancaire le plus dynamique en France. A certains, cela peut paraître étonnant de la part d'un établissement centenaire, aux structures si particulières.

Inutile de remonter au XIXe siècle, à Raiffeisen, et aux pionniers de la mutualité, pour constater le caractère à première vue, « utopique », du mouvement mutualiste. Pourtant ce sont ces « doux philanthropes », rêvant d'une solidarité mondiale, qui ont su apporter, et eux seuls, une réponse concrète à la misère des classes laborieuses au siècle dernier, en luttant notamment contre l'usure. Mais l'avènement d'un siècle marqué par la croissance rapide de la consommation des particuliers, l'élévation massive du pouvoir d'achat, n'entraînait-il pas automatiquement la disparition de ces Don Quichotte de la révolution industrielle? Il semble que non puisque le mouvement coopératif et mutualiste en France n'a jamais été aussi florissant.

Le seul Crédit Mutuel compte 2 millions de sociétaires, sur 4 millions de clients. A la différence des simples usagers utilisant les services bancaires classiques, les sociétaires souscrivent, en plus, pour une somme modique, des parts dans le capital de leur caisse. Et ils s'engagent d'une manière active à participer à la vie de leur Caisse, dont l'un des temps forts est constitué par l'Assemblée Générale.

Piliers de cette démocratie mutualiste, les sociétaires comptent parmi eux des administrateurs bénévoles dans 3 000 Caisses Locales.

Face à de tels chiffres, on ne peut plus parler de quelques rêveurs, mais bien d'un mouvement de grande ampleur solidement ancré dans les mœurs françaises.

Aussi, dans le souci de ne pas rester dans le flou des grands sentiments, et pour appréhender de manière efficace les grandes mutations que traverse notre société contemporaine, les 4 000 représentants de ces 2 millions de sociétaires se sont donc réunis en Assises, pour la première fois, les 9 et 10 décembre derniers à Paris.

Comme devait d'ailleurs souligner le président du Crédit Mutuel, Monsieur Théo Braun : « Après cent ans de réussite et l'accession au 6e rang des banques françaises de dépôts, le Crédit Mutuel a ressenti le besoin de se redéfinir. Ayant conscience que son environnement a complétement changé depuis sa création, qu'il doit vivre dans une économie de marché, que son défi est qu'il ne peut rester silencieux devant l'injustice faite aux épargnants, le Crédit Mutuel a éprouvé la nécessité d'approfondir son éthique sans pour autant renier ses valeurs ni son passé. »

Croyant foncièrement aux vertus du dialogue et de l'échange, le Crédit Mutuel a fait précéder ces Assises d'une large consultation auprès de ses 40 000 Administrateurs. Cela a permis de déceler les principales aspirations et les attentes d'un grand nombre de Français de régions et de milieux divers.

L'une de ces attentes porte sur un principe de base dont le fonctionnement de notre société révèle plus que jamais l'actualité : affirmer la primauté de la personne humaine face à toutes les puissances et contre tous les obstacles.

On sait trop à quelle impasse conduit le centralisme étatique ou les excès de l'économie de marché, pour être étonné qu'une telle aspiration se fasse jour.

Autre tendance fondamentale : les Français prennent conscience que la majorité des hommes à notre époque ne peuvent participer aux décisions qui engagent leur destin. Cette proposition a d'ailleurs pour corollaire, la volonté de voir s'instaurer une nouvelle répartition des pouvoirs et du savoir au sein de notre société.

DU CONTRAT MUTUALISTE...

Enfin, face à une société engagée dans une recherche effrénée du profit et qui fait de l'argent une finalité, ne serait-il pas souhaitable d'inventer — ou réinventer — une nouvelle forme de rapport avec l'argent en rendant à celui-ci sa valeur positive de « lien social »?

Et comme le souligne le Contrat Mutualiste : « donnant à l'argent sa fonction naturelle de moyen, tout individu peut ainsi concrétiser, dans un lien naturel avec autrui cette exigence vitale de sociabilité, dont la mutualité, dans toutes ses dimensions, est sans doute à notre époque, l'une des formes les plus prometteuses ».

D'une manière générale, le Crédit Mutuel souhaite briser les cloisonnements plus ou moins artificiels qui existent entre les hommes, poursuivre un combat visant à modifier les mentalités et comportements face à l'argent et contribuer, dans le cadre de la vie quotidienne, tout en respectant le milieu qui nous entoure, à assurer des relations humaines enrichissantes.

La devise de la coopération a toujours été :
« un pour tous, tous pour un ».
« Tous pour un » : c'est déjà affirmer la primauté de la personne humaine.
« Un pour tous » : c'est rappeler à cette personne humaine sa dimension sociale.

Mais si dans le passé, l'action du Crédit Mutuel s'est exercée essentiellement au niveau du particulier et de sa famille, il estime maintenant qu'il lui faut répondre plus complètement encore aux besoins de l'homme « en assumant l'ensemble des activités qui contribuent à l'amélioration de ses conditions matérielles, à l'élargissement de sa conscience, et à la lutte contre l'atomisation sociale ».

« 4000 Administrateurs venus des 3000 Caisses Locales du Crédit Mutuel. »

Financer le logement social

Depuis toujours, les Caisses Locales ou Fédérales interviennent dans le financement du logement social.

Actuellement, sur plus de 21 milliards de crédits, 80 % de leurs encours vont au logement. Dans certaines régions, comme la Bretagne, l'Alsace-Lorraine et la Franche-Comté, 1 logement sur 2 est financé grâce au Crédit Mutuel.

Le Crédit Mutuel a plusieurs ambitions :
— apporter un service complet à ses sociétaires, et notamment leur distribuer des P.I.C., et apporter des solutions au financement de l'apport personnel,
— fournir un concours direct aux sociétés d'H.L.M.

Une dimension nationale, une vocation régionale

Le Crédit Mutuel est aujourd'hui le sixième groupe bancaire par l'importance des dépôts qu'il collecte : « L'année dernière, par exemple, il totalisait plus de 36 milliards de francs de dépôts », dont plus de 72,5 % en comptes sur livret.

Le Crédit Mutuel compte en effet à son actif 2,55 millions de comptes sur livret et 1,5 million de comptes chèques.

Quant aux crédits ils ont représenté l'année dernière plus de 21 milliards de francs soit 800000 prêts.

Enfin, le Crédit Mutuel repose sur plus de 3000 Caisses Locales et 21 Fédérations Régionales.

Son originalité est fondée sur le principe que l'argent de la région va à la région.



Monsieur Th. Braun aux Assises : « ... Affirmer la primauté de la personne humaine, face à toutes les puissances et contre tous les obstacles ».

EN PLUS : TOUS LES SERVICES BANCAIRES TRADITIONNELS

• Le Crédit Mutuel offre :
— Prêts personnels,
— Prêts jeune ménage,
— Crédit automatique,
— Libre-service familial,
— Prêt pour l'amélioration de l'habitat, etc...

• En ce qui concerne l'épargne, le Crédit Mutuel permet à ses clients d'ouvrir des comptes spéciaux sur livret actuellement au taux d'intérêt de 6,5 % net d'impôts,

• Deux produits nouveaux et originaux sont proposés par le Crédit Mutuel : Eurochèque et Distribanque (distributeur automatique de billets). Est-il besoin de préciser qu'Eurochèque facilite également les voyages à l'étranger?

• Quant aux crédits, c'est tout un large éventail qui est offert aux particuliers :
— Prêt personnel.
— Prêt jeune ménage.
— Prêt bourse d'étude.
— Prêt à l'équipement ménager.
— Crédit automatique.
— « Libre-service familial » (autre forme de crédit automatique).
— Prêt pour l'amélioration de l'habitat.
— Prêt d'épargne logement (prêt principal ou complémentaire).
— Prêt immobilier (aux personnes morales et aux particuliers).

Banque Sociale, le Crédit Mutuel finance les besoins des Collectivités Locales : voiries, crèches, hôpitaux, Maisons de la Culture, coopératives, bâtiments administratifs, etc.

...A LA BANQUE SOCIALE

Pour satisfaire concrètement ces exigences tant de liberté et de responsabilité que de prise en charge des problèmes quotidiens concrets, le Crédit Mutuel continuera à répondre à tous les besoins de la famille et du particulier, mais en s'élargissant aux dimensions d'une Banque Sociale, le Crédit Mutuel participera à la promotion de la vie associative, deviendra le conseiller, le partenaire comme le financier des associations.

En s'élargissant aux dimensions d'une Banque Sociale, le Crédit Mutuel participera plus directement au développement de la vie locale, non seulement en finançant les équipements des collectivités publiques, mais encore en favorisant toutes les réalisations contribuant à l'amélioration de la qualité de la vie et du travail.

En s'élargissant aux dimensions d'une Banque Sociale, le Crédit Mutuel s'occupera de l'homme dans toutes ses activités : son travail, sa famille, ses loisirs, sa formation, ses activités culturelles.

Le projet de la Banque Sociale, constellation variée, large et souple, doit être l'instrument novateur qui permettra dans un proche avenir, de créer une symbiose entre les finalités humanistes et les fonctions pragmatiques qui sont celles du Mouvement Mutualiste.

Ainsi, décidé à s'adapter sans renier sa tradition profondément humaniste, et par un élargissement considérable de ses activités, le Crédit Mutuel estime maintenant être en mesure d'apporter une réponse aux besoins multiples de « l'homme contemporain dans toute sa dimension ».

Le Crédit Mutuel est le cœur de cette constellation variée. Il élaborera toutes les modalités qui permettront d'apporter dans les faits des réponses concrètes à la demande sociale de plus en plus riche et complexe, telle qu'elle se transforme sous nos yeux.

Quand une banque ne recherche pas le profit...

« Nous tenons simplement à faire savoir que nous œuvrons concrètement, quotidiennement à l'avènement d'une société plus équilibrée, plus solidaire et plus participative » déclarait récemment M. Théo Braun, président de la Confédération du Crédit Mutuel.

Cette profession de foi est étonnante de la part d'une institution comme le Crédit Mutuel qui est devenu le sixième groupe bancaire français. En effet cette « Banque Sociale » ne recherche pas le profit « nous ne faisons pas commerce d'argent » souligne-t-on au Crédit Mutuel. « Et si nous dégageons des excédents de gestion, c'est pour mieux garantir les dépôts de nos sociétaires et assurer la pérennité de l'Institution. »

Néanmoins, bien que ses finalités puissent paraître à première vue idéalistes, le Crédit Mutuel garde les pieds bien sur terre, car il a conscience que s'il veut remplir sa mission sociale, il doit faire la preuve de sa compétence économique : « il ne saurait sous prétexte de privilégier des activités sociales, négliger sa gestion car, à terme, une telle négligence le conduirait à sa propre mort. Or, les projets qu'il ambitionne de réaliser méritent au contraire qu'il se développe » explique son président.

Sur ce point on peut lui faire confiance. En 10 ans, ses dépôts sont passés de 3 à 35 milliards de francs, ses crédits, de 2 à 20,2 milliards de francs.

Indiscutablement l'idée mutualiste plait à un public croissant, et vraisemblablement aussi la constatation qu'une banque puisse être communautaire et efficace.

En effet, le Crédit Mutuel est avant tout une organisation communautaire car elle veut se reposer, en priorité, non pas sur des capitaux mais sur des personnes (les sociétaires et les clients) tout en assurant sa rentabilité. Si les clients viennent au Crédit Mutuel pour bénéficier de tous les avantages des services bancaires classiques, ils peuvent participer en plus au mouvement mutualiste en devenant sociétaires — ce qui leur donne à la fois le statut de propriétaire, d'usager et de bénéficiaire.

Encourager la vie démocratique

Quant à sa vocation humaniste et sociale, le Crédit Mutuel se démarque là aussi complètement de la banque traditionnelle dont les objectifs sont économiques, financiers, voire sociaux « mais qui ne peut assurer la formation économique du consommateur et la formation civique du citoyen. »

Au contraire, la participation et la responsabilité au sein d'une Caisse Locale du Crédit Mutuel font de celle-ci un instrument de préparation à la vie démocratique et d'initiation à la vie sociale.

Cette différence entre le Crédit Mutuel et une banque classique est expliquée par les dirigeants de l'Institution : « Dans une banque classique, on part d'un capital... qui permet de créer des services... qui, à leur tour, créent des bénéfices... qui retournent au capital : c'est le cycle « argent - service -argent ».

Au Crédit Mutuel, les sociétaires commencent par répondre à leurs propres besoins en créant des services... qui rapportent de l'argent... qui sert à créer de nouveaux services. C'est le cycle « service - argent - service ». Avec les mêmes éléments, on a fait tout autre chose. Le point de départ n'est plus le capital : c'est l'homme. »

Une structure décentralisée

Pour pouvoir se mettre à l'écoute des problèmes de tous les Français, qu'ils vivent dans le Rouergue ou dans les Ardennes, il fallait que l'Institution ne soit pas concentrée à Paris. Au contraire, la structure même du Crédit Mutuel est extrêmement décentralisée : elle repose sur 3000 Caisses Locales gérées par un Conseil d'Administration formé d'administrateurs bénévoles et élus démocratiquement par les sociétaires. Ces Administrateurs animent et contrôlent l'activité de la Caisse, tandis que le gérant salarié, directeur de la Caisse, est chargé de sa gestion technique et administrative, sous l'autorité du président.

Juridiquement et financièrement autonomes, les Caisses Locales doivent constituer entre elles des Caisses Fédérales. En outre, chaque Caisse Locale doit adhérer à une Fédération Régionale. Ce deuxième degré, formé par 21 Fédérations permet une coordination de l'action au niveau régional et la mise en œuvre de services communs.

Elles adhèrent à la Confédération Nationale chargée de les représenter auprès des Pouvoirs Publics et elles constituent entre elles la Caisse Centrale. La Confédération contrôle, en outre, l'ensemble de l'Institution.

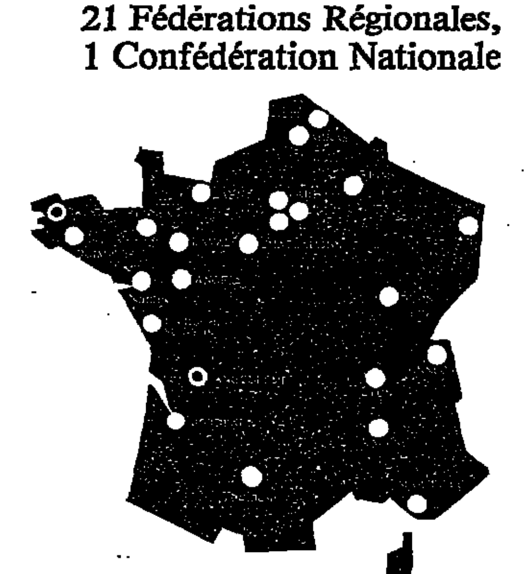
Une vraie régionalisation

L'existence des Caisses Locales décentralisées n'est pas seulement l'effet d'un souci d'efficacité administrative. Elle découle d'un impératif : les problèmes locaux doivent être résolus à l'échelon local. « Quand 30 ou 50 Administrateurs mettent en commun leurs efforts et décident de la façon dont l'épargne collectée dans la région sera redistribuée sous forme de prêts aux collectivités locales, ils façonnent l'avenir de leur région. C'est cela la vraie régionalisation. Elle oblige à maintenir le pouvoir de décision dans la commune, dans le département, dans la région », souligne M. Théo Braun. Depuis la loi de 1975, le Crédit Mutuel, qui était considéré traditionnellement comme « la banque de la famille et du particulier » est décidé à élargir sa mission en aidant les collectivités locales. En effet, le Crédit Mutuel est tenu par la loi du 27/12/75 d'utiliser 50 % du montant des dépôts sur les comptes spéciaux sur livret à des emplois d'intérêt général ou local, en contrepartie du privilège accordé par les Pouvoirs Publics, d'être la seule banque permettant à ses clients d'ouvrir des comptes spéciaux sur livret au même taux d'intérêt que le premier livret des Caisses d'Epargne.

Mais depuis ses dernières Assises, le Crédit Mutuel veut élargir encore cette nouvelle mission en apportant financièrement conseils et assistance technique, au particulier et à tout son environnement devenant ainsi une véritable « Banque Sociale ».

* Informations communiquées par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel
29, avenue Mac-Mahon - 75017 Paris

Le Crédit Mutuel en France : 21 Fédérations Régionales, 1 Confédération Nationale



Fédération	Siège	Téléphone
Maine-et-Loire	Angers	(41) 88.64.50
Haute-Savoie	Annecy	(50) 23.43.72
Aisne-Oise-Pas-de-Calais-Somme	Arras	(21) 21.96.22
Sud-Ouest	Bordeaux	(45) 92.76.99
Haute-Normandie-Calvados	Caen	(31) 85.70.51
Centre	Châteaudun	(37) 45.15.46
Bourgogne-Centre-Est	Dijon	(80) 66.81.21
Maine-Anjou-Basse-Normandie	Laval	(43) 53.03.62
Nord	Lille	(20) 54.53.95
Sud-Est	Lyon	(78) 64.81.10
Méditerranée	Marseille	(91) 79.83.71
Loire-Atlantique-Centre-Ouest	Nantes	(40) 49.10.03
Ile-de-France	Paris	201.92.50
Finistère	Quimper	(98) 90.25.26
Champagne-Ardennes	Reims	(26) 47.98.23
Bretagne	Rennes	(99) 30.29.26
Vendée-Loire et Sèvres	La Roche-sur-Yon	(51) 37.67.97
Alsace-Lorraine-Franche-Comté	Strasbourg	(88) 32.48.41
Midi-Atlantique	Toulouse	en cours*
Drôme-Ardèche	Valence	(75) 43.51.42
Accueil et Développement	Paris	754.69.99
Confédération Nationale	Paris	754.69.99



LES DIVERGENCES DE LA GAUCHE

— Tribune du 12 mars —

« Tu crois que ça va s'arranger ? »

par STELIO FARANDJIS (*)

« TU crois que ça va s'arranger ? »

Telle est la question qui est posée par des militants sincères du parti communiste à ceux du parti socialiste, et réciproquement, aux bouches des métros, sur les marchés, dans des conversations particulières.

Il y a beaucoup de gens qui croient que l'histoire est faite par un chef d'orchestre visible ou invisible. Il y en a beaucoup d'autres qui croient qu'elle se fait dans les cocktails, qu'elle est le résultat de malicieuses opérations de la part des franges mondaines ou des bureaucrates de partis.

Mais l'histoire se fait au niveau de la réalité de masse, au niveau des transformations historiques des rapports de forces.

Aujourd'hui, en France, malgré Yalta, malgré l'équilibre de la terreur, malgré les échecs inhibants de Dubcek et d'Allende, il y a des possibilités réunies pour une expérience gouvernementale de transition démocratique, pacifique, majoritaire *au socialisme.*

L'union de la gauche est avant tout, et plus qu'un accord électoral et programmatique, la traduction, la projection d'une réalité sociale de masse : un front de classe réunissant *notamment les principales couches* de travailleurs salariés, exclus de la propriété des moyens de production, exclus de la détermination des modes de vie. or ces couches constituent, actuellement, l'immense majorité de la population active.

Il s'y ajoute des traditions de lutte qui font la prise de conscience, et qui font la crise, crise dont on parle tant, mais *qui n'existerait pas s'il n'y avait pas lutte.*

Le fondateur de « Démocratie et Université », qui a participé à l'élaboration du programme du parti socialiste de 1971, qui a consacré, avec bien d'autres camarades, une part importante de sa vie à l'union et à la victoire de la gauche, a le droit de dire que personne ne doit cracher dans la soupe, *sacrifier l'essentiel à l'accessoire.*

Il n'y a pas un parti guide, représentant privilégié ou messianique de la classe ouvrière, il y a plusieurs partis qui, dans le cadre d'un pluralisme thématique, idéologique, *sont les responsables des intérêts et des projets du front de* classe.

Les *socialistes ne doivent pas pécher par orgueil, ou esprit* de boutique, mais ils demandent qu'on reconnaisse que les *thèmes de la qualité de la vie et de l'autogestion ont été* intégrés aux projets politiques de la gauche notamment grâce à *eux.*

Le socialiste que je suis demande au parti communiste *négociations sur la réactualisation du programme commun, et* qui portait sur les filiales stratégiques des neuf groupes à *nationaliser n'a pas été, à aucun moment* à ma connaissance, jugée digne d'intérêt par les camarades de ce parti communiste ?

Je crois que ça va s'arranger, nous avons trop lutté pour cela ; *je crois qu'il ne faut pas décevoir* les unitaires qui n'appartiennent à aucun parti, je crois que la raison et le courage l'emporteront et avec eux la dynamique et l'enthousiasme d'un peuple rassemblé.

En ce dixième anniversaire de « Démocratie et Université » qui a fourni tant de militants unitaires à la gauche syndicale *et politique. Je crie ma confiance :* ne rentrez pas les uns et les autres dans le ventre de vos mères, n'avancez pas dans l'avenir à reculons, pariez sur la créativité des masses conscientes, organisées, unies.

Pour lutter contre les inégalités ; pour que l'ouvrier qui va mourir voie enfin son rêve commencer à se réaliser, pour qu'un nouveau modèle de croissance soit fondé non sur la marchandise, mais sur le bonheur ; pour que l'initiative créatrice revienne à ceux qui travaillent ; pour que Jaurès ne soit pas toujours assassiné ; pour que Mitterrand réussisse là où Dubcek et Allende ont *provisoirement* échoué, citoyens devenez tous électeurs de la gauche, sympathisants devenez militants, militants unissez-vous.

Intellectuels, enseignants ou étudiants, nouveaux ou vieux philosophes, abandonnez votre obscur et dialectique charabia, ne méditez plus sur le monde, transformez-le.

(*) Fondateur de Démocratie et Université, candidat du P.S. dans la 12e circonscription de Paris.

Le parti socialiste répond à M. Séguy

Le bureau exécutif du parti socialiste a adopté, à l'unanimité, le 18 janvier, un texte répondant aux récentes déclarations de M. Séguy et du bureau confédéral de la C.G.T. (*le Monde* du 19 janvier). Il estime que le secrétaire général de la C.G.T., en *« donnant une image déformée de la longue discussion qui s'est déroulée à l'occasion de la rencontre* [entre des délégations de la C.G.T. et du P.S.], *a pris le relais des attaques lancées par les dirigeants communistes contre le parti socialiste. Il a, de la même façon, porté des appréciations surprenantes sur la décision du parti socialiste de porter le SMIC à 2 400 francs dès avril prochain. De telle sorte qu'il est apparu au bureau exécutif du P.S. que Georges Séguy avait, en l'occurrence, usé de sa double fonction de secrétaire général de la C.G.T. et de membre du bureau politique du parti communiste à des fins politiques (...). Le parti socialiste, qui a le plus grand respect pour la C.G.T., à laquelle appartient un très grand nombre de ses militants, est en droit d'attendre des dirigeants de la C.G.T., dans l'intérêt des travailleurs et de l'ensemble de la gauche, qu'ils observent scrupuleusement le principe dont ils se réclament »*, c'est-à-dire *« le respect de chacune des organisations ».*

UNE MISE AU POINT DE L'UNION C.G.T. DE SEINE-MARITIME

Après notre information relatant la prise de position d'une cinquantaine d'adhérents de la C.G.T. à Rouen contre les déclarations de M. Séguy à propos du P.S. (*le Monde* du 17 janvier), le bureau de l'union départementale C.G.T. de Seine-Maritime nous fait part de son *« étonnement »*, ajoutant : *« Depuis les différentes prises de position de notre confédération, aucune organisation ou section syndicale n'a porté à la connaissance de notre union départementale de désaccord d'aucune sorte. Toutefois, l'occasion lui étant donnée, le bureau de l'union départementale C.G.T. de Seine-Maritime, d'une façon unanime, tient à préciser que, dans notre département, nos militants sont à même de constater que sur les problèmes de la gauche comme sur l'ensemble des problèmes d'ailleurs, il y a eu, et il y a, discussion à tous les niveaux de notre organisation.*

» Les positions et orientations confédérales donnent lieu à un large débat qui s'est instauré en particulier au sein de notre commission exécutive composée de soixante-dix-sept membres représentant les divers courants d'opinion qui traversent notre département. Débat, certes, parfois passionné, mais qui a débouché sur des décisions prises à l'unanimité, dans le plus profond respect des statuts et orientations de la C.G.T. (...). S'agissant de la procédure utilisée par la trentaine de militants C.G.T. de Haute-Normandie dont fait état votre journal, réunis en dehors des organisations ou instances régulières de la C.G.T., il nous semble que, en l'occurrence, la méthode adoptée n'est guère compatible avec les règles de démocratie syndicale en vigueur au sein de la C.G.T., dont les statuts (auxquels ils se réfèrent) n'admettent ni tendances ni fractions organisées. »

● *Le marxisme face à la dissidence.* — Un débat sur ce thème devait avoir lieu ce vendredi 20 janvier, à la M.J.C. de Saint-Maur, 77, quai de la Pie (883-41-00), à 21 heures, avec MM. Pierre Victor (*Temps modernes*), Léon Robel et Claude Frioux (*Nouvelle Critique*), Yanakis, Vadim Delaunay, dissident d'U.R.S.S.

M. MITTERRAND : la majorité ment « par conscience professionnelle ».

Dans le numéro de *l'Unité*, hebdomadaire du P.S., daté 20-26 janvier, M. François Mitterrand écrit notamment :

« Je signerais les yeux fermés que MM. Barre, de Guiringaud, Debré, Chirac, Poniatowski et Lecanuet n'ont volé ni violé personne, bref qu'ils sont d'honnêtes gens. S'ils mentent, c'est par conscience professionnelle. M. Barre ment parce qu'il est premier ministre, M. de Guiringaud ment parce qu'il est ministre des affaires étrangères, les autres mentent par habitude, je veux dire qu'ils mentent parce qu'il reste à les convaincre qu'ils ne sont plus premier ministre ou ministre de quelque chose.

» Quand ils s'enveloppent dans les plis du drapeau pour dénoncer mon entrevue avec Jimmy Carter, sous le prétexte que je l'aurais sollicitée, ils savent qu'ils mentent. Quand ils justifient le racket électoral sur les Français de l'étranger en faisant comme si la fraude était légale, ils savent qu'ils mentent. Quand ils affirment que les socialistes ont voté la loi en question à l'Assemblée et au Sénat, ils savent qu'ils mentent.

» Avant d'écrire ce mot, j'ai hésité et soupesé les synonymes. J'ai failli m'arrêter à « contre-vérité », formule passe-partout, savonneuse, aseptique, suffisamment déodorée pour ne blesser ni ne gêner la bonne compagnie. Mais le dictionnaire m'a refusé son aide. Je le regrette. »

M. PEYREFITTE : le premier secrétaire du P.S. a bien demandé audience au président Carter.

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, premier ministre par intérim, a répondu, jeudi 19 janvier au micro de Radio-Monte-Carlo, à M. Mitterrand :

« Je ne crois pas que les membres du gouvernement mentent. Je vais vous dire pourquoi : quand j'ai rencontré le président Carter et sa suite, j'étais intrigué par cela. Je voulais savoir dans quelles conditions M. Mitterrand allait se rendre auprès de M. Carter. J'ai questionné les plus hautes personnalités de l'entourage du président des Etats-Unis et elles m'ont dit : « Nous ne pouvions tout de même pas refuser à un leader politique de voir le président quand ce leader le demande.

» Je trouve que M. Mitterrand ne s'est pas conduit de façon digne en refusant l'invitation du président de la République française et en se précipitant à l'ambassade des Etats-Unis pour demander une audience. »

● *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré jeudi 19 janvier à Rennes : *« Les divergences de la gauche, ce sont des problèmes de fond, celles de la droite, ce ne sont que des appétits et ce n'est pas d'une grande dignité. (...) C'est une faute, sinon un crime, de dire, comme les communistes si ce n'est pour cette fois, ce sera pour une autre. La victoire de la gauche doit être pour cette fois et ce sera pour cette fois. Ramener les divergences de la gauche à un rapport de force entre partis, c'est d'un cynisme inacceptable. Mais une grande victoire de la gauche au premier tour empêchera de laisser échapper la volonté d'union. Voilà pourquoi nous n'avons pas le droit de ne pas remporter cette victoire. »*

● *M. Roger Fajardie*, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré jeudi 19 janvier à Bordeaux : *« Avec 44 % des voix, ainsi qu'un récent sondage l'a révélé* (le Monde du *18 janvier*), *la majorité actuelle est déjà battue, et les divisions qui l'affectent ne sont pas en mesure de démentir ces prévisions. Nous engageons le combat avec toutes les chances de succès, et la gauche est en mesure de gagner ces élections législatives. »*

BIBLIOGRAPHIE

« CITOYENS ET CANDIDATS » de Jean-Pierre Cot et Pierre Gaborit

MM. Jean-Pierre Cot, député socialiste de Savoie, et Pierre Gaborit, professeur, viennent de publier aux éditions Robert Laffont, sous le titre *Citoyens et Candidats*, un guide complet et précis des élections. Cet ouvrage agrémenté d'un index et de tableaux annexes très lisibles a le grand mérite de rendre clair et accessible à tous le code électoral. A moins de trois mois d'un scrutin législatif — il y a là une documentation précieuse pour les électeurs et surtout pour les nombreux candidats à la candidature.

★ *Citoyens et candidats*, de Jean-Pierre Cot et Pierre Gaborit, édit. Robert Laffont, 213 pages, 38 F.

M. Mauroy (P.S.) souligne les conséquences municipales du divorce de la gauche

De notre correspondant

Lille. — *« Il serait contre nature, alors que les élections de mars dernier se sont déroulées dans la clarté des engagements, d'oublier que l'action municipale sera largement influencée par le choix que feront les Français en mars prochain »*, a déclaré M. Pierre Mauroy au cours de la séance du conseil municipal de Lille qui s'est tenue jeudi 19 janvier. Le maire de Lille, membre du secrétariat national du P.S., a tenu à souligner — et c'est sans doute la première fois qu'un dirigeant socialiste le fait aussi nettement — la liaison qui existe entre les affaires locales et les problèmes nationaux alimentant la querelle entre les deux grands partis de la gauche.

M. Mauroy, en ouvrant par une déclaration nettement politique une séance où ne figurait, à l'ordre du jour, aucune question *susceptible de provoquer un désaccord* entre le P.S. et le P.C.F., a voulu adresser une mise en garde aux communistes. Son exposé, qui comportait une longue critique du gouvernement, affirmait aussi *« la fidélité des socialistes à la lutte pour le changement, conformément au programme commun »*.

M. Mauroy a ajouté : *« Ce programme est un traité qui ne supprime pas les différences, mais il est une pressante invitation à l'union, et il implique que chaque partenaire ait pour la France une motivation plus forte encore que pour son propre parti. Chacun sera jugé sur ses propres œuvres, sur des actions simples : le désistement, au soir du premier tour, conformément à la vieille règle de la République et de la gauche ; la volonté de constituer le gouvernement de la gauche pour honorer le suffrage universel, si tel est son désir, et respecter la loi, y compris dans la répartition des responsabilités et des choix de la politique gouvernementale. »*

Le maire de Lille a conclu par cette formule : « *Ce débat sera poursuivi ailleurs, mais nous aurons certainement l'occasion de reparler de ces problèmes lors de la séance du conseil municipal qui suivra l'élection.* » Ce qui fut, en dépit du ton serein, compris fort justement comme un avertissement : si le P.C.F. refuse de partager les responsabilités nationales, les socialistes pourront-ils continuer à partager avec eux les responsabilités locales ? Les élus *communistes*, qui se réservent de répondre plus longuement à cette déclaration, se sont d'ores et déjà étonnés du *« transfert au plan local d'un débat national »*. — G. S.

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Edgar Faure a reçu les représentants du groupe communiste de l'Assemblée nationale

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a reçu, jeudi 19 janvier, M Robert Ballanger, président du groupe communiste, qu'accompagnaient MM. Louis Baillot, député de Paris, et Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine.

Après cette entrevue, les trois représentants du groupe communiste ont publié un communiqué dans lequel ils déclarent notamment : *« Si la participation des Français résidant hors de France aux élections législatives et leur liberté de choix répondent à un principe démocratique, le suffrage universel est violé lorsque des « paquets de voix » de ces électeurs peuvent être dirigés et concentrés arbitrairement dans quelques dizaines de circonscriptions où la majorité sera particulièrement en difficulté au mois de mars prochain. »* Ils estiment que *« le gouvernement et la majorité R.P.R., P.R., réformateurs, se partagent la responsabilité de cette entreprise de gangstérisme électoral. »* Ils soulignent enfin que le parti communiste, dont le groupe avait, selon eux, voté contre le projet de loi à l'Assemblée nationale, est particulièrement visé par ces *« manœuvres »*.

● *M. Jean Delaneau*, député sortant (P.R.) et candidat dans la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire, a indiqué, mercredi 18 janvier, qu'il avait demandé aux militants de sa formation de ne pas accepter de procuration provenant des deux cent soixante-treize électeurs de l'île Maurice qui s'étaient inscrits sur la liste électorale de cette circonscription dans des conditions qui ont provoqué le dépôt d'une plainte par le parti socialiste (*le Monde* daté 8-9 janvier). — *(Corresp.)*

● *Le candidat du P.S.* dans la première circonscription de la Gironde, M Pierre Lalumière, maire du Bouscat, a entamé, jeudi 19 janvier, une action devant le tribunal d'instance de Bordeaux *pour protester* contre le fait qu'entre quinze et cent Français de l'étranger sont inscrits dans les trois circonscriptions bordelaises où les sièges ne paraissent pas *devoir être contestés*, alors que deux cent quatre-vingt-deux personnes sont inscrites dans sa circonscription, où la bataille avec le candidat R.P.R., M. Jean Valleix, député sortant, s'annonce particulièrement serrée.

M. Lalumière et son suppléant soulignent que bon nombre de procurations viennent d'une seule maison de retraite, celle d'Ambositrabé, à Madagascar. Enfin, ils regrettent qu'on leur ait refusé l'autorisation de consulter les demandes d'inscription. — *(Corresp.)*

● *M. Robert Allione*, membre du comité central du P.C.F. et candidat de la première circonscription des *Bouches-du-Rhône*, a annoncé, jeudi 19 janvier, qu'il avait, à son tour, déposé une plainte contre X... avec constitution de partie civile, pour fraude électorale concernant le vote des Français résidant à l'étranger. Les anomalies relevées par le candidat communiste sont identiques à celles dont avait précédemment fait état le maire socialiste de Marseille, M. Gaston Defferre (*le Monde* daté 8-9 janvier).

Mais M. Allione a également mis en cause l'inscription, sur les listes électorales, de soixante et onze personnes ayant toutes pour adresse le 2, place Félix-Barret (la place de la préfecture). *« alors que*, a-t-il dit, *soixante-neuf d'entre elles n'habitent pas cet immeuble (...), mais, j'en ai la preuve formelle, résident dans d'autres arrondissements de la ville, le 7e, le 4e, le 3e, par exemple »*. M. Allionne a, d'autre part, indiqué qu'un immeuble à usage non locatif aurait abrité une trentaine d'électeurs lors des dernières élections municipales.

De son côté, Mme Jeanine Porte, candidate du P.C.F. dans la 7e *circonscription*, a *constaté* que des électeurs étaient domiciliés au n° 55 d'une rue qui ne comporte que trente-trois numéros ; elle a, elle aussi, déposé plainte. — *(Corresp. rég.)*

Après l'élection de M. Pontillon à la présidence des P.S. de la C.E.E.

« L'HUMANITÉ » : le prix de l'abandon du programme commun.

Dans l'Humanité du vendredi 20 janvier, Mme Francette Lazard, membre du comité central du P.C.F., revient sur la politique européenne du P.S., à l'occasion de l'élection, jeudi 19 janvier, de M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, membre du secrétariat national du P.S., à la fonction de président de l'Union des partis socialistes de la C.E.E.

Elle écrit : *« A la veille des élections législatives, les partis sociaux-démocrates d'Europe occidentale entendent ainsi manifester avec éclat leur confiance et leur satisfaction devant la ligne politique actuelle du parti de François Mitterrand. (...)*

» Il n'est pas sans intérêt de savoir que R. Pontillon doit sa promotion au S.P.D. d'Allemagne fédérale, qui a proposé sa candidature voici quelques semaines. (...) Et R. Pontillon a reçu hier le prix de l'abandon du programme commun. »

Mme PONTILLON ENTRE AU SECRÉTARIAT DU P.S.

Mme Marie-Josèphe Pontillon a été nommée secrétaire national adjoint du parti socialiste. *Elle* est chargée des organismes centraux. *Mme Pontillon* est l'épouse de M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, lui aussi membre du secrétariat national du P.S.

[Agée de cinquante-trois ans, Mme Marie-Josèphe Pontillon avait adhéré à la S.F.I.O. en 1945. De 1946 à 1948, elle avait exercé les fonctions d'attachée de presse de cette formation. Elle a ensuite assisté M. Robert Pontillon au secrétariat international *de la S.F.I.O. Depuis la création du* nouveau P.S., en 1971, elle a secondé M. Mauroy au secrétariat à la coordination et dirigé notamment le bulletin intérieur du P.S., *le Poing et la Rose*. Lors du congrès de Pau, en 1973, elle était devenue déléguée générale aux organismes centraux et, à l'occasion *du congrès de* Nantes, en juin 1977, elle entre au bureau exécutif.]

LE P.S.U. CRITIQUE LA GAUCHE

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — Après avoir dénoncé, mercredi 18 janvier au cours d'une réunion publique, *« l'étalage de prétentions racoleuses et d'hypocrisie »* dont ont fait preuve, selon lui, les hommes politiques invités aux Dossiers de l'écran mardi soir (*le Monde* du 18 janvier), M. Michel Mousel, membre du secrétariat *national du P.S.U.*, a rappelé que le Front autogestionnaire récemment constitué (*le Monde* du 12 janvier) présentera des candidats aux élections.

M. Mousel a ntoamment déclaré : *« Le parti socialiste et le parti communiste se sont donné pour tâche de gérer les problèmes des travailleurs sans s'être posé le problème de savoir si on pouvait faire une autre politique (...). Pour le P.S.U., il ne s'agit pas de franchir le cap des élections mais de savoir ce que l'on veut préparer »*.

Concernant les divisions actuelles de la gauche, le chef de file du P.S.U. a estimé que ce n'était pas une attitude responsable.

LE M.R.G. PRÉSENTE DE NOUVEAUX CANDIDATS

Le Mouvement des radicaux de gauche vient de publier une nouvelle liste de dix-sept candidats :

CALVADOS. — M. Michel Moles (3e).

HAUTE-CORSE. — M. François Giacobbi, sénateur (Gauche démocratique) (2e).

COTE-D'OR. — *M. Pierre Rebourg* (4e) (*).

COTES-DU-NORD. — M. Bernard Motreff (3e).

HAUTE-GARONNE. — M. Jacques Levy (4e).

LOIRE - ATLANTIQUE. — MM. Lucien Divard (2e) ; Jean-René Siegfried (3e) ; Gérard Tardy (6e).

HAUTE-MARNE. — M. Robert Genest (1re).

PUY-DE-DOME. — M. Gilles Gardy (3e).

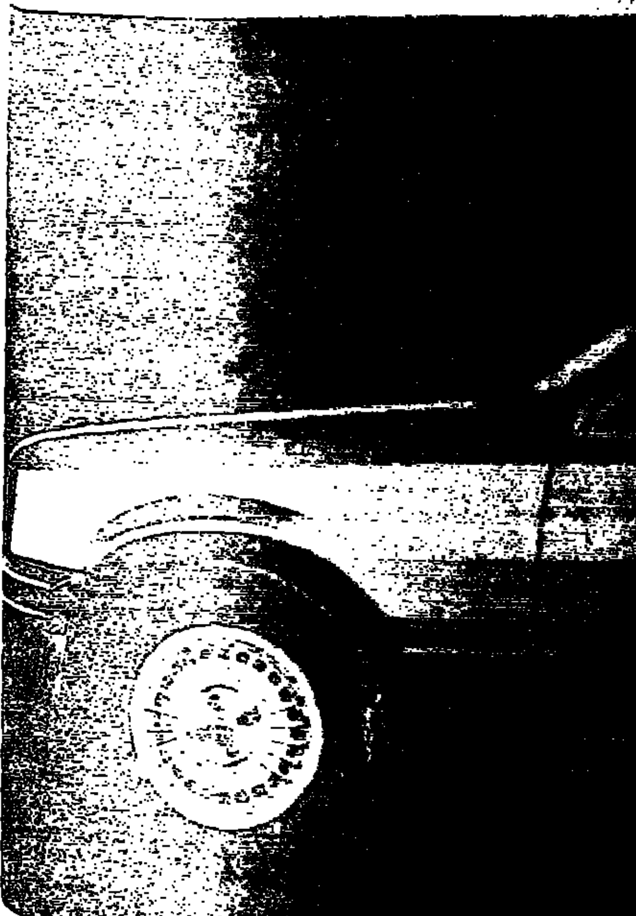
HAUTE-SAONE. — Mme Ida Royer (1re) ; M. Jacques Marosell, vice-président du *M.R.G.* (2e).

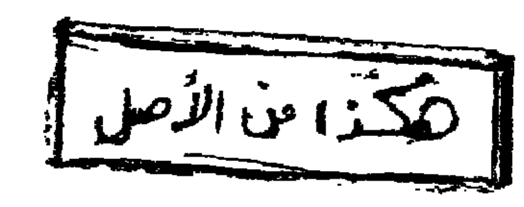
PARIS. — *M. François Luchaire*, membre du bureau national (2e) (*).

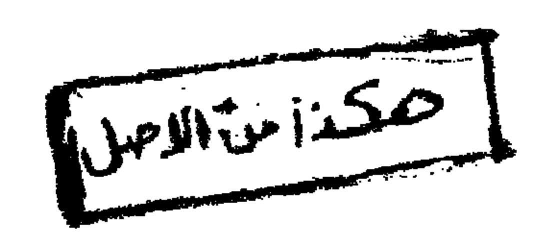
ESSONNE. — MM. Pierre Jacob (1re) ; Michel Bretagnol (2e).

VAL-DE-MARNE. — *MM.* Albert Buneller (7e) ; Daniel-Julien Noël (8e).

(*) Les candidats dont *les noms* apparaissent en italique bénéficient également de l'investiture du parti socialiste







LA DISCORDE DANS LA MAJORITÉ

M. Soisson : Dieu garde le R.P.R. d'une stratégie de l'échec !

Le bureau politique du parti républicain a publié, jeudi matin 19 janvier, la déclaration suivante : « *Au moment où des résultats positifs en matière d'emploi, de commerce extérieur et de prix viennent récompenser l'effort des Français, le parti républicain apporte son soutien chaleureux au premier ministre.*

» *Le parti républicain regrette que l'appel à l'union de la majorité, lancé par le président de la République et le premier ministre, ne paraisse pas avoir été entendu.*

» *De façon à montrer clairement sa volonté d'entente, il s'en tient, pour sa part, aux accords passés avec ses partenaires.* »

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion du bureau, M. Soisson, secrétaire général du P.R., a présenté trois observations :

« *Premièrement*, a-t-il dit, *on ne complote pas contre soi-même. Le P.R. est le parti de la fidélité aux institutions et au président de la République. Il l'a toujours été et il le demeurera.* » Il a ajouté : « *Deuxièmement, nous voulons gagner les élections et nous ferons tout pour cela. C'est la raison d'être du P.R. que de contribuer à la victoire de la majorité derrière le président de la République en mars prochain.*

» *Troisièmement, nous porterons le fer là où il doit être porté, c'est-à-dire contre le parti socialiste, contre un projet économique extrémiste. Les Français doivent savoir s'ils souhaitent que la France connaisse une situation identique à celle du Portugal et de l'Italie, s'ils souhaitent que les décisions concernant leur pays soient prises par les experts du F.M.I.* »

M. Soisson a indiqué que son parti pourrait prendre une initiative pour « *retrouver l'entente* ». Comme on lui demandait s'il pensait que le R.P.R. avait adopté une « *stratégie de l'échec* » M. Soisson a répondu : « *Dieu nous en garde et Dieu les en garde !* »

Il a enfin déclaré qu'il faisait sienne la proposition de M. Lecanuet en faveur d'une réunion de l'ensemble des formations de la majorité sous la présidence du premier ministre après le retour de Chine de ce dernier.

● *Les instances dirigeantes du P.S.D.* — Dans la liste de dirigeants publiée dimanche 15 janvier par le parti socialiste démocrate (*le Monde* du 17 janvier), avait été omis le nom de M. Gabriel Taïx, *conseiller technique national*.

M. PEYREFITTE : les attaques contre M. Barre sont suicidaires et indécentes.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a souligné, jeudi 19 janvier au journal de 13 heures de TF 1, tout ce qui unit les formations de la majorité. Faisant allusion aux attaques de *la Lettre de la Nation* (R.P.R.) contre M. Barre, il a déclaré que : « *En tant que membre du gouvernement, il ne pouvait pas accepter d'attaques contre le premier ministre. Ces attaques*, a-t-il dit, *ne sont pas décentes. Elles sont suicidaires, car ceux qui les profèrent détruisent, de l'intérieur, la majorité à laquelle ils appartiennent. Elles sont enfin contraires à l'esprit de la Ve République puisque la majorité c'est l'ensemble des formations qui soutiennent le gouvernement.* »

M. MAURICE DRUON CANDIDAT R.P.R. A PARIS

M. Maurice Druon, ancien ministre, membre de l'Académie française, membre du comité central du R.P.R., a annoncé, jeudi 19 janvier, qu'il présente sa candidature aux élections législatives dans la vingt-deuxième circonscription (dix-septième arrondissement). M. Druon a précisé que M. Philippe Lafay (R.P.R.), adjoint au maire, lui apporte son soutien et se présente comme son suppléant. M. Lafay est le fils de Bernard Lafay, décédé le 13 février 1977, qui était député de la circonscription.

M. Poniatowski : le succès de la majorité devra être suivi d'une ouverture

M. Michel Poniatowski, qui était, jeudi 19 janvier, l'invité de l'émission « L'événement » sur TF 1, a estimé, après avoir souligné les dangers que le programme commun ferait, selon lui, courir à la France, que les communistes, faute de pouvoir « *tenir la victoire* » qu'ils espéraient, « *préfèrent* » la défaite.

Il a, sur un ton volontairement apaisant, commenté la crise de la majorité :

« *Nous nous trouvons*, a-t-il déclaré, *devant une dispute de famille, et en deux heures de temps on pourrait régler les problèmes qui portent sur une quinzaine de circonscriptions. Si on ne le fait pas, la majorité court un risque sérieux. Il faut éviter de trop parler, éviter certaines inadvertances. Dans cette affaire, il y a eu des torts de tous les côtés. Il n'y a pas eu assez de dialogue, et trop de nervosité.* »

Il a ajouté : « *Ce n'est pas en mettant des candidats en face des ministres désignés par le président, ce n'est pas en disant que le premier ministre est le chef de la division qu'on va faire avancer les affaires de la majorité.* » L'ancien ministre de l'intérieur a souhaité, lui aussi, une nouvelle réunion du comité de liaison de la majorité.

M. Poniatowski a conclu : « *Il est d'abord nécessaire que la majorité gagne les élections, puis fasse une ouverture vers ceux qui souhaitent y entrer. Il y aura un temps de réflexion chez les socialistes. Et ensuite, devant la perspective de rester cinq ans dans l'opposition, un certain nombre d'entre eux se tourneront vers nous.*

» *S'il y a un succès de la majorité, il y aura une nécessité politique d'ouvrir cette majorité. C'est souhaitable sur le plan moral, car une France coupée en deux est difficile à gouverner. C'est contraire à son intérêt et à son âme.* »

M. FOURCADE PRONE UNE « PLATE-FORME COMMUNE » DES PARTIS DE LA MAJORITÉ

M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (P.R.) des Hauts-de-Seine, président des clubs Perspectives et Réalités, a suggéré, jeudi 19 janvier, que les partis de la majorité se mettent d'accord pour rédiger une « *plate-forme commune* », car, selon lui, « *les élections se feront sur des programmes et non sur des personnes* ».

M. Fourcade a précisé : « *Cette plate-forme devrait constituer un tronc commun, élaboré à partir des programmes des partis, des formations de la majorité, des objectifs d'action de gouvernement présentés par M. Raymond Barre à Blois, et de l'ouvrage du président de la République*, Démocratie française ».

L'ancien ministre des finances a également indiqué que les deux cent quatre-vingt-dix clubs Perspectives et Réalités s'abstiendront de prendre parti au premier tour, pour l'un ou l'autre candidat de la majorité, et dénonceront « *systématiquement* » les projets socialistes et communistes, avant d'aider, au second tour, le candidat de la majorité.

M. Fourcade a enfin annoncé qu'il entreprend un tour de France qui doit lui permettre de soutenir des candidats de la majorité. (Ces candidats appartiennent pour la plupart au P.R.) Il n'a pas exclu de présenter sa propre candidature.

● *L'IFOP* proteste, par la voix de son directeur, M. Jean-Marc Lech, contre les déclarations de M. Chirac sur la manipulation des sondages (*le Monde* du 20 janvier). Il relève que le président du R.P.R. préconise la nationalisation des sociétés de sondage, projet que le général de Gaulle avait, rappelle-t-il, écarté à la Libération et ajoute : « *M. Chirac voudra peut-être par la suite nationaliser l'information ; tenterait-il de nationaliser les esprits ?* »

RAPATRIÉS

Le gouvernement souhaite une application rapide de la loi d'indemnisation

MM. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre, ont annoncé mercredi 18 janvier que les textes d'application de la loi du 2 janvier 1978 sur l'indemnisation des rapatriés seront pris avant la fin février.

Les deux ministres avaient reçu auparavant les représentants des associations de rapatriés auxquels ils avaient présenté le premier décret d'application qui devrait être adopté à la mi-février. Ce décret, relativement simple, précise ce qui n'est pas expressément défini dans la loi, pour en faciliter la mise en œuvre et l'application rapide. Il définit, en outre, le régime des titres, afin de donner à leurs détenteurs le maximum de garanties.

Le projet de décret sur les instances arbitrales qui doivent intervenir en cas de litige sur l'évaluation des biens spoliés sera soumis aux associations de rapatriés en février, pour être adopté à la fin du mois.

Enfin, la circulaire d'application du décret du 7 septembre 1977 sur les prêts consentis aux agriculteurs et aux commerçants rapatriés sera présentée la semaine prochaine aux associations.

M. Pierre Gisserot, nouveau directeur général de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM), qui participait à la conférence de presse, a insisté, pour sa part, sur l'aspect humain de la réforme de cet organisme. Le personnel de l'ANIFOM sera renforcé et transféré dans des locaux plus vastes pour faire face aux nouvelles tâches imposées par la mise en œuvre de la loi d'indemnisation. Une cellule « S.V.P. Rapatriés » sera créée au sein de l'ANIFOM, a encore indiqué M. Gisserot. Les titres prioritaires pour les personnes âgées de plus de soixante-dix ans seront distribués à partir de la moitié de 1978, en commençant par les plus vieilles, et devront avoir été entièrement distribués avant la fin de 1979.

Les socialistes et les radicaux de gauche précisent leurs objectifs

M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S. chargé des rapatriés, a présenté, jeudi 19 janvier, le texte d'une proposition de loi du groupe parlementaire socialiste et radical de gauche concernant « *tous les problèmes des rapatriés* », la modification des conditions d'accès à l'indemnisation et la transformation des modes d'évaluation des biens.

Ce texte porte à 2 millions de francs par ménage le plafond de l'indemnisation (au lieu de 1 million dans la loi du 2 janvier 1978) ; il admet l'indemnisation des porteurs de titres de personnes morales ; il applique à l'évaluation des biens spoliés les règles de l'expropriation et reconnait la preuve par tous les moyens.

De plus, le P.S. s'engage, par la proposition de loi, à définir, « *en fonction de la conjoncture économique et en liaison avec les organisations de rapatriés, un effacement général de l'endettement spécifique des réinstallés* ».

La proposition précise également que « *l'indemnisation se fera, dans un délai rapide, sous des formes de réinvestissement dans les secteurs de l'économie nationale favorisant le développement de celle-ci* ». Enfin, un « *fonds spécial d'indemnisation* » sera créé ; il sera alimenté par les crédits existant et par un emprunt spécial, l'ensemble du contentieux étant confié aux tribunaux de l'ordre judiciaire.

M. Ribs a également indiqué qu'une prochaine rencontre avec les dirigeants des associations de Français de confession islamique permettra d'« *achever de mettre au point la solution de leurs problèmes spécifiques* », et que le P.S., s'il accède aux responsabilités après mars 1978, s'engage à « *exiger du gouvernement qu'il propose ce texte au Parlement dans les six premiers mois de la législature* ».

Le Monde

société

Les spécialistes accueillent sans enthousiasme le rapport Pelletier sur la drogue

Mme *Monique Pelletier*, chargée par le président de la République, le 8 juin 1977, d'une *mission d'information* sur les *problèmes* de toxicomanie (« le Monde » des 9 et 11 juin 1977) a remis, le 19 janvier (notre dernière édition du 20 janvier) la synthèse de son rapport à la presse. « Le monde de la toxicomanie est un monde *compliqué*, *il* n'y a pas de solution tranchée », a précisé le secrétaire d'Etat qui a insisté sur « le caractère novateur de sa démarche consistant à faire la différence entre les comportements et non entre les drogues ».

Les propositions du parti socialiste favorable à la dépénalisation de l'usage de toutes *drogues* (« *le Monde* » *du 23 décembre*) *sont* « dangereuses, irréalistes et inopportunes », a déclaré Mme Pelletier. Elle a insisté sur le fait que le haschisch pouvait favoriser « la rencontre fortuite avec la « vraie » drogue et qu'il n'était donc pas question de le dépénaliser pour l'instant. Il faut seulement étendre les pratiques effectives des grandes agglomérations où l'on n'emprisonne plus les utilisateurs occasionnels de « *H* ».

Les divers spécialistes que nous avons interrogés semblent avoir accueilli sans enthousiasme les propositions de Mme Pelletier.

Le docteur Claude Orsel, directeur du centre de l'Abbaye (7, rue de l'Abbaye, à Paris), nous a déclaré craindre que « la mission sur la *drogue* » *n'ait une efficacité comparable* à celle du « haut comité de défense contre l'alcoo*lisme* ». *Ce rapport a le mérite, selon lui, de* donner une actualité au problème de la toxicomanie.

L'abbé Levebvre, du centre Didro (23, rue de Gergovie, à Paris), approuve, de son côté, la proposition de création d'une délégation auprès du premier ministre.

*Le docteur Francis Curtet, du centre Mar*mottan, regrette que la synthèse présentée par Mme Pelletier laisse dans l'ombre plusieurs aspects essentiels de la toxicomnie et n'insiste pas sur l'importance de la composante affective dans la genèse et le traitement. Il retient le caractère positif de certaines mesures, *notamment* « *une meilleure information des* magistrats, le maintien de l'injonction théra*peutique même en cas de récidive*, ou l'amélioration de la communication au sein de la société ». Il *craint* toutefois qu'une approche du phénomène à partir des comportements ne soit, en particulier pour le fumeur de haschisch, un remède plus grave que le mal en soumettant le « délinquant » au contrôle des *psychologues et des psychiatres*, des policiers et des magistrats.

Le docteur Christian Brulé, du centre d'aide aux toxicomanes de Versailles, déplore que les propositions concrètes n'apparaissent pas avec assez de netteté et soient entachées de préoccupations électoralistes. Il se félicite toutefois *que Mme Pelletier recommande une politique* d'information plus ouverte sur ce sujet.

La synthèse du rapport présenté à la presse le jeudi 19 janvier dans l'après-midi, insiste d'emblée sur le fait « *qu'il ne s'agit en aucune façon d'un problème nettement défini relevant d'une solution unique* ».

Dans une première partie, le texte expose des données d'ordre *général en mettant* l'accent *sur* l'usager plus que sur les substances toxiques elles-mêmes. Mme Pelletier saisit l'occasion pour dénoncer une idée fausse, selon elle, et répandue dans l'opinion publique d'après laquelle « *la police aurait une faiblesse coupable à l'égard des gros bonnets* ». *Dans* une seconde partie, le texte donne un certain nombre d'estimations statistiques : « *L'idée qu'un million de jeunes de 16 à 21 ans, soit un sur quatre, ont une fois et souvent une fois seulement* « *tâté* » *du haschisch ne paraît pas, avec une marge d'erreur importante, déraisonnable.* » La mission évalue à environ trente *mille le nombre des* « *vrais* » toxicomanes « *réellement accrochés* ».

Ce chapitre contient deux idées essentielles sur lesquelles la mission insiste.

1) Définir une distinction entre *les comportements plutôt qu'entre* les substances toxiques, entre des drogues qui « seraient douces » et d'autres qui seraient « dures ». Cette distinction permet à Mme Pelletier de se prononcer *clairement contre* la libéralisation du haschisch qui, tout en étant une drogue « douce » risque « *de favoriser la rencontre fortuite avec la* « *vraie* » *drogue contre laquelle il paraît difficile de prémunir les intéressés* ».

2) Mettre l'accent sur l'importance relative de la drogue par rapport à d'autres questions comparables auxquelles la société *française a à faire face* : le tabac et l'alcool. Le rapport revient à plusieurs reprises sur l'importance relative du problème de la toxicomanie et estime que, pour l'opinion publique, « *le seuil de tolérance n'est pas encore franchi* ».

La partie la plus importante de l'étude est consacrée aux programmes d'actions. Elle évoque d'abord le développement de la recherche de la documentation et des statistiques, la *mise en place* de structures administratives mieux adaptées et suggère « *la création d'une délégation auprès du premier ministre dont le mandat pourrait être étendu à l'ensemble des toxicomanies* ». Le rapport propose ensuite de développer *la prévention en* améliorant le fonctionnement de l'institution scolaire (en réduisant la taille des établissements par exemple) et, en dehors de l'école, d'organiser la prévention dans le cadre du quartier.

Une « *approche relativement publique* » du problème de la drogue est conseillée pour que « *celui-ci devienne un problème dont les moyens d'information parlent normalement* ». Les parents doivent être informés ainsi que les jeunes. En ce qui concerne la formation, la mission affirme que « *la prise en charge des toxicomanes ne peut être assurée que par des équipes comprenant des spécialistes formés dans les différentes disciplines concernées* ». Il s'agit, d'autre part, d'adapter l'action répressive aux formes nouvelles du trafic, « *en augmentant, notamment, les effectifs des personnels affectés à cette tâche et les dotant des moyens matériels nécessaires* ».

La mission qui a étudié le régime juridique actuel de la toxicomanie estime que l'application de la loi de 1970 a souffert de ce que « *certaines conditions qu'elle exigeait n'ont pas été remplies et de ce que certains principes sur lesquels elle reposait se sont révélés illusoires* ». Sans plus de précisions sur les pratiques des tribunaux, la mission pense que l'usager « *simple et occasionnel de haschisch ne doit pas donner lieu à emprisonnement* ».

Le rapport propose une action juridique en trois étapes :

● procéder pendant une durée de trois ans à une application loyale de la loi de 1970 et *préciser* au parquet qu'il n'y a pas lieu de requérir de peine d'emprisonnement ;

● apporter, ensuite, des aménagements *d'ordre technique* au texte et donner au parquet la possibilité de recourir à l'injonction thérapeutique même en cas de récidive, et prévoir un régime particulier pour les jeunes de dix-huit à vingt et un ans ;

● Elaborer, enfin, un nouveau système juridique de la toxicomanie après les trois années écoulées, *à partir des questions* soulevées par une opinion publique mieux préparée sur la dépénalisation de certaines drogues et sur un autre système que celui de la loi de 1970 pour amener les toxicomanes à demander ou à accepter une prise en charge.

Le rapport conclut par une mise en garde : « *Ces propositions ne constituent pas un remède miracle. Le seul remède efficace consisterait à améliorer la communication au sein de la société.* »

Enfin la mission soucieuse de dédramatiser le problème insiste sur le fait que « *la drogue est l'affaire de tous* » et que « *au plan national, elle doit être abordée comme un problème social parmi d'autres, c'est-à-dire avec un minimum de sang-froid* ».

Libres opinions

« Bons » médicaments et « mauvaises » drogues ?

par le docteur JEAN BERGERET (*)

IL ne saurait être question de contester l'action spécifique d'un certain nombre de produits de synthèse sur les manifestations extérieures de l'anxiété (1). Il n'est pas possible non plus de *conclure en quelques lignes le débat ouvert entre ceux qui pensent* devoir soigner toute irruption anxieuse et ceux qui voient dans l'attitude anxieuse le fondement de la *créativité*, le moteur des grandes révoltes et des grandes conquêtes ; ce n'est pas toujours de la même « *anxiété* » dont on risque de parler dans l'un ou l'autre cas.

Cependant, les équipes de cliniciens, de chercheurs et d'enseignants, centrés sur l'étude des différentes formes de toxicomanies et sur leurs causes multiples (individuelles ou collectives), estiment de leur devoir d'alerter la conscience médicale et le grand public en *général contre trois formes d'illusions que ces spécialistes savent* être à l'origine des toxicomanies évidentes ou *inapparentes* rencontrées quotidiennement :

● Une première illusion consiste à laisser croire à l'innocuité *sur l'organisme de toute la gamme des tranquillisants actuellement* disponibles ;

● *Une deuxième illusion consiste à laisser croire qu'il peut* exister des substances « miracles » capables de modifier à elles *seules, durablement et en profondeur*, de l'extérieur, le fonctionnement psychique humain sans qu'on ait à agir sur ce psychisme par une action psychologique sérieuse ; autrement dit, cette attitude illusoire laisse supposer qu'on peut soigner un *désordre* affectif de la même façon qu'une infection et qu'un trouble métabolique ou endocrinien ;

● Une troisième illusion, enfin, consiste à faire comme si nous ne savions pas que l'absorption prolongée d'une substance chimique quelconque entraîne finalement l'individu vers une pharmaco-dépendance et au niveau de l'organisme et au niveau du psychisme.

Ceux dont la pratique est de se pencher sur le traitement ou l'étude des toxicomanies franches connaissent, d'une part, les similitudes qu'on rencontre entre le comportement auquel est parvenu, plus ou moins volontairement, un jeune « drogué » et le comportement auquel est réduit, plus ou moins passivement, un adulte (en général bien plus âgé) soumis à des *prescriptions* médicamenteuses sédatives à renouveler sans fin.

D'autre part, les enquêtes *récentes* réalisées à ce *sujet* montrent les évidentes corrélations entre les prises médicamenteuses prolon*gées chez les parents et les risques de toxicomanie ultérieure chez* les enfants. Un jeune toxicomane est, en général, un sujet qui n'a pu réaliser une intégration suffisante de sa véritable personnalité ; il se contente le plus souvent d'*imitation*, et son insatisfaction devant cette position de dépendance le conduit tout naturellement à la *transgression* : le jeune imite les aînés qui, devant leur propre dépressivité, mettent leur confiance dans une aide extérieure chimique *présumée merveilleuse pour éviter de remettre en question leurs* positions affectives et sociales, puis, dans une deuxième étape, le jeune transgresse l'aspect « tranquillisant » de la « *drogue* » des parents au profit d'une drogue plus excitante, plus agressive, plus « dure »

∴

Or l'anxiété et la *dépressivité des jeunes, comme l'anxiété et* la dépressivité des adultes de la génération précédente, ont une origine commune, commune aussi aux formes variées du malaise de notre civilisation : qu'il s'agisse de la toxicomanie, de la violence, de la déviance, de la délinquance juvénile, de la marginalité, du suicide, etc. *Des travaux récents (rapport d'A. Haynal, Genève 1976)* *montrent* que la racine la plus profonde du drame psychologique et *sociologique en cause actuellement dans notre culture se situe au* niveau du sentiment d' « ennui » qui étreint profondément tout un lot de gens, de jeunes en particulier, dans les pays en état à la fois de paix et de développement suffisant, quel que soit leur régime politique précis. L'ennui provient de l'inadéquation des désirs de l'individu à la précarité des solutions offertes par le contexte relationnel dans lequel cet individu se trouve placé et se considère *comme contraint*.

Sur le plan affectif le plus profond, au niveau du sentiment *d'ennui, de vanité, d'inutilité, d'impuissance*, qui les *angoisse et les* révolte l'un et l'autre, il n'y a pas de différence structurelle notable entre un jeune qui se *pique à l'héroïne* achetée en fraude à un « dealer » et un quinquagénaire qui va se fournir légalement chez son pharmacien en produits moins spectaculaires et moins directement toxiques, *mais tout aussi spécieux et*, à la longue, tout aussi nocifs sur le plan affectif

L'un et l'autre veulent nous dire quelque chose que nous ne voulons pas entendre. L'aide la plus sérieuse que nous pourrions *leur apporter ne saurait se situer dans un coup par coup limité au* niveau apparent de leur « symptôme », mais dans un dialogue meilleur sur le plan de leur affectivité latente devant la vanité de leurs efforts pour sortir seuls de leur inexorable ennui.

Tous ceux qui se consacrent à la clinique, à la recherche ou à l'enseignement sur les problèmes de la toxicomanie se trouvent très rapidement placés dans une double position : à la fois *contre les drogues* (*et contre toutes les* « *drogues* », *apparentes ou inapparentes*) et à la fois aussi *pour les drogués* (et pour *tous* les « drogués », apparents ou inapparents). Tous ces gens, en effet, ont des choses à nous dire sur leur ennui... qui est aussi le nôtre... sur la crise qui agite notre civilisation et qui n'est point le fait d'une seule génération, d'une seule conception idéologique ou économique ou politique, bien que cette crise touche à la fois au *conflit entre générations, tout autant qu'aux défaillances des systèmes* idéologiques, économiques ou politiques qui survivent encore sans convaincre ni engager les esprits. Il ne s'agit point non plus d'un désordre biologique, mais d'un conflit à la fois personnel et collectif et d'une crise d'ennui sur laquelle nous aurions certainement beaucoup à dire, sans parti pris ni préalable...

Allons-nous encore chercher à nous masquer les vérités les plus *essentielles, les plus profondes et les plus graves qui nous concernent* tous, en faisant simplement taire ceux d'entre nous qui souffrent, qui nous dérangent en criant leur ennui ? Allons-nous nous contenter de réduire les jeunes toxicomanes à l'hôpital ou à la prison et leurs aînés à des toxicomanies réputées « de bon ton » ?

(*) Maître de conférences à l'université Lyon II, directeur de la section « toxicomanie » de l'Institut de recherche et d'intervention en sciences humaines.

(1) *Le Monde* du 28 octobre 1977

IMMIGRÉS

Le gouvernement a passé outre à l'avis du Conseil d'État sur les dernières mesures de M. Stoléru

affirme le M.R.A.P.

Le gouvernement a-t-il passé outre à l'avis — d'ailleurs consultatif — rendu par le Conseil d'Etat sur les dernières décisions en matière d'immigration ? C'est ce qu'affirme le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), qui vient d'annoncer son intention de développer une campagne pour obtenir l'annulation du « décret illégal et raciste du 10 novembre 1978 ».

Réagissant aux récentes suggestions de dirigeants du C.N.P.F., qui souhaitent voir diminuer de 1 million le nombre des travailleurs immigrés, le M.R.A.P. rappelle « *la propagande visant à faire de ces travailleurs à la fois les responsables et la solution du chômage* ». Cette propagande, poursuit le M.R.A.P., avait abouti à des mesures discriminatoires à l'encontre des étrangers, notamment en ce qui concerne la possibilité pour eux d'avoir une vie familiale normale.

Après un premier projet de décret jugé anticonstitutionnel par la section sociale du Conseil d'Etat parce qu'il visait à suspendre *toute immigration familiale* pendant trois ans, un second texte — suspendant cette fois uniquement le droit au travail pour les familles venant rejoindre un immigré — avait été promulgué le 10 novembre

Le M.R.A.P. se déclare aujourd'hui en mesure d'affirmer que ce texte avait été examiné par le Conseil d'Etat lors de son assemblée générale du 27 octobre, et jugé « *contraire tant aux principes généraux du droit (...) qu'aux dispositions relatives à l'emploi des étrangers* ».

En toute connaissance de cause

Le M.R.A.P. « *s'étonne que, devançant ainsi les vœux du C.N.P.F., le premier ministre et les ministres du travail, des affaires étrangères, de l'intérieur et de la santé aient apposé leur signature au décret proposé par le secrétaire d'Etat Stoléru au mépris de l'avis autorisé du Conseil d'Etat, portant ainsi gravement atteinte, en toute connaissance de cause, à l'exercice des droits de l'homme dans notre pays* ».

[Au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, on se borne à faire observer que les avis du Conseil d'Etat sont des avis consultatifs à usage interne et qu'ils ne sont pas rendus publics. Le M.R.A.P., ajoute-t-on, conserve la responsabilité de ses déclarations.

Au secrétariat général du Conseil d'Etat, on rappelle que les avis de la haute juridiction sont réservés au gouvernement, qui est libre d'en faire l'usage qu'il veut.

Il faut noter que la C.G.T. et le GISTI (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés) avaient déjà annoncé, il y a plusieurs semaines, le dépôt d'un recours au Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation du décret mis en cause.]

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a souhaité jeudi soir 19 janvier, au cours d'une réunion *publique, participer à un débat* télévisé sur les travailleurs immigrés avec M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. M. Le Pen a estimé que ces travailleurs « *constituent un facteur d'aggravation du chômage en France et une charge pour la collectivité nationale.* »

Un document contre la peine de mort va être publié par l'épiscopat

annonce Mgr Roger Etchegaray

Mgr André Fauchet, évêque de Troyes et président de la commission sociale de l'épiscopat *français, présentera à la presse*, lundi 23 janvier, dans l'après-midi, un document intitulé : « Eléments de réflexion sur la peine de mort ». Elaboré par la commission sociale, ce texte d'une vingtaine de pages est en préparation depuis de longs mois.

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, a *consacré l'éditorial* hebdomadaire de son bulletin diocésain au thème de la peine de mort. Cet article permet, dès à présent, d'avoir un aperçu autorisé sur le contenu du prochain document : l'épiscopat y exprime le désir de l'abolition de la peine de mort.

Voici le texte de l'éditorial de Mgr Etchegaray :

« La messe annuelle de rentrée des tribunaux m'a conduit à aborder un sujet très complexe, qui passionne et qui divise : le problème de la peine de mort. On ne peut oublier qu'en 1976, 1977, Marseille a été le lieu de deux exécutions capitales. A la demande du conseil permanent, la commission sociale de l'épiscopat va *nous* proposer des éléments de réflexion qui aboutissent, tout bien pesé, à souhaiter l'abolition de la peine de mort. Il faut, certes, que justice soit *faite dans une société* et selon les lois mêmes que cette société s'est donnés pour se protéger et se développer. Mais qui, jusqu'aux hommes de loi, ne discerne point les limites et parfois l'inadéquation de toute justice humaine ? Aussi loin que nous poussions nos enquêtes, il y a en tout *homme un recoin inaccessible* à notre regard : Dieu seul peut vraiment juger. Nous sommes plus habiles et plus prompts à accuser qu'à prévenir, à punir qu'à guérir.

» Ces derniers temps, on a pu le voir dans de nombreux débats, la montée de la criminalité a beaucoup pesé sur l'opinion publique, sensible à ce qui flatte son besoin légitime de sécurité. Pourtant, un chrétien, à l'image de son maître, doit témoigner d'une *miséricorde réconciliant* les exigences de la justice et de l'amour. Il ne saurait se résigner à considérer comme normal de protéger la vie des uns en supprimant celle d'un criminel. Bien au contraire, il doit tout mettre en œuvre pour *promouvoir* d'autres *moyens* d'assurer la protection collective de la société : le sens de la vocation de l'homme et de sa dignité de fils de Dieu l'y oblige.

» Lorsqu'un *crime vient* jeter parmi nous le deuil, la douleur, la révolte, il nous faut constater que l'humanité vient de connaître *un* nouvel échec sur sa route. Mais le refus de s'abriter derrière la peine de mort est un progrès accompli pour un affinement évangélique des consciences en faveur du respect de la vie, surtout lorsqu'il s'accompagne d'une *intensification de la lutte contre* tout ce qui pousse à la délinquance : dislocation des familles, urbanisation anarchique, *exaltation* de l'argent et du sexe, extension de l'alcoolisme, étalage des inégalités et de la violence, etc. Et, comme tout se tient, défendre la vie, *c'est lutter pour elle* sur tout le parcours de l'homme, c'est aussi lutter contre l'avortement et l'euthanasie.

» J'appelle les chrétiens, quelle *que soit leur position* de départ, à ne pas demeurer étrangers à une réflexion sereine et globale : ils ne peuvent s'y dérober. »

ÉDUCATION

Grève des étudiants de premier cycle à l'université Dauphine

Les étudiants de premier cycle de l'université Paris-Dauphine (Paris-IX), réunis au cours d'une assemblée générale qui a rassemblé deux cent cinquante personnes, ont décidé, jeudi 19 janvier, de se mettre en grève et d'occuper les bureaux de la présidence de Paris-IX.

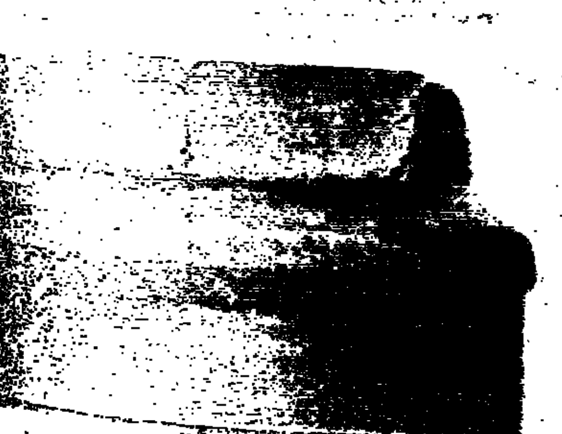
Le feu couvait depuis que le conseil de l'université avait décidé de revenir partiellement aux examens traditionnels (*le Monde* du 16 juillet 1977). Afin de se *soumettre* à la *réglementation* nationale qui impose un minimum de 20 % d'examens ponctuels dans le système d'évaluation des connaissances, le conseil avait ouvert une brèche dans l'une des originalités de Dauphine depuis 1968 : le contrôle continu des connaissances sans examen terminal. Brèche importante dans le premier cycle, où le pourcentage d'examen dans le tronc commun obligatoire avait été porté à 50 %.

Les étudiants en grève perçoivent derrière ce retour au régime des examens l'abandon progressif du caractère « expérimental » et « pluridisciplinaire » de leur université. Ils voient dans les nouvelles normes qui président au calcul des subventions pédagogiques et privilégient le cours magistral (*le Monde* du 10 janvier) une raison de plus pour redouter que Dauphine ne s'oriente vers un enseignement plus sélectif et plus professionnel.

Un élément supplémentaire a *provoqué le mécontentement* des étudiants : l'annonce que les examens auraient désormais lieu au centre des examens d'Arcueil (Val-de-Marne). Contre toutes *ces mesures*, que M. Aimé Salfati, secrétaire général de l'université, considère comme préférables au « *laxisme antérieur* », les étudiants grévistes proposent que des examens partiels aient lieu au sein des travaux dirigés.

● *Manifestation d'étudiants à Brest.* — Cent cinquante étudiants de lettres et sciences sociales de l'université de Bretagne occi*dentale ont manifesté jeudi* 19 janvier à Brest pour empêcher le conseil de transmettre au ministère des universités les dossiers de demande d'habilitation pour les *formations* du deuxième cycle. Le doyen de faculté, M. Jacques Monange, a *déclaré* que ce type d'action était « *suicidaire* », car « *il consiste à apporter de l'eau au moulin de Mme Saunier-Seité, qui souhaite supprimer les petits seconds cycles de province et réduire les formations littéraires* ». La faculté des lettres de Brest compte deux mille sept cents étudiants.





Le directeur de « Rouge » condamné pour apologie du crime

Pour apologie du crime, M. Alain Bobbio, directeur de *Rouge*, a été condamné, le 19 janvier, à 2 000 F d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Jean Serre. Un article publié le 9 septembre dernier reproduisait des propos menaçants lancés par le Front de libération nationale de la Corse (*le Monde* du 24 décembre).

Comme une caisse de résonance

Le prévenu avait invoqué la liberté de la presse, en soulignant qu'il s'agissait en l'espèce d'interviews recueillies auprès de militants corses. Le tribunal déclare à cet égard : « [...] *Il est certain que Bobbio restait tenu de contrôler les déclarations recueillies par l'envoyé de son journal. Il est tout aussi certain que les conditions dans lesquelles il les a publiées ne sauraient constituer un fait justificatif suffisant pour faire disparaître toute culpabilité. En effet, il ne s'est pas contenté d'éclairer objectivement ses lecteurs sur les aspects extérieurs de la lutte engagée par le F.N.L.C., ni de diffuser un communiqué relatant les proclamations de certains de ses leaders.*

» *Il a ouvert à ces derniers les colonnes de son journal et leur a permis de s'en servir comme d'une caisse de résonance. Il leur a consacré deux pages entières, avec une photographie propre à frapper les imaginations. Il leur a donné le compte rendu d'une véritable conférence de presse et l'a fait précéder d'un commentaire signé Gabriel Piétri, où est exprimée toute la sympathie du journal à leur égard. Il leur est souhaité bonne chance de tout cœur, avec l'espoir que l'interview aidera de nombreux militants et militantes à comprendre que ce qui se passe en Corse est beaucoup plus sérieux qu'un atavisme au banditisme. Il leur est promis de les défendre le jour où la répression frappera, et encore d'être à ses côtés* (du F.N.L.C.) *lorsque ses militants iront en prison. Dans ces conditions, Bobbio, qui s'est différencié des autres organes de presse, n'est pas fondé à protester contre la discrimination dont il se prétend victime.* [...] »

[Il n'est pas exact de laisser entendre que seul « Rouge » avait reproduit les déclarations du Front de libération nationale de la Corse. Mais il est exact que seul ce journal a été poursuivi... Or il n'avait pas manqué, à la fin du « chapeau » de présentation, d'indiquer : « Il va sans dire que le contenu de cette interview n'engage que les militants du F.L.N.C. » En sorte que la présente condamnation donne du corps aux rumeurs selon lesquelles on recourt à la justice pour abattre, par le biais d'amendes répétées et, dans le cas particulier, discutables, un journal dont les difficultés financières sont notoires.]

Attentat en Corse contre la villa de M. Stromboni

Une violente explosion a causé d'importants dégâts, le jeudi matin 19 janvier, à la maison de M. José Stromboni, près de Sartène, en Corse. Cet attentat, qui n'a pas fait de victime, n'a pas été revendiqué. Ancien président de la jeune chambre économique de Bastia, M. Stromboni a aussitôt déclaré : « *Je n'ai jamais fait partie d'un mouvement clandestin et les faits le prouveront un jour.* » « *Cela ne m'a pas empêché*, a-t-il ajouté, *d'avoir été arbitrairement arrêté en janvier 1974 et accusé d'être le chef d'une organisation terroriste. La Cour de sûreté de l'Etat avait alors sanctionné par un non-lieu cette erreur de la police qui est néanmoins revenue à la charge en m'arrêtant de nouveau en septembre 1977, toujours pour les mêmes raisons.* » « *La Cour*, a précisé M. Stromboni, *après m'avoir mis en liberté provisoire, est en train d'adopter la même attitude qu'en 1974.* »

Faits et jugements

● *Le parquet s'oppose à la mise en liberté de M. de Varga.* — Demandée le 14 janvier dernier (*le Monde* daté 15-16 janvier) par ses avocats, Mes Pignot et Lombard, la mise en liberté de M. Pierre de Varga sous contrôle judiciaire a été accordée le jeudi 19 janvier par M. Guy Floch, premier juge d'instruction chargé de l'affaire de l'assassinat de M. de Broglie. Mais l'inculpé restera en prison car le parquet a fait appel de cette ordonnance.

ERRATUM. — M. Sanford, ancien député, n'est pas « gouverneur » comme il a été écrit par erreur dans un titre du *Monde* du 20 janvier, mais vice-président du conseil de gouvernement de Polynésie.

LES SUITES DES PROCÈS DE M. PIERRE GOLDMAN

Réparer ce dont on est innocent

M. Pierre Goldman devra-t-il assurer la réparation pécuniaire d'un acte — la tentative de meurtre sur la personne du brigadier Gérard Quinet — dont il a été reconnu innocent ? C'est cette question apparemment dépourvue de sens qui était examinée, mercredi 18 janvier, par la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès.

D'absurde, la situation devient logique si l'on admet, comme semble le faire Me Henri-René Garaud, conseil de M. Quinet, que le droit n'est qu'un assemblage de textes pouvant fonctionner hors de la réalité. Alors, l'affaire est simple.

Le 14 décembre 1974, la Cour d'assises de Paris rend un arrêt pénal condamnant M. Pierre Goldman à la réclusion criminelle à perpétuité pour trois agressions à main armée (qu'il avait reconnues) et pour les deux meurtres du boulevard Richard-Lenoir (qu'il avait toujours niés), après lesquels un policier, M. Gérard Quinet, avait été grièvement blessé par l'agresseur. Les manifestations qui font suite au prononcé de la condamnation ne permettent pas à l'audience civile, qui se tient, comme il est d'usage, juste après l'audience pénale, d'aller à son terme.

Le pourvoi en cassation déposé dès le 15 décembre par M. Goldman au greffe de la maison d'arrêt de Fresnes ne peut donc — malgré la mention manuscrite qui indique R.P.C., c'est-à-dire réparation pénale et civile — s'appliquer à l'arrêt civil qui ne sera rendu que le 8 janvier 1975 et accordera près de 120 000 francs de dommages et intérêts à M. Quinet. M. Goldman aurait dû déposer un second pourvoi. Il a omis de le faire « *par erreur* », dira-t-il ; « *peut-être sciemment pour ne pas avoir contre lui de partie civile au cas où la décision pénale serait cassée* », affirme Me Garaud.

L'autorité de la chose jugée

Lorsque, après cassation de l'arrêt pénal de Paris, la cour d'assise de la Somme acquitte, le 4 mai 1976, M. Pierre Goldman pour l'affaire du boulevard Richard Lenoir, l'arrêt civil a depuis longtemps acquis l'autorité de la chose jugée (*le Monde* d. 9 et 10 mai 1976).

Pour Me Georges Kiejman, qui défend M. Goldman, le raisonnement de Me Garaud, malgré une certaine cohérence dans son utilisation du droit, n'a pas le caractère d'évidence que ce dernier souhaiterait lui donner. « *On tente de vous faire dire*, indique Me Kiejman aux magistrats, *que, malgré l'acquittement, Pierre Goldman est coupable ; c'est ce qui donne sa gravité fondamentale à la question posée aujourd'hui.* »

Enfin, le défenseur de M. Pierre Goldman trouve un argument de plus, pour sa démonstration, dans un journal peu suspect d'avoir soutenu son client : « *Les dommages et intérêts auxquels le brigadier Quinet a droit*, écrivait l'hebdomadaire *Minute*, *ont été fixés à 120 000 francs lors du premier procès, et ils doivent lui être versés. Puisque les jurés d'Amiens ont innocenté Pierre Goldman, c'est à la collectivité qu'il revient d'indemniser le policier. Le gouvernement devrait prendre une décision.* » « *Pour cela*, conclut Me Kiejman, *il faut faire droit au point de vue de Pierre Goldman. Il faut se refuser à être les prêtres un peu mornes de la loi et juger en faisant une création nouvelle, en faisant preuve d'invention intellectuelle et de courage moral.* »

Mme Simone Rozès a décidé d'entendre l'avis du ministère public sur cette affaire, le 22 février prochain.

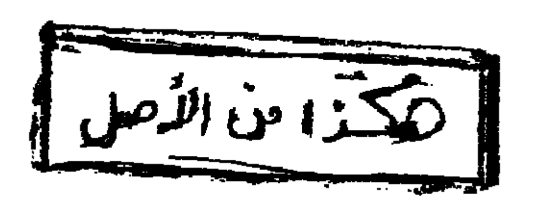
JOSYANE SAVIGNEAU.

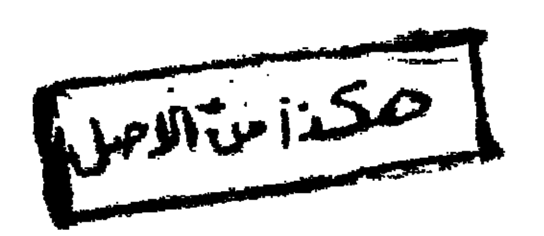
M. PEYREFITTE A L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

M. Peyrefitte, ministre de la justice, a inauguré, le jeudi matin 19 janvier, les nouveaux locaux de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à Fleury-Mérogis. Dans son allocution, le garde des sceaux a rappelé le « principe » de la réforme pénitentiaire qui est intervenue après les révoltes de 1974 : « *Il faut, tout en respectant scrupuleusement les impératifs de sécurité publique, permettre de bien préparer la sortie des détenus et leur nécessaire intégration dans le corps social, une fois leur dette payée.* » « *Il est souhaitable*, a ajouté M. Peyrefitte, *que les magistrats choisissent, chaque fois qu'ils le jugent possible, des types de peines qui ne soient pas privatives de liberté...* » Puis le ministre de la justice a rappelé que depuis 1975 « *plus de deux mille agents ont été recrutés...* » et que « *les carrières des personnels de surveillance sont désormais à parité avec celles de la police* ».

Après la visite du ministre de la justice, le maire de Fleury-Mérogis, M. Roger Clavier (P.C.), a déclaré que l'installation « *du plus grand centre pénitentiaire d'Europe* sur le territoire de sa commune a « *pour une part essentielle fait passer la population de trois cents à cinq mille habitants* ». C'est pourquoi, il demande « *une aide financière exceptionnelle qui permettrait de répondre à des besoins urgents* ».

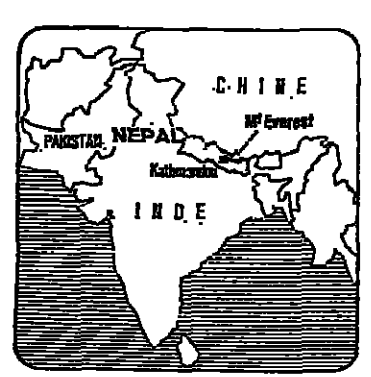
ERRATUM. — Une erreur de transcription nous a fait écrire, dans un article sur le procès de la société Geep-Industries (*le Monde* du 18 janvier), que l'administrateur judiciaire, M. Cardona, « *avait pris en charge l'entreprise au mois de mai 1977* », alors qu'il s'agissait du mois de mai 1971.


هكذا من الأصل



Le Monde des loisirs et du tourisme

Le Népal, pour un voyage dans le sacré



QUELQUE part, loin dans la vallée, une cloche a tinté, déchirant le silence. Devenue parole de bronze, l'humble prière du pèlerin va s'attarder encore un instant sur les champs en gradins, les rizières, les troupeaux, les villages, avant de s'élever vers le ciel que barre, fantastique toile de fond, un Himalaya ruisselant de blancheurs glacées. Elle y rejoindra les millions de litanies dispensées chaque jour par les fanions multicolores qui font de chaque *stupa* (1) un navire de haut-bord bruissant de toute sa toile sous le vent venu de l'Everest et de l'Annapurna ; celles des moulins de cuivre ceinturant les temples, où s'enroulent de pieux versets et que la paume du passant fait inlassablement tourner pour délivrer les mots; celles, enfin, que déclinent dans la fumée des bâtonnets d'encens, de santal et l'entêtant parfum des offrandes de fleurs, ces hommes et ces femmes au front marqué de la même pastille rouge ou noire, la *tika*, tous également confondus par la majesté de Bouddha dont l'énigmatique regard, terrible et bienveillant, transperce les cœurs et transcende les âmes...

Car ici, au Népal, le sens sacré est comme le riz : indispensable, quotidien, primordial. Et tout aussi naturel : il faut prier comme il faut manger, pour exister ; adorer le dieu — les dieux — pour mériter de vivre. Alors, chaque pas, chaque geste, chaque parole, chaque seconde de la vie tendent vers un unique but, et suprême, assumer son présent et, bien plus encore, son futur, qu'il faut bâtir jour après jour, pierre après pierre.

S'il n'est déjà familiarisé avec l'Asie, c'est bien certainement l'omniprésence, l'évidence et l'importance de la chose religieuse qui frapperont le voyageur avant qu'il ait pu faire tout autre constat. Stupas, temples, pagodes, oratoires, figures de pierre, autels, signes sacrés qu'une main malhabile a gauchement tracés sur le cintre de la porte ou le fronton de la boutique, marques de vermillon sur le front de Ganesh, le dieu à tête d'éléphant et entre les sourcils de tous les autres membres de cet immense panthéon où l'on va se perdre à peine aura-t-on tenté d'y pénétrer, tout lui indique qu'ici le ciel et la terre se confondent. Dans un amalgame infini de courants se réclamant tantôt de la religion et tantôt de la philosophie, creuset quasi magique où bouillonnent ensemble, et s'interpénètrent, l'hindouisme, le bouddhisme, le tantrisme, et tous les schismes qui dérivent de chacun pour faire finalement un tout étonnamment homogène, ce qui ne facilite pas la tâche à qui voudrait dresser un inventaire même sommaire.

Oubliés les souvenirs — souvent exagérés et, en tout cas, presque toujours inexacts — d'une capitale en proie aux fumeurs de « joints », échevelés et faméliques, se mourant d'une dernière prise aux marches des temples, parmi les bonzes et les mendiants indifférents, puisque le gouvernement népalais a su bannir d'une main ferme voici déjà plusieurs années ces pitoyables personnages, Katmandou se voit aujourd'hui placée à l'inévitable charnière qui peut brutalement faire basculer le passé dans un présent hybride, où les plus mauvais exemples de l'Occident auraient vite fait de prendre le pas sur des traditions séculaires, sinon millénaires. Le béton guette, qui a déjà risqué un méchant immeuble par ici, une triste façade par là.

Une ville dans la ville

Il est vrai que la tentation est très forte : « *Le tourisme*, nous disait sans hésiter M. Kirti Nidhi Bista, le premier ministre népalais, *est, et de loin, la première industrie du pays...* » Et les hommes d'affaires indiens, voisins pourtant honnis dont on tient fort à se « démarquer » par tous les moyens (tel ce décalage horaire de... vingt minutes entre Katmandou et Dehli inventé juste pour démontrer que le Népal n'est pas l'Inde), s'avancent de moins en moins timidement, les poches pleines de roupies dont la majeure partie s'investit dans l'hôtellerie de luxe. Les plus attachants des palaces, ils ont su les abriter avec adresse dans ce qui fut, hier, les insensés palais de style victorien à marbres et glaces sous des plafonds en pâtisseries peintes que se faisaient bâtir les princes et les grands, aujourd'hui émigrés dans les somptueuses villas du quartier résidentiel, plus faciles à chauffer.

Mais la ville n'est pas — si elle sait s'en tenir là ou, du moins, veiller étroitement à ne pas laisser n'importe quoi s'édifier n'importe où — vraiment en danger de mort. Il suffit de flâner dans le bazar, hautement coloré (et odoriférant) mais totalement intact, pour s'en persuader. Même si les centaines de boutiquiers qui y tiennent commerce et les innombrables gamins délurés, morveux à souhait et va-nu-pieds, qui vendent, sous le manteau, de faux objets « anciens », commencent à vous tirer la manche et à devenir fâcheusement insistants, pour ne pas employer un terme plus expressif.

Le cœur de Katmandou est à Durbar Square, ville de temples dans la ville, où du Kastmandap, « la maison de bois », au sanctuaire de Ganesh Asok Vinayak, en passant par les édifices voués à Vishnou Narayan, à Kakheswara, à Krishna Mandir, à Taleju, à Narayana, à Kala Bhairava, et à tant d'autres, on fera la plus fantastique promenade dans le temps, dans l'histoire et dans les religions qu'on puisse rêver faire.

L'art de la sculpture sur bois y atteint son apogée à chaque balcon ouvragé, dentelle brune qui rappelle un peu les moucharabiehs si chers aux Turcs, mais où chaque dieu à visage humain ou animal, chaque déesse à huit bras, chaque bête déifiée trouve une place bénéfique. La statuaire, elle aussi, s'y affirme avec autant de force que de qualité, passant de la pierre au cuivre et du bois à la pierre. Les saynètes érotiques qui voisinent fréquemment avec des sujets autrement graves feront le bonheur des téléobjectifs, un peu perchés qu'elles sont toujours, généralement au pied de corbeaux merveilleusement ouvragés dont, hélas !, un certain nombre ont « mystérieusement » disparu, avec, disent les mauvaises langues, la bénédiction de hauts personnages qui doivent compter parmi leurs relations des antiquaires londoniens ou new-yorkais. Et, à la réflexion, comment pourrait-il en être autrement ?

A dos d'éléphant

Pourtant, Katmandou ne se borne pas à la seule ville de ce nom : en fait, elle n'est qu'une part d'un ensemble qui comprend aussi sa vallée. Ce serait navrant de se borner à la cité mère, d'autant que tous les hauts lieux qui l'entourent n'en sont distants que de quelques kilomètres, faciles à parcourir en taxi — pour une modeste poignée de roupies, l'équivalent de quelques petits francs, — en bus (pittoresque, certes, mais déconseillés aux claustrophobes comme aux agoraphobes), voire tout bonnement au guidon de l'une de ces hautes bicyclettes noires dont l'accent ne saurait être qu'anglais, et qu'on loue pour 3 sous, à la journée.

Swayanbunath, l'un des plus anciens sanctuaires bouddhiques du monde (on lui attribue quelque deux mille cinq cents d'âge), sur sa colline dominant la ville, qu'il est indispensable de visiter ; Patan (ou Lalitpur, « ville de beauté »), fondée en l'an 299 ; Bhadgaon, « la cité des dévôts », qu'on appelle aussi Bhaktapur ; Pashupatinath, surnommée couramment « la Bénarès du Népal », où l'on vient de très loin incinérer au bord de la rivière Bagmati — sacrée, comme tous les cours d'eaux népalais — ceux qui ont achevé, juste deux heures plus tôt, leur cycle terrestre avant que d'en accomplir un nouveau ; Bodnath, cité d'élection des Tibétains et sanctuaire du bouddhisme ; Kirtipur, où l'on sombre corps et âme dans un Moyen Age que rien ni personne n'est venu déflorer... Ne parlons surtout pas de sélectionner : il faut *tout* voir, chaque lieu étant différent, chacune de ces cités ayant son caractère, son architecture, sa façon — et sa raison — d'être. Tout visiter, donc, posément si on en a le loisir, et même au risque de ressentir les premiers symptômes de la saturation, ce permanent tête-à-tête avec tant d'insolite, de « jamais vu » ailleurs, d'interrogations, d'imbrications et de « complications » pouvant, à la longue, devenir presque pesant.

Mais le reste du pays ? Bien sûr ! Comme ce serait dommage de s'en tenir à la vallée. D'ignorer les routes qui s'étirent en lacets à flanc de montagne et dont chaque virage révèle un village qui ne ressemble déjà plus au précédent ; de négliger la province du Téraï et ses hameaux sur pilotis où la vie n'a pas changé de rythme depuis mille ans ; de ne pas connaître Shairawa vers quoi convergent des milliers de chars à hautes roues traînés par des bœufs nonchalants ; de ne pas, du haut d'un éléphant au pied aussi adroit que celui d'une mule, partir à la rencontre, dans la réserve de Chitwan, des derniers rhinocéros unicornes du monde ; de ne pas se faire éveiller dès 6 heures du matin, au Fish Tail Lodge de Pokhara, par un serveur soucieux de vous voir admirer le lever du soleil sur des vertiges culminant à plus de 8 000 mètres, dans un silence et une pureté presque angoissants à force de grandeur... Ce serait dommage d'ignorer le Népal tant qu'il sait encore, lui, ignorer le reste du monde.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ F.M.V.J.-Voyages (54, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. 329-21-17, et agences dans plusieurs grandes villes de province) propose un circuit baptisé « Tout le Népal », d'une durée totale de quinze jours, avec différentes options au choix pour les trois derniers jours. Par personne, tout compris, à partir de 5 650 F.

(Renseignements et dates des prochains départs sur simple demande.)

(1) Edifice religieux essentiellement bouddhiste, le *stupa* se compose d'une base carrée (elle symbolise la terre), surmontée d'un dôme (le ciel), puis d'un « clocher » treize fois annelé, chaque circonférence symbolisant l'un des treize cercles de la Connaissance. A la base toujours carrée de celui-ci figurent les quatre paires d'yeux de Bouddha regardant chacune dans la direction d'un des quatre points cardinaux.

BOUCHONS DE NEIGE SUR LES RAILS

« *VOYAGEZ par le train* » : depuis la crise de l'énergie et l'augmentation du prix de l'essence cette campagne lancée par la S.N.C.F. s'est sensiblement développée. Mais, au sein de la société nationale, on entrevoit le revers de la médaille : la saturation des installations en période de super-pointe (Noël, février, Pâques, la Toussaint, août), entraînant une insatisfaction de la clientèle. Le développement des vacances aux sports d'hiver (plus 13 % par an au cours des dix dernières années) oblige la S.N.C.F. à acheminer un nombre croissant de voyageurs sur des zones concentrées géographiquement, desservies par des lignes bien souvent non électrifiées et parfois à voie unique.

Que le calendrier propose migrations saisonnières et déplacements hebdomadaires et c'est quasiment un blocage du service public que l'on risque de connaître. Le cas a failli se produire l'année dernière pour les départs de février de la zone Paris-Ile-de-France qui fournit à elle seule 75 % des séjours dans les Alpes du Nord. Deux cent cinquante trains supplémentaires avaient pourtant été mis en service entre le 18 et le 20 février — dont soixante pour le seul réseau Sud-Est desservant la quasi-totalité des stations de sports d'hiver. Les perspectives pour cette année sont encore plus pessimistes. Toutes les locations au départ de Paris pour cette période correspondant encore en 1978 à une fin de semaine, sont bloquées depuis le 20 novembre dernier.

Quatorze heures de voiture

Le phénomène a des conséquences regrettables. Il renvoie d'abord une clientèle potentielle de la S.N.C.F. sur le réseau routier déjà saturé. Selon certaines estimations, les bouchons qui se produiront à cette occasion, et notamment dans la vallée de la Tarentaise — où la population manifeste régulièrement pour protester contre l'insuffisance des infrastructures — mettront les stations de sports d'hiver accessibles par cet axe à plus de quatorze heures de voiture de Paris. Il conduit ainsi à une déconsidération du service public : malgré la mise en circulation de cinq cents voitures-couchettes supplémentaires, dont une partie louée à des réseaux étrangers, la S.N.C.F. est amenée à utiliser sur des distances relativement longues du matériel de banlieue, ne correspondant pas aux prestations qu'elle prétend proposer habituellement. Or, pour 50 %, la clientèle S.N.C.F. voyage précisément dans ces périodes où le confort et l'accueil sont dégradés.

BERNARD ELIE.

(Lire la suite page 16.)

«NOUS SOMMES NEUF A BORD DE GAULOISES-II»

Une journée sur la mer du «tour du monde»

Partis de Portsmouth (Grande-Bretagne) le 27 août dernier, les concurrents de la Course autour du monde ont maintenant parcouru plus de la *moitié* du trajet et naviguent dans les parages du cap Horn. Ils sont attendus à Rio-de-Janeiro, *terme de la troisième étape*, au début du mois de février.

Loïc Caradec avait décrit (« le Monde » du 22 octobre 1977) les conditions dans lesquelles les équipages passionnés de course au large obtiennent — ou tentent d'obtenir — le financement de leur aventure par des firmes privées.

Navigateur à bord de « Gauloises-II », *il raconte* ici une de ses journées à bord, quelque part entre Le Cap et Auckland.

« *HE ! Réveille-toi. Il est minuit moins dix. Ça va être à vous...* »

J'ai l'impression de m'être endormi il y a peine dix minutes, et déjà on me réveille. Un coup d'œil à la montre confirme cette triste réalité : c'est mon tour. Aucun espoir de grappiller une ou deux minutes dans la tiédeur du duvet. Ce serait si bon, et si simple, de refermer les yeux. Mais il faut se lever, s'habiller, dans ce carré où la température est à peine de 6°. A cette seule pensée, j'ai froid partout, et je me retourne encore une fois dans mon sac. Dure vie que celle du marin ! Personne ne m'a forcé à faire cette course, mais, en ce moment, je donnerais cher pour être ailleurs.

Je compte jusqu'à trois et j'y vais. Un, deux, deux et demi, deux trois quarts... Je triche. Je sais bien que je triche ! Et puis merde ! Je me lève. Voilà ! Je suis debout ! Je n'ai plus qu'à m'habiller, et vite, car je commence déjà à sentir le froid. Un peu plus loin, dans l'ombre, s'extrayant de leurs couchettes, mes deux collègues de quart sont tout aussi endormis que moi. Ils jurent mollement, l'un en cherchant sa deuxième chaussette, l'autre parce qu'il se retrouve avec deux bottes du pied droit. Curieux spectacle. On est bien loin de la belle image du cap-hornier bravant les tempêtes !

Heureusement, les équipiers du quart descendant nous ont préparé du thé, que nous buvons tranquillement (toujours quelques secondes de gagnées...) en échangeant des plaisanteries sans queue ni tête. Bon, qui va remplacer le barreur — dehors — et prendre le premier tour à la barre ? Regards discrets dans les tasses des copains. Pas de chance, j'ai presque fini mon thé, ils n'en sont qu'au début. C'est donc moi qui m'y colle, allons-y. Par-dessus mes vêtements, j'enfile encore une veste de quart (humide), un pantalon et une veste de ciré (trempés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur), une cagoule, et des moufles. Ainsi engoncé dans mon équipement, je m'extirpe de la cabine avec la grâce d'un cosmonaute marchant sur la Lune.

« *Il paraît que le temps est à l'humidité ?* », fais-je finement, histoire de dire quelque chose au camarade que je viens relayer. Il est là dans l'étroit cockpit, barre en main, trempé. Je le vois à peine, dans le noir. Son ciré ruisselant émet quelques pâles reflets. *Gauloises-II* — le *blue submarine*, comme l'appellent les Anglais — fonce à huit nœuds (1) contre un vent de trente-cinq nœuds (2) et une mer croisée qui fait taper le bateau et arrose le pont. Je détache le barreur, prends sa place, et il m'attache à son tour en me donnant quelques consignes : « *Cap au 105, à 40° du vent, ça n'a pas l'air d'adonner* (3). *Pour l'instant il y a trente-cinq nœuds, mais le vent a l'air de forcir progressivement. S'il continue, il faudra reprendre un ris (4) ou changer de foc. On dirait qu'il y a une houle venant de l'arrière et un clapot dans le sens du vent. Cela donne une mer un peu en désordre. Enfin, tu verras bien. Bonsoir.* »

Le quart et les corvées

Il me faut une minute pour m'habituer à l'obscurité. Et voilà, c'est parti pour quatre heures...

Nous sommes neuf à bord. Cela fait deux quarts de trois hommes et trois hommes hors quart : le skipper, qui peut être appelé à monter sur le pont à tout moment pour les changements de voiles, le cameraman-cuisinier, disponible également pour donner un coup de main à la manœuvre, enfin, l'homme de repos. Car chacun, à tour de rôle, est hors quart pendant vingt-quatre heures, et peut vaquer à son aise ou s'acquitter de petites corvées. Chaque quart dure quatre heures, sauf en fin de journée ; le quart commençant à 16 heures se termine à dix-huit heures. Le suivant à 20 heures, ceci pour permettre le roulement des quarts de nuit.

Si le quart est « calme » c'est-à-dire sans changements de voiles, quelqu'un viendra me remplacer à la barre dans un peu plus d'une heure et je descendrait me réchauffer à l'intérieur en prenant une tasse de thé et en mangeant un morceau.

LOIC CARADEC.

(Lire la suite page 16.)

(1) Un peu moins de 15 km/heure.

(2) Près de 65 km/heure.

(3) On dit que le vent « adonne » lorsqu'il prend une direction plus favorable à celle suivie par le bateau. Dans le cas contraire il « refuse ».

(4) Réduire la surface de la grand-voile en en fixant une partie autour de la bôme.

Une journée sur la mer du « tour du monde »

(Suite de la page 15.)

S'il ne l'est pas, et cela arrive souvent, le barreur appelle. Montent alors sur le pont, pour renforcer les équipiers de quart, Eric et deux camarades. Six hommes sur le pont, c'est un minimum. La manœuvre en principe est simple : il s'agit de changer la voile d'avant pour une plus petite. Mais comme, d'une part, l'opération doit être généralement menée à bien quand le vent augmente et que, d'autre part, les surfaces et les forces mises en jeu sont immenses, elle est parfois délicate et pleine d'imprévu. Deux hommes au « moulin à café » (sorte de petit treuil à main) ; deux, tout à l'avant (là où l'on est assuré d'être douché plusieurs fois par minute par une eau à 4 °C), pour ramasser la toile amenée et mettre en place la suivante ; un à la barre et un au pied du mât pour hisser... Dix minutes au maximum. Parfois plus dans le très, très gros temps.

L'imprévu, ce fut, par exemple, cette nuit de novembre où le déroulement de la manœuvre fut brutalement interrompu par un hurlement venu de l'avant. Panique ! Tout le monde se précipite. A la proue du bateau François (dit « Pollux ») se remet difficilement : en tâtonnant dans le noir à la recherche d'un point d'appui, il a posé la main sur un très beau et très vivace bébé requin venu là se piéger dans la toile, on ne sait trop comment. « Pollux » déteste caresser les requins !

Mais revenons à ce soir. Il va bientôt falloir brancher le poste-émetteur-récepteur pour communiquer avec la France. En effet, les meilleurs communications *sont obtenues à l'heure du crépuscule en métropole.* Mais pour nous, c'est le milieu de la nuit.

« Allô, ici Saint-Lys-Radio en veille sur huit méga, qui appelle (accent de Toulouse).

— *Saint-Lys-Radio, ici* Gauloises-II, *me recevez-vous ?*

— Vénus des mers, *je te reçois, tu es n° 1. Qui appelle encore ?*

— *Saint-Lys-Radio, ici* Gauloises-II, *me recevez-vous ?*

— Jeanne-d'Arc, *je te reçois bien, n° 2 sur la fréquence.*

— *Saint-Lys-Radio,* Gauloises-II *appelle, me recevez-vous ?*

— Gauloises, Gauloises, *je vous reçois assez faible. Où êtes-vous ?*

— *Saint-Lys, de* Gauloises, *bonsoir, nous sommes par 50° Sud et 117° Est.*

— *D'accord,* Gauloises, *en n° 3 sur la fréquence, ça devrait passer.* »

Je vais réveiller le skipper : *« Eric, on a la France dans quelques minutes. »*

Saint-Lys-Radio nous relie au réseau téléphonique national et nous obtenons le numéro de téléphone de notre « soutien logistique », en l'occurrence, ce soir-là, mon épouse et sa sœur. Pendant qu'Eric parle, ceux qui sont réveillés se resserrent autour du poste et écoutent religieusement. J'imagine celle qui tient le téléphone à Paris, et les objets qui l'entourent : le téléphone bleu posé sur la commode, la moquette, les fauteuils.

De la moquette, des fauteuils : *un environnement tellement loin* du nôtre en ce moment ! Quand la conversation est terminée, même si rien d'essentiel n'a été dit, chacun est rassuré : *« Tout va bien, là-bas. »* Le bruit du vent et de l'eau peut reprendre le dessus.

Les quatre heures sont écoulées. C'est au tour des autres d'être réveillés. Nous leur préparons du thé et *regagnons nos* couchettes dès qu'ils sont sur le pont. Duvet chaud, bruits maintenant *familiers qui s'estompent.* Le téléphone bleu, la commode, les fauteuils : je m'endors. Il est 4 h. 30. A 7 h. 30, *le réveil* est moins difficile. Il fait jour et... le petit déjeuner est prêt : café au lait, toasts, rien ne manque. Sinon un vent plus favorable ! Le bateau a toujours sa *gîte de 30° (5), et les vagues* rendent acrobatique le maintien du café dans le bol. Les dernières *nouvelles de la nuit* sont échangées, puis il faut enfiler son ciré. Un peu de pagaille s'installe d'habitude vers 8 heures quand les équipiers pressés de descendre et de prendre leur petit déjeuner croisent ceux qui *montent sur le pont et mettent* un peu trop de temps à se harnacher.

Il fait jour, *mais il y a tou*jours cette brume qui ne nous lâche pas. Le vent a un peu molli, mais il a aussi refusé, c'est-à-dire qu'il vient davantage, pour nous, de l'avant, et notre progression va en être encore retardée. Pourtant la météo annonçait une dépression, c'est-à-dire du vent *d'ouest : le bon,* celui que nous attendons. Je tenterai tout à l'heure de capter le bulletin météo *diffusé* par l'Afrique du Sud. Il faut essayer de comprendre ce qu'est devenue cette dépression fantôme. De temps en temps, quand le contour du soleil est discernable derrière les nuages, je mesure sa hauteur à l'aide du sextant. J'ai ainsi, après un rapide calcul, la position du bateau. A 11 h. 30, le quart montant s'installe pour déguster un des fabuleux repas de notre cuisinier (à midi, ce sera *notre* tour au cours du deuxième service) : entrée, plat de résistance, légumes, fromage *et* dessert. Le scorbut n'est pas pour nous. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce genre de course vous fait grossir !

Quand vient l'heure de la vacation radio avec les autres concurrents, tout le monde est à nouveau autour du poste. A chacun des bateaux, on pose les *mêmes questions : « Quelle est ta position ? », « Quel vent avez-vous ? », « Tout va bien ? », « Avez-vous des nouvelles de Untel ? »*, etc. Et quand l'écouteur est reposé, les commentaires commencent. La rage que nous éprouvons à ne pouvoir rattraper le retard, dû à notre avarie *du premier jour, tonifie* notre vocabulaire : *« Les salauds ! Ils ont encore parcouru 220 milles hier, et nous seulement 180. » « Bien sûr, ils sont vent arrière et sous spi* (6). *Et nous on est là, comme des imbéciles, à se faire rincer pour rien ! » « Si seulement on n'avait pas cassé notre gouvernail, on serait avec eux... ».*

A 16 heures, il faut remonter sur le pont pour deux heures, mais, *en tant que* navigateur, je reste à l'intérieur pour prendre une émission en morse qui *permet de tracer la carte météo* de la zone où nous nous trouvons. Bien entendu, ce que j'enregistre *ne correspond en rien aux vents* que nous avons : la dépression d'hier a disparu, mais on dirait qu'*une autre est en train* de se former, juste là où nous sommes. Théoriquement le vent devrait *venir du nord-ouest et non de* nord-nord-est, comme c'est le cas. Quelque chose ne va pas, là-haut. *J'abandonne.* A 18 *heures,* notre quart est fini. Diner. A minuit, la « journée » sera terminée, une journée comme les autres entre Port-Elisabeth et Auckland. Une journée autour du *monde...*

Saint-Lys-Radio : le lien avec la terre

Saint-Lys-Radio assure la liaison avec tous les navires français en mer, où qu'ils soient. Cette station émettrice-réceptrice, qui travaille sur ondes ***courtes et à longue distance,*** **est en service depuis trente ans. Elle dépend de la Direction des télécommunications du réseau international des P.T.T. Les installations de réception et d'exploitation sont situées à Saint-Lys, près de Toulouse, les installations d'émission étant au Vernet, dans la même région.**

Saint-Lys-Radio veille vingt-quatre heures sur vingt-quatre et traite entre deux cents et trois cents communications radio-téléphoniques chaque jour. (Un navire peut être relié ainsi au réseau téléphonique métropolitain et tout abonné au téléphone peut joindre un bâtiment en mer.) Ce trafic a augmenté de 40 % de 1976 à 1977. L'effectif global du centre est d'une ***centaine*** **d'agents qui assurent, en plus des liaisons radio-téléphoniques, l'acheminement** ***des radio-télégrammes*** **et le fonctionnement d'un radio-télex. La station se charge aussi (gratuitement) de mettre en communication les bateaux avec l'hôpital Purpan de Toulouse en cas d'accident ou de maladie nécessitant une consultation à distance.**

Les techniciens de Saint-Lys-Radio suivent les concurrents français de la Course autour du monde avec une particulière attention, leur servant de « boîte à messages », de relais quand ils ne parviennent pas à joindre leurs interlocuteurs, ***parfois même les réconfortant*** **quand les conditions météorologiques les défavorisent ou quand leur moral vacille.**

Vingt nœuds, les yeux écarquillés

Depuis, il y a eu l'étape, la place, mauvaise, bien sûr, à cause de l'avarie (quinzième sur quinze en temps compensé), mais aussi les amis retrouvés, les fêtes, de nouveau l'espoir, de nouveau le départ. *« Largue l'amarre ! ».*

Tout cela pour quoi ? Pour la puissance des grands vents d'ouest, pour la respiration de la mer, pour l'harmonie entre ces forces illimitées et ce bateau si fragile. Pour ces quelques heures où le voilier plane à 14 nœuds comme une planche de surf, dans un grondement sourd. Pour ces quelques minutes où il dévale les vagues, sans un bruit, à *18* nœuds, entre deux murailles d'eau. Pour ces quelques secondes où la pente de la vague le fait accélérer encore, alors que l'indicateur de vitesse est bloqué à *20 nœuds depuis longtemps* ; quand la coque rebondit, comme en un ricochet, sur les vagues secondaires pendant que *le barreur* essaie, au jugé, de rester perpendiculaire à la lame principale. Pour ces quelques instants de vent puissant, de mer énorme, de vitesse folle où chacun de nous, les yeux écarquillés, retient son souffle.

Pour ces quelques minutes, ces quelques instants, ces quelques secondes hors du temps et de la *pesanteur, nous sommes prêts à* aller à l'autre bout de la Terre.

LOIC CARADEC.

(5) Quand un voilier navigue contre le vent, l'équilibre des forces auxquelles il est soumis dans l'air et dans l'eau lui fait prendre une position inclinée : la gîte.

(6) Abréviation de spinnaker, voile d'avant de forme très ballonnée que l'on utilise quand le vent vient de l'arrière et qui tire le bateau parfois à très grande vitesse.

Bouchons de neige sur les rails

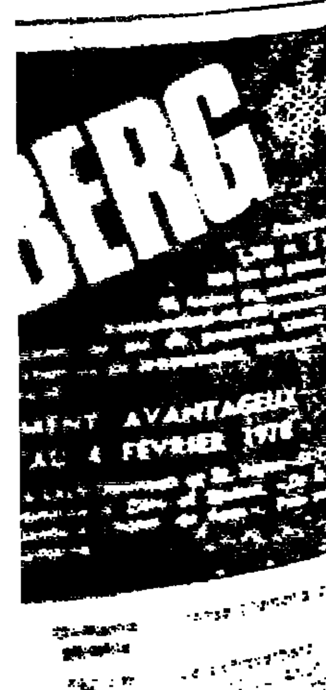
(Suite de la page 15.)

Cette surconcentration épisodique a enfin des répercusisons sur *la circulation des trains de mar*chandises dont la clientèle se trouve, par ricochet, pénalisée.

Existe-t-il des remèdes ? Oui, ont répondu catégoriquement M. Jean-Jacques Burgard, secrétaire général de la S.N.C.F., et M. Jean Ravel, directeur du service commercial voyageurs, au cours d'une table ronde organisée le 14 janvier dans la station des Arcs. Pour améliorer la desserte de cette station de la troisième génération aménagée — et ce n'est pas un hasard — à sept minutes de téléférique de la gare de Bourg-Saint-Maurice, terminus de la S.N.C.F., comme pour d'autres agglomérations des Alpes (Briançon, Grenoble, Saint-Gervais), la S.N.C.F. a *innové* cet hiver en ajoutant aux traditionnels trains de nuit des dessertes de jour. Fruits de deux années d'enquêtes menées en concertation avec les professionnels concernés et en particulier l'Association France-Ski international auprès des différents genres de clientèle, ces trains permettent de quitter la capitale en début d'après-midi et d'arriver dans les vallées — donc dans les stations — à une heure raisonnable de la soirée.

« Il faut aller plus loin », commentent les responsables de la S.N.C.F., songeant à de multiples mesures qui ne relèvent pas de leur responsabilité. *« D'abord, fixer la date des vacances scolaires en milieu de semaine. A cet égard, une note de la S.N.C.F. rappelle qu'en 1977 « le décalage des fermetures des usines de l'industrie automobile du 23 juillet au 7 août a diminué le trafic S.N.C.F. du jour de super-pointe (...) de 8 % et permis d'économiser la mise en route de vingt trains ». Il faut, à court terme répartir la population de la région parisienne dans au moins deux zones,* a précisé M. Ravel, *sinon une dégradation est inéluctable. »*

BERNARD ELIE.





LES FRANÇAIS ET LEURS VACANCES

Les Lyonnais préfèrent leur «chez eux»

HUIT Lyonnais sur dix partent en vacances. Un sur deux prend de fréquents week-ends. Où vont-ils ? Et surtout, la région Languedoc-Roussillon les attire-t-elle ? Tels étaient les questions posées par l'enquête réalisée au printemps 1977 dans le cadre de l'agglomération lyonnaise, sous l'égide du Comité régional de tourisme du Languedoc-Roussillon.

Vingt-six pour cent des personnes interrogées ont déclaré préférer prendre leurs vacances au mois de juillet et 37 % au mois d'août. 39 % ont reconnu qu'elles avaient la possibilité de partir en dehors de ces deux mois. Parmi ceux qui n'ont pas cette possibilité, 33 % invoquent des raisons professionnelles et seulement 6 %, les vacances scolaires de leurs enfants. Parmi ceux qui peuvent choisir sans contrainte les dates de leurs congés, 33 % choisissent le mois de juin ; 23 % le mois de septembre et 13 % le mois de mai.

Les Lyonnais se rendent surtout en Espagne, en Italie et en Afrique du Nord, lorsqu'ils quittent le territoire national. Ils préfèrent les régions Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, lorsqu'ils décident de se détendre en France.

L'ordre des régions de séjour est un peu modifié lorsqu'il s'agit de week-end. En effet, 57 % des Lyonnais restent dans la région Rhône-Alpes, 12 % prennent le chemin de la Bourgogne et de la Franche-Comté, 9 % optent pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et 4 % pour le Languedoc-Roussillon.

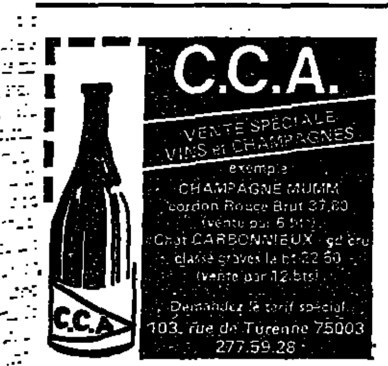
Un vent redouté

Quelle image cette dernière région donne-t-elle d'elle-même ? Les mots « *Languedoc-Roussillon* » évoquent la chaleur et le soleil, mais aussi un vent redouté. Les laudateurs apprécient un arrière-pays où les Cévennes, les gorges du Tarn et les Corbières reçoivent le plus de suffrages. Les détracteurs critiquent la densité de la population estivale... certaines formes architecturales. 45 % se déclarent choqués par l'architecture des nouvelles stations balnéaires, alors que 37 % les jugent « *modernes, pratiques et harmonieuses* »...

● **La première Fête du vin français, de la table et du terroir** aura lieu du 15 au 24 avril prochain à la porte de Pantin à Paris. Durant dix jours, Parisiens, provinciaux et étrangers pourront découvrir, goûter, acheter, commander, emporter les meilleurs produits de nos terroirs dans une ambiance chaleureuse, où chacun sera appelé à participer plus qu'à regarder. En effet, les promoteurs de ce Salon ont conçu une animation d'un type tout à fait nouveau, fondée sur la diversité et le groupe à « échelle humaine » : pas de grand spectacle, mais plutôt d'innombrables pôles d'animation suscitant un renouvellement constant de l'intérêt.

Le pavillon de La Villette, où se tiendra cette manifestation couvre 23 000 m2 abrités. 260 exposants, venus de toutes les régions de France, y tiendront stand, chacun à proximité de sa « maison régionale ».

★ Commissariat général : Diffusion Plus, 34, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 225-65-26.



KISH SUPERCHIC

Etre millionnaire ne suffit pas si l'on veut prétendre s'offrir une semaine (9 315 francs, sans les repas) de vacances à Kish. Car il faut, de surcroît, obtenir la faveur insigne de se voir attribuer une « carte de membre » (1 000 francs), sans laquelle il serait bien impudent de postuler une chambre...

Kish, c'est une île du golfe Persique, dont le gouvernement iranien a décidé, nous dit le dépliant d'une agence de voyages (1), « *de faire un paradis pour milliardaires* — nous étions très au-dessous de la vérité ! — *un lieu de vacances privilégié pour la Jet Society, un lieu de rendez-vous à la mode pour tous ceux qui la font ou la suivent* ». Voilà qui est clair et net...

Et comme on ne peut pas faire voyager de tels « privilégiés » sur les vulgaires avions subsoniques qui mènent aux Baléares, en Tunisie ou à Sri-Lanka des troupeaux de touristes qui, eux, suivent surtout la mode de leur porte-monnaie, c'est à bord de Concorde qu'ils gagneront ce lieu béni « *que Sa Majesté impériale a déclaré zone franche, où tous les articles de luxe seront vendus à des prix fabuleux* » (sic). Et où le shah lui-même a fait construire son palais d'hiver... — J.-M. D.-S.

(1) Tourorient.

● **Les vacances des Citroën.** — Après dépouillement d'un sondage auprès de trois mille agents de Citroën, la firme du quai de Javel a décidé d'étaler les congés annuels de l'année 1978. Etaler est un bien grand mot, puisque 8 000 salariés partiront début juillet, 14 000 à la mi-juillet et 33 000 début août...

Plaisirs de la table

ÉTRANGERS DE PARIS

LE « premier » du *Fouquet's* (99, Champs-Elysées, tél. 723-70-60), dans son merveilleux cadre restauré, est en passe de devenir « le » restaurant des Champs-Elysées, avec, le soir, une carte remarquable, restée heureusement classique, mais dépouillée de tout le fatras fausse grande cuisine des chefs, fils du stupide dix-neuvième siècle. Le parfait de turbot au coulis d'étrilles, la sole au caviar, mais aussi le haddock œuf poché au beurre blanc, les saint-jacques à la nage, la langouste froide sauce basilic, un étonnant (et rare aujourd'hui) buffet de viandes froides, une daube de bœuf au cahors, cinq légumes (nouilles fraîches, purée d'épinards, pommes soufflées, tomates farcies et haricots verts frais), les plats du jour quelquefois agréablement canailles en fonction du marché, de belles pâtisseries, une cave assez remarquable et le fameux pot-au-feu royal des jeudis soirs !

C'est au *Fouquet's*, on le sait, et grâce à Maurice Casanova qui l'a sauvé du néant qu'est un ron-ron, tragique pour les restaurants devenus des institutions, que se décerne le Prix Marco-Polo-Casanova.

Il désigne le meilleur restaurant (pour l'instant parisien) de cuisine étrangère. L'an dernier, il couronna le *Vieux Berlin* (32, av. George-V, tél. 225-88-96). Cette fois, ce sera le premier prix de l'année puisque, placé sous le signe des rois, il fut décerné lundi dernier au restaurant brésilien *Chez Guy* (6, rue Mabillon, tél. 033-87-61).

Heureux choix, et sans grande discussion, puisqu'il était entendu que ce prix irait à une cuisine d'Amérique. Guy Leroux et la jolie Clé de Oliveira ont fait de leur maison une véritable ambassade non seulement de la cuisine, mais des rythmes, des joies brésiliens. J'ai donné la recette de la feijoada dans mes *Cent merveilles de la cuisine du monde*, et c'est bien d'une merveille en effet qu'il s'agit, mais d'autres mets, à cette carte folklorique mais « vraie », vous enchanteront. Ouvert seulement le soir, *Chez Guy* l'est aussi les jeudis et samedis midi pour des rendez-vous de gaieté et de musique, pour « faire une *jump* » dirait Aznavour !

Si le choix n'était pas difficile étant donné qu'il se restreignait à l'Amérique, il n'en faut pas oublier pour autant les « premiers » étrangers de Paris. Et les rappeler au lecteur.

Le *Timgad* (21, rue Brunel, tél. 380-23-70), où la bstella (sur commande) et le couscous (tous les jours) sont, n'en déplaise à certains, les meilleurs que je puisse trouver à Paris (et surtout issus d'une cuisine d'une propreté rare !).

Le *Vieux Berlin* (déjà cité) mais aussi, dans un autre genre, la gentille *Münschner Pschorr Braü Haus* (14, place de la Bastille, tél. 343-42-76), ouverte tard le soir et dont le munster fermier est une merveille.

Le *Copenhague* (sélect), le *Flora Danica* (gai) et la *Boutique Flora Danica* (142, av. des Champs-Elysées, tél. 359-20-41), tous admirables, avec la dégustation du saumon en toutes préparations. Remarquable ambassade d'une cuisine mal connue et souvent recherchée, jusqu'aux pâtisseries crémeuses. L'akvavit est de rigueur.

Venons-en aux Italiens, qui sont plus nombreux, heureusement. *Le Chateaubriand* (23, rue de Chabrol, tél. 824-58-94) est un classique, la cuisine de M. Forno est faite des produits les meilleurs, sa cave intéressante et sa gentillesse grande. *Chez Mario* reste *Chez Mario* (7, rue des Ecoles, tél. 326-83-59), dans la bonne humeur et la fantaisie. Avec la reprise en main de *Conti* (rue Lauriston), dont je reparlerai, n'oublions pas *Gildo* (153, rue de Grenelle, tél. 551-54-12), le *Lac de Côme* (120, bd du Montparnasse, tél. 326-52-35) pour ses prix et, ma foi, c'est tout, me refusant à considérer le *Grand Venise* (rue de la Convention) pour valable.

Et puis ? Rapidement, faute de place, mais avec enthousiasme, les *Iles philippines* (17, rue Laplace, tél. 633-18-59) et leur jardin d'été. Tout y est dépaysement. L'*Auberge d'Armaillé* (6, rue d'Armaillé, tél. 380-56-04) en pleine re-ascension pour la cuisine russe (avec aussi l'*Institut*, 34, rue Mazarine, tél. 326-69-49, aux prix doux), le *Séoul*, qui, me dit-on, retrouve son ancienne direction et sa qualité (13, rue Montalivet, tél. 265-48-34) de table coréenne.

Je renonce à parler des Sino-Vietnamiens : ils sont trop !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Une fine petite champagne* de grande qualité et de viticulteur, celle de *Laurent Merlin*, à Arthenac par Archiac (17520).

● *Une confirmation :* la Renaissance, à Magny-Cours (58470), excellente halte sur la nationale 7, après Nevers. Bonne cuisine et service aimable. Quelques chambres modestes, et le filet de charolais aux morilles...

La rubrique « Jardinage » paraîtra dans nos éditions datées du 28 janvier.



TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

CANNES (06400)

LE SAINT-YVES*** NN, 49, bd d'Alsace, jard., park., prox. tennis, club, piscine et croisette. Tél. : 38-65-29.

MENTON (06500)

HOTEL DU PARC*** NN. Près mer et casino, plein centre. Park. Gr. parc.

NICE

HOTEL GOUNOD, 3, rue Gounod. Annexe du Sofitel, calme, confort, centre gar. Tél. : (93) 88-26-20.

06230 VILLEFRANCHE/MER

HOTEL WELCOME *** - L'hiver on déjeune sur la terrasse, bord de mer. Forfaits. Séjour. Tél. (93) 80-88-81.

Montagne

MEGEVE

L'ADRET ** N.N.

Hôtel-Restaurant. Une petite maison confortable et chaleureuse. Propr. Nicole COTTET. Tél. (50) 21-16-35

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N., 1, rue Augereau (Champ-de-Mars près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Suisse

AROSA

HOTEL VALSANA, 1re catég. Piscine couverte. Offre la certitude de skier jusqu'à fin avril. Télex 74232.

HOTEL EDEN

170 lits. Hôtel de premier rang. Restaurant - Bar - Dancing
Tél. 1941/81/31 18 77 Tx 74 245

CH 3963 CRANS-MONTANA

(VALAIS)

Vacances, détente à ski à L'HOTEL BEAU-SITE

à l'ambiance familiale, cuisine soignée petit bar. Conditions avantageuses. Fam. Bonvin. tél. 1941/27/41 33 12

Hôtel SPLENDIDE tél. 1941/27/41 20 56 Ski, soleil, ambiance agréable - Prix forfaitaire. Pension complète dès 130 F.F. - Janvier réduction 10 %.

CH 3984 FIESCHERTHAL Valais

Hôtel Alpenblick. Tél. 1941/28/8-16-68 ambiance familiale, nombreuses possibilités de ski - prix pension complète av. remontées mécaniques 840 F fr. env.

CH 3963 MONTANA-CRANS

HOTEL ELDORADO, confort, tranquillité, excellente cuisine. Aussi bien que chez soi. Sauna-fitness. Fr. Bonvin. Tél. 1941/27/41 13 33

Rive gauche



TERMINUS NORD
824.48.72
SON BANC D'HUITRES
23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours

Rive droite

MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécialités provençales
4, av. George-V - ELY. 71-18, BAL. 84-37

Julien
16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e
Réservation 770 12 06
tous les jours jusqu'à 1 h 30, fermé le dimanche









Jeux

échecs N° 745

IN EXTREMIS

(Première partie de la finale du Tournoi des Candidats, Belgrade, décembre 1977.)
Blancs : V. KORCHNOI
Noirs : B. SPASSKY
Début anglais.

1. ç4	ç5	27. Ta3	Td3 (q)
2. Cf3	Cf6	28. Ta—a1	h5 (r)
3. Cç3	Cç6	29. Cd2	Cd4
4. d4	çxd4	30. Fxd4	Txd4
5. Cxd4	é6 (a)	31. Dç3	Tç—d8
6. g3	Fç5 (b)	32. Cb3	Txé4
7. Cb3	Fb4 (ç)	33. Da5!!	Dxa5 (s)
8. Fg2	d5	34. Cxa5	Ta4
9. çxd5 (d)	Cxd5	35. Txa4	Fxa4
10. a3 (é)	Fxç3 + (f)	36. ç6! (t)	Rf8!
11. bxç3	0-0 (g)	37. ç7 (u)	Tç8
12. Dç2 (h)	Dç7	38. Tç5	Ré7
13. ç4	Cé5	39. Cç4	Fd7
14. Cd2	b5 (i)	40. Rg2 (v)	Th8
15. ç5	Fb7	41. Cb6 (w)	Rd6! (x)
16. 0-0	Ta—ç8	42. ç8=D	Fxç8
17. Cb3	a5	43. Txç8	Txç8
18. é4	Cé7	44. Cxç8	Rç7! (y)
19. Fd2	Cç4 (j)	45. Cé7 (z)	Rd7
20. a4 (k)	Fa6 (l)	46. Cg8	h4
21. axb5	Fxb5	47. g4 (aa)	Ré8
22. Tf—ç1	Cç6 (m)	48. Rh3	Rf8
23. Fç3 (n)	Tf—d8 (o)	49. Ch6	gxh6
24. Ff1!	a4 (p)	50. Rxh4	Rg7
25. Fxç4	Fxç4	51. Rg3	Rg6
26. Txa4	Fb5	52. Rf4	f6. Nulle.

NOTES

a) Après 5..., d5 ; 6. çxd5, Cxd5 ; 7. Cxç6, bxç6 ; 8. Fd2!, Cxç3 ; 9. Fxç3, Dxd1+ ; 10. Txd1, les Blancs ont une meilleure finale (Portisch-Donner, Amsterdam, 1969).

b) 6..., Db6 et 6..., Fb4 sont les continuations usuelles.

c) Ou 7..., Fé7 ; 8. Fg2, 0-0 ; 9. 0-0, d6 : 10. Cd4, Fd7 : 11. Cd-b5, Db8 ; 12. Ca3, Td8 ; 13. é4, avec avantage aux Blancs (Korchnoi-Ivkov, 1968).

d) Probablement meilleur que 9. 0-0, dxç4 ; 10. Cd2, 0-0 ; 11. Cxç4, Dé7 ; 12. Fé3, Td8.

e) Ou 10. Fd2, Cxç3 ; 11. bxç3, Fé7 ; *12. 0-0, 0-0 ; 13. Fé3.*

f) La suite 10..., Cxç3 ; 11. Dxd8+, Rxd8 ; 12. axb4, Cd5 ; 13. Fxd5, éxd5 ; 14. b5 donne aux Blancs une meilleure partie.

g) Si 11..., Cxç3 ; 12. Dxd8+, Cxd8 ; 13. Fb2 et si 11..., Df6 : 12. Dç2, 0-0 ; 13 ç4, Cd-é7 ; 14. Fb2, *é5 ; 15. 0-0 (Kortchnoi-Darga, Siegen, 1970).*

h) A considérer est 12. ç4, Cb6 ; 13. Dxd8, Txd8 ; 14. ç5, Cç4 ; 15. Cd2, Cd4 ; 16. Ta2, Ca5 ; 17. Fb2.

i) Gagnant du temps sur le développement du F-D, mais créant un pion passé dangereux.

j) Si 19..., a4 : 20. Ca5.

k) Sinon les Noirs joueraient 20..., a4.

l) Préférable à 20..., Cxd2 ; 21. Dxd2, b4 ; 22. Dé2 menaçant 23. Db5.

m) 22..., a4 serait une erreur : 23. Cd4, Dxç5? ; 24. Cxb5, Dxb5 ; 25. Ff1!.

n) La colonne ç est entièrement occupée !

o) Pourquoi pas 23..., a4 ? Si 24. Cd4, Cxd4 ; 25. Fxd4, é5 ; 26. Fç3, Fç6 et 27..., Ca5.

p) Si 24..., Ta8 ; 25. Fé1!.

q) ou 27..., Fd3 ; 28. Db2!.

r) 28..., Tç-d8 semble plus fort.

s) Si 33..., Dd7 ; 34. ç6!.

t) Le pion passé donne aux Blancs une grande supériorité dans cette finale.

u) En « zeitnot », Korchnoi rate le gain : 37. Tç4!, Fb5 ; 38. ç7, Tç8 ; 39. Tb4!, Fa6 ; 40. Tb6, Fé2 ; 41. Tb8, Fa6 ; 42. Cç6 et 43. Ca7. Ou bien 39..., Fd7 ; 40. Tb7, Ré7 ; 41. Cç4, Fç6 ; 42. Ta7 et 43. Cb6.

v) 40. Cb6 revient au même.

w) 41. Rf3 donnait aux Blancs de meilleures chances : 41..., Fç8 ; 42. Ré3, h4 ; 43. *Rd4, hxg3 ; 44. hxg3,* Th1 ; 45. Cb6, Th8 ; 46. Rf4 suivi de Rg5 et la préparation du R blanc est décisive.

x) La situation des Noirs *semble* désespérée, mais Spassky a trouvé le moyen de sauver un demi-point !

y) Le C ne s'échappera pas.

z) Si 45. Ca7, Rb6 ; 46. Cç8, Rç7.

aa) Ou 47. gxh4, Ré8 ; 48. h5, Rf8 ; 49. h6, Rxg8 ; 50 hxg7, Rxg7, nulle.

SOLUTION DU PROBLEME N° 744
C. SENECA

« Le Monde des échecs », 1946.
(Blancs : Rf7, Df1, Té3 et g2, Pf6 et h3. Noirs : Rf5, Pç6, d5, é4, f4, g4, g5 et h5. Mat en deux coups.)
1 Dd3 ! Blocus, ç5 ; 2. *Dxd5 mat.* ..., d4 ; 2. Dxé4 mat. ..., éxd3 ; 2. Té5 mat. ..., f3 ; 2. Txf3 mat. ..., gxh3 ; 2. Txg5 mat. ..., h4 ; 2. *Fxg4 mat. ..., fxé3 ; 2. Df1 mat.*

Task réalisant sept variantes de coups de pions avec un superbe aller-retour ultime de la D.

PROBLÈME
J. BESZCYNSKI (1955)

[Diagramme]

BLANCS (8) : Rd3, Dd1, Tg6, Fa8, Cé6 et g8, Pb2 et d7.
NOIRS (4) : Ré5, Ch6, Pç7 et é3.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 742

LE PRIX DU RAISONNEMENT

Dans cette donne du Tournoi par paires du Festival de Monte-Carlo 77, la bonne défense ne *semblait pas évidente à la table.* Mais un raisonnement sans faille permettait de la trouver et il a valu à son auteur le prix de « la meilleure analyse technique ».

Nord : ♠ A 2 ; ♥ A 3 ; ♦ R D V 8 5 4 3 ; ♣ R 6
Ouest : ♠ 3 ; ♥ D 10 9 4 ; ♦ A 9 2 ; ♣ D 10 9 8 4
Est : ♠ D 5 4 ; ♥ R V 7 6 2 ; ♦ 6 ; ♣ A 7 5 3
Sud : ♠ R V 10 9 8 7 6 ; ♥ 8 5 ; ♦ 10 7 ; ♣ V 2

Ann. N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Sussel	Bigat	Ohana	Besse
—	1 ♦	1 ♥	3 ♠
4 ♥	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de cœur pour l'as du mort, le 2 d'Est et le 5, le déclarant a joué ensuite *l'as de pique, puis il a rejoué* le 2 de pique pour le valet, et il a fait tomber la dame troisième d'Est avec le roi de pique. Ensuite, il a joué le 10 de carreau. *Comment Ouest peut-il faire chuter* QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Après avoir analysé cette donne avec Jean Besse, Le Dentu a *résumé ainsi dans Le Bridgeur* le raisonnement que Ouest doit faire : Sud a sept piques, deux cœurs et il peut avoir trois, deux ou un carreau. La première hypothèse est sans intérêt car Sud n'aura alors qu'*un* trèfle et il fera toujours dix levées. En revanche, les deux autres cas sont intéressants :

1° — *Sud a deux carreaux.* Ouest doit absolument laisser passer, car si Ouest met l'as de carreau, le déclarant (s'il a le valet de trèfle) ne perdra *que l'as de* carreau, un cœur et un trèfle. En effet, quand Ouest jouera trèfle, il fournira le 6 du mort, Est ayant forcément un as pour être intervenu. Au contraire, si Ouest laisse passer, le déclarant fera un *carreau, mais ensuite,* il devra rejouer carreau. Ouest prendra et jouera cœur. *Obligé de jouer* trèfle lui-même, Sud devra en concéder *deux.*

2° — *Sud n'a qu'un carreau* et trois trèfles. Il semble cette fois *indispensable de prendre immédiatement* avec l'as de carreau pour la chute. Or c'est une illusion !

En effet, si Sud a :

♠ R V 10 9 8 7 6
♥ 8 5
♦ 10
♣ V 3 2

Il ne fera pas dix levées même si Ouest lui laisse faire un carreau ! *Obligé de jouer chaque* fois trèfle de sa main, il devra en perdre *trois.*

Coup étonnant où, contrairement aux apparences, il n'y a pas de cas où Ouest doive mettre son as de carreau au premier tour...

INTERVILLES AMÉRICAINS

Créé par la Fédération américaine en *1972,* le Grand National, véritable championnat « intervilles », est très populaire puisqu'il a mis aux prises cette année près de 8 000 équipes, c'est-à-dire 40 000 joueurs !

Voici une donne d'une de ces épreuves.

Nord : ♠ R 7 5 4 ; ♥ 9 7 6 5 4 3 ; ♦ A D 3 ; ♣ —
Ouest : ♠ 9 3 ; ♥ — ; ♦ R 8 5 ; ♣ V 10 9...
Est : ♠ A D V 6 ; ♥ 10 2 ; ♦ 9 7 2 ; ♣ A D 6 2
Sud : ♠ 10 8 2 ; ♥ A R D V 8 ; ♦ V 10 6 4 ; ♣ R

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Waldm.	Goldberg	Mathe	Bluhm
—	passe	1 ♣	1 ♥
3 ♣	4 ♣	passe	4 ♥
5 ♣	5 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le valet de trèfle, *comment le déclarant peut-il gagner* CINQ CŒURS contre toute défense, et pourquoi Lou Bluhm, en Sud, a-t-il chuté ?

Après l'entame de l'as de cœur, *comment Est peut-il gagner* le PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur « 5 ♥ » la décision d'Ouest (qui s'était camouflé avec huit trèfles en disant seulement « *3* ♣ » sur « 1 ♥ ») était difficile. Les enchères indiquent qu'Est (qui n'a pas contré) n'a pas de gros honneur à cœur qui ferait double emploi avec la chicane. Par conséquent, si Est a deux as noirs et une force à carreau, le chelem à trèfle sera sur table et il rapportera beaucoup de points, alors que Ouest n'est même pas sûr de faire chuter « 5 ♥ » !

Il aurait donc été logique de dire « 6 ♣ ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 59

LE SENS PSYCHOLOGIQUE

(Championnat des Etats-Unis, 1977)
Blancs : C. Smith
Noirs : W. Liddell
Ouverture Raphaël
Réplique Springer

1. 32-28	20-25(a)	25. 34-30(h)	25×34
2. 37-32	14-20	26. 40×20	15×24
3. 41-37	10-14	27. 45-40	18-23
4. 46-41	5-10	28. 40-34	11-17
5. 31-26(b)	19-24	29. 22×11	6×17
6. 36-31	17-21(c)	30. 34-30(i)	13-18
7. 26×17	12×21	31. 43-39	8-13
8. 31-26	7-12	32. 39-34	2-8(j)
9. 26×17	12×21	33. 37-31(k)	26×37
10. 41-36	11-17	34. 42×31	21-26
11. 36-31	21-26	35. 47-42	26×37
12. 31-27	17-21	36. 42×31	9-14
13. 28-22(d)	6-11	37. 31-26!(l)	8-12
14. 33-28(e)	1-6	38. 48-42!!(m)	3-8(n)
15. 39-33	14-19	39. 42-37(o)	17-21(p)
16. 44-39	10-14	40. 26×17	12×21
17. 34-30(f)	25×34	41. 34-29!(q)	23×25
18. 39×30	20-25	42. 28-23	19×39
19. 49-44	25×34	43. 38-33(r)	39×28
20. 40×20	15×24(g)	44. 32×3!	21×41
21. 45-40	4-10	45. 3×91(s)	Abandon.
22. 40-34	10-15		
23. 44-40	14-20		
24. 50-45	20-25		

NOTES

a) Réplique Springer [ex-champion du monde] : consiste, avec ses prolongements [(14-20) (10-14) (5-10) (19-24), etc], à masser des pions *sur l'aile droite* adverse, la moins forte numériquement, manœuvre qui peut parfois permettre de placer des combinaisons spectaculaires.

Comme par exemple dans la partie Caubère-Bonnard du championnat de France 1951.

Dans cette partie, *la combinaison* fut amenée comme suit : 1. 32-28 (20-25) 2. 37-32 (14-20) 3. 41-37 (10-14) 4. 34-29 (5-10) 5. 29-23 *(18 × 29) 6. 33 × 24 (20 × 29) 7.* 28-22 (17 × 28) 8. 32 × 34 (19-23!) 9. 37-32? (23-29!) 10. 34 × 23 (25-30) 11. 35 × 24 (13-19) 12. 24 × 13 *(8 × 26) N+1.*

b) Sur la réplique de Springer, les Blancs poursuivent par la partie Springer, ou jeu de l'aile gauche [parties *Finance-Navarro* et Finance-Bajolle du championnat de France 1950].

c) Sur (14-19) les Blancs doivent écarter le coup de dame 28-22 (18 × 36) 37-31 (36 × 27) 32 × 21 (16 × 27) 38-32 (27 × 29) 34 × 5, mais la dame serait forcément prise *après la constitution d'un second* crochet par (17-22) 5-37 (22-28), etc., égalité numérique.

d) Les Blancs recherchent la difficulté ; une suite classique eût été envisageable en temporisant par 47-41 puis 41-36 avec ensuite le développement de l'aile droite par 34-30.

e) Meilleur bien sûr que l'acceptation de l'enchaînement par 34-29.

f) Et non 28-23? (19 × 17) 34-30 (25 × 34) 39 × 10 (9-14) 10 × 19 (13×24) avec la suite 47-41 [forcé pour défendre le pion à 27] (17-22) 41-36 (22×31) 36×27 (8-12 m) [pour renouveler la menace sur le pion à 27] 33-28 forcé (12-17) 37-31 [forcé en raison de la menace de gain du pion par (17-22)] (26×37) 42×31 (21-26) 50-54 [par exemple] (26×37) 32×41 (17-22) 28×17 (11×31) N+1 et autre exemple de la complexité du jeu et de la profondeur de vision des Blancs qui avaient évidemment vu, pendant la partie, le résultat de cette variante en treize temps !

g) Pour renforcer le centre dont l'occupation peut faciliter la liberté de manœuvre et la cohésion du plus grand nombre possible de pions.

h) Sur 47-41? combinaison spectaculaire et gagnante par (11-17!) 22×11 (16×7) 27×16 (26-31) 37×26 (18-22) 28×17 (34-30) 35×24 (19×46!) +.

i) Pour neutraliser la poussée en direction du tric-trac.

j) Plus fort sans doute était (17-22) 28×17 (21×12), regroupement élargissant la liberté de manœuvre.

k) Rend impossible ce regroupement et également (8-12), car suivrait l'enchaînement redoutable par 31-26!

l) La première étape d'un ensemble stratégique et tactique en neuf temps.

m) Alors que 48-43 peut sembler tout aussi bon. Le coup du texte 48-42 est particulièrement révélateur du sens psychologique des Blancs, de cette aptitude à prévoir la suite que retiendra l'adversaire.

n) Si (3-9) 42-37n' et si (23-29) 34×23 (18×29) 28-23! (19×39) 30×8 (12×3) 27-22 (17×28) 33×43 B+1 et + probable.

n') Et non 30-25? qui livrerait le coup de la bombe gagnant par (24-30!) 35 × 24 (19 × 39) 28 × 10 (39×48) avec la suite imparable (17-22), etc. N+3.

o) Forcé évidemment.

p) Les Noirs tombent dans le piège tendu par les Blancs dès le trente-septième temps. Il fallait continuer par (23-29).

q) Le début de la phase tactique [la combinaison].

r) Sur le thème du « coup du revenez-y », les Blancs vont effectuer un enchaînement de rafles de sept pions au total.

s) Une estocade comparable à celles qu'imaginent les problémistes; mais, dans cette partie, il n'y a pas de finale puisque les Noirs sont contraints à l'abandon.

PROBLÈME

P. DEVISME
1977

[Diagramme]

Les Blancs jouent et gagnent en sept temps.

● *Diagramme de la chronique n° 57 :*

[Noirs : pions à 1, 3, 6, 8, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24 et 26 - Blancs : pions à 27, 28, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 44, 45, 47, 48 et 49] (24-29) 33×24 (20×40) 45×34 (17-22!) 28×17 (6-11) 17×6 (23-28) 32×14 (21 × 43) 49 × 38 (13 - 19) 14 × 23 (18×49 !) et N+ par la suite.

JEAN CHAZE.

● Pour disposer de divers éléments d'étude (traités, périodiques, clubs, compétitions) les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules conçus pour permettre de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

philatélie

N° 1520

FRANCE : œuvre de Bernard Buffet.

Après les émissions de cinq timbres et quatre « préos » programmées pour janvier, celles de février comprendront six figurines postales.

La première de ce mois — dixième de l'an nouveau — représentera une œuvre originale de Bernard Buffet. Vente générale le 6 février ; (10°/78).



3 F. noir, jaune, bleu et vert.

Format 48 × 36 mm. Gravure de Claude Durrens. Tirage : 6 000 000 d'exemplaires.

Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :

— Les 4 et 5 février, de 9 h. à 18 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15°). — Oblitération « premier jour ».

— Le 4 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris (1er) et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris (7°). Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : Retraits de timbres.

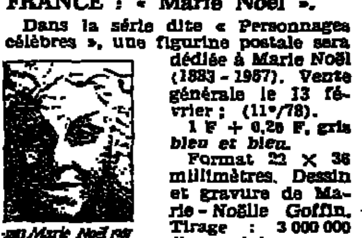
Au cours du mois de février, à deux dates différentes, les timbres suivants seront retirés :

— Le 10 février : 1,10 F, 5e centenaire de la *bataille de Nancy* ; émis les 25/27 juin 1977 ;

— Le 17 février : 1,70 F, Ecole polytechnique de Palaiseau ; émis les 4/6 juin 1977.

FRANCE : « Marie Noël ».

Dans la série dite « Personnages célèbres », une figurine postale sera dédiée à Marie Noël (1883 - 1967). Vente générale le 13 février ; (11°/78).



1 F + 0,20 F, gris *bleu et bleu.*

Format 22 × 36 millimètres. Dessin et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires.

Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.

La vente anticipée se tiendra :

— Les 11 et 12 février, de 9 h. à 18 h., au bureau temporaire ouvert au Centre Vaulabelle, boulevard Vaulabelle à Auxerre. — Oblitération « premier jour ».

— Le 11 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P. d'Auxerre. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : Quatre timbres en mars.

Plus du tiers du programme de l'année sera réalisé avec les quatre figurines dont l'émission est prévue en mars.

— Le 6 mars : Ile-de-France, 1 F (série « Régions ») et Gorges du Verdon, *0,50 F (série « Touristique »).*

— Le 28 mars : Leconte de Lisle, 1 F + 0,20 F (série « Personnages célèbres ») et Abbaye Notre-Dame-du-Bec-Hellouin, 1,10 F (série « Touristique »).

Nous remarquons avec satisfaction que les valeurs faciales de ces quatre timbres sont relativement modérées.

FRANCE : « Entier postal. »

L'affranchissement du nouvel entier postal — 0,86 F — sera au type « Sabine » ; il sera imprimé en taille-douce et comportera une marque phosphorescente (une barre à droite). La vente débutera prochainement.

La carte postale sera au type « Marianne » de Béquet — 0,80 F — continuera à être vendue jusqu'à épuisement des stocks.

Expositions philatéliques

● *A TOULOUSE, les 4 et 5 février, « Numis-Carto-Philo », salle des fêtes du parc des Expositions.*

● *A LA SEYNE-SUR-MER, les 4 et 5 février, à l'hôtel de ville, salle des fêtes.*

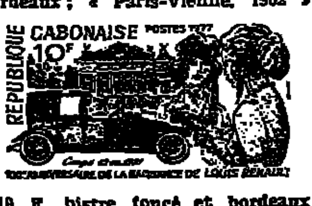
● *A PARIS, du 11 au 13 février, gare Saint-Lazare, salle des expositions.*

GABON : centenaire de la naissance de Louis Renault.

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Louis Renault les postes gabonaises ont émis une *fort* jolie série et un *bloc.* Les valeurs sont exprimées en francs C.F.A.



5 F, bleu foncé, bistre clair et bordeaux ; « Paris-Vienne, 1902 » ;



10 F, bistre foncé et bordeaux ; « Coupé 12 CV 1921 » ;



30 F, rouge, vert foncé et bistre clair; « Torpédo Scaphandrier 1925 »;



40 F, vert foncé, vert clair et bistre clair ; « Reinastella 40 CV 1929 »;



100 F, noir, bleu clair et bleu foncé ; « Nerva Grand Sport 1937 ».

— *Le* bloc comprend deux valeurs séparées par une vignette à l'effigie de Louis Renault, en bistre.



150 F, violet et bistre ; « Voiturette 1 CV 1899 » :



200 F, bordeaux, bistre et violet ; « Alpine-Renault V6 turbo ».

Les maquettes et gravures sont dues à Pierre Forget.

Impression en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

NOTA. — Les timbres des pays d'expression française d'outre-mer sont en vente à l'agence T.P.O.M., 85, av. de la Bourdonnais, 75007 Paris.

Bureaux temporaires

⊙ 75017 Paris (Palais des congrès, porte *Maillot*), du *16 au 18* janvier. — Journées d'études internationales pour la formation aux métiers des télécommunications.

⊙ *19300* Egletons (salle de réunions du syndicat d'initiative), le 21 janvier. — Sixième centenaire de la mort du pape Grégoire XI.

⊙ 59150 Wattrelos (salle du Centre, 59, r. J.-Jaurès), le 29 janvier. — 25e anniv. de la Journée mondiale des lépreux.

⊙ 93500 Pantin, (salle des fêtes), les 4 et 5 février. — *18e* exposition philatélique.

⊙ 91100 Chalon-sur-Saône (28, quai des Messageries), les 11 et 12 février. — Exp. philatélique *interentreprises.*

⊙ 80000 Amiens, (musée de Picardie), le 5 février. — Exposition philatélique « Jules Verne ».

⊙ *75015 Paris* (parc des expositions, porte de Versailles), du 10 au 17 février. — Salon international du jouet.

⊙ *94350 Villiers-sur-Marne* (salle des fêtes municipales), le 11 février. — Exposition philat. « Les Métiers ».

⊙ 36100 Saint-Valentin, (mairie), *le 12 février. — Fête des Fiancés.*

Nouvelles brèves

● ALGERIE : *trois timbres « monnaies almoravide et almohade », 0,60, 1,40 et 2,00 D.A.*

● BENIN : *série « espace », quatre timbres avion : 100 F, « Viking » ; 150 F, « Newton » ; 200 F, « Komarov », et 500 F, « Laïka ». Dessins et gravures de René Quillivic.*

● COTE-D'IVOIRE : *anniversaire de l'indépendance (17e), 60 F. Maquette de J.-B.-E. Chesnot.*

● DJIBOUTI : *série « faune », trois timbres, 15 F, « Crabe » ; 50 F, « Arqueboudon » et 150 F, « Coryphène ». Dessins de Verret-Lemarinier.*

● GABON : *quatre centième anniversaire de la naissance de P.P. Rubens, trois valeurs « P.A. », 60 F, « La chasse au lion » ; 80 F, « La chasse à l'hippopotame » et 200 F, « Etude de tête ». Les trois timbres sont également émis en un bloc-feuillet.*

● NIGER : *« travaux de la femme », deux timbres, 40 F, « Porteuses d'eau », et 50 F, « Pileuses ». Dessins de J. Caffe.*

● NOUVELLE-CALEDONIE : *deux valeurs avec des oiseaux de mer ; poste, 16 F et avion, 42 F. Dessins de Verret Lemarinier.*

● NOUVELLES-HEBRIDES : *une seconde série, version française et anglaise « cartes des îles », 15 francs, 25 francs, 30 francs et 40 francs N.H.*

● POLYNESIE : *un timbre avion de 100 F, œuvre de Rubens (portrait de son fils Albert). Dessin et gravure de Claude Haley.*

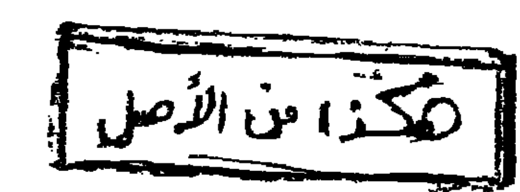
● SENEGAL : *quatre timbres « Noël 1977 », 20 francs, 25 francs, 40 francs et 100 francs C.F.A. Les maquettes sont respectivement de Pierre Gaudin, Messar, Badou et Fall. Offset polychrome de Cartor S.A.*

● TCHAD : *série « Noël 1977 » de quatre valeurs P.A., 30 francs, « le Christ à la paille » (détail) ; 60 francs « la Vierge et l'Enfant », 100 francs ; « Adoration des bergers », et 125 francs C.F.A., « Adoration des mages » (détail), toutes d'après P.P. Rubens. Offset polychrome, de Cartor S.A.*

● TOGO : *une émission « éradication mondiale de la variole », quatre timbres, 5 francs, 20 francs, 50 francs et 60 francs, ainsi qu'un bloc avec les 50 francs et 60 francs.*

● TUNISIE : *un timbre « développement rural », 40 millimes. Dessin de Hatim El Mekki. Hélio, Eraclio Fournier (Espagne).*

ADALBERT VITALYOS.



Les collections : lever de rideau



DEPOUSSIERAGE chez Jacques Esterel où vient d'arriver Benoît Bartherotte, nouveau P.-D. G. et homme-orchestre d'une équipe jeune et dynamique. A trente et un ans, ce Gascon est décorateur et couturier, et ancien collaborateur de Louis Féraud. Mais il descend aussi du tailleur de Cahors qui avait commandité « Martine », la société de diffusion de Paul Poiret, dont il entend suivre l'exemple. Bartherotte est pour le confort, l'ampleur, le tout interprété en tissus d'autrefois : drap léger garance, linons et des masses de plumetis taillés au carré en robes à effet de tablier froncé sur un pantalon étroit. Avec ces cotillons simples, les souliers plats sont de rigueur.

Lola Prusac alterne une silhouette droite et le style « paysanne du faubourg Saint-Honoré ». On vient chercher ici les tissus faits à la main, chefs-d'œuvre de l'artisanat aux subtils coloris. Elle traite ses rayures en hauteur, avec plusieurs effets de toile à matelas en noir ou marron et blanc, d'une élégance raffinée. Les modèles habillés se parent de détails « arts déco » en incrustations élaborées, ou en accessoires.

Jean Hercey, très en verve, abandonne ses formes surentoilées en faveur d'une ligne blousante à grandes emmanchures basses, à taille coulissée, à ampleur droite. Taillées en crêpe Georgette ou en jersey de soie aux imprimés magnifiques, ces robes sont l'idéal pour les mères de mariées. Les manches importantes, souvent à volants, équilibrent le volume des robes décolletées, en soies fluides ou en dentelle marine.

Louis Féraud vient de conclure un accord de fabrication de manteaux et d'imperméables en Grande-Bretagne et en Allemagne. Ses premiers prototypes sont amples, travaillés en empiècements géométriques, en laine double face écrue, s'ouvrant sur des robes en jersey de soie à collerette. De lumineux blazers largement rayés de bleu, jaune ou rose et blanc, appellent le canotier des étudiants d'Oxford en 1900, avec des robes de soie plissées. Ses modèles de crépuscule noirs suggèrent *la Veuve joyeuse*, tandis que les robes du soir blousantes à imprimés pointillistes forment un tapis en camaïeu léger de tons doux, de gris et de noir.

Rosette Mett de Torrente abandonne le style sport en faveur de modèles plus travaillés. Ses couleurs sont douces : marine, blanc cassé et rose vif, surtout utilisées par deux avec des garnitures de pompons en contraste. C'est frais et pimpant. Les vestes souples sont courtes sur des jupes à plis en lainage contrastant. Elle renouvelle l'aspect des robes crépuscule et du soir en crêpe Georgette ou en mousseline de soie en les présentant sur des pantalons droits et fins qui allongent la silhouette. Quelques robes à danser en taffetas de soie de tons sorbet sont travaillées à bustiers plissés, corselets en contraste et basques sur de grandes jupes froncées s'arrêtant sous le mollet, seyantes à ravir.

Paco Rabanne joue l'ambiance africaine à grand renfort de boubous à l'effigie du président de la République en robes de plage et des fourreaux en perles de bois exotiques. Ses formes, assez droites, sont appuyées au corps en drapés portefeuilles, ou amples et à grandes manches, très seyantes pour le soir. Beaucoup de jersey noir et de mousselines sur tissus métalliques sont travaillés ou plissés en mouvements asymétriques dénudant une épaule.

Per Spook, pour sa deuxième collection chez lui, développe les robes et les ensembles habillés dans un style souple et personnel. Il propose tout de même quelques ensembles de fête ajustés de tons vifs sur des jupes en pied-de-poule — mais avec des blouses de mousseline décolletées jusqu'aux reins ! Il mêle souvent le crêpe Georgette mat au Chine plus chatoyant dans les mêmes imprimés exclusifs, taillés en casaques de troubadours sur des jupes astucieuses à panneaux de plis croisés sur le devant. Sa palette est éclatante : bleu de France et rouge, camaïeu de bleus et de violets, carmin et orangé.

Ted Lapidus interprète à sa façon le blousant en tailleurs flous à grandes manches, légèrement ajustés à la taille, à jupes amples ornées de volants. C'est romantique comme une valse viennoise et charmant. Lapidus manie avec humour et subtilité les *froufrous* en mélanges inattendus comme la gabardine de coton et la dentelle, le tulle et la mousseline de soie en couleurs douces ou éclatantes pour la fin de journée et le soir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LAPIDUS : tailleur romantique en voile de coton brodé de *Maef de Saint-Gall*, à fleurs roses et marron sur écru, orné de volants au revers de la veste, sur le corsage et au bas de la robe. Il est porté ici avec un canotier à voilette, orné de fleurs.

HERCEY : robe habillée à empiècement et grandes manches ; taille coulissée sous le blousant, jupe à ampleur droite, dans un imprimé façonné à dessins de cachemire multicolore de *Bucol*.

FERAUD : robe en mousseline satin noire de *Bucol* à collerette et nœud lavallière rehaussé de fleurs vives, blousant sur une jupe finement plissée à ampleur droite.

TORRENTE : robe de dîner en crêpe Georgette marine de *Buche*, à grandes manches et taille coulissée, s'ouvrant sur un pantalon étroit de même soie. Portée ici avec un lien de pompons tricolores à l'encolure et à la ceinture nouée.

PRUSAC : robe casaque en tissage noir et blanc, façon toile à matelas ; encolure dégagée, manches larges, corselet drapé à grande boucle.

RABANNE : robe du soir enroulée de jersey noir de *Racine*, à mouvement plissé asymétrique.

ESTEREL : ensemble de pêcheur hollandais à veste blanc cassé en lainage d'*Hallenstein*, sur un confortable pantalon en velours noir de *Buche* resserré du bas et des sabots d'origine.

SPOOK : robe de voile de laine beige sable à manches raglan et jupe à panneaux nervurés à ampleur basse.

(Croquis de MARCQ.)

● *Quatre lauréats pour les grands prix nationaux des métiers d'art*. Une brodeuse, Mme Marie Brocard, un luthier, M. Etienne Vatelot, un maître verrier, M. Jean-Jacques Gruber et un ciseleur-bronzier, M. Lucien Toulouse, se sont vu décerner le grand Prix national des métiers d'art. Chacun de ces prix, d'un montant de 30 000 F, était attribué pour la première fois par la SEMA (Société d'encouragement aux métiers d'art), créée à la demande de M. Valéry Giscard d'Estaing et présidée par M. Pierre Dehaye, directeur des monnaies et médailles.

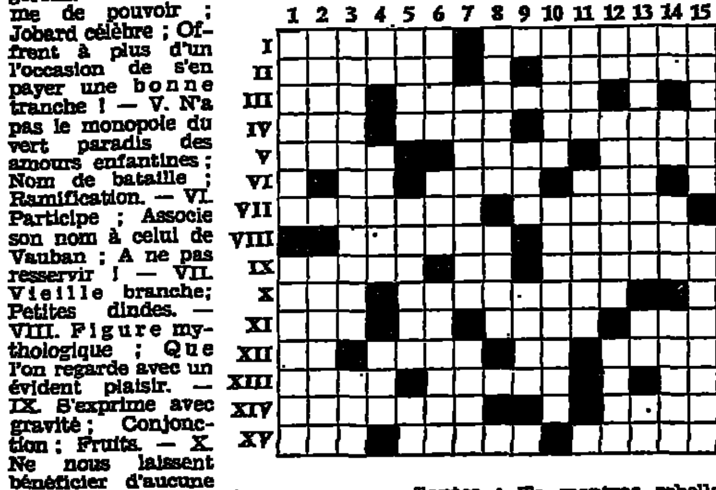
AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 976

HORIZONTALEMENT

I. Il n'est pas étonnant de le voir rentrer dans sa coquille ; Partent sans se retourner — II. Loin d'être sereines ; Se tord facilement. — III. Précise une possession ; Consulté par d'antiques forgerons. — IV. Forme de pouvoir ; Jobard célèbre ; Offrent à plus d'un l'occasion de s'en payer une bonne tranche ! — V. N'a pas le monopole du vert paradis des amours enfantines ; Nom de bataille ; Ramification. — VI. Participe ; Associe son nom à celui de Vauban ; A ne pas resservir ! — VII. Vieille branche; Petites dindes. — VIII. Figure mythologique ; Que l'on regarde avec un évident plaisir. — IX. S'exprime avec gravité ; Conjonction ; Fruits. — X. Ne nous laissent bénéficier d'aucune pause au cours de leur œuvre dégradante ; Etudiés par Pascal au temps de sa prime jeunesse. — XI. Appelle peut-être les hardes ; Lie ; Sur l'Orne; En Belgique. — XII. Fréquenté par de nombreux agents de la S.N.C.F. ; Titre ; Vérifié ; Genre de cornichon qui demande à être dessalé. — XIII. Légère ; Habitations ; Représente une traite. — XIV. Se donne parfois un mal de chien pour courir ; Egayait une atmosphère. — XV. Sur la boussole ; A la jambe sûre ; Modeste tribut payé à l'adversité.



VERTICALEMENT

1. A décoiffé plus d'un gaucho; Dépourvu de nuances. — 2. Que de folies ne commet-on pas en son nom ! ; Se sont présentées souventes fois à poil devant Poppée. — 3. Se traduit parfois par un simple geste ; Pour l'excuser, disons qu'elle manquait un peu de distraction. — 4. Quartier de Turin ; Répandent le grain de haut ; Adverbe. — 5. Donne lieu à des poursuites, mais reste impossible à saisir ; Rusées créatures ; En Silésie. — 6. Décidait du sort d'une rencontre ; Sans inégalités ; Répondent pour d'autres. — 7. Résume collectivement un programme de total abandon ; Se détendra. — 8. Se sont peut-être montrées trop confiantes ; Te montras rebelle à toute reconnaissance. — 9. Sur le chemin de la vie ; Tache blanche aux flancs de rudes géants. — 10. Ne se laissa pas aller ; Passablement agitée. — 11. Pli que l'on conserve sa vie durant ; A ne pas négliger ! — 12. Pronom ; Equilibrais ; Un air de circonstance. — 13. D'un continent ; Abréviation ; S'entend dans le Midi. — 14. Pieuses initiales ; Marque d'intransigeance anglaise ; Précède le nom d'une personne digne de respect ; Est rapidement tout feu, tout flamme ! — 15. En Suisse ; Valet de pique.

Solution du problème n° 1 975

Horizontalement

I. Hockeyeur. — II. Echo ; Sûre. — III. Pus. — IV. Interenes. — V. Serin. — VI. As ; Tea ; Pô. — VII. Diu ; Cou. — VIII. Eu ; Ornait. — IX. Sensible. — X. Ost ; El. — XI. Recousent.

Verticalement

1. Héligare ; Or. — 2. Oc !; Ussé. — 3. Chats ; Etc. — 4. K.O.; Eétion. — 5. Erreurs. — 6. Ys ; Nia ; Niés. — 7. Eupen ; Câble. — 8. Urus ; Poil. — 9. Res ; Roubent.

GUY BROUTY.



TIRAGE N° 3

DU 18 JANVIER 1978

15 — 22 — 23 — 26 — 27 — 33

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 2

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	5 055 422,90 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	168 514,00 F
5 BONS NUMEROS	11 904,40 F
4 BONS NUMEROS	145,00 F
3 BONS NUMEROS	10,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 25 JANVIER 1978

VALIDATION JUSQU'AU 24 JANVIER 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Visites, conférences

SAMEDI 21 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h., 8, rue Saint-Romain, Mme Lamy-Lassalle : « L'hôtel de Choiseul-Praslin ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « L'hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme *Puchal : « L'épopée normande* en Sicile » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., parvis, église Saint-Julien-le-Pauvre : « Chez un restaurateur de meubles » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 5, place des Vosges, M. Elby-*Hennion : « Les nouvelles restaurations* de la place des Vosges » (Connaissance de Paris).

15 h., 19, place Vendôme : « Les hôtels d'Evreux et Castanier » (Histoire et Archéologie).

14 h. 45, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., 107, rue de Rivoli : « Le XVII[e] siècle au Musée des arts décoratifs ».

15 h., métro Trinité : « Demeures romantiques au pied de la Butte » (Paris inconnu).

CONFERENCES. — 14 h., Sorbonne, amphithéâtre Descartes : « Assemblée générale annuelle de la Société française d'étude du XVIII[e] siècle » ; 17 h. 30, visite des collections de l'Ecole nationale des beaux-arts.

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. A. Mahuzier : « Le prophète et les présidentielles » ; Olenka de Veer : « Découvrez votre avenir vous-même » ; Mme G. Juramie : « Pour ou contre l'enseignement de l'histoire dans les lycées » (Club du Faubourg).

15 h., 147, avenue Malakoff, M. Jean-Marc Masse : « Le zen et les arts martiaux » (Nouvelle Acropole).

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, MM. Jean Phaure et Paul Barbanegra : « Symbolisme et architecture autour du mont Saint-Michel » (Atlantis).

15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. A. Le Bonheur : « L'art khmer » *(projections), entrée gratuite.*

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée gratuite).

21 h., 195, rue Saint-Jacques, M. Bernard Salvat : « Mangroves : entre mer et terre » (Institut océanographique).

21 h., salle du musée Guimet, *place d'Iéna, M. Michel Montesinos :* « Afghanistan » (Visages et Réalités du monde).

DIMANCHE 22 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, M. Garnier-Ahlberg : « Les salons du Conseil d'Etat ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 78, rue de Varenne, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Villeroy ».

15 h., 4, rue Valette, Mme Lemarchand : « Le collège Sainte-Barbe ».

15 h., Maison des arts André-Malraux, de Créteil, Mme Oswald : « *Exposition Les images d'Epinal* ».

15 h., 5, rue de Jouy, Mme Pennec : « L'hôtel d'Aumont ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. et 17 h. 15, salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot : « Les tailleurs d'images » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 12, rue Monsieur : « Hôtel de Bourbon-Condé » (Art et Histoire).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 8, place du Palais-Bourbon : « Hôtel de Lassay » (Mme Camus).

15 h., 4, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Connaissance d'ici et d'ailleurs), entrées limitées.

15 h., métro Blanche, Mme Hazan : « La maison-musée privé d'Ernest Renan » (Connaissance de Paris).

15 h., 37, rue de Bellechasse : « L'ancienne abbaye de Pentemont » (Mme Ferrand).

15 h., 23, rue Clovis : « Lycée Henri IV » (Mme Hager).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Hôtel de Soubise » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Jasmin : « L'abbaye des bénédictins d'Auteuil » (Paris inconnu).

15 h., 57, rue Saint-Dominique : « Salons de l'hôtel de Sagan » (Paris et son histoire).

15 h., métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Les chefs-d'œuvre du Marais en péril » (Templia).

15 h., 10, place de la Concorde : « L'hôtel Crillon » (Tourisme culturel).

11 h., entrée exposition, au Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Visages de Paris).

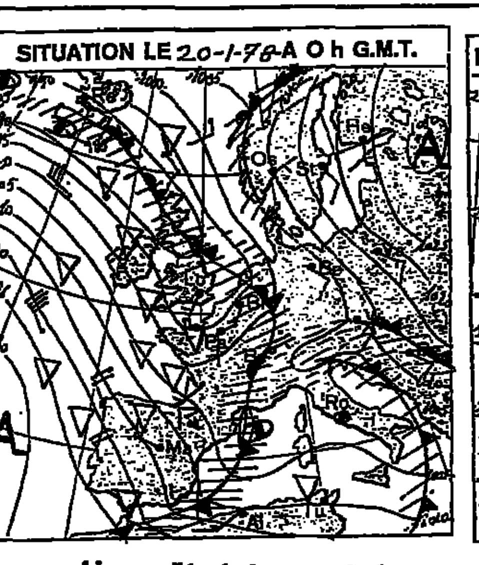
CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience du calme intérieur » (entrée gratuite).

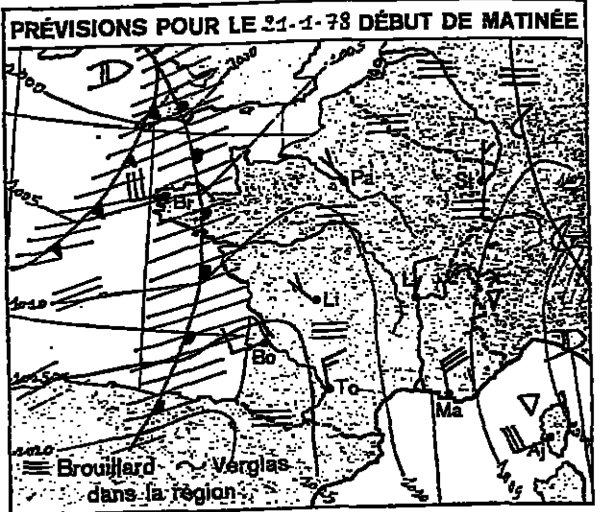
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée gratuite).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Robert Tatry : « Un bouquet d'auteurs gais d'avant-hier à aujourd'hui » (Les Artisans de l'esprit).

17 h. 30, musée Guimet, place d'Iéna, M. Pierre de Arcéluz : « Bangkok-Thaïlande » (Visages et Réalités du monde).

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ↯ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 janvier à 0 heure et le samedi 21 janvier à 24 heures :

Un courant perturbé persistera de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale. Dans ce courant, une nouvelle perturbation, située vendredi matin au sud-ouest de l'Islande, progressera rapidement vers les côtes européennes de l'ouest, qu'elle atteindra samedi matin. Elle pénétrera ensuite sur la France, en ralentissant surtout dans sa partie septentrionale.

Samedi, cette perturbation apportera dès le matin un temps couvert, avec des pluies, de la Bretagne et du Cotentin aux côtes atlantiques du Bassin aquitain. Ce type de temps progressera vers l'est au cours de la journée pour atteindre le soir les régions s'étendant des Flandres au Bassin parisien, à l'ouest du Massif Central et à l'est du Bassin aquitain. Les pluies seront précédées de neige ou de verglas à basse altitude dans l'intérieur, surtout dans la matinée, mais cette perturbation sera ensuite accompagnée d'un adoucissement assez sensible. Avant l'arrivée de la zone pluvieuse, sur les autres régions, le temps sera frais, surtout dans les premières heures de la matinée, avec des formations brumeuses, parfois givrantes, et des gelées, plus marquées dans les régions enneigées. Quelques averses résiduelles (de neige en montagne) seront encore observées, le matin, de l'est des Alpes à la Corse.

Les vents faibliront sur le secteur méditerranéen et se renforceront sur les côtes de la Manche, puis celles de l'Atlantique, en tournant au sud-ouest.

Vendredi 20 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le *Bourget, de 1 000,7 millibars, soit* 750,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 10 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 3 ; Bordeaux, 10 et 3 ; *Brest, 6 et 4 ; Caen, 6 et 2 ; Cherbourg*, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 5 et — 2 ; Dijon, 1 et — 2 ; Grenoble, 2 et *1* ; Lille, 2 et 1 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille, 6 et 3 ; Nancy, 4 et 1 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice, 9 et 4 ; Paris-Le Bourget, 3 et 0 ; Pau, 10 et 2 ; Perpignan, 6 et 3 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 5 et 0 ; Tours, 6 et — 2 ; Toulouse, 10 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 9 degrés ; Amsterdam, 3 et 2 ; Athènes, 11 et 8 ; Berlin, 4 et — 1 ; Bonn, 1 et 0 ; Bruxelles, 5 et 4 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, min. — 2 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 5 et — 2 ; Madrid, 11 et 1 ; Moscou, *— 12 et — 15* ; *New-York*, 2 et — 6 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, 2 et 1 ; Téhéran, 10 et 4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 janvier 1978 :

DES LOIS

● Relative à la mensualisation et à la procédure conventionnelle ;

● *Portant réforme du titre IV* du livre 1[er] du code civil : Des absents (rectificatif) ;

● Loi de finances pour 1978 (rectificatif).

DES DECRETS

● Insérant dans le code de procédure pénale les articles relatifs au fonctionnement de la commission prévue par l'article 149-1 du code de procédure pénale.

● Portant nominations dans la magistrature ;

● Portant virement des crédits ;

● Modifiant le décret du 4 janvier 1973 relatif à la taxe parafiscale instituée sur certaines viandes au profit du fonds national de développement agricole.

UN ARRETE

● Complétant la liste des titres *admis en dispense du baccalauréat* de l'enseignement du second degré en vue de l'inscription dans les universités.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	285 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien *joindre ce chèque* à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPORTS

M. Soisson expose la politique du parti républicain

Invité jeudi 19 janvier par l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (U.S.J.S.F.), M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain (P.R.), a exposé les grandes lignes de la politique de son parti dans le domaine sportif. Cette rencontre faisait suite à celle de M. Georges Marchais (P.C.), invité par l'U.S.J.F.S. le 17 novembre dernier (« le Monde » du *19 novembre*) *et précède celles de MM. Jacques Chirac* (R.P.R.) et François Mitterrand (P.S.).

Le point de vue et les intentions de M. Soisson pouvaient présenter d'autant plus d'intérêt qu'en sa qualité d'ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports il a eu à connaître dans le détail tous les problèmes du sport. C'est donc avec curiosité que l'on attendait du secrétaire général du P.R. les solutions qu'il n'avait pu mettre en œuvre récemment au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports pour donner au sport français les moyens de ses ambitions.

M. Soisson a implicitement reconnu l'indifférence du gouvernement qui s'est traduite par la diminution régulière du budget sportif, passé en 1977 de 0,73 à 0,71 % puis, pour 1978, à 0,67 %. M. Soisson a bien affirmé que la part sportive, dans le budget de la nation, devrait atteindre 1 %, mais il n'a rien dit des moyens nouveaux qui seraient ceux du P.R. pour se faire entendre. Dans le domaine des promesses, M. Soisson a fait état de la nécessité de créer deux mille postes d'enseignants par an, de l'urgence pour le sport d'obtenir un ministère à part entière et de l'opportunité d'accepter des ressources budgétaires extérieures (création de concours de pronostics).

Pour les quatre catégories d'activités physiques qu'il a nettement distinguées — sport scolaire, sport pour tous, compétition, haut niveau, — le secrétaire général du P.R. n'a proposé aucune solution réellement nouvelle. A propos du sport de haut niveau, M. Soisson a répété que l'équipe de France de football devait se rendre en Argentine, qu'il l'accompagnerait avec plaisir, éventuellement avec M. Georges Marchais (le P.C. a pris, sur *ce problème, la même position* que le P.R.) et que le sport devait se tenir à l'écart de la politique. Pour M. Soisson, il s'agit du seul domaine où l'on peut constater, en France, la réalité de l'union nationale.

C'est sans doute pour cette raison aussi qu'il redeviendrait avec plaisir, comme il l'a dit, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, en prenant le risque comme beaucoup de ses prédécesseurs, de ne pas passer le cap fatidique des Jeux olympiques, révélateur chronique de la carence des moyens dont dispose la jeunesse française. M. Jean-Pierre Soisson l'a d'ailleurs reconnu avec humour : « *Heureux le ministre des sports qui survit, en France, à l'épreuve des Jeux olympiques !* »

FRANÇOIS JANIN.

LA COMMISSION D'ÉTUDES DES MOYENS DE FINANCEMENT DU SPORT A ÉTÉ MISE EN PLACE

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a installé, mercredi 18 janvier, la commission d'études des moyens de financement du sport instituée par la loi de finances pour 1978, à la demande du Parlement. Il a insisté sur *la totale indépendance* nécessaire aux membres de la commission pour conduire leurs réflexions et présenter, avant le 1[er] mai 1978, la synthèse de leurs propositions au Parlement.

La commission, composée de parlementaires, de représentants du mouvement sportif, de personnalités qualifiées, de fonctionnaires des finances et du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, a élu comme président M. Lucien Neuwirth, député de la Loire, qui a été à l'origine de sa création.

Sur proposition de ce dernier, la constitution de trois groupes de travail a été décidée :

— Sur l'inventaire des besoins,

— Sur la recherche des sources de financement,

— Sur la définition des critères et des modalités de répartition.

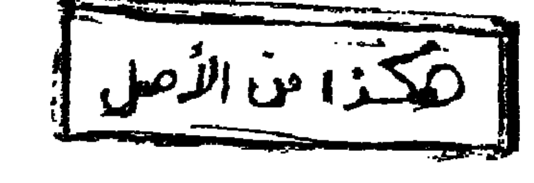
La prochaine réunion de la commission a été fixée au 22 février. Elle permettra de faire le point sur l'avancement des travaux des différents groupes de travail.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *En coupe d'Europe masculine, Villeurbanne a été battu à Tel-Aviv par le Maccabi de Tel-Aviv (90 à 80). A Clermont-Ferrand, en coupe d'Europe féminine, le club bulgare de Pernik a battu le CUC par 66 à 61.*

BOXE. — *Le service de neurochirurgie de l'hôpital Beaujon, à Paris, indiquait, mercredi 18 janvier, que l'état de santé du boxeur allemand Jeorg Eipel, qui était dans le coma depuis le 17 décembre, suivait désormais une évolution favorable. Il a même pu poser ses pieds sur le sol dans la journée.*

SKI. — *La Suissesse Lise-Marie Morerod a remporté le slalom spécial de Badgastein devant Hanni Wenzel (Liech.) et Perrine Pelen (France). Perrine Pelen avait réalisé le meilleur temps dans la première des deux manches de l'épreuve.*





culture

LE JOUR DU CINÉMA

Chinois à Paris.

Le studio Saint-Séverin, salle d'art et d'essai, avait été le premier à présenter en 1971, à Paris, des films de la République populaire de Chine. Ses animateurs ont choisi un programme de six films chinois qui avaient été censurés, chacun pour des motifs différents, après la révolution culturelle. Récemment libérés, ils vont se trouver, pour la première fois, exploités hors des frontières de la République populaire de Chine, dans trois salles parisiennes, à partir du 25 janvier. Titres : la Bataille navale de 1894 *(réalisation Lin Nong, 1962)* ; les Pionniers *(réalisation Tsoui Wei, Tchen Houai-ai, Lieou Pao-teh, 1964)* ; l'Orient rouge, *œuvre collective, 1964)* ; le Détachement rouge *(réalisation Sie Kin, 1961)* ; le Torrent de la révolution *(réalisation Yi Lin, 1965).*

★ Saint-Séverin, la Harpe, Olympic Entrepôt.

Luttes anti-nucléaires.

Le Collectif Grain de Sable propose actuellement au cinéma Le Bilboquet deux films sur les luttes antinucléaires : Nucléaire, danger immédiat *et* Malville, état de siège. *Réalisé l'été dernier à Crey-Malville, ce document n'est pas un reportage sur les événements mais sur la manière dont la marche de protestation a été organisée, puis vécue.*

Créé il y a trois ans à l'initiative de réalisateurs (Serge Poljinsky, Yann Le Masson et Jean-Michel Carré), le Collectif Grain de Sable est un groupement d'intérêt économique qui produit et distribue les films réalisés par l'équipe. Il ne se réclame pas d'un cinéma militant mais d'un « cinéma d'action politique » et se consacre à un travail d'« information-spectacle ». Chaque film est fait à la demande de collectivités les plus diverses, sur les terrains de lutte actuels (nucléaire, logement, éducation, etc.). Il s'agit chaque fois de déborder le cadre d'une lutte ponctuelle pour la relier à la situation générale, en mettant en valeur les rapports d'oppression.

Au Bilboquet, la séance de 20 h 15 est suivie d'un débat, le mardi et le vendredi, jusqu'au 24 janvier.

La Suisse alémanique aussi.

La fondation Pro Helvetia et l'ambassade de Suisse organisent à Paris (1) *une semaine consacrée au nouveau cinéma suisse, du 20 au 28 janvier. On y verra, à raison de quatre séances par jour, des films de Jean-Louis Roy, Alain Tanner, Michel Soutter, Francis Reusser, Henri Brandt, Claude Goretta, Claude Champion, Georg Radanowicz, Fredi M. Murer, Jacqueline Veuve, Yves Yersin, Jürg Hassler, Frédéric Gonseth, Markus Imhoof, June Kovach, Kurt Gloor, H. J. Siber, Niklaus Gessner, Richard Dindo, Peter Ammann, Alavaro Bizzarri, Hans-Ulrich Schlumpf et Daniel Schmid. Ces fims représentent aussi bien le cinéma de Suisse romande que le cinéma de Suisse alémanique, mal connu en France. Parmi les inédits figure* Ursula ou le Droit de vivre, *de Walter Marti et Reni Mertens, « documentaire pédagogique » sur les enfants jugés inéducables, où l'on entend la voix d'Hélène Weigel-Brecht (20 janvier, 22 heures, et 21 janvier, 16 heures).*

D'autres manifestations culturelles (Journées de cinéma en marge, Semaine vidéo et Semaine de jazz) suivront, à partir du 30 janvier et jusqu'au 23 février, sous le titre général « Espaces 78/1 ».

(1) Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, Paris-9e. Tél. 073-00-29.

Cinéma

DES ALGÉRIENS EN FRANCE
L'oppression n'est pas le seul destin

Dans l'avion qui les ramène d'Alger à Paris, un travailleur émigré revenant à son travail, une jeune fille algérienne née en France venue visiter le pays qu'elle ne connaissait pas, se rencontrent pour la première fois. Il se croisent de nouveau, ensuite, puis se perdent de vue. Ce film, Voyage en capital, *ne raconte pas vraiment leur histoire. Il cherche, et réussit, à cerner de façon nouvelle la réalité de l'exil algérien.*

Ali Akika, coauteur de l'Olivier, *cet excellent reportage sur la question palestinienne* (le Monde *du 4 mars 1976), et Anne-Marie Autissier se sont, en effet, détournés du pamphlet social toujours un peu « misérabiliste » qu'inspire généralement aux cinéastes le problème des immigrés. S'ils tiennent compte des mauvaises conditions de vie et de travail, de la misère sexuelle et du racisme latent, ils font apparaître ce qu'il peut y avoir, derrière cette réalité déjà explorée, de positif pour les exilés. La jeune fille, étudiante, est capable de résister aux traditions familiales et aux préjugés « sexistes » d'un ami arabe. Elle a découvert la libération de la femme, elle se place dans le sens d'un progrès qui la rend plus autonome qu'elle ne le serait en Algérie.*

L'ouvrier, lui, découvre la solidarité de tous les travailleurs étrangers au cours de la grève du foyer d'accueil Sonacotra de Saint-Denis, commencée en 1975. Toutes les scènes de préparation de cette grève et des réunions ont été reconstituées et jouées par les immigrés du foyer.

La démarche est claire : une société capitaliste sécrète ses propres luttes sociales. En comprenant, en apprenant cela, les Algériens, et les autres qui viennent en France pour gagner de l'argent, peuvent établir des rapports nouveaux avec le travail, ne plus céder à la résignation et à la misère. L'oppression n'est pas le seul destin, la seule loi de la vie dans un Paris qui a vu éclore la révolution bourgeoise de 1789 et la révolution prolétarienne de la Commune, dont le souvenir se perpétue au cimetière du Père-Lachaise, le long du Mur des fédérés. Dans les occupations d'immeubles et la grève à la Sonacotra, les Algériens et leurs frères prennent conscience d'une forme de combat politique qui sera pour eux un « capital », même dans leur propre pays.

Ce film dépasse les limites habituelles du cinéma militant par son analyse idéologique et sa mise en scène. C'est une œuvre courageuse, qui mérite une large audience.

JACQUES SICLIER.

★ Olympic, séance de 18 heures seulement.

Rencontre méditerranéenne à Châteauvallon

On leur a proposé un thème : « Paradoxes du village méditerranéen » et on les a enfermés du 12 au 15 janvier, à Châteauvallon, qui est un lieu de spectacle au-dessus de la rade de Toulon. On leur a projeté des films, scientifiques ou de fiction, de cinéma ou de télévision. Chercheurs, ethnologues, acteurs socio-professionnels de l'audio-visuel et journalistes : quatorze heures par jour ils ont « visionné » et discuté dans la plus grande agitation.

Ces rencontres méditerranéennes du cinéma, de la télévision et de l'audio-visuel étaient organisées par l'INA (Institut national de l'audio-visuel), la F.F.C.C. (Fédération française des ciné-clubs), l'Office culturel régional, l'association Echanges méditerranéens, l'antenne régionale du centre d'ethnologie et le centre de Châteauvallon. C'est dire la diversité des démarches et des discours. Le premier jour, M. Pierre Emmanuel, président de l'INA, a résumé le premier enjeu des rencontres : s'interroger sur le développement de la conscience d'une appartenance méditerranéenne commune et réfléchir sur le regard nouveau apporté par les gens de l'image.

Pour l'INA, représentée par MM. Henri de Lapparent, responsable de l'action régionale, Henri Dumollié, délégué de l'Institut dans le Sud-Est, et Martin Even, l'image sert de support de communication et permet, notamment, un dialogue entre des minorités à la recherche de leur identité, un dialogue également avec les pays d'origine des communautés immigrées. Cette solidarité internationale, exprimée ou non par la confrontation des images, c'est aussi le sens des efforts d'Echanges méditerranéens et du Centre de Châteauvallon, qui travaillent à l'affirmation d'une identité culturelle méditerranéenne.

Quatre thèmes avaient été retenus pour cerner la réalité du village méditerranéen menacé : la vie quotidienne, la sociabilité, les conditionnements et les systèmes de défense. Les films choisis ne correspondaient pas toujours aux thèmes, mais avaient tous un rapport plus ou moins lointain avec la Méditerranée. On a pu ainsi se réjouir de voir *Mes petites amoureuses*, de Jean Eustache, ou, du même auteur, *le Cochon*, qui a des qualités ethniques aussi grandes qu'un travail de scientifique, comme celui de l'ethnologue tunisienne Sophie Ferchio.

A l'étude descriptive s'opposait le regard plus ouvertement sélectif de cinéaste comme le Tunisien Tayeb Louhichi ou le Syrien Umar Amiraley. Mais finalement qui a retenu l'attention des chercheurs comme des professionnels de l'image ce sont deux films que l'on a vus à la télévision et qui sont, avant tout, l'œuvre de créateurs : *le Tempe d'un été*, de Maurice Failevic et *l'Histoire du pays du Bon Dieu*, de Naceur Khemir. L'un est un film de fiction où la représentation est remarquablement juste, l'autre un voyage dans l'imaginaire de la Tunisie, dédié par l'auteur aux moins de vingt ans, car, pense-t-il, il n'y a pas d'autres moyens que la poésie et la sensibilité pour transformer les relations de pouvoir.

Cette reconnaissance de l'homme de télévision et de cinéma par ceux qui se considèrent comme des spécialistes était le meilleur résultat qu'on pouvait espérer de rencontres aussi inattendues.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Un rapport des exploitants de salles sur la crise

Une commission d'exploitants, chargée par la Fédération nationale des cinémas français d'« *étudier les problèmes actuels du cinéma et les mesures à mettre en œuvre pour les résoudre* », a rédigé, en octobre 1977, un copieux rapport intitulé : « Pour une nouvelle politique du cinéma. » Ce rapport, soumis à l'avis des présidents de syndicats régionaux d'exploitants, mettait l'accent sur certains points chauds de la crise qui viennent d'être portés devant l'opinion publique par le Bureau de liaison des industries cinématographiques (*le Monde* des 12 et 13 janvier).

Le risque de disparition de la production française, qui a de plus en plus de difficultés à trouver l'amortissement de ses films, préoccupe évidemment les exploitants, d'autre part persuadés que le principal problème du cinéma est celui de ses rapports avec la télévision. S'ils réclament, comme tout le monde dans la profession, un abaissement du taux de la T.V.A. à 7 %, ils proposent une solution tenant compte de la conjoncture peu favorable à une diminution des ressources de l'Etat : le vote d'une loi prévoyant que l'aménagement fiscal, de 17,60 % à 7 %, se ferait progressivement en cinq ans. L'entrée des sociétés de télévision dans la production de films français (S.F.P. et FR 3 et, dans une moindre mesure, TF 1 et A 2) leur semble incompatible avec l'administration et la planification propres aux entreprises publiques, d'autant que la télévision, « *média destiné à un public familial* », ne peut, disent-ils, assurer une liberté de création aussi grande que la production cinématographique.

A ces réflexions s'ajoutent des propositions de relèvement des achats de droits pour les films diffusés au petit écran. Un prix-plancher de 400 000 F pour les films français (au lieu des 150 000 F déjà obtenus), un prix moyen de 800 000 F ; une sanction de 400 000 F pour chaque film étranger diffusé en plus du quota fixé par les cahiers des charges (50 %) : une soumission des intermédiaires cinéma-télévision à la réglementation du cinéma, pour « moralisation » du marché : un délai obligatoire de quatre ans entre le début de l'exploitation en salles des films et leur diffusion à la télévision ; enfin, la création d'une caisse de réescompte des droits de télévision, qui serait administrée par les trois branches professionnelles : exploitation, distribution, production.

Les exploitants estiment que ces mesures auraient pour effet d'augmenter la fréquentation cinématographique, d'obliger les sociétés de télévision à faire plus de création et à passer beaucoup moins de films.

Pour relever la fréquentation cinématographique, le rapport suggère une meilleure information sur les programmes et un système d'incitation sur les prix (avec une carte d'abonnement forfaitaire à 200 F pour trois mois sur l'ensemble du territoire, une carte de fidélité à 20 F donnant droit à l'entrée à tarif réduit, une libéralisation des prix pour certaines salles de prestige et films à grand spectacle). En dix ans, le prix officiel des places a augmenté deux fois moins vite que le coût de la vie, le prix plafond étant passé de 10 F à 16 F.

Mais, selon ce rapport, la crise du cinéma français serait essentiellement une crise de mutation de la société, en raison de la multiplication de loisirs concurrents. A cette mutation « *le dynamisme des exploitants de salles de cinéma* » aurait en partie paré par l'invention des complexes multi-salles offrant aux spectateurs un choix entre plusieurs spectacles, assurant une souplesse de la programmation et permettant d'économiser les charges fixes (loyer, personnel, etc.). Politique qui n'a pas encore été entièrement menée à bien.

Il semble que les usagers des multi-salles, à Paris et en province, soient en contradiction avec les exploitants. Beaucoup se plaignent de plus en plus (et, pour Paris, particulièrement ceux qui fréquentent les cinémas du quartier Latin) de l'inconfort des fauteuils trop serrés, des conditions de projection désastreuse sur des écrans de fortune, où le format des films n'est pas toujours respecté. La disparition des grandes salles (devenues, il est vrai, non rentables) dans les quartiers parisiens et les villes de province, donne aux spectateurs un sentiment de frustration. On n'est plus vraiment « au spectacle » dans les petites salles, dont le prix d'entrée paraît prohibitif pour le peu de satisfaction qu'on en retire. Comment s'étonner après cela que beaucoup de Français préfèrent rester chez eux pour regarder des films sur leur récepteur ? Si les exploitants misent beaucoup sur la jeunesse (51 % des spectateurs qui vont au moins une fois par semaine au cinéma ont entre quatorze et vingt-quatre ans) préférant les sorties à la télévision des adultes, ils auraient tort de négliger ce mécontentement profond et fondé devant les désagréments de certains complexes multi-salles.

J. S.

« DE L'AUTRE COTÉ DE MINUIT » de Charles Jarrott

Les Etats-Unis et l'Angleterre ont fait un immense succès à ce film américain, tiré d'un « roman de gare » de Sidney Sheldon. Les situations les plus invraisemblables s'accumulent dans le récit de la vie d'une jeune Française, en proie à une psychose de vengeance pour avoir été séduite et abandonnée.

Il est dommage que Charles Jarrott n'ait pas le talent qu'avaient John Stahl, Michael Curtiz ou Douglas Sirk et se soit contenté d'illustrer, d'une façon assez banale, l'extraordinaire scénario qu'on lui offrait. Car les conventions mélodramatiques les plus outrées mettent en valeur un caractère de femme possédée, frénétique, dans la grande tradition hollywoodienne des années 40-50. On n'avait pas vu cela depuis le personnage de Gene Tierney dans *Péché mortel* (Stahl, 1946).

Dans ce super-mélo, Marie-France Pisier joue à être une star à la manière de Gene Tierney, Bette Davis, Joan Crawford et Barbara Stanwick. Elle a pour atouts sa beauté, son intelligence de comédienne et sa culture de cinéphile. Face à la caméra, elle retrouve tous les clichés romanesques de ces stars, tout en les décalant imperceptiblement. Elle fait de son rôle une performance avec le talent et le goût du risque qu'elle a toujours manifestés dans sa carrière. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Variétés

François Béranger à l'Élysée-Montmartre

Le premier public de François Béranger, issu de mai 1968, était attiré par les mots qui évoquaient l'expérience de cet ancien prolétaire, son séjour chez « P'tit Louis » (l'entreprise Renault de Boulogne-Billancourt), quand il ne fallait « *pas parler, pas rêver* », sa guerre d'Algérie, puis son travail à la télévision comme assistant réalisateur. Au début des années 70, un autre public, composé d'étudiants et de lycéens, suivait François Béranger. Celui-ci avait encore, sur scène et sur disque, un côté maladroit. Lentement, presque pas à pas, le compositeur et le chanteur se sont radicalement transformés, et Béranger a su peu à peu présenter des versions de ses chansons proches de ses désirs, reposer sa spontanéité sur des musiques plus élaborées.

Entouré d'un groupe de musiciens rock manifestement soudés par un bel esprit d'équipe et qui a liberté pour s'exprimer, François Béranger apparaît aujourd'hui épanoui, la voix forte et claire, bien en place, toute gaucherie disparue, le plaisir d'être bien dans sa peau, bien sur scène dans un spectacle qui a été longuement travaillé, qui est soigné et laisse exploser tranquillement un auteur-compositeur, un chanteur authentique, profondément humain.

Du monde prolétaire, Béranger a su garder la valeur des choses. Il sait mettre la vie dans les mots, entre les mots pour parler du monde qui bouge, du monde qui éclate, du monde qui se fera sans ou contre ceux qui s'opposent à sa marche naturelle. Il a un regard lucide, sain, amusé, acide, sur la vie, la société. Il a une dérision spontanée, une émotion vraie.

Il faut aller voir François Béranger à l'Elysée-Montmartre. La chanson française ne se hasarde pas si souvent sur les hauteurs où la placent Béranger et ses complices.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ 21 heures.

INSTITUT

● *L'Académie française* a fixé au 20 avril l'élection du successeur de Jean Rostand. Trois candidatures sont parvenues depuis une semaine à l'Académie. Il s'agit de celles de M. René de Chambrun, avocat, gendre de Pierre Laval ; du baron Philippe de Rothschild, propriétaire d'un des grands vignobles du Bordelais, et spécialiste de la poésie anglaise du seizième siècle, et de M. Jean Lemaire, avocat, qui fut l'un des défenseurs du maréchal Pétain.

● *L'Académie des beaux-arts* a enregistré trois candidatures au fauteuil du graveur Pierre Lemagny. Il s'agit de celles de MM. André Jacquemin, Pierre-Yves Tremois et Roger Vieillard. L'élection aura lieu le 7 février.

LETTRES

● Jacques Réda, invité par « la revue parlée », donnera une lecture de poèmes, le mercredi 25 janvier, à 19 heures, dans la petite salle du Centre Georges-Pompidou.

Notes

Expositions

Tumulte en couleurs chez Lataster

Avant d'être abstraite, la peinture de Ger Lataster est d'abord flamande. Hollandais, aussi torrentueux que Rubens, voici un peintre simple et fondamental qui exprime des sentiments sur l'homme et sur la nature. Avec lyrisme. Cela ne veut pas nécessairement dire dans l'anarchie de l'inconnu. Une histoire organise toujours ces grands tumultes colorés.

Dans cette série de toiles récentes, Lataster parle de la mort. La mort de quelqu'un de proche et de cher. On l'enterre. Il y a un trou, une pelle, des fleurs, le ciel. D'où ces couleurs terre, ces plans sombres, ces rectangles d'argent ou d'or, ces éclatements printaniers et ces fulgurantes trajectoires blanches qui évoquent les gestes de ceux qui travaillent en ces derniers instants.

Le cas de Lataster est à rapprocher, sans le confondre le moins du monde, de celui de Wilhem de Kooning, Hollandais de New-York, grande figure de l'expressionnisme abstrait américain. Le même goût des peintures copieuses et lourdes, des couleurs grasses et chaudes. L'abondance et la profusion dans l'abstraction.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes de Ger Lataster, galerie Paul Facchetti, 6, rue des Saints-Pères.

Théâtre

« Les Dernières Clientes » d'Yves Navarre

D'un être qui, en présence d'autrui, parle peu, on dira : c'est un éteignoir. Et l'on aura plutôt tendance à l'éviter.

Combien de fois avons-nous entendu quelqu'une, quelqu'un, dire de sa compagne ou de son compagnon : « Jamais un petit mot gentil ! »

Et, après le divorce : « Ce n'était pas vivable, on ne se parlait pas. »

L'idée d'origine des « Dernières Clientes » était bonne : Yves Navarre a voulu montrer le contraire d'un taciturne. Une personne qui parle sans cesse, qui se mêle de tout, qui fait des gaffes exprès. Qui sait qu'elle est insupportable, mais qui continue. Et qui détermine des catastrophes par bavardage, lesquelles, peut-être, ne sont pas pires que les fissures par silence.

La pièce répond mal à l'idée. C'est du théâtre ordinaire. Du dialogue battu comme on bat les blancs d'œuf, pour faire monter l'apprêt. Des habiletés d'émotion. Du plaisir banal bien dosé. Navarre peut faire mieux, il l'a fait.

Les acteurs, tous des hommes, savent jouer. Les plus frais sont Jean-Pol Brissart, Jean Reney, Jean-Louis Broust, ce qui ne veut pas du tout dire que les autres soient fanés. Au contraire, « des drôles très solides », comme dit Rimbaud.

MICHEL COURNOT.

★ Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15.

Variétés

Mama Bea Tekielski

Mama Bea Tekielski avait déjà donné une série de concerts remarqués l'hiver dernier au Théâtre Fontaine. La voici aujourd'hui dans la cave de la Mûrisserie de bananes avec ses complaintes rock, entre le chant, le récitatif et les cris — cris d'amour, cris de rage, cris stridents, — retrouvant un langage perdu, une expression pleine et libre, proclamant qu' « il faudrait balayer les poussières qui nous enneigent les idées », qu'il faudrait essayer de choisir entre un besoin et un désir, « avoir moins peur de perdre quelques apparences », vouloir enfin vivre sa vie.

Mama Bea Tekielski, qui joue de la guitare, accompagnée par deux autres guitaristes, impose sa voix rocailleuse au timbre profond, qui plie les mots « qu'on a sur le cœur, les mots si beaux qu'on ne les dit jamais, les mots [qui] n'ont jamais la bonne pointure », une voix qui « scat », gueule, swingue comme sans doute jamais une chanteuse française ne l'avait encore fait. Il faut aller écouter Mama Bea Tekielski et sa provocation salutaire, spontanée.

C. F.

★ La Mûrisserie de bananes, 15, rue des Halles, 75001 Paris, 20 h. 30.

★ *Faudrait rallumer la lumière dans ce foutu compartiment* (Album 33 t., P.L. 37 126, dist. R.C.A.).



ARTS ET SPECTACLES

Musique

«PORGY AND BESS» par l'Opéra de Houston

(Suite de la première page.)

La version intégrale de l'opéra de Houston révèle la prodigieuse richesse de la vision de Gershwin, ce génie qui lui fait saisir et caractériser les moindres personnages, fût-ce dans une brève repartie, un jeu de scène, quelques secondes de musique, et rend à l'œuvre son grand caractère de peinture unanimiste un peu estompé jadis par l'accent trop exclusivement porté sur les personnages principaux. Et c'est un spectacle prodigieux que de voir ces quelque cinquante acteurs sur scène, jouant chacun son personnage avec un naturel et une richesse de gestes et d'expression étonnants, attestant l'immense travail du metteur en scène Jack O'Brien.

Le souffle de la vie

La réalisation ne prétend pas pour autant à une quelconque modernité. A peu de chose près, ce pourrait être celle de la création. La petite place de Catfish Row n'a pas changé avec ses maisons de brique toute de guingois et leurs multiples fenêtres qui sont autant de scènes où l'on chante et on danse, décor réaliste où se déchaîne un horrible orage doublé d'un typhon que ne désavouerait pas le Châtelet. Mais le style de l'œuvre et la pulvérisation de l'action exigent sans doute ces minutieuses reconstitutions sur lesquelles souffle le vent d'une violence et d'un lyrisme qui font craquer le réalisme.

Les personnages principaux, tels que nous avons pu les voir à la « première » (chaque rôle a deux ou trois titulaires), sont d'une classe extraordinaire : Wilhelmenia Fernandez (Bess), toute jeune, innocemment provocante avec le rouge aux joues, de jolies robes moulées, des gestes plein de grâce, une voix de cristal bleuté, un lyrisme qui jaillit de son corps en ondes sensuelles, une émotion qui secoue tout son être livré aux brutalités de Crown, au vertige maléfique de Sportin' Life, à l'ineffable tendresse protectrice de Porgy ; et ce dernier, l'infirme qui se traîne sur ses genoux (Donnie Ray Albert), est l'image même de la douceur, de la profondeur de l'amour, avec cette voix sombre, intérieure, simple et pathétique. Larry Marshall incarne Sportin' Life avec la souplesse d'un Al Brown et la voix faisandée et trompettante d'un Méphisto ou d'un Nick Shadow, l'image même du démon subtil et négatif, tandis qu'Andrew Smith (Crown) est terrifiant de force brutale, un véritable orang-outan qui ravage l'admirable scène de la tempête.

Autour d'eux, il y a toute une gamme de personnages et de voix merveilleuses, les jeunes et les vieilles, la douce Clara d'Elizabeth Graham et la superbe Serena de Dolores Ivory-Davis, autour de laquelle se déploie la bouleversante cérémonie funèbre, grande scène religieuse qui s'exalte peu à peu en une vaste évocation des esprits, et tous ces pêcheurs, ces ménagères, ces marchands de fruits à travers lesquels passe le souffle de la vie douce et tragique de ce petit monde dans un coin de notre planète.

La représentation est excellemment dirigée par Andrew Meltzer, avec un orchestre tantôt trop bruyant, tantôt quelque peu étouffé par la fosse, mais à l'unisson de ce spectacle qui fera courir tout Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Palais des congrès, jusqu'au 26 février, 20 h. 30.

L'enregistrement de « Porgy and Bess » par l'Opéra de Houston vient d'être publié par R.C.A. (trois disques R.L. 02109), mais on n'oubliera pas l'admirable « intégrale » réalisée, il y a deux ans, sous la direction de Lorin Maazel (trois disques Decca SET 609/611).

Expositions

Sonia et Robert, simultanément

Les récents hommages des musées à l'un et à l'autre des Delaunay ne disaient pas tout des activités multiformes du couple. A preuve l'exposition de la Bibliothèque nationale, motivée par une récente donation de Sonia, et qui est conforme à l'esprit des manifestations artistiques de la B.N. Elle met l'accent sur les relations des deux artistes avec les milieux littéraires et leur amitié avec les écrivains et poètes, attestée par de nombreuses lettres et notamment cette suite de grands portraits de Tzara, Breton, Aragon, Delteil, Illiazd, Ivan Goll... dessinés par Robert. Elle montre ce qu'ils ont fait dans le domaine du livre, de l'illustration, de la gravure, de l'affiche, et aussi de la mode, du décor de théâtre et de la décoration intérieure ; bref, elle traite de ce pourquoi les Delaunay se sont toujours battus : un art sans *préjugé hiérarchique*, installé dans la vie, le quotidien, et qui, appliqué toujours avec la même conviction, est souvent, comme le disait Apollinaire, *« aussi éloigné d'un tapis que l'est une fugue de Bach »*. Avec les Delaunay, la couleur décore, mais touche quelque part le dedans des choses. Un exemple : le livre, avec les couvertures de Sonia, mais où les formes colorées palpitantes servent aussi une réflexion sur la chair du texte, de l'écriture, de la phrase et du mot.

Beaucoup de témoignages rendent compte des liens entre les Delaunay et l'avant-garde littéraire, de cette perméabilité des deux artistes aux autres modes d'expression que le leur, et de ce jeu d'échanges et de correspondances, au sens poétique. Dès avant 1914, c'est Apollinaire qui écrit un poème sur les *Fenêtres* de Robert, et Sonia qui peint un livre de Cendars, *la Prose du Transsibérien*, premier « livre simultané », dont on voit plusieurs versions déployées comme un papyrus, avec leurs couleurs entrées profondément dans le texte et les respirations typographiques. Après la guerre, quand Sonia se sera lancée dans la création de mode, ce seront les mots des poètes qui viendront s'inscrire partout sur la couleur, dans le tissu. Soupault écrira un « rideau-poème » pour l'appartement des Delaunay, Aragon composera deux petits « gilets-poèmes », et Illiazd dessinera les compositions typographiques pour la robe de la future femme de Stravinsky...

Mais si l'on se plaît à s'attarder sur la profusion de documents exposés, de lettres et de manuscrits, le regard est aussi sollicité et ramené à la couleur, par les mille et un signaux lumineux des œuvres des Delaunay, égales d'intensité, de vivacité, de vie.

Deuxième grand volet de l'exposition, qui concerne finalement beaucoup plus Sonia que Robert : la mode, les décors et costumes de *théâtre* — *le théâtre*, un terrain privilégié, parce qu'il est lumière et mouvement — où, procédant toujours de la même démarche artistique, « orphique » selon Apollinaire (on ne sait trop pourquoi), les Delaunay mettent le corps de l'homme au pas de leurs rythmes colorés, de leurs formes circulaires, de leurs damiers et chevrons. La percée lumineuse de la peinture, réveillée de sa glu, de ses terres et de ses ocres devait trouver de quoi exploser de mille feux dans les spectacles de Diaghilev *(Cléopâtre)*, de Leonid Massine, dans ces fêtes éphémères des années folles.

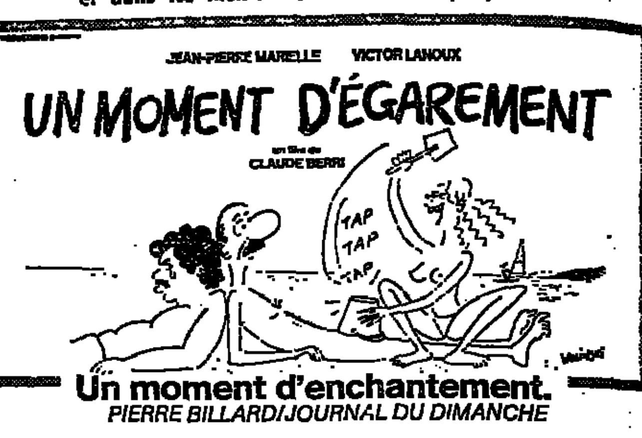
Le mouvement engendré par la couleur. Les recherches graphiques, tel dessin de tissu, dès 1933, annoncent tout de go Vasarely, tel projet d'affiche un jeu plastique que les calligraphes et lettristes d'aujourd'hui ne renieraient pas.

GENEVIÈVE BREERETTE.

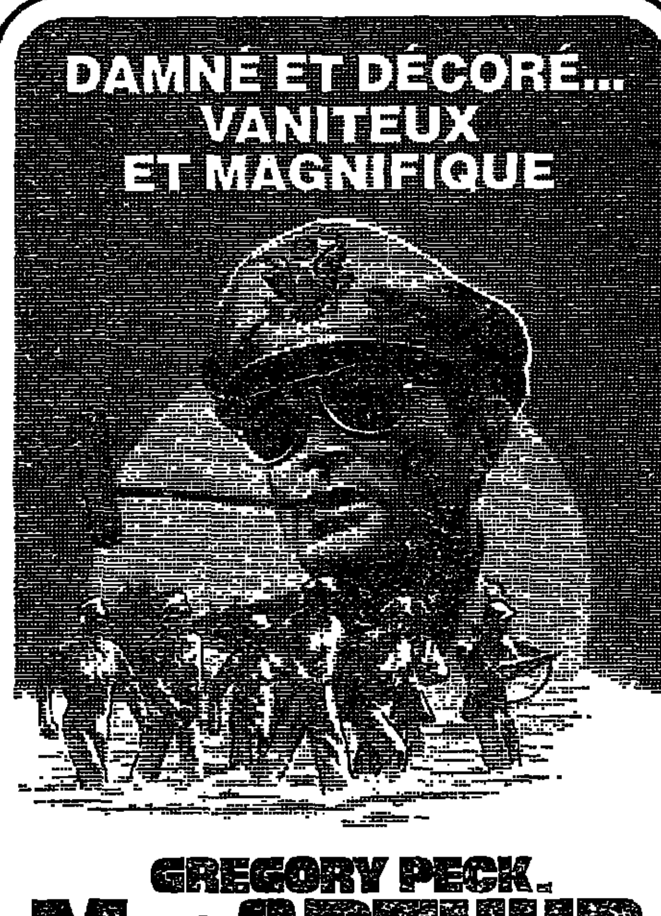
★ Bibliothèque nationale, jusqu'au 29 janvier.





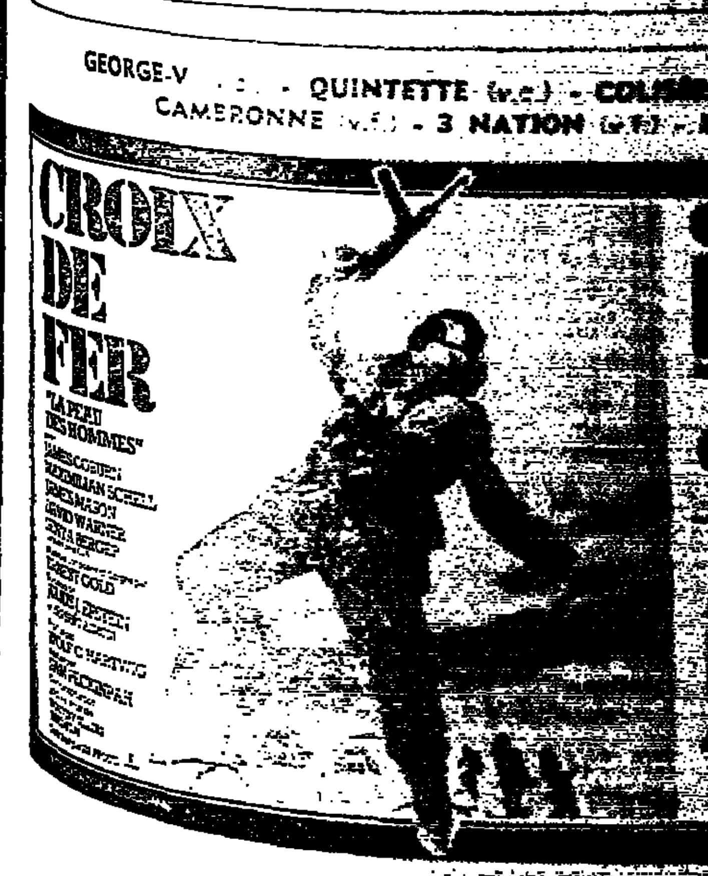


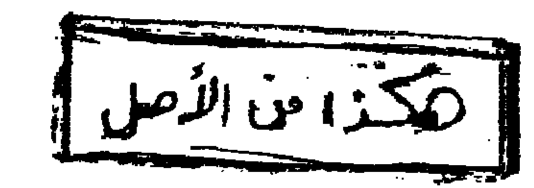












GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.) - HAUTEFEUILLE (v.o.)
IMPÉRIAL PATHÉ (v.f.)



Après
Andreï Roublev

LE MIROIR

le nouveau film
d'Andreï Tarkovsky

Un chef-d'œuvre du cinéma, important pour notre destin.
Maurice Clavel

Gaumont

U.G.C. BIARRITZ - PARAMOUNT ÉLYSÉES - PARAMOUNT OPÉRA REX - U.G.C. OPÉRA - PARAMOUNT MONTPARNASSE - MISTRAL U.G.C. GOBELINS - MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT MAILLOT U.G.C. DANTON - BOUL'MICH - PARAMOUNT MONTMARTRE - U.G.C. GARE DE LYON - 3 MURAT - CYRANO Versailles - LE VILLAGE Neuilly ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud - ENGHIEN - MÉLIES Montreuil PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly - CARREFOUR Pantin ARGENTEUIL - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - VÉLIZY C 2 L Saint-Germain - FLANADES Sarcelles - BUXY Boussy



Avez-vous écouté
SUPER MARCHAIS
ou les confidences amoureuses d'un professionnel qualifié

cie morin-timmerman

baroufe à chioggia

goldoni

théâtre 13

du 16 janvier au 26 février
24 rue Daviel Paris 13e - 589.05.99



PHILIP MORRIS

LE CINEMA NOUS CONCERNE TOUS...

MONTREZ QUE VOUS ETES CONCERNÉ.

Sondage organisé avec le concours du Film Français pour le Colloque National qui aura lieu du 2 au 5 Février 1978 à l'occasion des Premières Rencontres à l'Alpe d'Huez de la Fondation Philip Morris pour le Cinéma.

- A votre avis, le cinéma français se porte-t-il :
  Très bien ☐ Moyennement ☐
  Bien ☐ Très mal ☐
  Assez bien ☐
- Si vous estimez qu'il a des problèmes, numérotez-les par ordre d'importance :
  - manque d'auteurs ________
  - manque de réalisateurs ________
  - concurrence T.V. ________
  - manque de producteurs ________
  - acteurs trop chers ________
- Quelle est, à votre avis, l'influence de la critique sur la carrière d'un film :
  - Très importante ☐ Pas importante ☐
  - Moyennement importante ☐
- Classez par ordre d'importance les raisons qui vous amènent à choisir tel film :
  - Publicité ________
  - Le bouche à oreille ________
  - Les critiques ________
  - Le nom des vedettes ________
  - Le nom du réalisateur ________
- Y a-t-il : Trop ☐ Suffisamment ☐ Pas assez ☐ de films à la télévision ?
- Allez-vous voir de préférence à d'autres, les films qui obtiennent les Grands Prix dans les Festivals ?
  OUI ☐ NON ☐
  Quels festivals ? ________
- Quel est le cinéma que vous préférez ?
  ☐ Espagnol ☐ Italien
  ☐ Anglais ☐ Français
  ☐ Américain ☐ Scandinave
  Autres ________
- A votre avis, les films français sont :
  ☐ Supérieurs ☐ Egaux
  ☐ Inférieurs aux films étrangers

Remplissez et renvoyez ce questionnaire par la poste au Secrétariat de la Fondation Philip Morris pour le Cinéma 33, Avenue Mac Mahon 75017 Paris.

Les 1000 premières réponses (cachet de la poste) recevront deux places gratuites valables au cinéma le Broadway, 18 rue de Passy, 75016 Paris.

U.G.C. NORMANDIE - PARAMOUNT OPÉRA - GRAND REX - BRETAGNE - U.G.C. OPÉRA PARAMOUNT ORLÉANS - MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT GOBELINS - U.G.C. ODÉON - PARAMOUNT MAILLOT - MOULIN-ROUGE - U.G.C. GARE DE LYON - 3 MURAT CYRANO Versailles - ENGHIEN - ARGENTEUIL - MÉLIÈS Montreuil - CARREFOUR Pantin PARAMOUNT Orly - ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud - PARAMOUNT La Varenne C 2 L Saint-Germain - ULIS Orsay - PARINOR Aulnay - LE PERREUX - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES - BUXY Boussy

GIRARDOT NOIRET de BROCA AUDIARD



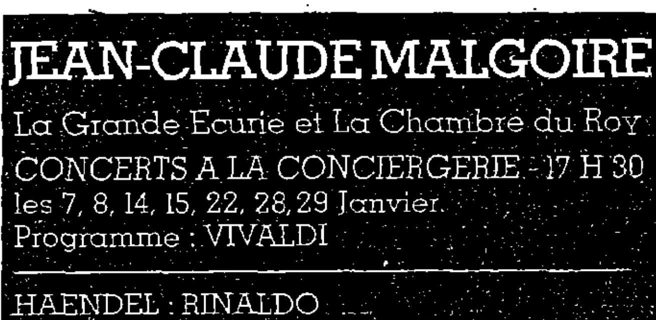
GEORGE-V (v.o.) - QUINTETTE (v.o.) - COLISÉE (v.f.) - ABC (v.f.) RIO OPÉRA (v.f.) - MONTPARNASSE 83 (v.f.) - GAUMONT SUD (v.f.)
CAMBRONNE (v.f.) - 3 NATION (v.f.) - FRANÇAIS/Enghien - AVIATIC/Le Bourget - MULTICINÉ/Champigny - GAUMONT/Évry



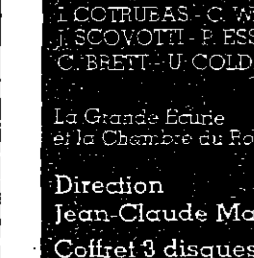
impressionnant

c'est le meilleur film de Peckinpah ! LE POINT ROBERT BENAYOUN

Avec son dernier film "Croix de Fer", l'auteur de "Major Dundee" et de "La Horde Sauvage" atteint des sommets. FRANCE SOIR MAURICE FABRE















SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Maximilien Robespierre.
Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Avare.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Candide
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.
TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Récital Jean Sommer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 40 : Jean Vasca ; 20 h. 30 : Santé publique.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Vicky Messica ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie McDeath ; Amour maternel.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Entraînement du champion avant la course
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof. Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Maison de l'Allemagne, 20 h. 45, le Bleu du ciel.
Marigny, 21 h. : Miam-miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, *20 h. 30 : Albert Nobbs.*
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Lucinda Childs et Robert Wilson.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Mime japonais.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. : Parade.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Punk Rats ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : les Fresmol et Kie.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre 13, 20 h. 45, Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.

Vendredi 20 janvier

Théâtre du 28-Rue-Dunois, 19 h. : Du rififi pour l'utopie.
Tristan-Bernard, 21 h. : Oï Peppina.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth ; 23 h. : La femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère.
Café de la Gare, 22 h. : Tendresse.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 18 h. 45 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15, Alain Meilland.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seiler.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; Rutebeuf, 21 h. : B. Benoit, gui- 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. : M. Bateu ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
Au-Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Soli-loques.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : *Théâtre du silence, danse.*
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.
Champigny, Théâtre, 21 h. : De cape et d'épée.
Clichy, ARC, 20 h. : Et je vous en dirai des nouvelles. — Théâtre Rutebeuf, 21 h. : B. Benoît, guitare celtique.
Colombes, M.J.C., 20 h. 30 : Kolinda.
Corbeil, C.C. Pablo-Neruda, 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Tambours dans la nuit.
La Courneuve, C.-C. J.-Houdremont, 21 h. : Till Eulenspiegel.
Montreuil, Studio-théâtre, 20 h. 30 : l'Assommoir.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Adama, folklore juif
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Même heure l'année prochaine.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : Roméo et Juliette.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Quatuor de percussions de Paris.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : B. Muss et A. Hubbard (Bach, Villa-Lobos, Debussy).
Théâtre des *Champs-Elysées*, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine (Mozart, Haydn), 20 heures.
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : M. S. Hermerhorn et J. Blot (Hindemith, Debussy, Poulenc).

Jazz, pop', rock et folk

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier (Nortel).
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, *rock*.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Compagnie Lubat, Moto.
Théâtre la Péniche, 22 h. : R. Boni et J.-P. Pauvros, guitare.
Gibus, 23 h. 30 : Glady.
Petit Journal, 21 h. : Mara Yaneck et Onze Quartet.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Imago.

La danse

Palais des Sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.
Cité internationale, 21 h. : Free dance song.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Araignées, de F. Lang ; 18 h. 30 : Boudu sauvé des eaux, de J. Renoir ; 20 h. 30 : Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 22 h. 30 : les Portes de l'enfer, de T. Kinugasa.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5 (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; *P.L.M.-Saint-Jacques*, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
ARRETE TON CHAR, BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e en matinée ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; *U.G.C.-Gare-de-Lyon*, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
LA BALLADE DE *BRUNO* (All., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse-83, 5e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e *(325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).*
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; *Paramount-Orléans*, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ETNA (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98)
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST *ROUGE* (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)
FORTINI-CANI (Fr.), v. it. : La Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Diderot, 12e (343-19-29)
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)





SPECTACLES

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), le 24 sur invitation).

JESUS DE NAZARETH (It., angl.), v. angl. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

Les films nouveaux

CROIX DE FER, film américain de Sam Peckinpah (*). V.O : Quintette (5e) (033-35-40) ; George-V (8e) (225-41-46) V.F Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; ABC (2e) (236-55-54) ; Rio-Opéra (2e) (742-82-54) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Gaumond-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96)

ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT, film français de Jean-Daniel Simon : Quintette (5e) (033-35-40) ; La Clef (5e) (337-90-90).

LE MIROIR, film soviétique de Andréï Tarkovsky V.O : Hautefeuille (6e) (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67) V.F : Impérial (2e) (742-72-52)

MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE, film américain de Joseph Sargent. V.O. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) V.F. : Rotonde (6e) (633-08-22) ; Helder (9e) (770-11-24) ; UGC Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; Les Images (18e) (522-47-94)

TENDRE POULET, film français de Philippe de Broca : Rex (2e) (236-83-93) ; UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; UGC Odéon (6e) (325-71-08) ; Bretagne (6e) (222-57-97) ; Normandie (8e) (359-41-18) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59) ; Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Paramount-Orléans (14e) (540-45-91) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Moulin-Rouge (18e) (606-34-25)

DE L'AUTRE COTE DE MINUIT, film américain de Charles Jarrot. V.O : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Secrétan (19e) (206-71-33).

VOYAGE EN CAPITAL, film français de Ali Akika et Anne-Marie Autissier : Olympic (14e) (547-67-42) H. sp.

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

NEUF MOIS (Hongr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

ON PEUT SE LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (sf S. à 20 h et 22 h)

LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

REPERAGES (Suis) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio-Raspail, 14e (326-38-98)

UNE SALE HISTOIRE (Fr) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic 14e (542-67-42) H Sp

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83 6e (544-14-27). Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74)

LA VIE DEVANT SOI (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

W.C. FIELDS AND ME (A., v.o.) : U G C-Odéon, 6e (325-71-08).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AMARCORD (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70) ; v.f : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., à 21 h.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES ANGES AUX POINGS SERRES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecole, 5e (325-72-07)

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v. f. : Denfert, 14e (033-00-11).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CANONS DE NAVARONE (A., v.f) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Mer., V., D., Mar.

CRAMPONNE-TOI, JERRY (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FAMILY LIFE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), M. à 21 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60)

1900 (It., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-05-55), première et deuxième partie.

MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.

MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LE SILENCE (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), J., S., L.

TOUS LES AUTRES L'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-44). H. sp.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39)

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Champollion, 5e (033-51-60).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

10 JOURS POUR LE CINEMA FRANÇAIS, Rio-Avron, 20e (343-69-53) : Feu follet ; Lola.

LES RECLUS, Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Cérémonie secrète.

DETECTIVES ET GANGSTERS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Règlements de comptes.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Lumières de la ville. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-70) : les Temps modernes.

W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42), J. pairs : Prends l'oseille et tire-toi. J. imp. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...

ELIA KAZAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Un homme dans la foule.

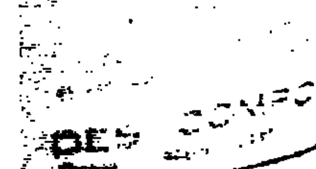
STUDIO 28, 18e (606-36-07) v. o. : Repérages.

BILBOQUET, 6e (222-87-23) 14 h., 18 h. 50 : La ville est à nous, Sucre amer ; 16 h. 15 et 21 h. 15 : Malville.

LA QUESTION JUIVE AU CINEMA v.o. : Action République, 11e (805-51-33) : l'Ombre des anges.

M. DURAS, 5e : Le Seine (325-95-99) 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 12 h 20 : India Song ; 16 h. et 20 h. : le Camion.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) v.o. : I 13 h. : le Désert des Tartares ; 15 h. 30 : Funny girl ; 18 h. : Frankenstein junior ; 20 h. : Une étoile est née ; 22 h 15 : les Damnés ; ven. et sam. à 0 h. 45 Un après-midi de chien ; II. : 13 h. : Cinq pièces faciles ; 14 h 30 : le Lauréat ; 16 h. 15 : Nos plus belles années ; 18 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 20 : Phantom of the paradise ; ven. et sam. à 0 h. 15 : Délivrance.



RADIO-TÉLÉVISION

LA NOUVELLE ORGANISATION D'ANTENNE 2

● La direction d'Antenne 2 précise, dans un communiqué publié jeudi 19 janvier, la nouvelle organisation de la société, qui résulte de la suppression de la direction des spectacles (*le Monde* du 18 janvier).

Le président — M. Maurice Ulrich — « *définit, après consultation du conseil d'administration, la politique générale du programme* » et « *arrête la grille des programmes* ». Un comité des programmes, composé de « *collaborateurs d'Antenne 2 qualifiés en matière de programme* » se réunit au moins une fois par mois pour conseiller le président et le directeur général.

De son côté, le directeur général — M. Xavier Larère — est « *responsable de la mise en œuvre de cette politique, qui repose sur les unités de production* ». Celles-ci, avec à leur tête un responsable artistique secondé par un administrateur, « *jouissent de la plus large initiative pour rechercher des projets d'émission et sont responsables du bon déroulement de la production* ».

Enfin, « *le directeur général est secondé par un secrétaire général du programme* », qui assure la coordination, notamment avec la direction de l'information. Un secrétaire général à la production coordonne, en liaison avec le secrétaire général du programme, l'action des services financiers et administratifs des unités de production.

● *M. Jean Dorst* vient d'être nommé membre du conseil d'administration de Radio-France, au titre des personnalités du monde culturel, en remplacement de Mme Françoise Dorin qui avait refusé sa nomination (*le Monde* des 29 décembre 1977 et 4 janvier 1978).

Une sélection pour le week-end

● **La fin des Aztèques**

Le réalisateur est français (Marcel Boudou) ; le scénariste célèbre (Jacques Soustelle) et le directeur de la photographie mexicain (le cinéaste Gabriel Figueora) : « L'aigle qui tombe », seconde et dernière partie d'une bonne série documentaire de FR 3, mêle au reportage le commentaire historique et à l'archéologie l'impressionnisme pour nous rappeler, en de superbes images, la grandeur d'une civilisation détruite par la plus fanatique des colonisations (vendredi à 20 h. 30, reprise dimanche à 16 h. 25, FR 3).

● **« Don Carlos », par Ronconi**

Ce *Don Carlos* de Verdi, mis en scène par Luca Ronconi et que signale la plus brillante des distributions, a marqué les fêtes du bicentenaire de la Scala de Milan. Le voici en couleurs, sur la troisième chaîne, relayée en stéréophonie sur France-Musique : pour réentendre Placido Domingo (dans le rôle titulaire), Magaret Price (Elisabeth), Eughenly Nestorenko (Philippe II) ; pour découvrir, dans des décors audacieux — et contestés — de Luciano Damiani, l'interprétation scénique très politique de Ronconi, maître d'œuvre inoubliable de l'*Orlando furioso* de l'Arioste, en 1968 (samedi, FR 3, 20 h. 30).

● **Ionesco enregistré**

Dans un monde qui n'en finit pas de se décomposer, un roi, un homme, va mourir : combat solitaire contre le néant, où le grandiose, le dérisoire et l'épouvante s'entrechoquent. Avec *Le roi se meurt* d'Eugène Ionesco, le metteur en scène Jorge Lavelli avait réalisé en novembre 1976 un spectacle admirable à l'Odéon. Michel Aumont y était un roi crispé, cassé et multiforme. (Dimanche, France-Culture, 14 h. 5.)

● **Les leçons de Sandor Vegh**

Fondateur du quatuor qui porte son nom, le violoniste Sandor Vegh n'est pas seulement un interprète, mais également un professeur de dimension internationale. Cette émission produite pour l'Institut national de l'audiovisuel par Milred Clary le montre en compagnie de ses élèves : une vraie « leçon de musique » (dimanche, TF 1, 22 h. 30.)

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 20 JANVIER

— Un débat sur le rôle des femmes dans la vie publique réunit quatre candidates aux élections législatives : Mmes *Jacqueline Delatte* (R.P.R.), *Gisèle Moreau* (P.C.), *Milina Nokovitch* (P.R.) et *Catherine Lalumière* (P.S.), sur France-Inter, à 19 h. 15.

SAMEDI 21 JANVIER

— *M. Jean-Denis Bredin*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 22 JANVIER

— M. *Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

VENDREDI 20 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h 45, Eh bien... raconte !



20 h 30, Au théâtre ce soir : Une histoire de brigands, de J. Deval, avec J. Mauclair, A. Didier, J. Balutin.

Un énorme canular bâti par un clochard inventif

22 h. 40, Allons au cinéma.
23 h 10, Journal

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : les Folies Offenbach ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La littérature fantastique, en direct du Festival d'Avoriaz)

Avec MM. Pierre Boulle (le Bon Leviathan), *Roger Caillois, de l'Académie française* (Anthologie du fantastique), *Christian Charrière* (le Simorgh) *Pierrette Fleutiaux* (Histoire du tableau), *André Pieyre de Mandiargues* (Arcimboldo le Merveilleux).

22 h. 50, FILM (ciné-club) LES FILLES A PAPA, de M. Mizrahi (1974), avec S. Ophir, Z. Harifai, Y. Shiloah, M. Bat-Adam (v.o. sous-titrée).

Un riche bourgeois israélien, qui a eu huit filles en vingt ans de mariage, s'efforce d'obtenir un héritier mâle

Comédie satirique sur une société et des mœurs dont le particularisme échappe au spectateur français.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h 40, Tribune libre : la Nouvelle Action française ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série écologique : La qualité de l'avenir (La ville) ; 21 h. 30, Série documentaire : Les guerriers du soleil (deuxième partie : L'aigle qui tombe), de J. Soustelle, réalisation M. Boudou

22 h. 20, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Diderot et sa pensée politique, par K. Gore. Avec P. Guinand, R. Kempf, R. Lewinter, P. Vernière ; 21 h 30, Musique de chambre : R. Lielmann, violon (Tartini, Ysaye), A. Etzion, chant, J. Zak, piano (Aranowicz) ; 22 h 30, Nuits magnétiques : à 22 h. 35, Clichés ; 22 h. 50, Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h 20, Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart. Direction Z. Macal. Avec P. Tortelier, violoncelle : « Symphonie en mi bémol majeur, n° 91 » (Haydn) ; « Variations sur un thème rococo, opus 33 pour violoncelle et orchestre » (Tchaikowski) ; « Don Quichotte, opus 35 » (R. Strauss) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : musiques du futur ; 0 h. 5, Existe-t-il une musique-fiction ? ; 1 h., Paysages imaginaires

SAMEDI 21 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; à 14 h. 15, Joe le fugitif ; à 14 h. 50, Rugby : France-Angleterre ; à 16 h. 40, La petite maison dans la prairie ; à 17 h. 30, Miroir 2000 ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : la légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 25, Titre courant ; 22 h. 30, Télé-foot ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, L'actualité du disque (reprise à 17 h. 45) ; 14 h. 35, Les jeux du stade (Coupe du monde de ski à Kitzbuhel) ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les héritiers (L'oncle Paul), de M. Moussy, de F. de Pasquale, L. Hamon, H. Serre.

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier ; 22 h. 50, Jazz : Grande parade (Cab Calloway's Harlem all Stars) ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

15 h., Hommage au comédien H. Nassiet : Mauprat, d'après G. Sand, adapt. M. Mohrt, réal. J. Trebouta, avec J. Weber, K. Petersen, H. Virlojeux, H. Nassiet (rediff.).

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission lyrique : « Don Carlos », de Verdi, par E. Nestorenko, M. Price, P. Domingo, l'orchestre et les chœurs de la Scala, direction Cl. Abbado, mise en scène de Ronconi (relais en stéréophonie sur France-Musique).

0 h. 20, Journal.

FRANCE - CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Le mythe de l'or, par L. Mizon ; 16 h. 20, Le livre d'or : Camerata de Prague ; 17 h. 30, Pour mémoire : relecture d'A. Hardellet ; 19 h 25, La R.T.B présente Roman Jakobson ;

20 h., Trentième anniversaire de la mort de Bernanos : « Journal d'un curé de campagne ». Adaptation P. Derrez et N. Strauss. Avec F. Huster, H. Virlojeux, J. Harmina ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du Studio 118... Récital des jeunes solistes ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA : catalogue électroacoustique illustré ; 17 h. 15, La musique en Europe au temps de « Don Carlos », de Verdi : œuvres de Wagner, Liszt, Brahms, Berlioz, Meyerbeer, Bizet, Gounod ;

20 h. 5, Soirée lyrique en liaison avec FR 3 : inauguration de la saison du bicentenaire du Théâtre de La Scala : « Don Carlos », opéra lyrique en cinq actes de La Scala : « Don Carlos » (voir FR 3).

DIMANCHE 22 JANVIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Paul et Virginie ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : L'île perdue ; 16 h. 45, Sports première ; 18 h. 5, Téléfilm américain : « L'homme qui n'avait plus de patrie », avec Robertson, R. Ryan ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE BON ET LES MECHANTS, de C. Lelouch (1975), avec M. Jobert, J. Dutronc, B. Cremer, B. Fossey, J. Villeret, J.-P. Kalfon. (N.)

22 h., La leçon de musique : Le violoniste Sandor Vegh.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h., Bon dimanche ; à 12 h. 5, Blue Jeans ; 13 h., Journal ; à 13 h. 25, Grand album ; à 14 h. 35, Série : Drôles de dames ; à 15 h. 30, La lorgnette ; à 16 h. 20, Muppets' show ; à 16 h. 45, L'école des fans ; à 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; à 18 h. 15, Le petit théâtre ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal. 20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, L'opéra sauvage (l'Irlande).

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 25, Rediffusion : Les guerriers du soleil (L'aigle qui tombe, émission déjà diffusée le vendredi 13 janvier) ; 17 h. 20, Plein air ; 17 h. 50, Cheval mon ami ; 18 h. 20, Espace musical ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter ; 20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France, par A. Conte : suivi de Preuves à l'appui.

21 h. 20, Journal.

21 h. 35, L'homme en question : Le journaliste Georges Suffert.

22 h. 40, FILM (Cinéma de minuit) : JOURNAL INTIME, de V. Zurlini (1962), avec M. Mastroianni, J. Perrin, Sylvie, V. Ciangottini, S. Randone (v.o. sous titrée. Rediffusion).

FRANCE - CULTURE

14 h., La Comédie-Française présente : « le Roi se meurt », de Ionesco, avec M. Aumont, F. Chaumette, C. Fersen ; 16 h 5, Compositeurs tchèques contemporains : concert Miloslav Kabela ; 17 h. 30, Rencontre avec Robert Laffont et Albin Chalandon ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h 5, Poésie : Roger Lewinter et Maurice Olender ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Traces (II), par R. Farabet ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Eugène Guillevic.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 40, Jour « J » 77 ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Simon Boccanegra » (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste de Jacqueline Rayet : Liszt, Mozart, Chopin, G. Auric, Schubert, Stravinski, Webern, Messiaen, Purcell ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h 30, En direct du Royal Festival Hall... l'Orchestre symphonique de Londres, direction A. Prévin. Avec K. Zimerman, piano : « Serenata nocturna en ré » (Mozart) ; « Concerto pour piano n° 1 en fa dièse mineur » (Rachmaninov) ; à 21 h. 30, « Symphonie alpestre » (Richard Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les chambres de la musique ; 0 h. 5, Conte de minuit.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Le groupe bancaire
crédit universel
recherche
pour les agences de son réseau en Région Parisienne
JEUNES DIPLOMES
ESSEC - EDHEC - ICN - IEP Paris (Éco-fi)
l'expérience de la banque et du crédit *sera appréciée.*
Vous ne demandez qu'à nous prouver concrètement sur le terrain votre dynamisme commercial puis vos qualités de patron. Nous pourrions peut être vous offrir cette opportunité.
Il suffira alors de nous convaincre.
Écrivez avec C.V. et photo :
GROUPE DU CRÉDIT UNIVERSEL
28, rue Notre Dame des Victoires
à l'attention de M. de CAGNY
75002 PARIS

Trait d'union entre la formation théorique et la vie professionnelle
LES ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS
offrent à de
Jeunes Diplômés
de l'enseignement supérieur (facultés, écoles, instituts...)
libérés de leurs obligations militaires
Un stage pratique de 6 mois dans certaines de ses Agences puis au cœur de l'entreprise
Cette formation sera orientée vers des fonctions d'encadrement à caractère commercial.
Ecrire avec C.V. et photo sous réf. YI
Inspection des Agences à :
A.G.P. 21, rue de Châteaudun 75447 PARIS CEDEX 09

Nous sommes la filiale d'un groupe Informatique Multinational bien implanté dans son créneau.
Notre Société a réalisé en 1977 un C.A. de 60 millions de francs et se développe rapidement.
Nous recherchons notre
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Cet homme aura en charge, outre la gestion de notre Société, les questions juridiques, fiscales, douanières, bancaires, ainsi que les problèmes de personnel et les relations avec les syndicats.
Le candidat recherché aura une formation supérieure de préférence, il alliera l'expérience du plus grand nombre des domaines ci-dessus mentionnés à la capacité de s'adapter à de nouvelles taches.
Habitué au rythme propre d'une P.M.E., il parlera anglais couramment. Son expérience de la comptabilité américaine sera vivement appréciée.
Lieu de travail PARIS.
Rémunération 140.000 F. par an environ.
Envoyer CV, lettre manuscrite sous réf. D86 à
STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

emplois régionaux

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE LUBRIFIANTS ET SPÉCIALITÉS POUR INDUSTRIES ET COLLECTIVITÉS
recherche :
SON DIRECTEUR COMMERCIAL
Formation supérieure chimie.
Age minimum : 30 ans.
Assisté de 3 animateurs des ventes, il aura la responsabilité d'une équipe de 50 personnes.
Expérience technico-commerciale d'au moins 3 ans indispensable.
Possibilités d'avenir liées aux résultats.
Connaissances allemand souhaitées.
Résidence BEAUVAIS.
Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. détaillé, précisant rémunération souhaitée à :
PRAGMA 86 bis rue Amelot
75011 PARIS.

LAUTIER AROMATIQUES
dans le cadre de son expansion, recrute
Chef de Zone Europe
de formation Ecole Supérieure de Commerce. Il assumera, au sein de la Direction Commerciale, *l'animation et le contrôle* d'un réseau commercial déjà en place.
Parlant couramment allemand et anglais, il effectuera de nombreux déplacements dans les pays prioritaires de sa zone.
Une expérience d'au moins cinq ans des produits de notre industrie, compositions, matières premières, sera exigée.
ECRIRE HAVAS GRASSE (06130) N° 820.

ESSO REP
recherche
un SUPERVISEUR OPÉRATIONS
pour entretien puits pétrole
Niveau : I.U.T. Mécanique ou Electricité.
Anglais : nécessaire.
Age : 26 ans minimum.
Expérience très souhaitable.
Lieu de travail : FRANCE.
Ecrire avec curriculum vitae détaillé, au SERVICE RELATIONS SOCIALES, ESSO REP - B.P. N° 150 - 33321 BEGLES.

L'UNIVERSITÉ D'ORLEANS recherche
UN CHARGÉ D'ENSEIGNEM.
à temps plein, en gestion, organisation et économie des entrepr. Niv. D.E.A. ou D.E.S.S. dem. Une expérience professionnelle serait appréciée.
Contrat annuel renouvelable.
Adres. les candidatures à l'Université d'Orléans, Service de *formation continue,* B. P. 6057, 45017 ORLEANS CEDEX.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche
DIRECTEUR
VILLAGE VACANCES (LES VOSGES)
RESPONSABLE : gestion, animation, restauration, maintenance équipements, personnel.
QUALITES REQUISES : initiatives, organisation, apte au commandement, sens développé des contacts humains. Expér. collectivité indisp. Libre immed. Adr. C.V. sous n° 2.793 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

VILLE DE ST-EGREVE (Isère) recherche un DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES par voie de concours sur titres (directeur des services techniq des villes de 10.000 à 20.000 habitants). Les candid., accomp. d'un C.V., devront être adress. avant le 28 févr. à M. le Maire, Hôtel de Ville, 38120 St-Égrève

Société de décoration à ANNECY (Haute-Savoie) cherche
1 DECORATEUR-PROJETEUR expérimenté, 30 ans minimum, capable de suivre les chantiers. Ecrire HAVAS, 74000 ANNECY n° 189.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

FÉDÉRATION DE SYNDICATS PROFESSIONNELS
recherche pour PARIS
JEUNE INGÉNIEUR
type A.M.
ayant 4 à 5 ans d'expérience de gestion, de préférence en petites ou moyenn. entreprises.
Il sera adjoint au responsable d'un service qui englobe les questions de technique, de gestion et de formation au sein des entreprises adhérentes.
Son rôle : études de dossiers, recherches, synthèses de travaux de commissions...
C'est un poste sédentaire.
Début : 70.000 F annuels.
Ecrire avec C.V. explicite sous référence MH/X à
CETAGEP
30, avenue Amiral-Lemonnier, 78160 Marly-le-Roi.

FAIRCHILD
Caméra et Instrument (FRANCE) S.A.
Division semi-conducteurs, Leader technologique dans le domaine semi-conducteurs
NOUS RECHERCHONS :
SALES INGINEERS
INGÉNIEURS VENTES
25 ans minim., expér. en *circuits logiques, analogiques,* assurance qualité technologie
Bilingue anglais-français
Contacter Mme Le Bellan au 584-55-66 et adr. C.V. à FAIRCHILD
121, av. d'Italie, 75013 PARIS

JEUNE CADRE
maximum 28 ans
ESSEC, HEC. SUP de Ccerce (option finances - comptabilité), 2 ans minimum d'expérience.
AUDIT ORGANISATION
pour organisation sytèmes *comptables, mise au point* procédures informatique.
Envoyer C.V. et prétentions à n° 15 699 P.A. SVP, *37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.*

Compagnie théâtre enfants rech.
COMÉDIENS ANIMATEURS
Contrat longue durée.
Tél. (50) 45-25-05, ou env. C.V. + photo à Compagnie du Trèfle F.O.L., B.P. 340, rue Guillaume-Fiché, 74008 ANNECY CEDEX.

GROUPE DE STES recherche pour importants démarrages
INGÉNIEURS
maîtrisant l'un des systèmes *NOVA - SOLAR - SIRIS 3*
CIS, 9, r. Hanovre-2e. 337-99-72.

CONTROLE ET EXPERTISE recrute
COLLABORATEURS
D.E.C.S., CONFIRMES
Libres rapidement.
Ecrire 8, rue Charles-Pathé, 94300 VINCENNES.

Agence Publicité recherche
ATTACHÉ (E) CCIAL (E)
jeune, dynamique, pour développement de ses activités presse, édition. Envoyer C.V., prétentions et photo s/réf. 1.894 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transm.

Société à PARIS (16e) recherche URGENT
PERFOS VÉRIFS
EXPERIMENTEES
sur I.B.M. 129 et 3741. Ecrire ss réf. L7.679 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE ROUGNON
16 bis, rue Grange-Dame-Rose, Z.I. Vélizy, recherche
J. COMPTABLE
possédant bonne formation *de base pour poste évolutif.*
Adress. C.V. et prétentions.

secrétaires

Secrétaires de direction

SECRÉTAIRE de DIRECTION
CONFIRMÉE
NIVEAU H.E.C. JF
excellente rédactrice, esprit d'initiative, autorité naturelle.
Lieu de travail proximité *Porte de Charenton.*
Adresser C.V. et photo à M. Noisillet
STÉ VINIPRIX
4, quai de Bercy
94220 CHARENTON

Secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
expérimentée
— Service MARKETING.
— Suivi et coordination de plans de campagne.
— Expérience VPC souhaitée.
— Rigueur et organisation.
— Vivacité d'esprit et initiative.
(13 mois et demi - Retr. compl. - Rest. Entreprise.)
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : *C.A.P. n° 890 - 120, boulevard Raspail,* PARIS (6e), qui transmettra.

RECH. POUR TROIS MOIS
SECRÉTAIRES BILINGUES
suivi commandes vente par correspondance.
S'adresser MINERVE,
138, av. Victor-Hugo-16e, 727-61-69
11, rue du Havre, PARIS (8e).

représent. offre

Laboratoire recherche
HOMME
pour visites médicales Banl. et grande Banl. Nord. Bac *exigé. Libéré O.M. Ecr. :* Labcatal, 7, r. Roger-Salengro, 92120 MONTROUGE

représent. demande

F., sérieuses références, rech. représentation Paris, rég. paris. Ecr. n° 6.641, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vd lit-armoire 1 pl. av. rangement, boiserie laquée, 1 000 F. T. : 273-60-00, p. 5010 11 à 17 h.

CEDE *numéros* 1 à 113 de L'EXPANSION
Tél. : 969-24-30 (après 19 h.).

Vds tr. beau chevalet de présentat. h. *1,80 m. ciré foncé, 300 F.* T. 603-18-83 jusq. 13 h., ap. 20 h.

Animaux

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 2, r. E.-Dorlet, 77170 COUBERT. T. : 407-72-82. Souhaiterait remise à titre gracieux, en vue éducation, chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Arts

Meubles peints : cours de décoration. R.-J. GUIGUE, 16, rue *des Halles, Parsi-1er,* 233-67-97.

Antiquités

Cherchons vitrines antiques, 19e siècle, *pour confiserie,* 1 X 1 m. Offres sous tél. : 1941-41-23-61-15.

ACHETE antiq., meubles, tabix, bibelots. TTES EPOQUES, TS STYLES. TEL. : 233-20-86.

ACHETE *pâte de verre,* Gallé, Daum, Lalique, meubles 1900 et 1930 de 14 h. à 20 h. Tél. : 508-40-03.

ACHAT de tous meubles anciens et de style, tableaux, sièges, bronze, bibelots et toutes successions. *VERNITI : 656-73-05 - 645-39-67.*

Bijoux

Bijoux « sur mesure » moins chers chez Joaillier-Fabricant. Transformations - Réparations : *L'ATELIER, 210, bd Raspail,* Me Vavin, Raspail. T. 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES, Se choisissent *chez GILLET, 19, rue d'Arcole,* Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

Maths par prof. toutes classes initiation informatique, possib. domic. par groupe. T. 875-63-91.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO méthode accélérée : 757-86-68.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPÔT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Téléph. 575-10-77

Instruments de musique

A vendre orgue électrique — FARFIZA, référ. *Matador* — P.V. 3 000 (P.A. 4 500)
Tél. : 758-13-13, p. 4054 de 8 à 12 et 13 à 17 h. Fellous James.

Photos

Faites photographier vos objets de valeur, les assureurs le recommandent ; en cas de vol vous éviterez les contestations et faciliterez les recherches.
Olivier CABON : 734-95-01.
Réf. auprès commissaire-pris.

Relations

Week-end de neige.
CLUB DES CELIBATAIRES
Informations : 878-90-51.

Venez danser dim. 15 h.-19 h. LE CARAMEL 76, r. de Rennes *Me St-Sulpice, av. club des célibataires.* Informations 878-90-51.

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.
Maître RUCKEBUSCH
tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.
Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.
Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78	4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Psychanalyse

PSYCHANALYSTES
TEL. : 567-57-05.

Psychologie

PSYCHOLOGUE-CONSEIL DIPLOMEE
entretiens individuels de conseil et de soutien psychologique.
TEL. : 589-32-19.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Matériel de bureaux

A vendre machines (Diezo) de reproduct. de plans, 1 de 4 KW (séparat automat.) et de 3 KW, 1 plieuse de plans (Darnay).
TEL. : 020-35-14.

Moquette

RABAIS 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Rencontres

Mme **DUMONTET**
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2è - 742.63.44

Pour élargir votre cercle de relations et accroître le champ de vos loisirs : Ecrire ou Téléph. à AREL, 116, Chps-Elysées : 563-17-27.

Vacances - Tourisme - Loisirs

MONT VENTOUX (84) à louer chalet gr cft. Sem ou mois hs sais. T. (90) 62-22-73, ap. 17 h.

TERRE SAINTE, EGYPTE, GRECE, ITALIE, ESPAGNE... 170 voyages culturels et religieux ds l'année : la Procure-Voyages, 80, rue Bonaparte. Paris-6e T. 329-72-40. Corr. SIP Voyages (catal. gratuit s/dem.).

Courchevel, Méribel, Tignes studio Club-hôtel Z.B. et hors vac URG. 10 à 40 % réd. 707-97-11

RENCONTREZ LES ANGLAIS. Séjournez donc ds une ferme ou un pet. hôt./pens. au serv. pers. av. des prix raison. y compris rem. pr les enf. et pr les pér. hors sais. Notre sélect. de pr. de 250 lieux d'héberg. compr. de vieilles mais. historiq. comme des bâtim. mod. Broch. s/dem. au Dept. F H, Farmhouse Holidays, 14 High Street, Godalming, Surrey GU7 1ED (Angleterre).

ISLANDE, juillet 78, expédition Land-Rover, 4 sem. août env. 7 000 F p p. Ecr. Dr Bellemin. *5, bd Toutain, 28200 Châteaudun.*

TREKKING AU NÉPAL
du 2 au 26 avril,
Sous la direction de guides de haute montagne. Tour Anapurna, Manang, Sud Mustang. Ecrire LEBLANC, 618, route des Pèlerins, 74400 CHAMONIX
TEL. : (50) 53-10-72.
Licence n° C. A. 2.

UNITED KINGDOM STUDIES
de Gosport
ANGLETERRE
Vacances éducatives pour les jeunes de plus de 18 a.
Pâques (2 semaines) 1 110 F.
Eté (3 semaines) 1 550 F.
PRIX TOUT COMPRIS
U.K.S., 132, r. Blomet, Paris-15e.

capitaux ou proposit. comm.

SOCIETE INTERNATIONALE
offrant produit financier de haute rentabilité
recherche
en France et pays francophones
COLLABORATEURS AUTONOMES
Clientèle, Expérience et réussite prouvée impératives dans le domaine de l'investissement.
Envoyer références à : JAXTON COMPANY LTD, *qui transm. à La Levratte 18 1269 NYON (Suisse).*

demandes d'emploi

CADRE ADMINISTRATIF
HOMME, 40 ANS
TITULAIRE MAITRISE CHINOIS (XIN HUA)
15 ans cadre administratif assurances I.A.R.D. Connaissant législation agences, production auto, surveillance portefeuille.
Recherche situation, branche indifférente
Ecrire sous le numéro 2.197, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Jne F., 25 a., cél., lic. droit *privé, fiscal, financ., pratique* compt. gle, souhait. empl. serv. person., jurid., gestion. Disp. de suite. Région indifférente. Ecr. à 8.411, « le *Monde* » P., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

J.F., 21 ans, BAC, 1 an 1/2 expérience travail, 7 mois garde enfant, sérieuse, désirerait s'occuper enfants ds famille. Tél. (16-99) 51-09-59.

J.F., aide-comptable, 3e échel. C.A.P., 4 ans expér., *pratiquant* dactylo, mécanographie, ch. emploi région gares Est ou Nord. Ecr Mlle Duvas, 73, r. François-Coppée, 77360, Vaires-sur-Marne.

Cse LICENCIEM. ECONOMIQ.
DIRECTEUR COLLECTIVITÉ
recherche
direction gestion, économat, ds restaur. d'entrep., mais. retraite vacances.
ETUDIE TTES PROPOSITIONS
Ecrire ou téléphoner
Marcel Lesault, 9, rés. Lenôtre, 78120 Rambouillet - 485-82-50

J.F., 24 a., ch. place stable
COMPTABLE 2e ÉCHELON
C.A.P., BAC G2 D.U.T.
2 ans d'expérience.
Mme ATTAL Martine, 9, rue de Rome - 91300 MASSY.

IRAN
Homme, 35 ans, expér Ccicle, 5 ans Téhéran, pouvant établir imports contacts, cherche empl. dans société intéressée.
Téléphone : 843-13-79.

J H., 26 a., maîtrise droit privé
I.D.A., C.A.P.A. 1977
recherche place
COLLABORATEUR
DANS CABINET AVOCAT.
M. BOCZMAK, 28, r. du Landy, 92110 CLICHY.

Journaliste professionnelle, disp. longue expérience quotidien : reportages, enquêt., effectuerait recherches, documentat., iconographie, rédiger notices pour entreprises, écrivains, édit., etc. Ecr n° *6.639, « le Monde » Pub.,* 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre administratif, 34 ans, chef de service domaines gestion, organisat., coordinat., comptabilité, expérience étranger et Afrique Noire, étud. ttes prop. p. poste respons. Afrique Noire francophone. *Dispon. rapidem.* Ecr. n° 2.182, « le Monde » Pub., 5 r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

Ing. AM. ESTAE, form. jurid., 12 a. *expér. industri chef de* serv., pet et moyen. mécaniq., étud., essais, hydrauliq., pneumatiq., automat., régul., rédact. *spécific., mise en conc. fournis.,* rech. fonct. tech.-adm. ds Sté imple, Paris, proche banlieue. Téléphone : 747-24-62.

Jeune Femme, 25 ans, cherche emploi bureau, stable, dactylo, petit secrétariat, standard, préf. quart Montparnasse, St-Lazare, libre de suite. — Ecrire à : n° 6 638, « le *Monde* » Publicité, 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e, ou téléphoner au : 631-20-74.

autos-vente

5 à 7 C.V.

FIAT 127 S 75, 9.500 F. Cause départ.
T. entre 10 h. et 20 h. 273-24-37.

8 à 11 C.V.

Particulier vend ALPINE A 310 *gris métallisé, année 1975,* 53.000 kilomètres, prix Argus. Tél. heures bureau : 584-30-25.

CARNET

Naissances

— Annie et Michel Muls ont la joie de faire part de la naissance de
Violaine,
le 14 janvier 1978.
39 H, rue Bey-Loras,
69250 Neuville-sur-Saône.

Décès

— Mme David Beker, son épouse,
Les docteurs Micheline et Julien Glicenstein, ses enfants,
ainsi que sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur David BEKER,
survenu le 18 janvier 1978.
Les obsèques auront lieu le lundi 23 janvier. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Pierre Delhommé,
M. et Mme André Boulet,
M. et Mme Freddy Israël,
Le docteur et Mme Jean-Claude Boulet,
Mme Geneviève Delhommé,
Eve, Christian, Nathalie, Elisabeth, Sylvain, Raphaël et Frédérique,
Les familles Boulet, Truchet, For, Aubert, Berthelot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Augustin BOULET,
née Lucie Le Peru,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente, survenu le 12 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-douzième année à Paris.
Le service religieux, en l'église Sainte-Odile, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Pantin-Parisien, ont eu lieu le mardi 17 janvier dans l'intimité familiale.
2, rue Gervex, 75017 Paris
289, rue Lecourbe, 75015 Paris.

— Les membres des conseils d'administration de :
La Fédération nationale du commerce des grains,
La Fédération nationale de sociétés de caution mutuelle de négociants en produits du sol,
La SOMEGRAIN,
La Société de caution mutuelle nationale du négoce des grains,
Le Syndicat national du commerce des graines oléagineuses,
Le Groupement national des négociants en maïs et sorgho,
La Fédération nationale des syndicats de négociants en fruits à cidre,
La revue « Grains »,
ont le regret de faire part du décès accidentel de
M. Jean BOUQUET,
directeur de ces organisations,
survenu le lundi 16 janvier 1978.
Les obsèques religieuses auront lieu samedi 21 janvier, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame à Saint-Mandé, et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Raymond Geissmann,
M. et Mme Bertrand Achille,
M. Olivier Geissmann,
nous prient d'annoncer le décès de
Me Raymond GEISSMANN,
avocat au barreau de Paris,
leur époux, père et beau-père, survenu le 18 janvier 1978
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien le lundi 23 janvier 1978, à 14 h. 15.
Réunion à l'entrée principale du cimetière.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration et la direction du Comité juif d'action sociale et de reconstruction (COJASOR) ont le regret d'annoncer le décès de leur président,
Me Raymond GEISSMANN,
avocat au barreau de Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, le lundi 23 janvier 1978, à 14 h. 15.

— Mme Paul Gellé, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul GELLE
professeur honoraire
de la faculté de médecine de Lille,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu subitement à Lille le 16 janvier 1978.
Les obsèques ont eu lieu à Anzin (Nord), le jeudi 19 janvier 1978, dans la plus stricte intimité, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Ferme des Dames,
62990 Marenla.

— Mme Juliette Krief,
M. et Mme Charley Krief et leurs enfants Denis, Pierre, Bruno,
M. Yvan Lumbroso et sa fille Sandra,
Les familles Krief, Benmoussa, Ghidaglia, Nataf et Bismut,
font part du décès de
M. Élie KRIEF,
survenu à Tunis le 18 janvier.
8, rue Ibn Zhor, cité Jardin, Tunis.
39, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Rennes.
On nous prie de faire part du décès du
docteur Alexandre LAMACHE,
doyen honoraire
de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Rennes,
commandeur
dans l'ordre de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
avec trois citations,
grand officier de l'Ordre national de la République de la Côte-d'Ivoire,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
membre correspondant
de l'Académie de médecine,
ancien président
de l'ordre départemental
des médecins d'Ille-et-Vilaine,
fondateur
de la Société de psychologie médicale de langue française,
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 17 janvier 1978 en la chapelle de la clinique de Saint-Laurent de Rennes.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Laurent de Rennes.

— Le pasteur et Mme Henri de Tienda, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Carl-Ove Bergman, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme François de Tienda et leurs enfants,
Les familles de Tienda, de Carbon-Ferrière, Cambefort, Trivier,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part que Dieu a rappelé à Lui
Mme Charles de TIENDA
de ROBERT LAFREYGFRE,
née Marie de Carbon-Ferrière,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et cousine, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 11 janvier 1978 à Marines (Val-d'Oise).
Les obsèques ont eu lieu à la chapelle de l'hôpital-maison de retraite de Marines, le mercredi 18 janvier.
« Le salaire du péché, c'est la mort. Mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ. »
(Epître de Paul aux Romains, chap. VI, vers. 23.)
36, rue Cortambert, 75016 Paris.
34 ter, rue Foch, 95640 Marines.
17, rue des Deux-Princesses,
25000 Besançon.

— Mme Georges Vidal-Naquet,
M. Alain Vidal-Naquet,
Mlle Arlette Vidal-Naquet,
M. et Mme Guy Vidal-Naquet et leurs enfants, Michel et Laurent,
ont la douleur d'annoncer le décès du
docteur Georges VIDAL-NAQUET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.
Paris, le 15 janvier 1978.

— Mme Marcelle Voltchikis-Mendels,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Lucien VOLTCHIKIS,
survenu le 13 janvier.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de
Armand DESAL,
ceux qui l'ont connu et aimé auront une pieuse pensée pour lui.

— Le 22 janvier, à 17 heures, premier anniversaire de la mort de
M. Borut ZERJAV,
journaliste de l'O.R.T.F.,
aura lieu à la chapelle des Lazaristes, 95, rue de Sèvres, Paris (6e), un service religieux.
Ceux qui l'ont apprécié et aimé sont priés d'y assister.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat
— Samedi 21 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. Yves Dauge : « Le barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MONTMARTRE
Immeuble 1970, 4 p., tt cft, 90m² impeccable. Prix : 405.000 F. Sam. 14-18 h., 33, r. LABAT.

Exceptionn., appt 70 m²+loggia, terrasse, cheminée, poutr.+petit studio indépendant; 470.000 F + petit crédit. Tél. : 233-78-98.

Porte Saint-Cloud, partic. vend studio, 27 m2, 6e étage, asc., gd bains, cuis. équip., tél. S/place, 12, rue E.-Détaille, 92-Boulogne, samedi, 10 à 12 h. et 14 à 17 h. ou : 608-34-97.

Près PL. VOSGES, Propriét. vd magnifique appartement entièrement décoré, caractère, exceptionnel, en duplex, 250 m2 environ, terrasse, balcon; 2 S. de B., cuis. équipée, ascens. privativ, étage élevé. Prix : 2.000.000 F. Tél. : 566-65-09 et 734-76-13.

83, RUE LA FAYETTE
Propriét. vd ds imm. en rénov. appart. 90 m2, 3 Pces, entrée, cuis., wc, S. de B., chauffage central. S/place, vendredi 20 et samedi 21, de 9 h. 30 à 17 h.

PROXIMITE RUE LEPIC
BEAU 3 Pces, tt cft, dans imm. rénové, ascens. Samedi, 14-17 h. 7, RUE CONSTANCE.

11, RUE FENELON,
dans la verdure
SQU. ST-VINCENT-DE-PAUL,
... imm. rénové, asc., STUDIOS REFAITS NEUF, à part. 115.000. Tél. : 504-22-56 ou 522-95-20.

..., Butte-Montmartre, bel imm. ..., rue Abbesses, duplex 2 P., entrée, cuis., bains, wc, v.-o., ... centr. Tél. 528-13-57. Plein ... Prix 180.000. S/pl. 1er étg., ... à 15 h., sam., dim. et lundi.

..., Place Passy, imm. ancien, ... vends direct. mon vrai 4 P., entrée, cuis., bns, wc, chff. cal, ... Tél. 224-02-86. Soleil, calme, ... état neuf, 440.000 F. Libre suite. S/place, 1er étg., 15-17 h., sam., dimanche, lundi, 7, rue Duban.

...OULAINVILLIERS Immeuble récent
... stand., dble living + 2 chbres 78 m2, 3e étage sur jardin. 292-18-00

...AMBETTA 3 pièces, cuisine, bains, chauffage central. Prix 192.000 F. Crédit 80 %. TEL. 700-46-21.

MARAIS 705-39-10
... liv., 4 chb., 120 m2, loggias, ... SOUS PLAFOND, poutres, confort, 2 bains, 1er s/rue. Prof. libérale. 530.000 F. Sam. 14 h 30-17 h : 67, RUE MESLAY.

Mº LEDRU-ROLLIN
... récemment aménagé 3e étage, LIVING DOUBLE + 1 CHBRE, ... cuis., S. de B., wc., téléph. ... 700 F LE M2 SUR RUE, 71, RUE DE CHARENTON, ...m., dim. et lundi, de 15 à 18 h.

Mº MICHEL-BIZOT
...m. récent, bon stdg, tt conft, ... ETG., TERRASSE 48 M2, SEJOUR + 1 CHAMBRE, ...tr., cuis., S. de B., 2 parkings, ..., RUE DE PICPUS, samedi, ...n., lundi, 14 h. 30 - 17 h. 30.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
...PARTS DE 100 A 235 M2
...r place tous les jours, sauf le dimanche, de 14 à 18 heures, ou 727 91-45 et 755-98-57.

1e - AV. TAILLEBOURG
...u 2 P., tt cft, balc., 8e étage, ..., 310 000 F Gleri : 373-05-81.

VAN-DYCK
...m. recent, très grand stdg, ...rveilleux 200 m2, triple liv., cheminée, 2 chambres, 2 bains, ... cuis. aménagée, 1 service, ...rking. 624-91-32 et 233-04-16.

FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann, 75008 Paris, 766-01-69,
propose 2 appartements de 4 P., très prestigieux, dans quartier des ministères et ambassades, entre Matignon et les Invalides,
26, RUE BARBET-DE-JOUY
174 et 193 m2, magnif. récept., chbres de serv., park., calme, belle hauteur s/plafond, soleil. Visite sur R.-V. en semaine et sur place samedi de 11 à 16 h.

Paris Rive gauche

CHAMP-MARS. Living double + 2 chbres, tt cft, chbre service, bel imm. pierre de T. 650.000 F. 44, av. SUFFREN, 14 h. 30-17 h. ou 705-39-10.

Avenue MOTTE-PICQUET
Particulier vend petit 3 p., cft. Prix à débattre. Tél. 355-35-36.

BUCI - Charmant duplex, parfait état, calme. Samedi 12-16 h. 45, RUE DAUPHINE.

MONTPARNASSE. Propriétaire vd ateliers d'artistes très calmes à rénover, 50 m², Prix 350.000 F. 60 m², px 380.000 F. 734-76-13.

MONTPARNASSE-RASPAIL
Pptaire vd gd duplex 200 m² environ, très calme, caractère exceptionnel, atelier d'artistes. Prix : 1.400.000 F - 566-65-09.

17, bd PORT-ROYAL
Charmant livg double + chb., cuisine équipée, bains, 5e étg. VUE PANORAMIQUE. 290.000 F Samedi, 14-17 h. 30, EICHER.

UNIVERSITE-SOLFERINO
Séj., s. à manger, 3 chb., box. DUPLEX luxe. Plus possible appt 2 p., bains. ODE. 95-10.

153, rue de l'Université,
magnifique 3 P., TERRASSE, 106 m²+terrasse 24 m². - Etage élevé. Immeub. neuf. Tél. Park. GEFIC. 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

FELIX-FAURE. Immeuble réc., magnifique living dble + chb., 54 m², loggia 10 m², 9e étg., vue. 567-22-88.

13e PRES QUARTIER LATIN
STUDIOS cft à partir 100.000 F
JARDIN - VERDURE
4, r. JONAS. Samedi 14-17 h. ou rend.-vs, 542-73-85 le matin.

AU CŒUR
DU MONTPARNASSE
BELLE REALISATION
DU STUDIO AU 5 PIÈCES
DUPLEX
BALCONS, TERRASSES, JARDINS. - LIVRAISON ETE 1978.
LA GANDARA
Bur. de vente et appt, s/place, du lundi au sam., de 14 h. 30 à 18 h 30, et 3 bis, r. Antoine-Bourdelle. Téléphone : 544-72-95, ou GELAT : 584-65-49.

Mº SAINT-PLACIDE
IMMEUBLE Pierre de Taille, 5e étg., asc., balcon, chff. cal, LIV. DOUBLE + CHAMBRE, entr., cuis., 2 S. de B., 2 wc, agréablem. aménag., soleil, tél. PRIX INTERESSANT - 75 M2. 123, RUE DE RENNES, sam., dim., 14 h. 30 à 17 h. 30.

SÈVRES-BABYLONE
Immeuble P. de T., 6 Pces, tt confl, 140 m2 (travx), 4e étage, ascens. Prix 1.000.000 F Voir. 1e - Grenelle. sam . 15 à 18 h.

RUE ST-DOMINIQUE Vente directe
SEJOUR, CHBRE, bains marbre DECORE. 265.000 F 504-76-23.

CH.-MICHELS Séjour, 2 chbres, tout confort, tél., sur rue. 265.000 F. Sam.-lundi, 10-18 h : 55, rue GUTENBERG.

Région parisienne

IVRY J.-Hachette, architecture originale. Duplex, 3 p. 73 m² + terrasse plantée 40 m², 260.000 F + 50.000 F C.F. Tél. 670-02-63.

SCEAUX. Part. vd, cause dép., très beau 4 p., 100 m² plein sud dans petite résidence, stdg, calme, verdure. Prix élevé. - Tél. : 350-71-60.

MARLY-LE-ROI - 3 P., 75 m², cuis. équipée, bains, dressing, vue except., tél., park. 290.000 F Téléph. : 973-18-25 ou 926-13-12.

De particulier à partic., à vdre
NOGENT-SUR-MARNE
100 mètres de la Marne,
Proche S. N. C. F. et R. E. R., appartement 80 m², living double, 2 chbres, cuis. équipée, salle de bs, wc, balc., cave, tél.
Construction 1975
Rez-de-jardin
Prix : 290.000 F dont 40.000 F crédit foncier.
Téléphone 872-90-55.

FONTENAY-AUX-ROSES - Mo Très beau 130 m² + balcons, décor. tissu, living dble + 4 chb, 2 bains, LUXE, cuis. équip., gd stdg, asc., box inclus. 630.000 F. 660-44-66 - 350-50-86.

Constr. récente. 1er étg., balc., BOIS-COLOMBES/Les Vallées Gd séj., 2 chbres, cuis., bains, 80 m², 350.000 F - 788-49-00.

VINCENNES - 033-42-70.
Proximité château, bois, 75 m². Séjour, 2 chambres. SOLEIL.

SAINT-MANDE. 27, rue Sacrot, bel imm. P. de taille ravalé, séj. dble + 2 chbres, tt conft, 495.000 F. S/pl. sam. apr. 14 h.

VERSAILLES. Proxim. château, très bel appartem. 330 m², 8 p. princ., dont très vaste récept. av. boiseries, cheminées, grand confort, 3 chambres de service, garage 2 voitur. Px 1.250.000 F. Téléphone : 950-19-34.

PTE VINCENNES. 7e étg., vue dégagée, très clair, expos. Est, 2 p., tt cft, 33m²+balc. 270.000. IMMOSOULT - 345-55-66.

A SAISIR
REVENU ASSURE MIN. 12 %, Maisons-Alfort - Charentonneau,
STUDIOS
Kitchenette. S. de B., état neuf. Prix 50.000 à 70.000 F. Sur place 14 à 1- heures - « LE CLAN », 44, avenue Foch. Maisons-Alfort.

NEUILLY
16, boulevard du Parc,
BEAU 3 PIECES
Prix : 508.900 francs + parking. Habitable immédiatement. Visite tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 11 à 13 heures et de 14 à 19 heures. Téléphone : 747-65-96.

ROLAND-GARROS (près)
Face au Bois de BOULOGNE, restauration d'un hôtel particulier — prestations de luxe : 4, 5 PIECES - 2 BAINS, création d'un garage en s.-sol. SUR PLACE, mercredi, vendredi et samedi, de 14 à 17 h., 7 BD ANATOLE-FRANCE, 3 BOULOGNE, ou : 256-13-72.

IMMEUBLE RECENT TT CFT
THIAIS 5, RUE DU PAVE-DE-GRIGNON
7e ét. gauche, asc., beau 4 P., 83 m2 + 12 m2 balcon-loggia, cave, park. 230.000 F. Libre. Renseign. SEICAP : OPE. 73-45. Vis. s/place : samedi 11 h-16 h.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio depuis 145.000, av. 29.000, 2-3 pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87.

appartem. achat

Rech. appartements 1 à 3 p., urgent, Paris, préférence rive gauche, Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vs Gleri - 373-05-81.

échanges

Alma-Marceau 160 m2 loi 1948, belle récept., cft, stdg, contre 80m2 même catégor. 7e, 8e, 16e, 17e, Neuilly. T. 256-04-78, repas.

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
DANS IMMEUBLE GD LUXE
Loyer mensuel hors charges
Studio, cuis. éq., bains, 1.400 F. Dble liv., park. compris, 3.000 F. 2 P., 3.200 F 2 P. avec gde terrasse 100 m2, 3.700 F. 4 P. en DUPLEX 5.500 F. Tr. gd 4 P., 8.500 F. Sur place 14-18 h : entrée 124, AV. DE MALAKOFF

Région parisienne

NEUILLY NEUF, 5 P., TEL., BALC., CHBRE DE SERV. 2 BOX. 5.350 F. 073-20-87.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Immobilier (information)

ARDECHE - Vends terrains, maisons anciennes, studios en résidences secondaires. Ag. CIGEP, 1, bd de Vernon 07200 AUBENAS. T. 75-37-69-77.

forêts

Touraine - 110 ha dont 90 na pins maritimes 20 ans. Etang 3 ha 40, taillis et terre, libre, bordure de route, en un ou deux lots. - Cab. A. de ROCQUIGNY, 22, place du Vieux-Marché, ORLEANS. (35) 87-57-42

constructions neuves

les jardins de Wattignies
78, rue de Wattignies Paris 12e
Enfin un immeuble au calme dans une voie privée à 500 mètres du bois de Vincennes
DU STUDIO AU 5 PIECES
Renseignements sur place : 340-24-29 ou
SERGO 14, rue Magellan, 75008 PARIS. 723-72-00

ERMONT
DANS PETIT IMMEUBLE TERMINE EN PIERRE DE TAILLE
IL RESTE
QUELQUES APPARTEMENTS
3, 4, 5 pièces
avec balcon
sur jardin à partir de
3.500 F LE M2
Réalisation de haute QUALITE. Pièces spacieuses, balcons, boxes, isolation et chauffage tout électrique
— A 20' de l'Etoile par l'autoroute
— A 15' de la gare du Nord
VISITE et RENSEIGNEMENTS sur place de 14 h à 18 h sauf le dimanche
Résidence LES FLORALIES TEL. : 959-89-02
15, rue du Maréchal-Foch, 95120 ERMONT
De 8 h à 12 h. Tél. 754-35-92
REALISATION SOGEBREY
2, place d'Aligre - 75012 PARIS

MEUDON-BELLEVUE
Résidence « Les Balysis »
APPTS de QUALITE
Studio 30 m2, 4 pièces 95 m2, 5 pièces 122 m2. Prix moyen pondéré 6.100 F le m2 ferme et définitif. Habitable immédiatem. APPT TEMOIN, s/pl. : sam., dim. 14-19 h, semaine 18-20 h. 34, av. Galliéni. Tél. 027-14-13. Réalisation et vente : COCIM Marc Fleury SARL. T. 387-84-30 35, rue de la Bienfaisance, Paris

immeubles

Société SORAIPA, 60, rue des Morillons. Téléphone : 531-85-56 achète pour elle, immeuble libres ou occupés et hôtels de bon aspect.
Paris et proche banlieue Sud. Même avec gros travaux. Intermédiaire accepté.

bureaux

Domiciliation R.C. - R.M.
Constitution S.A.R.L.
Secrétariat téléphonique
Télex Bureaux - 770-16-88

fonds de commerce

Pptaire vd restaur. style entrecôte, C.A. 1 million, Tr. b. inst. Traite av. 500.000 F - 953-10-81

Vds pas-de-porte ts commerces plein centre Reims, surf. 100 m² + appt 3 p. Tél. 16 (26) 47-49-55 aux heures d'ouverture.

PARMENTIER
Propriétaire loue boutique vitrine sur deux rues. 4 pièces 61 m2, moquette, chauffage individuel gaz, 3 téléph. Parking. Libre : 15 mars 78
Bail : 3-6-9 (reste 6 ans) pour 4.000 F/mois + ch. min. Téléph. : 350-06-89

fermettes

REGION
FERTÉ-GAUCHER (77)
ACCES AUTOROUTE
Fermette tr. bien située, indép. 5 P. cuis., bains, w.-c., grenier, 2 garages, chauff., jardin 3.000 m2 clos. Prix 425.000 F. Agence LAMANTHE - 404-02-20

Région CAEN - Propriétaire vd
TROIS FERMES NORMANDES
60 - 65 et 65 hectares.
Ecr. nº T 02.510 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

locaux commerciaux

LAMARCK-DAMREMONT
A vendre ou à louer directem. par propriétaire, local Cial dans immeub. neuf. R.-de-C., 56 m2, sous-sol, 33 m2, parking 2 voitures - Téléphone : 757-84-58.

A céder, dans 11e, local à R.-de-C., sur cour, 50 m2, avec téléphone, fin de bail le 1er janvier 1984, avec reprise 4.000 F. Loyer mensuel 499 F 430-25-94.

villas

A V. villa (33), 5 p., tt cft, vaste grenier, terrain 1.500 m². Ecr. Rapeau, 33123 Le Verdon.

LYON 20 KM SUD-EST.
Villa neuve, 2 appts, calme, 490 000 F., TTC, facilités. Tél. : (74) 85-83-62 (soir).

URGENT client étranger recherche VILLA libre 6 p. cft, jardin, calme, résidentiel. OUEST, secteur Saint-Cloud/Le Vésinet/Maisons-Laffitte. TEL. : 387-75-02.

CARRIERES-SUR-SEINE
rue Vaucanson
(face stade Houilles)
reste 2 villas neuves 6 et 7 p., cft électriq., jdin clos, 466 000 F et 488 000 F. Livrables de suite. S/place sam., dim. 14-19 h. ou sur R.-V. Agence de la Plaine Tél. : 913-29-19 et 913-58-06.

Orée forêt Fontainebleau, prox. gare Melun (27 min. gare Lyon) part. vend villa récente, état impec., 3 chbres, cuis. équipée, séj. av. chem., 2 s. eau, 2 w.-c., garage, cellier, terrain 250 m2, piscine, tennis en copropriété. TEL. : 439-52-04.

CAUSE DEPART 2 MAGNIFIQUES VILLAS, LA CELLE-SAINT-CLOUD : villa rustique neuve, récept. 90 m2, 4 chbres maîtres, 4 s. bains + 2 chbres secondaires avec s. d'eau, garage 4 voitures, sal. de jeux. Prix justifié s/facture. A 3 km récept. + 6 chbres, 3 bains + serv. gar. 3-4 voitures, 2 000 m2 jdin, 1 500 000 F. T. 969-85-35.

PARC DE SCEAUX
Exceptionnel. Ensoleillement maximum, villa récente, vaste séjour, grande cuis. + 6 chbres. Jard. av. piscine. Px 1.400.000 F. Téléph. ROB. 34-86.

pavillons

CLAMART Belle villa meulière, terrain 380 m2, séjour, bureau, cuisine, 5 chbres, s. de bains, garage 2 voitures, tout confort, très calme. Prix 610.000 F. Tél. OTIM : 626-08-07.

CONFLANS proximité gare
Pavillon sur 324 m2 sur sous-sol total, garage, chauffage central mazout.
Rez-de-chaussée : entrée, cuis. aménagée avec coin repas, grand séjour et salon communicant, w.-c.
1er étage : palier, 2 chambres, salle de bains, salle d'eau.
Prix 395.000 F.
CABINET VERMEILLE
972-62-14 ou 972-95-90

Part. vend proximité
BOIS DE VINCENNES
Magnifique pav. meulière 5 p. Env. 170 m2 (séj. 40 m2), 2 ét. Parfait état. Jardinet. Prix : 820.000 F., poss. crédit. Vis. sur place : 12, av. de la Pépinière, Fontenay-sous-Bois
Vendredi 20 et samedi 21 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

EPINAY-SUR-SEINE - IMPEC. Pavillon plain-pied. Sur sous-sol av. gar. 3 p., cuis. Tt cft, 200 m² terrain. 275 000 F. T. 826-10-80.

NOGENT MAIRIE
22, RUE ARBOUST
Pav. très bonne construct. sur sous-sol, 4 p., cuis., gd confort + grenier possib. 2 p., garage, jdin. Px 400 000 F, possib. avec 80.000 F comptant. Sur place : samedi, dimanche 10 h à 18 h

Sans agence - URGENT
cause départ, particulier vend, ORSAY, pavillon neuf, 5 pièces cuisine équipée, grande salle de bains + salle d'eau, 2 wc, grand jardin, garage + parking. Prix : 440.000 F
Téléph : 012-20-62

78 COIGNIERES
Sans agence
Société vend directement ses derniers pavillons 5 et 6 P.
Disponibles de suite.
(366.000 à 489.000 F)
Terrains jusqu'à 850 m2.
Prêts spéciaux :
Taux intéressant.
Tél. : Mlle WAND, 14 à 18 h. dim. et lundi : 862-73-07 et mercredi : 233-77-40

maisons de campagne

YONNE
1) 180 km Paris, Maison camp. s/3.400 m2 terrain, 3 p., granges, cave, gros œuvre bon état. Eau, électric. PX : 175.000 F. 2) Env. 180 km Paris, Fermette, 2 pces, caves, granges, verger 1.200 m env., gros œuvre b. ét. PRIX : 85.000 F
T. : 16 (86) 52-76-15 ou 52-30-19

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation garantie.
266-19-00
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.

Les meilleures conditions
FONCIAL VIAGER
19, bd Malesherbes — 266-32-35
38 ans d'expérience -
Caisse de garantie - Indexation.
Etude discrète et gratuite.

villégiatures

Les Deux-Alpes 38. - Loue Studio 4 personnes. Vacances février : 1.150 F. Vacances printemps, la semaine : 1.030 F.
Ecr. nº 8.415, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

propriétés

BEAUVAIS (Centre). - Maison de caractère, 14 Pièces, tt cft, jardin, 2 garages. Prix 800.000. Téléphone : (15-4) 448-07-20.

A rénover, LE VESINET, sur les pelouses des Ibis, 2 corps bâtiment à/2.500 m2 terr. 720-26-40.

Village provençal : 20 km de Bormes. Villa 2 appts, 3 et 4 p. Chauffage. Piscine. 600 m2. Px : 450.000 F.

Sanary-Six-Fours : Luxueuses villas provençales en construction, 3 à 6 p. 600 à 1.000 m2 jardin. Prix intéressant.
Appartements dans imm. standing, sur Toulon, Le Beausset, Le Pradet. Du studio au 6 p. Très grand confort et commodités. Terrasses. Grandes facil. Livrables mai 78.
Propriété agricole 2 ha. Grande bastide. Vue dégagée. Prix intéressant et nombreuses autres affaires à votre disposition.
Agence Massena, 3, rue Emile-Zola, Toulon. T. (94) 93-48-01, 02

CLAMART. Site exceptionnel 3.000 m2 de parc, Maison 6 P. 1.150.000 F - 642-12-28

Près AVALLON, MANOIR 17e s. Inventaire M.H., Caractère 9 p., boiseries, cheminées, belles pierres, grandes dépend., 37 HA, parc, prés, bois, étangs. MICHEL et REYL
6, rue Greffulhe - 265-90-05

terrains

Partic. à partic. terrain 870 m2, 5 km. Epernon, 62 km. Paris, bungalow av. électr.-eau ds terr. 125.-80 à déb. 603-40-19, préf. soir.

A VENDRE TERRAIN 5.800 m2, avec ou sans bâtiments, centre DAX, zone thermale. Téléphone (58) 74-44-74 DAX (LANDES).

221 TERRAINS A BATIR
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M.
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

L'ETANG-LA-VILLE
près forêt, beau TERRAIN 920 m², façade 25 m.
TOUTE VIABILITE.
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

A 12 MINUTES A PIED STATION R.E.R.
VÉSINET - CENTRE
TERRAINS
VIABILISES
DE 800 M2 A 1.300 M2
pour villas résidentielles
A CROISSY
Pour tous renseignements :
ROUTE DE SAINT-GERMAIN, sam., dimanche, 12 à 19 h., ou Bruno-Rostand, 4, aven. Opéra, 75001 PARIS. Téléph. 296-01-25.

RUEIL-MALMAISON
pr. du Bois, 1.600 m2, résident., 250 F le m2. TARGET, 963-36-46.

PRÈS ST-GERMAIN-EN-LAYE
BEAUX LOTS DE TERRAINS de 680 M2 à 1.180 M2, belles façades. Toutes viabilités. PRIX TTES TAXES COMPR. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ENQUÊTE

Show business : de l'or en tube

IV. — Antenne oblige

par PIERRE GEORGES et DOMINIQUE POUCHIN

Lancés dans la course au tube pour assurer la rentabilité de leurs entreprises, grands et petits industriels du disque, fâchés d'être assimilés à un show business si souvent décrié, ont besoin de se lier les artistes par des contrats aux termes plus ou moins léonins. Mais leur réussite financière est davantage encore dépendante du bon vouloir de quelques programmateurs de radio et de télévision. (« *Le Monde* » des 18, 19 et 20 janvier.)

Ils sont cinq. Ils décident pour vous, pour nous. Cinq programmateurs rue François-I[er], dans les locaux délicieusement design, banquettes profondes et moquette épaisse, d'Europe 1. Et à peine plus à R.T.L., dans ce décor plus agressif, aluminium et spots. Europe 1, R.T.L., les seules radios, selon les P.-D.G. du disque, qui comptent vraiment pour promouvoir un disque.

Vingt millions d'auditeurs. Une dizaine d'hommes et de femmes qui font la loi. Enfin le choix. Ils écoutent, ils filtrent, ils sélectionnent. C'est ici que tout se joue ; le succès ou la trappe. Comptons les autres : France-Inter, Radio-Monte-Carlo et la télévision. Cinquante personnes au maximum décident pour cinquante millions de Français.

Tant de pouvoir en si peu de mains. L'ombre rôde : corruption, prévarication. La mauvaise réputation est là, établie, ancrée dans l'esprit des Français. Souvenez-vous du film de Jean Yanne, le chèque dans la pochette du disque... Idée toute faite, rumeur, diffamation ? Deux pièces à charge : la protestation écrite du S.N.E.P.A. (1) : « *Forts de leur quasi-monopole, certains organismes de radio ou de télévision sollicitent officiellement ou subrepticement un avantage financier pour diffuser tel ou tel disque.* » Et ce rapport, publié au mois de juin 1976, par le haut conseil de l'audiovisuel, qui suggère « *une législation à caractère pénal pour réprimer la vénalité assimilable en l'occurrence au délit de corruption de fonctionnaire* ».

Deux attaques donc, mais pas de preuves. Qui dirait : « *J'ai payé* » ? Qui avouerait : « *J'ai encaissé* » ? Qui se proclamerait corrupteur, qui se reconnaîtrait corrompu ? Ces affaires-là, quand elles sont découvertes, se règlent en famille. Pas de scandale, halte aux vagues. Liquidons en douceur. Interdiction d'antenne à la télé. A la radio, on rajeunit les cadres. On dégraisse les effectifs. M. René Cleitman, directeur des programmes à Europe 1 : « *Nous avons volontairement centralisé la programmation. C'est la meilleure façon de résister aux pressions, et la seule garantie pour pouvoir répondre de tout le monde.* »

Contre-attaque des programmateurs. Tout de suite, l'argument massue : « *Même un chèque — et il n'y a pas de chèque — n'y ferait rien. C'est le public qui juge, le public qui tranche, le public qui choisit.* » Le public roi. Infidèle par définition : on tourne si facilement le bouton. Impitoyable par sa masse : la radio privée ou d'Etat, la télévision d'Etat mais aux structures déjà privatisée, vivent dans l'angoisse permanente de l'indice d'écoute. Une sorte de méningite de la sondagite, maladie plus commerciale que culturelle.

L'obligation — ce terrorisme des sondages — fait la nécessité. Il faut s'attacher le public, coller comme un poisson-pilote à sa tranche d'auditeurs, soigner l'animateur qui plaît, donner la chanson qui plaira. Sheila contre Ringo, Denise Fabre face à Anne-Marie Peysson. L'erreur n'est pas de mise : « *Le programme doit être cohérent avec le climat créé entre la station et son public. Va-t-on embêter les auditeurs de Denise Fabre avec des punks ?* » dit M. René Cleitman.

La cohérence a sa mesure : c'est le goût du public. Quel goût ? Celui qu'on lui « connaît », celui qu'on lui « prête », celui qu'on lui « inculque » ? Où sont les critères ? Réponse en forme de verte pirouette de M. Jean Farran, directeur de R.T.L. : « *Le goût, c'est comme les cons, il n'y a pas de définition, seulement des exemples.* » Faute de critères fiables, on jouera donc de l'expérience, de l'empirisme, en limitant au maximum les risques.

Le ventre et le cœur

Chaque mercredi, 15 heures, rue Bayard : le « collège » est réuni dans le bureau du patron. Présents autour de M. Jean Farran, le directeur de la programmation, M. René Krécher, son adjointe, Mme Monique Le Marcis, et les programmateurs. Ou plutôt, les programmatrices, puisque, délibérément, R.T.L. a choisi un « staff » à dominante féminine. « *Elles collent mieux à l'auditoire,* explique M. Farran. *De jeunes femmes très classe moyenne, ni intellectuelles, ni balayeuses. Il faut éviter à tout prix l'écueil du déviationnisme professionnel, qu'il soit élitiste ou démagogique. Il faut laisser parler le ventre et le cœur.* » Ventre et cœur vont donc parler. Revue des nouveautés reçues : trente par jour. Revue des nouveautés retenues : une petite dizaine pour la semaine. Une sélection impitoyable, à l'unanimité ou presque.

Les radios périphériques ne passent pas plus de 15 % des nouveautés. L'appellation est éphémère : après six semaines, cela fera « hit » ou « plouf ». L'appellation est contrôlée : prime à la nouveauté de l'ancien, prime à la vedette. « *Pas question de prendre le risque de perdre les auditeurs,* explique Mme Le Marcis. *Au niveau du tube éventuel, voilà comment s'opère la sélection : il y a d'abord la popularité de l'artiste qui joue énormément. Nous passons, par exemple, automatiquement le nouveau Julien Clerc. Ensuite, dans le cas d'une vedette moins connue, intervient le succès du titre précédent* (2). » Quant à la nouveauté du petit nouveau...

Malgré toutes ces précautions, la nouveauté reste un risque. Le rêve du programmateur français, tête sous les sondages, c'est le système américain du « top-forty ». Là, plus de problèmes, confort et sécurité : les grandes chaînes nationales diffusent les quarante succès confirmés. Aux stations régionales de faire les bancs d'essai. Idéal. Laissons le rêve en Amérique. En France, il reste encore, toujours, des risques à limiter. Il ne suffit pas de sélectionner, il faut aussi doser : 25 % des programmes, pas plus, aux nouveautés, habilement réparties, insufflées à doses homéopathiques, de tranche en tranche, à l'intérieur des menus les plus sûrs. Une nouveauté, trois « hit », trois « gold » : à tous les coups, l'on plaît !

Mais ce n'est pas fini. Le public serait-il lassé ? Malgré le passage répété des airs qu'il aime. Ou peut-être à cause de cela. Qu'importe, on lui donnera des jeux, des débats, de la confession publique. L'évolution est frappante : chaque année, un peu moins de disques, un peu plus de paroles. Deux cent vingt chansons par jour sur Europe 1 en 1968, cent vingt aujourd'hui. La radio qui chante tourne en rond, la radio qui parle prend la relève.

Il est bien là, le goulet d'étranglement qui fait frémir les professionnels du disque. Ceux-là ne rêvent, à haute voix, que du jour où le monopole... Dix, vingt, cent radios : dix, vingt, cent programmes. En supposant que cela change quelque chose... Mais dans l'attente du jour béni, ils subissent. Donc, ils composent. Mieux, ils anticipent. « *Les programmateurs sont importants,* dit M. Louis Hazan, *par un phénomène de « feed-back ». Le producteur phonographique a souvent tendance à travailler pour que cela plaise à Untel d'Europe 1 ou à Untelle de R.T.L.* » Feed-back ? Un terme de marketing. Un producteur va spéculer sur les goûts présumés d'un programmateur, lequel se fonde sur ceux supposés du public. En chanson, cela pourrait se résumer dans ces deux premiers vers du *Manifeste* de François Béranger : « *On m'a dit, fais des chansons comme ci ; on m'a dit, fais des chansons comme ça.* » Et, en pratique, cela revient à dire qu'il faudra faire du sur mesure. Au sens propre parfois : deux minutes trente secondes maximum pour que « *ça rentre entre deux pubs* ». Un peu comme Molière écrivait des actes de dix-neuf minutes, car les chandelles mouraient à la vingtième.

Une mécanique bien rodée

Anticiper, donc, et espérer. Les industriels du disque, les interprètes, les auteurs, les compositeurs, décortiquent jour après jour les relevés des programmes. Les attachées de presse font le siège des programmateurs, et tous surveillent le baromètre, les hit-parades. Là est la vérité : les affaires vont ou ne vont pas.

Demi-vérité, en fait. Et curieux hit-parades. Naïf qui pense que tout cela repose sur de solides éléments chiffrés. Le plus « sérieux » des hit-parades français, celui du SNEPA, est effectué chez les disquaires, mais il est fondé autant sur les mises en place que sur les ventes réelles. Côté radio, c'est encore mieux. Ou pire : une construction totalement artificielle. Europe 1 ne se donne même plus la peine de faire appel aux auditeurs pour conserver un semblant d'authenticité. Fini le joyeux temps où les maisons de disques réquisitionnaient leurs secrétaires et payaient les étudiants pour « *faire du téléphone* ».

Terminées, les mobilisations générales des fan-clubs. Honnêteté dans la supercherie, les programmateurs se réunissent et procèdent à un classement établi... à partir de la programmation de la semaine. En somme, on prend les mêmes, on les classe, les reclasse, les numérote, et on recommence. Jusqu'à plus soif, jusqu'au matraquage.

Matraquage ? Connais pas, vous dit-on, unanimes dans toutes les stations. Un disque ne passe jamais plus de deux ou trois fois par jour. « *Et je le regrette,* ajoute M. Farran, *certains mériteraient une fois par heure.* » Est-il donc si mal placé pour juger, le président-directeur général de la SOFIRAD, M. Denis Baudoin, qui dans une interview (3), admettait : « *C'est vrai, le matraquage forcené de certains airs du hit-parade existe.* » Des preuves ? Le Syndicat national des auteurs-compositeurs (SNAC) en a fourni. Son enquête, réalisée sur six mois, en 1976, à partir des programmations de R.T.L., Europe 1 et R.M.C., a donné d'étonnants résultats : les trois œuvres les plus programmées — toutes trois américaines — ont totalisé mille six cent soixante-six passages, soit... quatre-vingt-trois heures d'antenne. La quatrième — quatre cent quatre-vingt et un passages, dont deux cent dix neuf sur Europe 1 — était une œuvre française. *Dolannes mélodie.* Produite par A.Z., firme phonographique filiale d'Europe 1. Signée par M. de Senneville, directeur général d'A.Z. Coéditée par Delphine, société privée appartenant à... M. de Senneville.

Heureuse coïncidence ? *Dolannes mélodie,* c'est vrai, fut un immense succès. Mais sa « carte de visite » a de quoi ébahir. Pourquoi donc ? On s'étonnera de votre étonnement. Dans le métier, la candeur surprend toujours. Que R.T.L., que R.M.C., qu'Europe 1 possèdent une maison d'édition graphique, qu'Europe 1 ait, en plus, une filiale disques, rien de scandaleux. C'est légal. Certes, mais si, comme le dit Jacques Martin, « *la monnaie du « show-biz », c'est la prestation de service* », certains ont vite compris que l'on n'était jamais si bien servi que par soi-même.

Eloquents, les rapports, « privilégiés » d'A.Z. avec sa maison mère. « *Disons,* accorde M. de Senneville, *que je ne risque pas d'être victime de la mauvaise humeur d'un programmateur d'Europe 1.* » Et, en écho, M. Cleitman : « *A.Z. est une société sœur. Sa destinée ne nous indiffère pas. Nous avons vis-à-vis d'elle une politique de soutien.* » Soutien, en effet. La mécanique est bien rodée : avant de s'engager, par exemple, à distribuer un disque, M. de Senneville viendra le faire écouter à M. Brunet (chef de la programmation), qui pourra garantir — ou non — sa diffusion sur l'antenne. De quoi se plaint-on ? Abus de monopole ? « *Pas du tout. Cela ne se fait jamais au détriment de la station.* » Et lorgnant vers la rue Bayard : « *L'abus, c'est la coédition, un véritable droit de péage.* »

La rue Bayard, R.T.L. et M. Jean Farran répondent : « *Comment donc ! Ici, au moins, nul ne nous impose de passages à l'antenne, nous décidons nous-mêmes des œuvres que nous coéditons.* » C'est vrai. Mais ce n'est pas moins grave. « Ici », on a simplifié : une seule et même personne à la tête des programmes de variétés et à la direction de l'édition musicale (Radio-Musique-France). M. René Krécher est polyvalent. Deux casquettes, une seule maison. Le patron des éditions qui monologue avec le patron des programmes : « *J'ai un bon truc, tu... je devrais le passer.* » Bien sûr, là encore, l'antenne prime. « *Nous n'accepterions pas de coéditer un titre que nous ne diffuserions pas.* » C'est évident. Surtout si l'on sait que à chaque passage d'une œuvre coéditée, 25 % des droits versés par R.T.L. à la SACEM reviennent à... R.T.L. L'économie bien comprise. Radio-Luxembourg-Allemagne, grâce à sa maison d'édition, touche plus de droits qu'elle n'en paie, assure M. Chesnais, délégué général du SNEPA. Radio-Musique-France ne coédite que cinquante des quatre mille à cinq mille titres diffusés chaque année sur R.T.L. Mais le choix est sévère : l'antenne... toujours. Et tous ces titres, ou presque, se retrouveront au hit-parade. Cinq titres étaient, récemment, coédités par R.M.F. : cinq chansons de Charles Dumont, Yves Simon, Boney M., Mireille Mathieu et François Valéry. Quatre figuraient au hit-parade.

Cette opération légale, à la limite de l'abus de situation dominante, apparaît si payante qu'elle suscite bien des convoitises du côté des maisons de disques. A haute voix, on dénonce l'abus, on proteste, on s'indigne. Et puis, parce qu'il faut bien là aussi composer, on envoie, en sous-main, un producteur pas tout à fait indépendant négocier la coédition, véritable assurance tous risques pour la diffusion. Cinquante propositions par semaine, mais 99 % des offres sont réfutées. R.M.F. ne coédite que du tube en puissance. Il faut bien. Pour l'antenne...

Prochain article :

LES INDIENS SORTENT DE LA RÉSERVE

(1) *L'Edition sonore,* revue du Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle, n° 1, janvier 1977.

(2) *Show magazine,* n° 24, février 1975.

(3) *Présence de la musique,* revue de la SACEM, n° 8, janvier 1976. M. Baudouin a présidé, jusqu'en 1977, la SOFIRAD, société d'État qui participe à la gestion de la plupart des postes périphériques.

A LA TÉLÉVISION

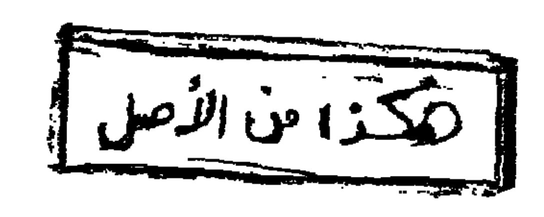
Pas tendre les quarante sages du « haut conseil de l'audiovisuel » appelés à juger de la qualité des émissions de variétés sur les deux principales chaînes de télévision : « *Manque d'imagination* », « *Absence de renouvellement* », « *Monotone conformité à un stéréotype* », dit leur rapport qui s'en prend aux privilèges d'une poignée de producteurs. Ceux-ci, lit-on encore, jouissent d'un « *monopole de fait (...) qui contribue au développement d'un vedettariat utilisé par certains comme un capital publicitaire que l'on commercialise à l'extérieur de la radio-télévision* ».

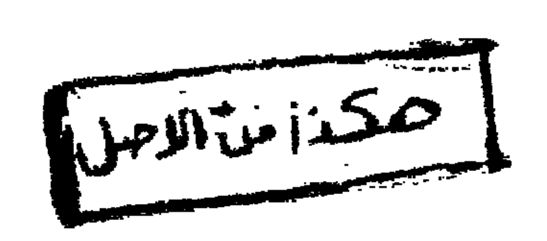
Plus encore, le haut conseil s'indigne de pratiques courantes tels le « *recours répété aux même artistes qui bénéficient ainsi d'un privilège exorbitant* », le « *barrage arbitraire, voire intéressé à l'encontre de jeunes talents* » et même « *l'association à des maisons d'édition ou de production* ».

Le réquisitoire peut paraître sévère eu égard aux efforts déployés depuis quelque temps par une génération de producteurs « new look ». Mais eux-mêmes, c'est vrai, sont « jaugés », jugés, prolongés ou remerciés selon l'indice d'écoute. « *On avait décidé,* raconte Michel Drucker, producteur des « Rendez-vous du dimanche » *de se passer pendant quelques semaines des éternelles grosses vedettes. Façon de leur faire comprendre que ce n'est pas un dû de faire une télé à chaque nouveau disque.*

» *On voulait aussi programmer des chanteurs qu'on ne voit pas très souvent. On a perdu, en deux dimanches, près de deux millions de téléspectateurs. En continuant l'expérience, on les aurait peut-être regagnés. Mais quel patron, face à la concurrence, assumerait de tels risques. Nous sommes, ne l'oublions pas, en période de préprivatisation.* »

Faux ? N'a-t-il jamais existé ce contrat faisant de TF 1 le coproducteur d'un chanteur qui promenait son orchestre sur son dos ? Est-il vrai qu'une note recommandait aux producteurs de le programmer ? Existe-t-il ce formulaire à remplir par les candidats du « Grand Prix eurovision de la chanson », qui prévoit : « *Atteste que j'ai signé pour l'œuvre susvisée un contrat de cession et d'édition d'œuvre musicale avec l'éditeur... Lequel, si la chanson est tenue pour représenter la France, versera à la Société nationale TF 1 25 % de la part éditoriale hors taxe ?* » Du monopole chancelant à l'abus de monopole...





Le Monde économie-régions

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN FRANCE

Les exportations aéronautiques ont totalisé 23 milliards de F en 1977

(Suite de la première page.)

Pour l'essentiel (1), c'est le secteur des cellules d'avions, civils et militaires, qui enregistre les résultats les plus importants, avec 11 600 millions de francs de prises de commandes en 1977 (au lieu de 3 456 millions de francs l'année antérieure). La part prise par Dassault-Breguet est considérable, avec, au total, la vente ferme de cent vingt-neuf avions militaires (Mirage F-1 : 36 à l'Irak, 25 au Maroc, 18 à l'Equateur et 9 à l'Espagne ; Mirage III ou Mirage-5 : 14 à l'Egypte, 7 au Brésil, 5 au Gabon et 4 à l'Argentine ; Alpha-Jet : 6 à la Côte-d'Ivoire et 5 au Togo) et avec la vente ferme de cent soixante-six biréacteurs d'affaires Falcon de tous les modèles pour 3 milliards de francs (2).

La SNIAS, de son côté, a reçu commande de douze moyen-courriers Airbus, mais la part française de cet avion européen ne représente que le quart, à l'achat, du contrat qui doit être partagé entre les différents partenaires européens et américains. La seule part américaine à l'achat est de l'ordre de 33 % — l'équivalent du prix d'un avion du modèle Boeing-737 ou Douglas DC-9 — en raison de la présence à bord de l'Airbus européen de réacteurs et d'équipements américains.

C'est, du reste, l'une des raisons de la moindre satisfaction constatée chez les constructeurs français d'équipements malgré l'euphorie générale déclenchée par l'annonce des résultats à l'exportation pour 1977.

De nombreux marchés obtenus à l'étranger, surtout dans le domaine civil, le sont à condition que les matériels français soient dotés d'équipements américains, britanniques ou autres. Ainsi, la publicité du consortium européen Airbus - Industrie auprès des compagnies aériennes nord-atlantiques insiste sur le fait que trois cent quatorze sociétés américaines — les fabricants des moteurs et des équipements — collaborent à la construction du moyen-courrier Airbus. Cette même publicité remercie, au demeurant, l'industrie américaine d'apporter sa contribution en fournissant des éléments « *éprouvés* » et « *reconnus à l'usage* ».

La conjoncture politique

La même observation peut être faite pour la commercialisation aux Etats-Unis de l'avion d'affaires Falcon.

Après le secteur des avions, on note que les exportations de missiles tactiques ont représenté un total de 5 500 millions de francs en 1977 (au lieu de 2 804 millions en 1976) avec, notamment, les engins de Matra et de la SNIAS. Ces commandes de systèmes d'armes sont liées principalement aux ventes d'avions militaires de Dassault.

Les exportations d'équipements et d'électronique viennent en troisième position, avec 2 450 millions de francs en 1977 (au lieu de 1 021 millions précédemment), et elles sont suivies de près par les commandes étrangères de moteurs d'avions ou d'hélicoptères, soit 2 150 millions de francs en 1977 au lieu de 1 420 millions l'année antérieure.

Enfin, le secteur des hélicoptères connaît une progression sensible : 1 300 millions de francs en 1977 (contre 1 009 millions en 1976). La SNIAS a vendu trois cent vingt-six hélicoptères de tous les modèles à une soixantaine de clients répartis dans trente-quatre pays. Un hélicoptère, le Puma, dit de manœuvre et de transport de troupes a été commandé, à lui seul, à quatre-vingt-seize exemplaires. En ce domaine, l'inquiétude à terme pourrait venir du fait que les activités de la SNIAS sont très largement dépendantes de l'exportation puisque les commandes étrangères ont dépassé 90 % de l'ensemble des ventes en 1977.

D'une manière générale, le niveau des commandes étrangères a subi un certain tassement durant les six premiers mois de l'année. Les contrats ont afflué, en revanche, après juillet 1977. Des industriels de l'aéronautique expliquent cette évolution par la conjoncture politique française, comme si la mésentente des partis de la gauche avait, après l'été, eu pour effet de débloquer certains marchés rendus, d'abord, prudents par la situation interne.

(1) A titre de comparaison, l'industrie américaine a exporté, en 1977, pour l'équivalent de 82 milliards de francs, et la construction britannique — qui emploie deux fois plus de personnes que l'industrie française — pour l'équivalent de 9 milliards de francs environ.

(2) Au total, six cent quarante-sept Falcon de tous les modèles ont été vendus fermes, dont soixante-treize triréacteurs d'affaires Falcon-50.

● *Un colloque sur l'exportation des usines clés en main.* — A l'initiative du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, un colloque sur *« l'industrie française et le marché des grands ensembles industriels »* se tiendra les 24 et 25 janvier au Palais des congrès à Paris.

BANQUE

M. HERVET : la nationalisation du crédit constituerait l'arme absolue pour collectiviser l'économie.

« La nationalisation totale du crédit constituerait l'arme absolue pour procéder, quand on le voudrait, à la collectivisation générale de l'économie française », a déclaré, jeudi 19 janvier, à Paris, M. Georges Hervet, président de l'Office de coordination des banques privées et de la banque qui porte son nom. Reprenant les thèses déjà défendues l'an dernier par M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France, M. Hervet a souligné que la France était le pays d'Europe où la part du secteur bancaire privé se trouvait la plus faible (16 %) et que *« seuls les pays de l'Est, les dictatures et les pays sous-développés avaient procédé à une nationalisation totale du crédit »*.

Selon M. Hervet, une telle mesure aurait inéluctablement les conséquences suivantes : rupture de l'équilibre entre grands et petits établissements sur le plan régional ; suppression de toute concurrence et apparition d'une énorme bureaucratie souveraine et anonyme ; suppression, pour les particuliers et pour les entreprises, de toute liberté pour sidcuter le volume et les modalités des concours financiers indispensables ; difficulté d'éviter des licenciements dans une profession où les créations d'emploi ont été très importantes ces dernières années. *« Les immenses complexes étatiques qu'on nous propose pour remplacer le secteur privé, et particulièrement les banques petites et moyennes, ne sauraient en aucun cas rendre à la clientèle les mêmes dervices que ceux qui lui sont actuellement offerts »*, a conclu M. Hervet.

Le groupe Boussac va créer deux ateliers de confection dans les Vosges

De notre correspondant

Epinal. — Le comité central d'entreprise des Filatures et Tissages de Nomexy (F.T.N.) et de deux sociétés vosgiennes du groupe Boussac se réunira le mardi 24 janvier à Dinozé, près d'Epinal. Au cours de cette réunion la direction devrait annoncer la création prochaine de deux ateliers de confection, à Saint-Laurent et à Vincey. Cette décision découle, assure la direction de Boussac, de *« l'impérieuse nécessité, sous peine de mettre en péril total et définitif l'entreprise, de procéder dans les meilleurs délais à une réduction importante de la capacité de production textile »*.

Le premier atelier de confection sera installé dans l'usine de Saint-Laurent, jusqu'ici exclusivement consacrée à l'échantillonnage. Cent soixante-six salariés provenant des diverses usines textiles du groupe (les Grand-Sables, Thaon, Igney et Nomexy) y seront employés après un stage de formation qui débutera en février et durera 760 heures. L'atelier de Saint-Laurent a, pour 1978, un programme de fabrication de 150 000 à 200 000 chemises. L'usine des Grands-Sables pourrait être reprise par le groupe allemand Woco, qui désire y monter une unité de production de pièces en plastique. En attendant que l'affaire soit conclue, elle continuerait à tourner provisoirement avec la partie du personnel qui n'aura pas été reconvertie dans la confection (soit environ 60 salariés).

Le second atelier de confection, implanté à la Filature de Vincey, emploierait après formation cent cinquante-neuf femmes provenant des usines textiles. Il a pour 1978 un programme de fabrication de chemisiers et d'articles divers pour les magasins du groupe Ecotex. L'activité de la Filatures, retorderie, préparation et tissage de Vincey sera poursuivie. Le cycle de formation pour cet atelier commencera fin février et durera également sept cent soixante heures.

Durant le temps de formation, le personnel de ces deux ateliers de confection continuera à percevoir le salaire des F.T.N. Il sera ensuite muté dans une nouvelle société qui exploitera la confection, tout en gardant son ancienneté.

Selon la C.G.T., ce plan dont les grandes lignes avaient été annoncées le 3 octobre dernier (*le Monde* du 5 octobre 1977) *« est en réalité un plan de démantèlement qui se soldera forcément par des licenciements »*.

YVAN COLIN.

L'ENTREPRISE MINIÈRE ET CHIMIQUE ENTEND DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ « POTASSE »

Les structures de l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.) sont sur le point d'être modifiées. Deux nouvelles directions vont être créées, l'une coiffant l'activité « potasse » (38 % désormais du chiffre d'affaires consolidé), l'autre les activités « alimentation animale » (38 % également) et « chimie » (24 %).

La première de ces directions sera placée sous la responsabilité de M. Julien Martin, président du conseil de surveillance des Mines de potasse d'Alsace et président du conseil d'administration de la société commerciale des potasses et de l'azote, l'autre sous celle de M. Camille Paoli, administrateur délégué de l'E.M.C. en Belgique et P.-D. G. de la filiale Société artésienne de vinyle. Cette modification de structures vise à donner une nouvelle impulsion au groupe, maintenant privé de sa branche engrais cédée à C.d.F.-Chimie sur les instances gouvernementales.

L'objectif est de revenir à une situation bénéficiaire en 1979 et d'accroître le chiffre d'affaires (4,1 milliards de francs en 1977 hors engrais) de 50 % en trois ans. L'effort portera principalement sur le developpement de l'activité « potase » (l'E.M.C. est le quatrième producteur mondial), qui rapporte bon an mal an 1 milliard de francs de devises à la France et sort tout juste d'une crise sans précédent depuis l'après-guerre. Pour ce faire, l'aide de l'Etat pourrait être demandée. Des négociations sont en cours pour la mise en valeur du gisement de Sergipe, au Brésil.

L'accent sera mis également sur l'extension de la production de P.V.C. En outre, l'E.M.C. se propose de renforcer sa position dans le secteur de l'alimentation animale en rachetant à la Générale occidentale la participation de 50 % qu'elle détient dans leur filiale commune, Sanders, numéro un en France de la spécialité.

L'ÉTAT PRÊTERA 30 MILLIONS DE FRANCS AUX ATELIERS ROANNAIS DE CONSTRUCTIONS TEXTILES

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Cent quarante-deux millions de francs, tel est le montant de l'aide financière accordée aux A.R.C.T. (Ateliers roannais de constructions textiles) aux termes d'un protocole d'accord intervenu par l'intermédiaire du CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles) et qui devait être signé samedi 21 janvier, à Paris.

Parmi les bailleurs de ces fonds, qui doivent permettre la mise en application du plan de redressement du groupe employant mille quatre cents salariés à Roanne, figurent les actionnaires pour 42 millions : dont 20 millions de la famille Crouzet, majoritaire, les autres 22 millions venant du Crédit lyonnais et de banques suisses. A ces sommes s'ajoutent 30 millions du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social), 20 millions des banques et 50 millions de prêt de fonctionnement. — P. C.

● *Creusot-Loire prend une participation de 13 % dans Eurequip.* — Le groupe Creusot-Loire vient de prendre une participation de 13 % dans le capital d'Eurequip, société d'étude et de conseil spécialisée dans les transferts de technologies. Creusot-Loire rejoint ainsi deux autres groupes (B.N.P. et Total Assistance technique) avec lesquels Eurequip avait conclu un accord semblable il y a deux ans. Cette triple participation représente 36 % du capital de la société.

● *L'IDI prend une participation dans les Editions Robert Laffont.* — L'opération va se faire en trois temps : l'Institut rachète d'abord 5 % du capital à certains actionnaires. Il souscrira ensuite à une première émission d'obligations convertibles d'un montant de 6,5 millions de francs, puis, dans un délai de trois ans, à une seconde émission d'un montant analogue. La conversion par l'IDI de ses obligations en actions lui assurera alors 10 % du capital des Editions.

M. Michelin : 40 % des salaires sont fournis grâce aux pneus vendus à l'étranger

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Jeudi 19 janvier, devant le comité économique et social Auvergne, M. François Michelin est sorti de son légendaire mutisme pour répondre à la C.G.T. et à la C.F.D.T., dont les représentants avaient demandé un débat sur le projet de travail en semi-continu dans les usines de la firme.

« *Messieurs*, leur a-t-il dit, *j'ai deux pieds comme vous et souhaiterais que les hommes se rencontrent au-delà des caricatures, des apparentes divergences, des passions idéologiques et politiques.*

» *Il faut savoir que 40 % des salaires sont fournis grâce aux pneus vendus à l'étranger sur des marchés difficiles. Je suis inquiet de voir que l'on ne comprend pas que le client choisit le pneu le moins cher. Rappelez-vous Lip : c'était bien gentil, mais pour avoir laissé trop parler son cœur, on a abouti à une entreprise désuète.*

» *Si Michelin étranger n'existait pas, Michelin France serait en faillite. Et il faut savoir que nous distribuons moins de 1 % de bénéfices à nos actionnaires.*

» *En Afrique, aux Etats-Unis, il y a aussi d'autres usines de pneumatiques et il y a aussi des chômeurs. Il nous faut donc maintenir un certain équilibre. Aux Etats-Unis, il y a des emprunts qu'il faudra rembourser ; or, si nous n'avions pas investi dans ce pays, nos exportations seraient tombées de haut. Le drame de cette maison est qu'en 1973 et 1974, au moment de la crise, nous aurions pu licencier mille à deux mille personnes. Nous les avons gardées en prenant sur les bénéfices. Alors on dit : la maison est insubmersible.*

» *C'est pourquoi je suis inquiet sur le niveau de l'intelligence économique de ceux qui en parlent.* »

CONJONCTURE

Selon l'INSEE, la reprise sera « d'ampleur modeste »

Les économies occidentales retrouvent une *« certaine marge de manœuvre »* en raison surtout d'un ralentissement de la hausse des prix, qui leur permet d'effectuer une stimulation de la demande intérieure. Ainsi, ces économies *« s'orientent vers une reprise modérée »*, dont toutefois *« les effets sur la production tardent à se manifester en raison de l'attentisme des agents économiques privés et du poids des stocks »*. Ce point de la conjoncture internationale est souligné par l'INSEE dans sa note de synthèse sur la situation et les perspectives de l'économie française au début de 1978.

La reprise qui s'amorce sera d'*« ampleur modeste »*, souligne l'Institut national de la statistique. C'est en Europe que le redressement sera le plus net, par contraste avec la dégradation antérieure. L'expansion américaine devrait, quant à elle, se poursuivre sans inflexion notable. Au total, la production industrielle des principaux partenaires de la France devrait retrouver, à la fin du premier semestre de 1978, son maximum antérieur. La croissance ne devrait pas dépasser en rythme annuel 4 %.

L'évolution de l'économie française et, selon l'INSEE, conforme à ce *« schéma de reprise modérée »*. Elle comporte toutefois *« quelques particularités »* : une désinflation plus tardive qu'à l'étranger, un déstockage plus prolongé ont contribué à retarder le redressement de l'activité ; en revanche, la bonne tenue des exportations, entraînant des gains de parts de marchés sustantiels (environ 2 %), a constitué un soutien important. Pour l'avenir, le rétablissement est lié au ralentissement du processus de résorption des stocks qui constitue la principale incertitude de la prévision.

Selon l'Intitut, la consommation des ménages augmenterait de 1 % par trimestre jusqu'à la moitié de 1978, comportant, notamment, un regain d'intérêt pour les biens durables (automobile). De son côté, l'investissement productif pourrait retrouver une progression modérée dans le courant du premier semestre, parallèlement à une amélioration de la situation financière des entreprises. Compte tenu du développement des exportations, la demande finale de produits industriels croîtrait à un rythme annuel de 4 à 5 % entre le quatrième trimestre 1977 et le deuxième trimestre 1978.

La production industrielle, quant à elle, augmenterait d'environ 3 % en six mois. Cette reprise, qui est relevée également par la Banque de France dans sa dernière enquête de conjoncture; *« paraît, néanmoins, insuffisante pour obtenir une stabilisation du chômage, une fois épuisés les effets du pacte national pour l'emploi »*.

Dans le domaine des prix, les hausses devraient, selon l'INSEE, rester en 1978 inférieures à la mestres de déficit. De l'été 1977 grâce au *« ralentissement désormais acquis »* des prix alimentaires. Cette modération, et la majoration des revenus sociaux, entraîneraient une hausse du revenu disponible réel de l'ordre de 3 % l'an. L'écart entre le rythme moyen d'inflation de la France et celui de ses principaux partenaires *« devrait continuer de se réduire au premier semestre »*, grâce aussi à une répercussion plus complète du freinage des salaires, à la stabilité du cours des matières premières, au repli du prix du pétrole et au relâchement des tensions sur les situations financières des entreprises.

Enfin, le taux de couverture du commerce extérieur devrait rester proche de l'équilibre qui a été atteint à la fin de 1977. L'effet d'une croissance temporairement assez vive du volume des importations sera compensé par le retour à l'excédent des échanges agro-alimentaires, après cinq trimestres de déficit. De la moitié de au printemps 1978, le soldé mensuel de ces échanges devrait s'améliorer de 1 milliard, ce qui représente trois points du taux de couverture.

M. BARRE DEMANDE UNE ADAPTATION DU VIIe PLAN

Le premier ministre a adressé, le 18 janvier, au commissaire au Plan une lettre par laquelle il lui demande de procéder à l'adaptation du VIIe Plan *« pour tenir compte des changements intervenus depuis deux ans dans la situation économique nationale et internationale »*.

« Vous approfondirez, écrit notamment M. Barre, *notre diagnostic, c'est-à-dire notre compréhension de la profonde mutation dans laquelle notre pays se trouve engagé depuis la crise de l'énergie à la fin de 1973 ; vous en déduirez des propositions pour l'action des pouvoirs publics.* (...)

» *Cependant, afin de tenir compte de la hiérarchie des problèmes qui se posent à notre économie, je vous demande de considérer d'abord l'affermissement de notre équilibre extérieur et l'amélioration de l'emploi. Pour ce faire, vous concentrerez votre effort sur la définition d'une stratégie comportant deux axes principaux :*

» — *Le rétablissement durable du solde de nos paiements courants avec l'extérieur ;*

» — *l'adaptation de notre industrie à l'aggravation de la concurrence internationale.*

» *Le redressement de la situation de l'emploi dépend en effet largement des succès remportés dans ces deux domaines ; c'est pourquoi, les recommandations que vous formulerez, tant en matière de créations d'emplois nouveaux que d'amélioration des conditions de travail, devront prendre en compte la diversité sectorielle et régionale des adaptations requises de la part des entreprises.*

» *Pour étayer le jugement et les actions proposées, je crois nécessaire que vous conduisiez votre analyse au-delà de l'année terminale du VIIe Plan, soit à l'horizon 1983, et si cela paraît utile pour certaines études particulières, jusqu'à un terme plus éloigné.* (...) »

● *Dans les caisses d'épargne*, les excédents des dépôts sur les retraits ont atteint 25 357 millions de francs en 1977 contre 27 669 millions en 1976 et un peu plus de 31 000 millions pendant l'exercice record de 1975.



ÉTRANGER

ALLEMAGNE FEDERALE

● *La société Volkswagen* a mis sortie à midi, le même jour de la chaine de production de l'usine et a pris la route du musée de la ville de Wolfsburg, où se trouve le siège de la compagnie. Les Coccinelle continueront cependant à être produites au Brésil, au Mexique, au Nigéria et en Afrique du Sud.

Au total, 19 300 000 Coccinelle ont été fabriquées dans le monde depuis 1945, dont 16 200 000 en Allemagne : 13 000 000 environ d'entre elles roulent toujours.

BELGIQUE

● *Le taux d'escompte* a été à nouveau abaissé à 7,5 % à compter du 19 janvier, contre 8,5 % depuis le 5 janvier. Le taux avait été porté à 9 % le 14 décembre 1977 à la suite de tensions sur les marchés des changes. Depuis, la Banque nationale a pu, selon le ministre belge des finances, M. Geens, « *entamer une reconstitution de ses réserves* » et le franc belge s'est bien tenu. — *(A.F.P.)*

COMMERCE INTERNATIONAL

● *Les négociations du GATT.* — Le Japon propose pour les négociations commerciales multilatérales, à Genève, une réduction de 42 % en moyenne des tarifs douaniers sur deux mille trois cent soixante produits manufacturés. Cette réduction, qui s'échelonnera sur huit ans à partir de 1979, ramènera la moyenne pondérée de ces tarifs de 10,8 % actuellement à 6,2 %. Elle sera supérieure à 40 % pour cent quatre-vingts produits (aciers et machines) et inférieure pour trois cent vingt articles, dont le textile et les produits chimiques.

CUBA

● *Les échanges commerciaux entre Cuba et l'U.R.S.S.* se sont élevés, en 1977, à 3,5 milliards de pesos cubains (soit environ 4,4 milliards de dollars), ce qui a représenté plus de 60 % des échanges cubains. Selon le ministre du commerce extérieur, M. Marcelo Fernandez, dans une déclaration à la revue *U. R. S. S.*, Cuba a peu souffert des effets de la crise économique du monde capitaliste grâce à des échanges avantageux avec les pays socialistes.

En 1977 le prix du sucre vendu à l'Union soviétique a été quatre fois supérieur à celui du marché international. D'après le ministre, 1 tonne de sucre vendue à l'U.R.S.S. permet à Cuba d'importer 10 tonnes de pétrole, alors que sur le marché inernational le rapport serait de 2 tonnes de pétrole opur 1 tonne de sucre. — *(A.F.P.)*

ESPAGNE

● *Le déficit du commerce extérieur* espagnol a été, en 1977, de 7 585 millions de dollars, selon la direction générale des douanes. Les importations ont atteint 17 760 millions de dollars (+ 15,5 %) et les exportations 10 195 millions de dollars (+ 32,8 %). Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 57,4 %, soit onze points au-dessus du pourcentage enregistré en 1976. Les achats de pétrole ont représenté un quart du total des importations. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Les revenus personnels des Américains* ont augmenté — après correction des variations saisonnières — de 1,1 % (+ 18,3 milliards de dollars) en décembre, pour atteindre le total annuel de 1 618 milliards. En novembre, l'augmentation avait été de 1 % (chiffre révisé). Les salaires et traitements ont progressé de 3,6 milliards de dollars, les revenus agricoles de 7,9 milliards (+ 3,4 milliards en novembre), les dividendes de 3,3 milliards et les transferts sociaux de 200 millions. Pour l'ensemble de 1977, l'accroissement des revenus personnels a été de 11 % (+ 10,3 % en 1976), ce qui représente le taux le plus élevé depuis 1973 (+ 11,7 %). — *(Agefi.)*

MAROC

● *M. Walter Scheel*, président de la République fédérale d'Allemagne, a quitté Marrakech jeudi 19 janvier, à l'issue d'une visite de quatre jours au Maroc à l'invitation du roi Hassan II. Le président ouest-allemand a invité le souverain marocain à se rendre en visite en R.F.A., annonce-t-on à Marrakech. Le roi a accepté cette invitation. — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *Le déficit de la balance commerciale suédoise* s'est élevé en 1977 à 5,3 milliards de couronnes. Les exportations ont atteint 84,4 milliards de couronnes et les importations 89,7 milliards, les augmentations ayant été dans les deux cas de l'ordre de 5 % par rapport à 1976. — *(A.F.P.)*

VIETNAM

● *La société suédoise des automobiles Volvo* a obtenu du Vietnam une commande de trois cents camions lourds, pour un montant de 60 millions de couronnes (60 millions de francs), qui devront être livrés dans le courant de 1978. Volvo fournira également des pièces détachées et du matériel de réparation et organisera la formation professionnelle du personnel chargé d'utiliser ces véhicules. — *(A.F.P.)*

FISCALITÉ

En Bretagne

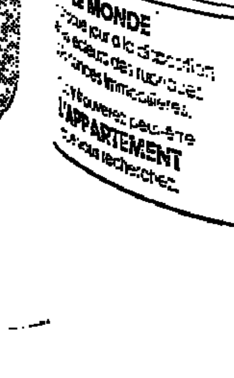
M. BOULIN PRÉSENTE UN PROGRAMME POUR AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES CONTRIBUABLES

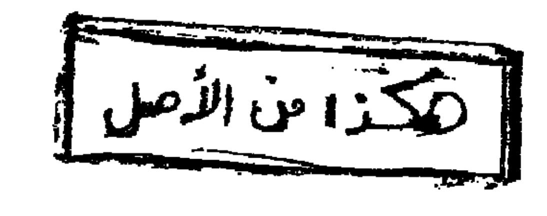
M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a présenté, mercredi 18 janvier, à Rennes, un programme breton d'actions pour l'« *amélioration des relations entre les contribuables et le ministère des finances.* »

Cette expérience, qui sera menée durant toute l'année 1978, comportera la diffusion d'un guide des usagers, à l'échelon cantonal et départemental, comprenant toutes les indications pratiques sur les différentes compétences des services, ainsi que leur implantation.

M. Boulin a également annoncé la création d'un centre de renseignements téléphoniques où, pour la première fois en France, les administrés pourront obtenir tous renseignements de la part d'un contrôleur des services fiscaux et d'un agent du Trésor.

Seront également créés des services d'assistance pour faciliter les déclarations fiscales, services qui pourront, par exemple, rédiger les feuilles d'impôts des personnes âgées.





TRANSPORTS

...es entreprises publiques peuvent-elles sortir du déficit ?

II. – S.N.C.F. : une hausse des tarifs pour relayer l'État

Air France vient de négocier avec l'Etat un contrat d'entreprise pour les années 1978 à 1980. Elle espère ainsi améliorer ses efforts de productivité pour soutenir la concurrence étrangère. A son tour, la S.N.C.F. est en train d'élaborer un plan d'entreprise pour la période 1978-1982 (le Monde *du 20 janvier).*

Faire de la S.N.C.F. une entre...ise compétitive et rentable en ...nq ans, telle était déjà l'ambi...on du contrat de programme ...ssé, au mois de juillet 1969, ...tre l'Etat et la société nationale. ...op optimistes, ces partenaires ...étaient donné deux années sup...émentaires — jusqu'au 31 dé...mbre 1975 — pour atteindre leur ...bjectif. En vain.

Depuis lors, la crise économique ...vait ruiné tout espoir de voir ...ant longtemps le rail rétablir ...équilibre de ses comptes. Inca...bles de deviner quand, com...ent et à quelle allure se ferait ... reprise, l'Etat et la S.N.C.F. ...vaient jugé inutile d'élaborer un ...ouveau contrat de programme. Les incertitudes demeurent. Im...ossible d'attendre indéfiniment ...es jours meilleurs pour fixer une ...gne de conduite à la S.N.C.F. *On se jette à l'eau malgré les inconnues, dont la plus importante est l'évolution du trafic de marchandises »*, indique M. Paul Gentil, directeur général de la société nationale. *« On se trompera sûrement sur nos prévisions à cinq ans*, reconnaît-il ; *mais nous aurons les moyens de réajuster, chaque année, nos objectifs. De toute façon, ce plan, même s'il comporte des erreurs, aura le mérite de codifier les désirs de l'entreprise. »*

Les responsables de la S.N.C.F. attendent des pouvoirs publics que, par le biais du plan d'entreprise, ils s'engagent à rétablir — enfin la *vérité des prix*. Au titre des compensations pour insuffisance tarifaire, l'Etat aura versé, en 1977, à la société nationale, 3 500 millions de francs. L'augmentation des tarifs qui permettrait de supprimer cette « dotation » devrait atteindre... 20 %.

Pour des raisons de stratégie commerciale et de politique économique générale, il est hors de question de combler brutalement ce retard. « *Il convient, cependant, d'imaginer un mécanisme qui permette d'augmenter nos tarifs par étapes* », affirme M. Gentil.

Si une politique de vérité des prix favorise un désengagement financier de l'Etat, le souci d'un meilleur service public — barèmes sociaux, trains omnibus — oblige, en revanche, le gouvernement à accroître ses concours à la société nationale. Les dotations votées en 1977 se sont élevées à 13,9 milliards de francs ; les crédits demandés en 1978 atteignent 14,2 milliards.

Une revendication que les pouvoirs publics ont, à leur avis, mal satisfaite, tient à cœur aux dirigeants de la S.N.C.F. : la moralisation du marché des transports. « *Les routiers ont encore des progrès à faire pour mieux respecter la réglementation des temps de travail* », insiste M. Gentil, qui proteste contre les prix « ahurissants », pratiqués par certains camionneurs européens pour des traversées de bout en bout de la France.

Pour augmenter son trafic, la S.N.C.F. compte « mordre » sur la route. Pour assurer sa modernisation, elle attend également de l'Etat une « *légère augmentation en francs constants* » de ses crédits d'investissement. De 1967 à 1975, rapportés à l'unité-trafic, ces derniers ont, en effet, été inférieurs à ceux des grands réseaux voisins.

Un T.G.V. atlantique

Comment la S.N.C.F. peut-elle mériter l'aide de l'Etat ? « *A l'avenir, la baisse des effectifs — 271 920 agents au 31 décembre 1976 au lieu de 300 290 au 31 décembre 1970 — sera du même ordre que celle des cinq années précédentes* », note M. Gentil. Tout est fonction du trafic et de la productivité. « *Or, en matière de rendement, la révolution est derrière nous avec la disparition de la vapeur*, remarque le directeur de la société nationale. *L'automatisation peut encore nous aider à améliorer nos performances.* »

Consigner l'évolution des salaires dans le plan d'entreprise ? Les dirigeants de la S.N.C.F n'y sont guère favorables. « *Nous vivons au rythme de contrats annuels*, souligne M. Gentil. *Passer à des contrats de cinq ans nous paraîtrait trop audacieux.* »

Malgré les aléas de la conjoncture économique, les responsables de la S.N.C.F. comptent redresser le trafic. Pour ce qui concerne les voyageurs, « *il n'est pas raisonnable de penser à une progression annuelle d'environ 5 à 6 %, comme en 1973-1974, au moment où, la crise de l'énergie aidant, le chemin de fer avait le vent en poupe*, dit M. Gentil. *Mieux vaut tabler sur un taux de 3 à 4 %* ».

Outre l'effet bénéfique sur le trafic de la mise en service partielle, *en octobre 1981*, d'une nouvelle voie ferrée entre Paris et Lyon, sur laquelle circuleront des trains à grande vitesse (T.G.V.), la S.N.C.F. veut améliorer ses services sur le réseau « *ordinaire* ». Pour répondre aux vœux de la clientèle, les dirigeants de la société nationale ont l'intention de mettre en circulation davantage de voitures *Corail* à compartiments et d'« *intensifier la modernisation des gares* ».

Quant au trafic de marchandises, dont la S.N.C.F. tire 60 % de ses recettes, sa chute ne laisse pas d'être inquiétante. Si l'évolution des produits lourds paraît incertaine, en revanche celle des produits diffus semble encourageante. D'où la volonté des responsables de la S.N.C.F. de renforcer leur présence commerciale dans ce dernier domaine, grâce notamment à des délais d'acheminement garantis et accélérés. « *Il y aura lieu également de continuer à élaguer certaines lignes non rentables* », ajoute M. Gentil, qui envisage de créer un réseau de gares-centres alimentées en fret par camions.

A plus lointaine échéance, la S.N.C.F. songe à construire une nouvelle voie ferrée d'environ 300 kilomètres pour rapprocher de Paris les régions ouest. Les travaux de ce T.G.V. atlantique, dont le coût est aujourd'hui évalué à quelque 2 500 millions de francs, ne démarrerait pas avant 1983, date de la mise en service du T.G.V. Sud-Est. Ce n'est encore qu'une idée en l'air. Mais les cheminots ont besoin d'imaginer de grands desseins pour supporter les déboires du moment.

JACQUES DE BARRIN.

ENVIRONNEMENT

A Flamanville

E.D.F. CONSTRUIRA UN TERRE-PLEIN ...DE 60 HECTARES SUR LA MER

La concession d'endigage pour ...a centrale de Flamanville (Man...che) signée, le 6 janvier, par M. Fernand Icart, ministre de ...'équipement et de l'aménagement du territoire est publiée au ...*ournal officiel* du 19 janvier. ...'une durée de cinquante ans, ...ette concession accordée à ...D.F. sur le domaine public ma...time rapportera à l'Etat la ...mme de 600 000 F par an. Le ...rre-plein et le bassin d'alimen...tion de prises d'eau sont des...nés, précise le cahier des charges, ...x installations dépendant de la ...ntrale : stations de pompage, ...tes d'ouvrages de rejet d'ef...ents, bâtiments et ouvrages ...nexes, à l'exclusion des réac...urs. Les ouvrages d'infrastruc...re, les digues et le bassin d'ali...entation feront partie du ...maine public maritime de l'Etat ...s leur création et la portion ... littoral concédée ne sera pas ...cessible au public...

[Sur la terre ferme, la construc...n de la centrale nécessite d'autre ...rt l'achat à l'amiable ou par voie ...xpropriation de 69 hectares de ...res, dont 25 hectares appartien...nt à des propriétaires qui refusent ... vendre à E.D.F. et ont constitué ... groupement foncier agricole. ...clarés d'utilité publique le 24 dé...nbre 1977, les travaux de la cen...le avaient commencé en février ...7 malgré les manifestations d'hos...té et sous la protection des forces ... l'ordre. Plusieurs manifestations ... kermesses écologiques » ont été ...anisées pendant l'été aux abords ... chantier.]

A Creys-Malville

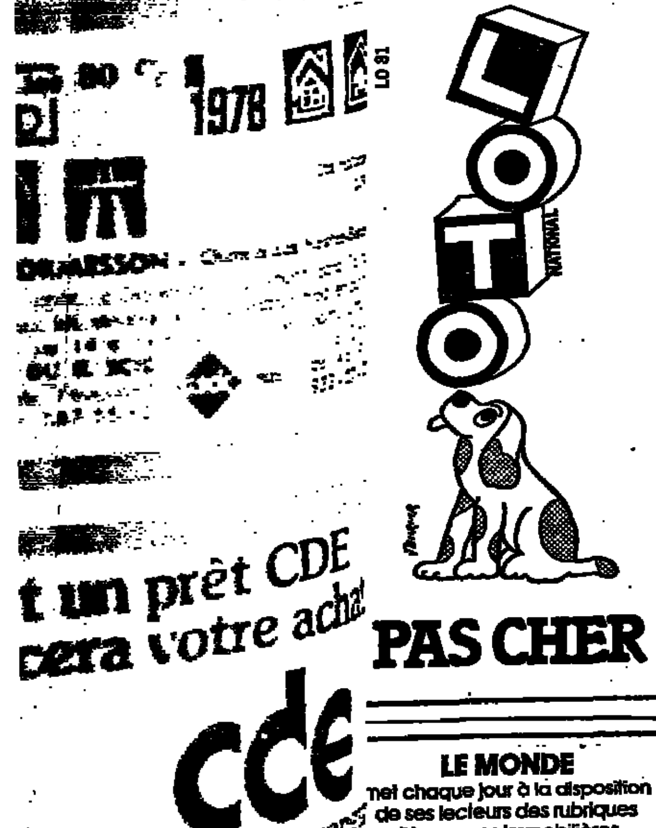
DES ASSOCIATIONS S'ÉTONNENT DES LENTEURS DE LA JUSTICE

(De notre correspondant.)

Grenoble. Sept associations de la protection de la nature et de l'environnement ont déposé, le 17 janvier 1977, devant le Conseil d'Etat, un double recours en annulation et en sursis à exécution contre le décret du 12 mai 1977 qui autorisait la création par la société NERSA d'une centrale nucléaire à neutrons rapides de 1 200 mégawatts sur le site de Creys-Malville, dans l'Isère. L'avocat de ces associations, Mᵉ Philippe Galliard s'étonne que, plus de six mois après son recours, le ministre de l'industrie n'ait pas présenté son mémoire en réponse et que, d'autre part, le Conseil d'Etat n'ait toujours pas fixé une date d'audience pour la demande de sursis à exécution.

Mᵉ Galliard, dans la lettre qu'il a adressée au président de la section contentieux du Conseil d'Etat, demande pourquoi ce dossier est bloqué et indique que « *à défaut d'être fixés dans un délai de huit jours sur les raisons du sort de leur dossier* », certains de ses mandants « *déposerons une plainte entre les mains du doyen des juges d'instruction contre X pour entrave au libre fonctionnement de la justice* ».

De leur côté les membres des associations plaignantes présentes à cette conférence de presse, ont annoncé qu'en cas de non-réponse de l'organe judiciaire, ils commenceraient une grève de la faim le 14 février, sur les marches du Conseil d'Etat.



P.T.T.

Depuis ce 20 janvier

LE PRIX DU RACCORDEMENT TÉLÉPHONIQUE EST DE 700 F

A l'occasion du centenaire de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, le président de la République a annoncé, le 19 janvier, que la taxe de raccordement téléphonique serait ramenée de 800 à 700 F.

« *Il s'agit de faire du téléphone l'outil d'une société plus humaine*, a notamment déclaré M. Giscard d'Estaing. *Dans cet esprit, je considère d'abord qu'il convient de faire en sorte que l'usage des télécommunications soit mis à la portée de tous, et en particulier de ceux dont les ressources sont faibles. (...) J'estime que le prix à payer pour accéder aux services des télécommunications doit être progressivement diminué, au fur et à mesure que l'effort à consentir en matière d'investissement commencera à s'atténuer.* »

La diminution de la taxe de raccordement — qui, en décembre 1975, est déjà passée de 1 100 à 800 F — prendra effet à partir du 20 janvier. Elle se traduira pour les P.T.T. par un manque à gagner d'environ 180 millions de francs.

FAITS ET PROJETS

ILE-DE-FRANCE

● *Budget du Val-de-Marne : + 16,6 %.* — Le conseil du Val-de-Marne a adopté, le 16 janvier, à l'unanimité, le projet de budget départemental pour 1978 qui s'élève à 1,257 milliard de francs, soit une progression de 16,6 % par rapport au budget primitif de 1977.

La pression fiscale a été limitée (+ 9,5 %) et reste inférieure à la hausse du coût de la vie. Pour les investissements, priorité a été donnée aux espaces verts, aux équipements sociaux et aux équipements scolaires et culturels. — *(Corresp.)*

● *L'organisation de la vie locale à Paris.* Le *Bulletin municipal officiel* du samedi 14 janvier publie une note signée Jacques Chirac dans laquelle est précisé le rôle des officiers municipaux, des secrétaires généraux dans les mairies annexes et les rapports entre les divers agents communaux dans les arrondissements de la capitale.

PICARDIE

● *Hoechst inaugure une usine propre dans l'Oise.* — La station de traitement biologique de l'usine Hoechst France, filiale du groupe chimique allemand, a été inaugurée à Cuise-la-Motte (Oise). Cette station de traitement des effluents azotés traite les eaux acides de l'usine Hoechst et celles de l'usine Rousselot, à Attichy. Le montant de l'investissement est de 20 millions de francs. La station de Lamotte est la première installation de ce type en France.

POITOU-CHARENTES

● *40,90 F par habitant pour le budget 1978.* — Réuni sous la présidence de M. Francis Hardy, député R.P.R. de la Charente, son nouveau président, le conseil régional de Poitou-Charentes a voté son budget pour 1978, qui atteint 95,14 millions de francs. Compte tenu d'un excédent de recettes dû à l'emprunt, la pression fiscale sera de 40,90 F par habitant.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

● *Métro de Marseille : deux millions de passagers.* — Mis en service le 28 novembre 1977, le métro de Marseille a déjà transporté l'équivalent du double de la population marseillaise. Ce vendredi 20 janvier 1978, le deux millionième passager sera fêté en présence de M. Gaston Defferre, maire de Marseille. Le second tronçon de la première ligne, dont le terminus provisoire est à la gare Saint-Charles et qui prolongera la ligne jusqu'à la place Castellane, sera mis en service durant la première quinzaine du mois de mars 1979. — *(Corresp.)*

● *Nouveau plan d'aménagement de Saint-Tropez.* — M. Bernard Blua, maire de Saint-Tropez, a présenté samedi 14 janvier une nouvelle maquette de l'aménagement de la ville dressée par l'architecte Fernand Pouillon. Le premier projet présenté en 1978, jugé trop imposant, avait été repoussé. Le nouveau plan, qui concerne 6,4 hectares de constructions, respecte le style traditionnel des petites maisons tropéziennes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,7210	4,7250	+ 50	+ 80	+ 140	+ 170	+ 470	+ 550
$ can.	4,2700	4,2930	+ 40	+ 80	+ 130	+ 170	+ 470	+ 570
Yen (100)	1,9500	1,9550	+ 90	+ 150	+ 200	+ 250	+ 640	+ 700
D. M.	2,2250	2,2300	+ 100	+ 130	+ 210	+ 250	+ 700	+ 785
Florin	2,0790	2,0850	+ 70	+ 90	+ 150	+ 180	+ 540	+ 590
F. B.	14,3670	14,3910	0	+ 180	+ 210	+ 430	+1040	+1450
F. S.	2,3660	2,3760	+ 160	+ 190	+ 320	+ 360	+ 950	+1020
L. (1 000)	5,4110	5,4210	— 500	— 350	— 850	— 650	—2100	—1730
£	9,1440	9,1540	+ 170	+ 240	+ 370	+ 440	+1220	+1380

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 1/2	2 3/4	3 1/4	2 3/4	3 1/4	3	3 1/2
$ U.S.	6 7/8	7 3/8	7 1/4	7 3/4	7	7 1/2	7 1/2	8
Florin	4 1/4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4
F. B.	7	8	7 1/2	8	7 1/2	8	8	8 1/2
F. S.	0	1/4	1/2	1	1/2	1	1 1/2	2
L. (1 000)	14	18	17	20	17	20	17	20
£	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 3/4	7 1/4
Fr. franç.	10	10 1/2	10 1/4	10 3/4	11 3/4	12 1/4	12 3/4	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

URBANISME

— A PROPOS DE... —

LES NOUVELLES MAISONS INDIVIDUELLES

Un toit à soi

A l'issue du colloque organisé par le Centre de recherche d'urbanisme (C.R.U.), le jeudi 19 janvier, à Paris, M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a parlé de la préparation d'une directive définissant les moyens de « favoriser à la fois la maison individuelle et un bon urbanisme ».

D'autre part, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, a annoncé que 30 millions de francs seraient distribués aux communes pour les aider à améliorer la qualité des nouveaux lotissements.

« Entre les outrances collectivistes et l'individualisme forcené, il y a place pour un nouvel urbanisme, *a déclaré M. Icart.* Un urbanisme qui évite à la fois le gigantisme massif des grands ensembles et la dilution pavillonnaire à travers les paysages ; un urbanisme qui concilie liberté et indépendance avec les avantages d'une vie sociale animée et variée. » *Après avoir tenu un langage proche de la démagogie, en promettant une maison à chaque famille, les hommes politiques semblent soucieux de tenir compte des réalités et de préciser leurs promesses pour éviter l'invasion pavillonnaire désordonnée. D'où la formule que les spécialistes ont baptisée* « habitat intermédiaire ou semi-collectif ». *Ce sont souvent des immeubles pyramides où chaque logement dispose d'une large terrasse sur le toit du voisin et d'un accès direct à la rue. Il y a aussi les* « maisons de ville » *inspirées d'une pratique très courante dans les villes moyennes, qui sont des bâtiments juxtaposés en front de rue, avec des jardins à l'arrière. Ou encore les hameaux de villas groupées ou disposées en bandes. Et enfin, pourquoi pas, les lotissements qu'une récente réforme tente de transformer en véritables quartiers nouveaux.*

Cette réforme, issue de la loi sur l'urbanisme du 31 décembre 1976, est entrée en vigueur le 1ᵉʳ janvier dernier. Son objectif, tel qu'il a été décrit au cours du colloque par les responsables de la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU) au ministère de l'équipement, est d'éviter que le lotissement d'un terrain ne se résume à une simple division en lots et à un cahier des charges qui confond les règles de droit privé entre voisins et celles qui relèvent de l'urbanisme, et donc du droit public. La promenade des chiens, l'étendage du linge ou l'interdiction de planter des carottes ne figureront plus désormais dans le même document que la pente des toitures ou la forme des clôtures.

Au lieu de présenter à l'administration un dossier « tout ficelé », *le lotisseur, qu'il soit géomètre, architecte, ingénieur ou paysagiste, devra préciser la situation du terrain par rapport à la localité et aux équipements existants, indiquer l'état actuel des chemins et des plantations, et exposer ses intentions en proposant* « les principes d'une organisation de l'espace et non la division foncière qui en résultera ». *L'autorisation de lotir lui sera accordée, assortie d'un règlement qui précisera les règles de l'urbanisme.*

L'idée est d'essayer de concevoir de véritables quartiers nouveaux avec des équipements et des espaces collectif qui soient autre chose qu'une simple voirie de desserte ; de définir les conditions d'une harmonie architecturale sans aboutir obligatoirement à la répétition de pavillons tous identiques ou à un assemblage hétéroclite. La forme des terrains elle-même peut être définie « à la carte » *au fur et à mesure qu'un client se présente. Cela devrait permettre une plus grande variété et condamner ce que les urbanistes appellent les* « lotissements-cimetières » ; *un grand terrain divisé en lots égaux de part et d'autre d'une voie rectiligne comme des concessions funéraires.*

L'enjeu n'est pas négligeable : on réalise chaque année en France quelque dix mille lotissements de quinze à cinquante maisons pour la majorité d'entre eux, avec une moyenne de sept à vingt-cinq logements à l'hectare. C'est le mode de développement favori des petites communes qui veulent s'agrandir. C'est aussi la voie de la facilité, qui aboutit en région parisienne ou aux portes des grandes villes à la juxtaposition « de millions de pavillons identiques débités selon un modèle uniforme sans plan d'ensemble et dépourvus d'équipements collectifs », *et qui ne donnent, selon M. Icart,* « que l'illusion de l'indépendance ».

A vouloir satisfaire à peu de frais l'aspiration des Français à la maison individuelle, on risque de leur donner des « pommes golden » *qui n'ont que l'aspect, mais pas le goût du fruit, selon la formule employée par M. Jean-Pierre Portefaix, au cours du colloque. Entre* « la-maison-dont-le-propriétaire-peut-faire-le-tour » *et* « les-hameaux-groupés-autour-d'un-espace-collectif », *entre la démagogie et le souci du développement harmonieux des villes et des villages, il y a toutes sortes d'interprétations possibles du rêve des Français. Le discours assez lucide du ministre de l'équipement a, semble-t-il, déçu les constructeurs de maisons à la chaîne. L'un des plus importants disait, à l'issue de la réunion :* « Nous parlons de la maison individuelle, mais nous ne parlons pas de la même. »

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *L'Etat et les villes nouvelles.* — « *La réalisation des villes nouvelles est une œuvre de longue haleine... Le gouvernement a toujours assumé les responsabilités qu'il a prises, notamment dans le cadre du VIIᵉ Plan* », rappelle M. Raymond Barre dans une lettre adressée au président du Syndicat communautaire d'aménagement de l'Isle-d'Abeau (Isère). Il ajoute : « *Sans remettre en cause leurs schémas directeurs, les villes nouvelles devront redéfinir leur rythme de réalisation.* »

SOCIAL

LES SUITES D'UNE GRÈVE A AIX-EN-PROVENCE

La société Naphtachimie perd son procès en appel contre la C.F.D.T. et la C.G.T.

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — La première chambre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence vient de confirmer le jugement rendu le 6 juillet 1976 par la troisième chambre civile du tribunal de grande instance de la même ville, déboutant la société Naphtachimie de sa demande d'indemnisation pour *« entrave à la liberté du travail »* engagée contre les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. La direction de Naphtachimie de Martigues-Lavera, qui avait également assigné deux militants syndicaux, MM. René Baratelli (C.F.D.T.) et Robert Conejon (C.G.T.), à la suite d'une grève ayant eu lieu du 27 au 30 mai 1975, sollicitait le remboursement d'une somme de 435 000 F représentant le montant des salaires payés aux non-grévistes *« empêchés contre leur gré de travailler »*. Elle réclamait, d'autre part, aux syndicats et à leurs deux militants *in solidum* 10 000 F de dommages et intérêts pour *« désorganisation de certains services »*, ainsi que la somme symbolique d'un franc pour le préjudice moral.

Les responsables de l'entreprise fondaient essentiellement leurs poursuites sur deux procès-verbaux établis par huissier qui tendaient à constater que les piquets de grève avaient empêché le personnel non gréviste de pénétrer dans l'usine (deux mille huit cents salariés). Les défenseurs des syndicats Mes Pallard Fouace et Rocquelin (Aix-en-Provence) s'étaient attachés à démontrer que l'action de Naphtachimie se situait, après les procès — sans suites — intentés pour les mêmes motifs par Renault et Air France *« dans le contexte d'une offensive généralisée contre le droit de grève et les organisations syndicales ouvrières »*. La cour, comme l'avait fait le tribunal de grande instance, a surtout retenu l'imprécision des griefs formulés par l'entreprise et les lacunes présentées par les constats d'huissier qui ne font état, en particulier, *« ni de violences, ni de voies de faits, ni de l'existence de barrages compacts »*. Les magistrats aixois ont estimé d'autre part *« que la société n'établit pas qu'elle a payé des salaires aux non-grévistes »*. La direction de Naphtachimie avait indiqué que *« près d'un millier de membres du personnel »* lui avaient écrit pour déclarer qu'ils étaient non grévistes et auraient été gênés par le piquet de grève, mais elle n'avait pu verser au dossier que douze lettres nominatives et... une attestation sur l'honneur la dispensant de produire tous les autres envois présumés.

Pour la cour, la société n'a pas fait la preuve d'une faute quelconque des syndicats *« ayant fait dégénérer le droit de grève en abus »*.

G. P.

LA COUR DE DOUAI JUGE NORMALE L'OCCUPATION DES ÉTABLISSEMENTS DEFFRENNE

Depuis sept mois, les salariés des Établissements Deffrenne, du groupe textile Schlumpf, occupent leurs usines à Roubaix et à Leers. La première chambre civile de la cour d'appel de Douai, présidée par M. Cogniart, a rejeté la demande d'expulsion des ouvriers formulée par les deux syndics, déboutés une première fois par l'ordonnance du tribunal des référés de Lille, le 30 août dernier. Cette ordonnance estimait qu'il n'y avait pas urgence à faire évacuer l'usine.

La cour d'appel de Douai rappelle que la déconfiture de l'entreprise et sa fermeture sont dues à la mauvaise gestion et aux malversations de certains dirigeants et affirme que l'occupation des locaux par les salariés ne constitue pas une atteinte aux droits des créanciers de la masse, mais qu'elle sauvegarde les outils de travail. Selon l'avocat de la C.F.D.T., pour la première fois, la cour d'appel reconnaît implicitement la prédominance du droit à l'emploi sur les droits de propriété des créanciers garantis pour la circonstance par la sauvegarde et l'entretien du patrimoine industriel.

Le P.-D. G. de l'entreprise, M. Jean Deffrenne, est incarcéré à la prison de Loos-lès-Lille depuis le mois d'août, sous l'inculpation d'abus de biens sociaux. — *(Corr.)*

LE NOMBRE DES CHOMEURS SECOURUS A AUGMENTÉ DE PRÈS DE 20 % EN UN AN

Alors que les statistiques du ministère du travail font état d'une diminution en décembre du nombre des demandes d'emploi non satisfaites, le nombre des chômeurs secourus, y compris les personnes âgées bénéficiant de la préretraite, s'est, lui accru sensiblement : 581 694 au lieu de 560 867 en novembre (+ 3,7 %). En un an, l'augmentation est de 19,7 %.

Parmi ces bénéficiaires des allocations des ASSEDIC, le nombre des chômeurs secourus âgés de moins de soixante ans s'est accru un peu plus rapidement : 453 883 au lieu de 436 977 (+ 3,8 %).

Antre indication significative, l'augmentation importante des préretraites volontaires : 9 173 au lieu de 6 236 (+ 47 %) ; cette progression devrait se poursuivre puisque, en janvier, le nombre de dossiers déposés atteignait 2 000 à 3 000 par semaine au lieu de 600 à 800 en décembre.

Quant aux bénéficiaires des allocations à 90 % du salaire antérieur, ils sont 142 876 au lieu de 102 100 il y a un an ; cette hausse de près de 40 % traduit la forte augmentation des licenciements de salariés pour raisons économiques.

Cependant, le chômage secouru pourrait se stabiliser, voire diminuer, en janvier, car le nombre des dossiers nouveaux qui ont été déposés le mois dernier a diminué de 10,8 % : 144 423 au lieu de 159 989, selon M. André Bergeron (F.O.).

● *Fermetures d'usines dans le Nord.* — Le comité d'établissement de la sucrerie d'Iwuy, près de Cambrai (Nord), a été avisé, le 18 janvier, de la fermeture de l'usine (cent cinquante-cinq emplois supprimés). La sucrerie, qui était centenaire, était entrée dans la société Vermandoise-Industries, de Sainte-Emilie (Somme), pour améliorer son potentiel technique, mais elle n'a pu être sauvée.

D'autre part, une autre entreprise dépendant de Vermandoise-Industries, l'usine Celcosa, de Condé-sur-l'Escaut, près de Valenciennes (Nord), va être également fermée prochainement et son personnel (trois cent seize salariés) sera licencié. — *(Corr.)*

La reconversion manquée des Éts Marelli près de Reims

Trois cent cinquante licenciements

De notre correspondant

Le tribunal de commerce de Reims a décidé le mardi 17 janvier la mise en liquidation du groupe italien Marelli, dont l'usine de Witry-lès-Reims emploie trois cent cinquante personnes.

Reims. — Faute d'avoir pu s'adapter aux réalités du marché, la filiale française du groupe italien Marelli (fabrication de matériel électromécanique), installée à Witry-lès-Reims depuis 1929, n'aura pas survécu à la crise. Ce sont, aujourd'hui, trois cent cinquante chômeurs en puissance de plus dans la région rémoise.

En 1970, l'usine de Witry-lès-Reims représentait encore 15 % du chiffre d'affaires du groupe Marelli. Aujourd'hui, sa part est négligeable au sein d'un groupe qui connaît, d'autre part, de grosses difficultés (mille sept cents personnes ont été licenciées à Milan en 1976, et mille trois cents sont en chômage technique depuis le début de l'année).

Cette disparition de la filiale rémoise du groupe Marelli est, en bien des points, exemplaire. C'est en 1891 qu'Ercole Marelli, alors simple ouvrier italien, démarrait la production d'appareils électromédicaux, de petits moteurs et de ventilateurs. Il fondait la Ercole Marelli, qui allait se faire rapidement un nom dans le domaine de la construction électromécanique. Un accord technique signé en 1932 assurait à Marelli le bénéfice des découvertes les plus récentes des laboratoires de recherche du groupe américain Westinghouse.

En 1973, le groupe emploie près de sept mille personnes. Ses productions couvrent toute la gamme des moteurs électriques, alternateurs et transformateurs. Présent en Europe et bien implanté en Amérique du Sud, Marelli possède en France les anciens Ateliers rémois de constructions électriques. Spécialisé dans la fabrication de petits matériels de série, en particulier dans celle de circulateurs d'eau de chauffage central (moteurs, pompes), Marelli-Reims utilise jusqu'en 1975 les deux tiers de son potentiel à la fabrication de ces circulateurs. On compte plus de six cents employés. Rapidement devenue déficitaire, cette fabrication est abandonnée en 1975, deux ans après qu'à Milan M. Nucivelli soit devenu le principal actionnaire du groupe.

Marelli-Reims se consacre alors entièrement à la fabrication de ventilateurs de série, d'appareils de dépoussiérage et de climatisation qui, jusqu'à cette époque, ne représentaient qu'un tiers de ses activités. Cette reconversion se fait alors au prix de quatre-vingt-treize licenciements, au lieu des trois cents prévus par la direction générale. Milan a cédé sous la pression des syndicats, des pouvoirs publics français et de M. Jean Taittinger, alors ministre de la justice et maire de Reims.

La reconversion des Etablissements Marelli de Witry-les-Reims va échouer : en raison de structures insuffisantes et de la crise du bâtiment qui entraîne une baisse des ventes d'extracteurs d'air pour les bâtiments industriels.

Il n'y avait plus alors qu'une issue : la fabrication d'appareils de ventilation et de dépoussiérage, pour laquelle Jeumont-Schneider, aux termes d'un accord commercial signé en 1976, devait prospecter le marché. Mais Marelli n'avait plus les moyens d'attendre. Trop d'employés, pas assez de commandes, des équipements notoirement insuffisants, une trésorerie difficile. C'en était trop pour un groupe qui connaît lui-même des difficultés en Italie. Certes, il semble que l'on ait tenté un instant de sauver la filiale (par une augmentation du capital et des cautions bancaires). Mais l'opposition de l'Office des changes italien à de nouveaux transferts de fonds de Milan vers Witry-lès-Reims constituait un obstacle supplémentaire au sauvetage de la filiale française.



AGRICULTURE

LA POSITION DE LA F.N.S.E.A. SUR LES MONTANTS COMPENSATOIRES DÉPENDRA DU RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

La position de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) sur les propositions de prix pour la prochaine campagne et la réduction des montants compensatoires dépendra des résultats des élections législatives, a déclaré, mercredi 18 janvier, M. Michel Debatisse président de la F.N.S.E.A., au cours d'une conférence de presse. En cas de victoire de la gauche, a-t-il précisé, le syndicat serait peut-être amené, compte tenu de la hausse prévue des salaires, à demander que la réduction des montants compensatoires se fasse en une seule fois, *« afin de rattraper le retard des revenus agricoles par rapport aux autres secteurs. Nous avons négocié avec M. Barre*, a ajouté M. Debatisse, *si ce n'est plus lui, nos demandes ne seront pas du même ordre »*.

Interrogé sur sa participation aux élections législatives, le président de la F.N.S.E.A. a déclaré que *« pour l'heure, sa candidature est à écarter »*. Evoquant enfin les récentes manifestations qui se sont déroulées en Bretagne contre la taxe sur le lait, M. Debatisse a déclaré que ces *« résistances »* tenaient au fait que *« dans certains départements, des informations suffisantes n'ont pas été données aux agriculteurs »*, ajoutant qu'il s'agissait d'une *« minorité »* qui devait *« respecter les règles de la démocratie »*.

● *Le ministre de l'agriculture a reçu les dirigeants de la Fédération des associations viticoles de France* mercredi 18 janvier. Le ministre a annoncé l'*« allongement, à titre exceptionnel, de quatre à sept ans, de la durée des prêts calamités consentis aux agriculteurs ayant subit du fait du gel une perte de 50 % sur l'ensemble de leur exploitation »*.

LA HAUSSE DES PRIX EUROPÉENS DEVRAIT ATTEINDRE 5 % estiment les professionnels

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. (COPA) estime que le relèvement des prix communs agricoles exprimés en unités de compte devrait atteindre, lors de la prochaine campagne, 5 % au lieu des 2 % proposés par la Commission européenne (*le Monde* du 5 décembre).

La Commission suggère également, on le sait, de profiter du changement de campagne pour rapprocher les « taux verts » (utilisés pour traduire l'unité de compte en monnaies nationales) des taux réels du marché. En France, cette actualisation des prix agricoles entraînerait, si l'on s'en tient à la proposition de la Commission, une augmentation supplémentaire des prix de 1,92 % (ce qui équivaut à une réduction des montants compensatoires monétaires de 2 %). Au total, l'augmentation des prix de campagne en France devrait donc atteindre en moyenne 3,92 % selon la Commission (2 + 1,92 %) et 6,92% selon le COPA (5 + 1,92%). Le COPA, qui appuie ici la Commission, est favorable à une élimination progressive et aussi complète que possible des écarts existants entre les « taux verts » et les taux de marché. — Ph. l.

● *Quatre mille agriculteurs ont manifesté à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord)*, le 19 janvier, à l'appel de la Fédération des exploitants (F.D.S.E.A.) et du Centre des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.) départementaux contre le maintien des montants compensatoires européens. Les syndicats estiment que la hausse des montants compensatoires depuis le 1er décembre, liée à la dépréciation du franc, annule les effets de la réduction de 2,5 % de ces montants qui doit intervenir le 1er février.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIS S.A.

CENTRALE INTERNATIONALE DES SERVICES

La direction du Trésor a autorisé BIS S.A. à créer une filiale aux Etats-Unis : BIS America Corporation, au capital de 500 000 dollars, souscrit à hauteur de 99 % par BIS S.A., et destinée à implanter et étendre aux Etats-Unis les activités traditionnelles du groupe.

BIS America Corporation a décidé de lancer une OPA à partir du 20 janvier 1978 sur l'intégralité des actions ordinaires, au prix de 5 dollars l'action, de Wells Management Corporation, dont le siège est 170 Broadway, New-York 10038, société cotée au marché hors cote de la Bourse de New-York, représentant un montant maximal de 3 250 000 dollars.

Le conseil d'administration de Wells Management Corporation, en date du 17 janvier 1978, a approuvé à l'unanimité de ses membres l'opération projetée et a recommandé sa réalisation à ses actionnaires.

Wells Management Corporation et ses propres filiales sont spécialisées dans :

— Le recrutement et le placement de cadres supérieurs ;

— Le travail temporaire, notamment dans les secteurs administratifs et paramédicaux.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe au titre de l'exercice de douze mois clos le 31 mars 1977 s'est élevé à 10 524 000 dollars dégageant un résultat après impôts de 455 000 dollars.

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 1977, soit au terme de six mois d'exploitation, s'est élevé à 6 294 000 dollars, traduisant une augmentation d'environ 26 %.

Wells Management Corporation est implantée dans six Etats des Etats-Unis et notamment dans les villes de New-York, Philadelphia, Atlanta, Chicago, Los Angeles et San-Francisco, avec seize agences de recrutement, six agences de recherche de cadres supérieurs et trois agences de travail temporaire.

BIS S.A. concrétise ainsi et intensifie conformément à ses objectifs sa politique de diversification et d'implantation au niveau mondial.

EUREQUIP

La société Eurequip, société de conseil, fondée en 1960 par Silvère Seurat, qui a acquis une position éminente dans le domaine des transferts de technologies, de production ou de gestion, vient de conclure un accord avec Creusot Loire, au terme duquel ce groupe prend une participation de 13 % dans son capital.

Creusot Loire rejoint ainsi les deux autres groupes (Banque nationale de Paris et Total Assistance technique), avec lesquels Eurequip avait, il y a deux ans, conclu un accord semblable ; cette triple participation représente 36 % du capital de la société.

Les objectifs poursuivis de part et d'autre expliquent le présent accord :

— Le groupe Creusot Loire, qui prend une part croissante dans le développement industriel et économique de nombreux pays, trouve en Eurequip un partenaire, compétent et en bonne santé financière, dont les interventions peuvent contribuer à la réussite de ses réalisations, en particulier en pays en développement :

— Eurequip élargit ainsi ses domaines d'intervention de conseil d'entreprises, aussi bien en pays en développement qu'en pays industrialisés.

M. Silvère Seurat demeure président-directeur général et actionnaire majoritaire de la société.

CESSATION DE GARANTIE

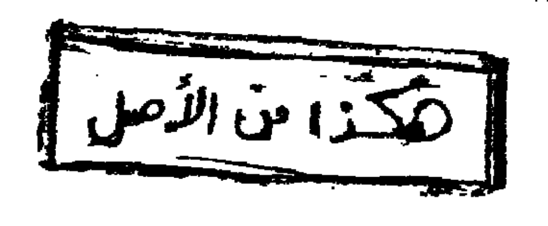
La Banque internationale pour l'Afrique occidentale

siège social : 9, avenue de Messine, 75008 Paris

informe, conformément au décret n° 72 671 du 13 juillet 1972, que la garantie financière accordée à la société L.C.A. « Les conseils associés », 12, rue de l'Arcade, 75008 Paris pour son activité de conseil juridique depuis le 7 mai 1973, cessera trois jours francs après publication du présent avis.

Pour rester couvertes par cette garantie, les éventuelles créances ayant pour origine un versement ou une remise antérieurs à la date de cessation de la garantie, devront être produites au siège de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

Cette publication rendue obligatoire par le décret du 13 juillet 1972 n'emporte aucune appréciation sur la solvabilité et l'honorabilité de la société L.C.A. « Les conseils associés ».



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 JANVIER

Calme et résistant
Nouvelle hausse du 4 1/2 % 1973

Très résistante, après avoir été plutôt soutenue au départ, mais sur un fond d'irrégularité et surtout avec peu d'affaires : telle est apparue jeudi la tendance du marché. Une tendance cependant marquée par une majorité de petites baisses, qui ont provoqué un léger fléchissement de l'indicateur instantané (— 0,15 %). Dans tous les compartiments, de légères pertes ont été enregistrées, compensées le plus souvent par des gains d'égale valeur. Un seul secteur a été affecté, le bâtiment, dont la plupart des valeurs le composant se sont quelque peu alourdies. A la sidérurgie, la veille encore favorisée par le relèvement des tarifs de l'acier, quelques dégagements ont pesé sur Usinor, Saulnes et Pompey.

Bref, une séance sans grand intérêt, la minceur des échanges ôtant généralement toute signification aux variations de cours observées.

En l'absence de tout élément extérieur propre à stimuler la Bourse ou au contraire à la démoraliser, personne, autour de la corbeille, ne s'attendait à mieux ou à pire. Au surplus, c'est vendredi que les opérations de liquidation générale doivent débuter avec la réponse des primes.

Le seul fait marquant du jour a été la nouvelle et forte hausse de la rente 4 1/2 % 1973 (+ 2,8 %), qui a, derechef, établi un nouveau record historique. La montée du napoléon ces derniers jours, montée ralentie ce jeudi (+ 1,30 F à 284,90 F), l'y a poussé à l'évidence par le jeu de l'indexation. Ajoutons qu'en l'espace de trois semaines la « prime » de la pièce sur le lingot (en pourcentage du poids d'or contenu) est passée de 70 % à 80 %.

En revanche, l'emprunt 7 % 1973 a fait l'objet de ventes bénéficiaires et baissé de 3 %.

Le lingot a poursuivi sa lente progression de 27 195 F à 27 290 F (après 27 395 F).

LONDRES

Non parvenue.

Or (ouverture) (dollars) 173 30 contre 173 45

VALEURS	CLOTURE 19/1	COURS 20/1
Beecham	643 ...	645 ...
British Petroleum	810	806 ...
Courtaulds	125 ...	124 ..
De Beers	294 ...	296 ...
Imperial Chemical	345 ...	343 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	185 ...	188 ...
Shell	515 ...	515 ...
Vickers	188 ...	198 ...
War Loan 3 1/2 %	36 3 4	36 3 4
*West Driefontein	26 3/8	26 1 4
*Western Holdings	21 5/8	21 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	18 jan.	19 jan.
Valeurs françaises	96,7	96,1
Valeurs étrangères	99,7	99,9

C° DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,3	58,3

NOUVELLES DES SOCIETES

CLUB MEDITERRANEE. — Des résultats records ont été enregistrés pour l'exercice clos le 31 octobre 1977. Pour la première fois de son histoire, le Club a passé le cap du milliard de chiffre d'affaires (1 142,51 millions de francs, soit une progression voisine de 20 %), mais il a aussi dégagé un bénéfice net inégalé de 61 millions de francs, en augmentation de 17,81 %. Enfin, pour la première fois également, le nombre de journées hôtelières a été supérieur à cinq millions (5 098 000 contre 4 878 000 en 1975-1976).

LAFARGE. — Chiffre d'affaires consolidé pour 1977 : 6,5 milliards de francs (+ 8,33 %). Le ralentissement de l'activité dans la construction, tant en France qu'à l'étranger, le niveau insuffisant des prix du ciment sur le marché national et les pertes subies par la division « produits réfractaires » ont pesé sur les résultats. Le bénéfice net consolidé devrait être inférieur de 20 % à 30 % à celui enregistré en 1976 (184,09 millions de francs) et le bénéfice de Ciment Lafarge France sera de l'ordre de 41 millions de francs (— 17 %).

COTELLE ET FOUCHER. — Suite de l'O.P.E. lancée par la Compagnie de navigation mixte, 273 454 actions de la société ont été présentées (37,7 % du capital). Avec les titres qu'elle détient déjà, la Mixte porte donc sa participation à 83 %.

NEW-YORK

Hausse

Après deux séances d'assez forte hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street et l'indice des industrielles a cédé 7,63 points pour s'établir à 778,67.

L'activité est demeurée assez forte : 21,50 millions de titres ont changé de mains contre 21,39 millions.

Ce repli de nature essentiellement technique était plus ou moins attendu. Il n'a donc pas surpris, mais, en raison de la prudence manifestée par les opérateurs, soucieux, avant de s'engager, d'entendre le message sur l'état de l'Union que le président Carter devait prononcer dans la soirée, les courants d'achats ont été peu étoffés et la baisse des cours a été plus prononcée qu'en temps ordinaire. Autour du Big Board, cependant, le sentiment n'était pas mauvais, beaucoup tablant sur des mesures propres à relancer l'activité économique. De fait, le chef de l'exécutif américain devait annoncer de fortes réductions d'impôts. De surcroît, l'on apprenait après la clôture que la masse monétaire, pour la semaine du 10 janvier, s'était très sensiblement contractée. Deux facteurs, de l'avis des experts, susceptibles de faire rebondir le marché.

Sur 1 858 valeurs traitées, 698 ont baissé, 675 ont monté et 485 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 18/1	COURS 19/1
Alcoa	42 3/8	41 ...
A.T.T.	58 1/2	58 ...
Boeing	25 5/8	26 3/4
Chase Manhattan Bank	28 3/8	28 5/8
Du Pont de Nemours	112 ...	110 1/4
Eastman Kodak	49 5/8	49 ...
Exxon	44 ...	43 7/8
Ford	43 3/8	42 1/2
General Electric	46 1/2	46 3/8
General Foods	30 ...	30 1/4
General Motors	59 7/8	59 3/8
Goodyear	17 ...	17 ...
I.B.M.	269 1/4	267 1/2
I.T.T.	30 1/4	30 1/4
Kennecott	25 1/8	24 7/8
Mobil Oil	60 ...	60 ...
Pfizer	27 1/4	27 1/8
Schlumberger	69 3/8	68 5/8
Texaco	26 1/4	26 1/8
U.A.L. Inc.	21 1/4	21 1/8
Union Carbide	39 1/4	39 3/8
U.S. Steel	31 3/8	31 1/4
Westinghouse	17 3/4	17 1/2
Xerox	45 7/8	45 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/1	20/1
1 dollar (en yens)	242 35	241 60

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 19 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 758	4 746	4 750
Allemagne (100 DM)	222 830	223 160	221 500
Belgique (100 F.)	14 404	14 408	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 500	208 600	207
Danemark (100 krd)	82 060	82 110	80 500
Suède (100 krs)	101 400	101 430	100
Norvège (100 k.)	91 730	91 770	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 141	9 179	9 150
Italie (1 000 lires)	5 441	5 436	5 350
Suisse (100 fr.)	236 150	236 950	237
Autriche (100 sch.)	31 075	31 135	31 050
Espagne (100 pes.)	5 886	5 880	5 800
Portugal (100 esc.)	11 750	11 800	10 500
Canada ($ can. 1)	4 326	4 316	4 295

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/1
Or fin (kilo en barre)	27100	27210
Or fin (kilo en lingot)	27195	27290
Pièce française (20 fr.)	283 60	284 90
Pièce française (10 fr.)	228 50	229 40
Pièce suisse (20 fr.)	280 80	282 80
Union latine (20 fr.)	267 50	264
Souverain	270	267
Pièce de 20 dollars	1240	1248
Pièce de 10 dollars	651	658
Pièce de 5 dollars	406	408
Pièce de 50 pesos	1134	1140
Pièce de 10 florins	266 80	264 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 janvier 1978 a été tiré à 547 835 exemplaires.

DANS LE MESSAGE SUR L'ÉTAT DE L'UNION

« Nous avons traversé une période de troubles et de doute mais nous avons retrouvé notre direction morale »

déclare le président Carter

Voici les principaux extraits du message sur l'état de l'Union, prononcé jeudi 19 janvier dans la soirée, à Washington, par le président Jimmy Carter devant les deux chambres du Congrès, réunies à cette occasion :

« Militairement, politiquement, économiquement et spirituellement, l'état de notre Union est bon. Nous sommes, et nous resterons, un grand pays, fort vivant et dynamique. Nous sommes et nous resterons un peuple confiant, dur à la tâche, honnête et humain.

» Nous avons traversé une période de troubles et de doute, mais nous avons retrouvé une fois de plus notre direction morale et c'est dans un nouvel esprit que nous nous efforcerons de présenter au reste du monde nos tendances les plus positives.

» Pour la première fois en une génération, nous n'affrontons pas de crise internationale importante ni de malaise intérieur.

● LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE

» Je ne vois pas l'intérêt que notre pays aurait à attendre, puisque les problèmes ne feront qu'empirer. Chaque jour, nous dépensons plus de 120 millions de dollars pour acheter du pétrole étranger ; cela ralentit notre croissance économique, abaisse la valeur du dollar à l'étranger, aggrave le chômage et l'inflation à l'intérieur.

» Nous savons que nous avons à agir, nous savons ce que nous devons faire : accroître la production d'énergie, diminuer le gaspillage et faire davantage usage des combustibles qui existent en abondance et de façon plus durable (...).

» En ce qui concerne la législation sur l'énergie, nous avons failli devant le peuple américain. (...) Nous ne pouvons plus tolérer davantage cette impasse qui mine notre intérêt national tant à l'étranger qu'à l'intérieur. Nous devons réussir, et je pense que nous réussirons (...).

» L'année dernière a été une bonne année pour l'économie américaine. Nous avons atteint nos objectifs principaux : en 1977, 4 millions de nouveaux emplois ont été créés, un record absolu, et le nombre de chômeurs a diminué de plus d'un million. Le chômage est à son plus bas niveau depuis 1974. (...)

● LES RÉDUCTIONS D'IMPOTS

» Nous réduirons la charge fiscale qui pèse sur les citoyens américains de 25 milliards de dollars. Les réformes fiscales et les réductions d'impôt vont de pair. Une réduction fiscale complète ne sera possible que lorsqu'auront été accomplies les réformes qui attendent depuis longtemps. Près de 17 milliards de réductions d'impôt seront accordées aux particuliers. Les impôts de contribuables américains seront réduits. (...)

» Mon budget pour 1979 répond aux besoins du pays, mais il est maigre et serré. J'ai diminué le gaspillage partout où cela était possible. Je propose une augmentation de la masse budgétaire totale de moins de 2 %, compte tenu des corrections nécessaires en raison de l'inflation ; c'est la plus petite augmentation du budget fédéral en quatre ans (...). Le déficit budgétaire sera l'an prochain légèrement inférieur à celui de cette année, mais un tiers de ce déficit provient des nécessaires réductions d'impôt que j'ai proposées.

● LE COMBAT CONTRE L'INFLATION

» Un autre élément de notre programme est un combat renouvelé contre l'inflation. (...) C'est un effort que nous devons accomplir ensemble. C'est pourquoi je demande au gouvernement, aux entreprises, aux syndicats et aux autres groupes professionnels de coopérer à un programme volontaire visant à réduire l'inflation en limitant les augmentations de salaires et de prix dans chaque secteur de l'économie à un niveau inférieur à celui des augmentations des deux dernières années. Je ne crois pas au contrôle des salaires et des prix. Un engagement sincère de modération volontaire constitue un moyen, peut-être le seul moyen, de combattre l'inflation sans ingérence du gouvernement.

» Nous devons résister avec fermeté à ceux qui demandent de recourir à un protectionnisme défaitiste. Mais le commerce libre doit aussi être un commerce honnête (« fair »). Je suis résolu à protéger l'industrie et les travailleurs américains contre des pratiques malhonnêtes ou illégales dans le commerce extérieur. (...)

● LES DROITS DE L'HOMME

» En politique étrangère, la séparation du peuple et du gouvernement a été [ces dernières années] source de faiblesses et d'erreurs. (...)

» Le cœur de notre identité en tant que nation est notre ferme engagement en faveur des droits de l'homme (...). Le monde doit savoir que les Etats-Unis seront fermes dans leur soutien des droits de l'homme. Nous n'attendons pas des résultats rapides ou faciles, mais il y a eu un progrès significatif vers une plus grande liberté et plus d'humanité dans plusieurs régions du monde. Des milliers de prisonniers politiques ont été libérés. Les dirigeants mondiaux, même nos adversaires idéologiques, constatent maintenant que leur attitude envers les droits fondamentaux de l'homme affecte leur position dans la Communauté internationale et leurs relations avec les Etats-Unis (...).

» Militairement, nous sommes très forts. Nous avons réaffirmé notre engagement envers la défense de l'Europe et nous manifesterons cet engagement en modernisant et en renforçant davantage nos capacités militaires dans cette région. (...) En ce qui concerne la compétition pacifique avec l'Union soviétique, nous continuerons à faire plus que de tenir bon.

» Les conversations sur la limitation des armements stratégiques ont été difficiles et prolongées Si les pourparlers aboutissent à un accord cette année — et j'ai confiance qu'ils aboutiront, — je prends l'engagement que cet accord maintiendra et renforcera la stabilité dans l'équilibre stratégique mondial et la sécurité des Etats-Unis. (...)

● BONS OFFICES AU PROCHE-ORIENT

» Au Proche - Orient, nous contribuons par nos bons offices à maintenir le rythme des négociations en cours et à maintenir ouverts les canaux de communication entre les dirigeants de la région. Le monde entier a un grand intérêt au succès de ces efforts. Ceux-ci nous offrent une occasion précieuse pour un règlement historique de ce long conflit, une occasion qui pourrait ne pas se reproduire au cours des années qui nous restent à vivre. Notre rôle a été difficile, parfois ingrat et controversé, mais il a été constructif et nécessaire et il se poursuivra.

» Le monde attend de voir quelle sera notre attitude sur un des plus importants points à l'ordre du jour : l'approbation des traités sur le canal de Panama. La ratification de ces traités démontrera notre bonne foi au monde entier, découragera l'expansion d'idéologies hostiles dans cet hémisphère, et contribuera directement à la santé économique et à la sécurité des Etats-Unis (...).

» On a dit que nos meilleures années étaient derrière nous, mais je répète que le mieux pour l'Amérique est devant elle. Nous avons traversé des expériences amères, mais nous en sommes toujours sortis confiants en nous, prêts une fois de plus à affronter les défis, à nouveau unis. »

● *Un jeune homme âgé de dix-huit ans et demi*, Jean-Jacques Carrion, a été tué jeudi 19 janvier, à Férolles-Attilly (Seine-et-Marne) par un gendarme qui le poursuivait à la suite d'une tentative de cambriolage. Un habitant avait découvert cette tentative et prévenu les gendarmes qui arrivaient bientôt sur les lieux, surprenaient trois jeunes cambrioleurs et les prenaient en chasse.

Selon la version officielle des faits, un gendarme qui tirait en l'air après les sommations d'usage aurait trébuché ou glissé en courant sur un terrain fraîchement labouré et atteint sans le vouloir, à la nuque, l'un des jeunes fuyards. Le parquet de Melun s'est rendu sur les lieux. — *(Corresp.)*

LE MAUVAIS TEMPS EN FRANCE

PLUSIEURS LOCALITÉS DES BOUCHES-DU-RHONE SONT DÉCLARÉES SINISTRÉES

L'armée, nous rapportent nos correspondants, a engagé d'importants moyens dans le cadre du plan ORSEC pour aider à faire face aux conséquences souvent catastrophiques des chutes de neige et de pluie dans le Centre (Lozère, Ardèche, Hautes-Alpes) et le Sud (Bouches-du-Rhône et Var).

Dans ces deux derniers départements, et notamment dans la région marseillaise, après les inondations catastrophiques de ces derniers jours, M. Lucien Vochel, préfet de la région Provence-Côte d'Azur, a pris, jeudi 19 janvier, un arrêté déclarant sinistrées les communes d'Aubagne, la Penne-sur-Huveaune, Aix-en-Provence (quartier des Milles), Vauvenargues, Berre, Meyrargues, Jouques et Pélissanne, ainsi que quatre arrondissements de Marseille (8e, 9e, 10e et 11e). Le conseil général des Bouches-du-Rhône tiendra, samedi 21 janvier, une session exceptionnelle afin de décider des mesures d'urgence à prendre.

C'est toutefois dans les départements touchés par des chutes de neige exceptionnelles que la situation reste la plus préoccupante, notamment en Ardèche et en Lozère, où une centaine de communes et de hameaux, souvent privés d'électricité et de téléphone, restaient totalement isolés, jeudi soir 19 janvier.

Le retour du mauvais temps après une accalmie s'est révélé particulièrement gênant dans le secteur de Langogne, où le maire de la ville, M. Georges Brunel, a demandé que la localité soit déclarée sinistrée, et dans le secteur de Florac.

Enfin des chutes de neige se sont produites jeudi 19 janvier dans l'ouest de la France et dans la région parisienne, gênant la circulation routière et provoquant la fermeture de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, où le trafic fut interrompu de 13 h. 15 à 12 h. 40 pour permettre le déneigement des pistes.

DEUX OUVRIERS DE LA VOIE TUÉS A LA GARE MONTPARNASSE

Un cheminot de vingt-sept ans, M. Serge Reverdy, et un travailleur d'une société annexe, M. Jean Rodriguez Gonzales, trente-trois ans, de nationalité espagnole, ont été déchiquetés, le jeudi après-midi 19 janvier, par un train, alors qu'ils travaillaient sur un aiguillage dans le secteur de la gare Montparnasse, à Paris.

D'après les premiers éléments de l'enquête de police, la visibilité était très mauvaise et la neige, très dense à cet endroit, amortissait les sons. C'est au dernier moment, selon un témoin, que les ouvriers ont aperçu un convoi, l'ont évité, pour être écrasés, une fraction de seconde plus tard, par un autre train.

Le P.C.F. ayant refusé le budget

LE MAIRE SOCIALISTE DE DREUX RELÈVE LES ADJOINTS COMMUNISTES DE LEURS FONCTIONS

A l'occasion du vote, jeudi 19 janvier, du budget de la ville de Dreux, les six élus communistes et deux apparentés ont voté contre. Ils entendaient s'élever ainsi contre l'augmentation de la fiscalité locale. Mlle Françoise Gaspard, membre du bureau exécutif du P.S., maire de la ville, a décidé, en conséquence, de retirer leurs délégations aux deux adjoints communistes. Elle a observé que les élus communistes ne s'étaient pas opposés au budget dans le cadre de la commission des finances et que, il y a quinze jours, à l'occasion d'un compte rendu de l'activité du conseil municipal, ils avaient insisté sur la nécessité de la solidarité de gestion.



A B C D E F G

